

École des Hautes Études Commerciales  
Affiliée à l'Université de Montréal

*L'empowerment des femmes dans le  
cadre de la microfinance coopérative :  
Évaluation d'impacts au Mali*

par

*Anouk Leblanc Dominguez*

Sciences de la gestion

Mémoire présenté en vue de l'obtention  
du grade de maître ès sciences  
(M. Sc.)

*Avril 2005*

*© Anouk Leblanc Dominguez, 2005*

## Sommaire

Ce mémoire de recherche porte sur l'évaluation des impacts d'un programme de microfinance coopérative. Plus particulièrement, l'étude évalue les impacts sociaux relatifs à l'*empowerment*<sup>1</sup> des femmes suite à leur adhésion à un programme combinant microfinance coopérative et l'approche *Crédit et Épargne avec Éducation* (CEE). L'étude explore comment le Réseau des Caisses d'Épargne et de Crédit Nyèsigiso au Mali et son partenariat avec l'approche CEE, le programme de microfinance coopérative CEE-CEFA permettent aux femmes membres d'améliorer leur condition socio-économique par le biais d'un processus d'*empowerment*. L'étude tente de répondre à la question : **Est-ce que la microfinance coopérative combinée à l'approche CEE-CEFA est un levier de changements socio-économiques qui va avoir un impact en terme d'*empowerment*?**

Notre étude s'inspire donc de la réflexion naissante qui souligne l'importance de la réappropriation, par les dispositifs de l'économie sociale, de leur spécificité propre. En outre, la pertinence de cette démarche semble d'autant plus valable dans le cadre d'une évaluation du processus d'*empowerment* dans le domaine de la microfinance. Nous nous attardons donc de manière spécifique aux impacts différenciés d'un dispositif de l'économie sociale, la coopérative. En effet, nous faisons l'hypothèse que la performance comme agent de changement socio-économique de cette institution de microfinance est tributaire de sa « différence coopérative » (Côté, 2004). D'autre part, nous appréhendons la mesure du processus d'*empowerment* en nous basant sur les travaux de Kabeer (1999, 2001).

La démarche méthodologique allie à une évaluation d'impacts qualitative et participative, une collecte de données primaires et secondaires. Par ailleurs, la

collecte de données se compose d'une recherche de documentation publique et privée, d'observation non-participante ainsi que d'entrevues libres et semi-structurées avec les participantes et les intervenant(e)s impliqué(e)s dans le programme CEE-CEFA. En raison des objectifs participatifs de notre étude, quelques 60 femmes réparties dans 4 communautés périurbaines de Bamako ont participé à la création de l'outil de recherche et aux différentes entrevues. À cela s'ajoutent les différents intervenant(e)s et conjoints rencontrés lors des entrevues.

Nos résultats s'inscrivent dans la double perspective de notre sujet d'analyse, à savoir l'évaluation de la différence coopérative et celle du processus d'*empowerment*. Premièrement, l'étude a permis d'estimer l'orientation de la différence coopérative en fonction de la gestion de l'équilibre coopératif de Nyèsigiso. Deuxièmement, notre évaluation du processus d'*empowerment* presupposait l'élaboration d'un définition et d'une mesure de l'*empowerment* adaptée au contexte étudié. Aussi, notre étude confirme la présence d'un processus d'*empowerment*. Ce processus se manifeste à travers certains changements significatifs dont la réduction des liens de dépendance, la professionnalisation de l'activité rémunérée, une augmentation des libertés face aux normes, des transformations cognitives et par une participation à la prise de décision. Finalement, notre interprétation de la relation entre la différence coopérative de Nyèsigiso et le processus d'*empowerment* observé se traduit par l'expression « devenir citadine » et implique de nouvelles solidarités féminines et la légitimation de la voix des femmes.

---

<sup>1</sup> En l'absence de consensus quant à la traduction française du terme *empowerment*, nous préférons dans ce texte nous cantonner à sa version anglaise par rigueur linguistique.

## Table des matières

|  |             |
|--|-------------|
| <b>Sommaire .....</b>  | <b>i</b>    |
| <b>Liste d'encadrés.....</b>   | <b>vi</b>   |
| <b>Liste des tableaux .....</b>  | <b>vi</b>   |
| <b>Liste des figures .....</b>   | <b>vii</b>  |
| <b>Listes des sigles .....</b>   | <b>viii</b> |
| <b>Remerciements.....</b>  | <b>ix</b>   |
| <br>   |             |
| <b>Chapitre 1 : Introduction.....</b>                                      | <b>1</b>    |
| 1.1 Problématique.....   | 1           |
| 1.2 Objectif de l'étude .....  | 8           |
| <br>   |             |
| <b>Chapitre 2 : Revue de littérature .....</b>                             | <b>12</b>   |
| 2.1 Microfinance Coopérative en Afrique de l'Ouest .....                   | 12          |
| 2.1.1 Définition de l'économie sociale.....                                | 13          |
| 2.1.2 Description de la microfinance.....                                  | 16          |
| 2.1.3 État des lieux de la microfinance .....                              | 17          |
| 2.1.3.1 Crédit féminin.....  | 21          |
| 2.1.3.2 Approche Collective.....   | 25          |
| 2.1.4 Profil des COOPEC.....   | 26          |
| 2.1.5 Enjeux de la microfinance coopérative .....                          | 31          |
| <br>   |             |
| 2.2 <i>Empowerment</i> des femmes dans les théories du développement ..... | 34          |
| 2.2.1 Paradigmes de développement .....                                    | 34          |
| 2.2.2 Définition de l' <i>empowerment</i> .....                            | 46          |
| 2.2.3 Structures de pouvoir .....  | 55          |
| 2.2.4 Adéquation entre pouvoir et choix .....                              | 60          |
| 2.2.5 Enjeux du concept d' <i>empowerment</i> .....                        | 65          |
| <br>   |             |
| 2.3 Microfinance et <i>Empowerment</i> .....                               | 70          |
| 2.3.1 Constats empiriques .....  | 71          |
| 2.3.1.1 Opportunités d' <i>empowerment</i> .....                           | 71          |
| 2.3.1.2 Contraintes à l' <i>empowerment</i> .....                          | 79          |
| 2.3.1.3 Conditions médiatrices .....                                       | 82          |
| 2.3.1.4 Questionnements .....  | 86          |
| 2.3.2 Constats théoriques.....   | 89          |
| 2.3.3 Mesurer l' <i>empowerment</i> en microfinance .....                  | 94          |
| 2.3.3.1 Multidimensions de l' <i>empowerment</i> .....                     | 95          |
| 2.3.3.2 Mesure empirique de l' <i>empowerment</i> .....                    | 97          |
| 2.3.4 Défis de la mesure de l' <i>empowerment</i> .....                    | 103         |

|   |            |
|---|------------|
| <b>Chapitre 3 : Cadre conceptuel .....</b>  | <b>110</b> |
| 3.1 Combinaison de l'approche coopérative et du concept d' <i>empowerment</i> ..... | 110        |
| 3.2 Modèle d'analyse .....  | 113        |
| <b>Chapitre 4 : Cadre empirique .....</b>   | <b>120</b> |
| 4.1 Paradigmes de recherche .....   | 120        |
| 4.1.1 Approche exploratoire .....   | 120        |
| 4.1.2 Recherche féministe .....   | 121        |
| 4.1.3 Recherche évaluative.....   | 123        |
| 4.2 Opérationnalisation du modèle d'analyse .....                                   | 127        |
| 4.2.1 Hypothèses de recherche .....   | 129        |
| 4.2.2 Dimensions d'analyse.....   | 133        |
| 4.2.2.1 Dimensions de l'équilibre coopératif .....                                  | 133        |
| 4.2.2.2 Dimensions du processus d' <i>empowerment</i> .....                         | 136        |
| 4.2.3 Guides de collecte de données.....  | 144        |
| 4.2.3.1 Description générale des guides d'entretien.....                            | 144        |
| 4.2.3.2 Guides d'entretien .....  | 146        |
| 4.3 Méthode de collecte de données.....   | 151        |
| 4.3.1 Recherche documentaire .....  | 151        |
| 4.3.2 Observation .....   | 152        |
| 4.3.3 Entrevue libre .....  | 152        |
| 4.3.4 Entrevue semi-structurée.....   | 153        |
| 4.3.5 Échantillon .....   | 155        |
| 4.4 Démarche de recherche .....   | 158        |
| 4.4.1 Déroulement de la collecte de données .....                                   | 158        |
| 4.4.2 Plan d'analyse.....   | 159        |
| 4.4.3 Validité et fidélité.....   | 162        |
| <b>Chapitre 5 : Contexte de l'étude .....</b>                                       | <b>165</b> |
| 5.1 Contexte Global.....  | 165        |
| 5.1.1 Environnement institutionnel .....  | 165        |
| 5.1.2 Système financier malien .....  | 169        |
| 5.2 Description du partenariat entre le réseau Nyèsigiso et le programme CEE ..     | 171        |
| 5.2.1 Réseau des Caisses d'épargne et de crédit Nyèsigiso .....                     | 171        |
| 5.2.2 Le programme CEE.....   | 173        |
| 5.3 Profil de la bamakoise .....  | 175        |
| 5.3.1 Analyse de la famille.....  | 175        |
| 5.3.2 Le travail des citadines .....  | 179        |

|  |            |
|--|------------|
| 5.3.3 Réseaux sociaux .....  | 182        |
| 5.3.4 Représentations cognitives .....   | 183        |
| <b>Chapitre 6 : Présentation des résultats.....</b>  | <b>185</b> |
| 6.1 Résultats du « Diagnostic des potentialités d'impacts » .....                          | 185        |
| 6.1.1 Intention stratégique .....  | 185        |
| 6.1.2 Modèle d'affaire coopératif.....   | 187        |
| 6.2 Résultats de la « grille de lecture préliminaire » .....                               | 189        |
| 6.2.1 Présentation des résultats d'entrevues.....  | 189        |
| 6.2.2 Élaboration de l'outil de mesure .....   | 193        |
| 6.3 Résultats de « l'évaluation du processus d' <i>empowerment</i> » .....                 | 201        |
| 6.3.1 Diminuer les liens de dépendance .....   | 202        |
| 6.3.2 Professionnalisation de l'activité rémunérée.....                                    | 204        |
| 6.3.3 Liberté accrue face aux normes .....   | 206        |
| 6.3.4 Transformations cognitives .....   | 207        |
| 6.3.5 Participation à la prise de décision .....   | 210        |
| <b>Chapitre 7 : Analyse des résultats.....</b>   | <b>213</b> |
| 7.1 Relation entre la différence coopérative et le processus d' <i>empowerment</i> .....   | 213        |
| 7.1.1 Nature de la différence coopérative.....   | 213        |
| 7.1.2 Nature du processus d' <i>empowerment</i> .....                                      | 219        |
| 7.1.3 Synthèse.....  | 224        |
| 7.2 Discussion des résultats.....  | 226        |
| 7.3 Limites et pistes de recherche .....   | 228        |
| <b>Chapitre 8 : Conclusion .....</b>   | <b>232</b> |
| <b>Annexe 1 : Définition de l'économie sociale .....</b>                                   | <b>237</b> |
| <b>Annexe 2 : Forces et faiblesses des COOPEC.....</b>                                     | <b>239</b> |
| <b>Annexe 3 : Explications des verdicts contradictoires.....</b>                           | <b>240</b> |
| <b>Annexe 4 : Hypothèses et Informations à recueillir .....</b>                            | <b>242</b> |
| <b>Annexe 5 : Guide d'entretien « Diagnostic des potentialités d'impacts » .....</b>       | <b>244</b> |
| <b>Annexe 6 : Guide d'entretien « Grille de lecture préliminaire » .....</b>               | <b>248</b> |
| <b>Annexe 7 : Guide d'entretien « Évaluation du processus d'<i>empowerment</i> » .....</b> | <b>251</b> |
| <b>Bibliographie.....</b>  | <b>259</b> |

### **Liste d'encadrés**

|  |     |
|--|-----|
| Encadré 1 : Classifications du système financier décentralisé .....                                | 20  |
| Encadré 2 : Principes des COOPEC .....   | 28  |
| Encadré 3 : Dimensions d'évaluation de l'économie sociale.....                                     | 32  |
| Encadré 4 : Définitions du concept d' <i>empowerment</i> .....                                     | 46  |
| Encadré 5 : Systématisations du processus d' <i>empowerment</i> .....                              | 50  |
| Encadré 6 : Expressions du pouvoir .....   | 55  |
| Encadré 7 : Indicateurs utilisés dans les études empiriques au niveau de<br>l'individu/ménage..... | 100 |
| Encadré 8 : Coefficients de difficultés dans la mesure de l' <i>empowerment</i> .....              | 108 |
| Encadré 9 : Principes fondamentaux de la recherche féministe .....                                 | 122 |
| Encadré 10 : Principes du coopérativisme.....  | 135 |
| Encadré 11 : Organisations du système financier décentralisé au Mali .....                         | 170 |
| Encadré 12 : Modèle de gestion des ressources et obligations au sein de la famille                 | 177 |
| Encadré 13 : Arguments en faveur du travail évoqués par les Maliennes .....                        | 181 |
| Encadré 14 : Interprétation des résultats en fonction des expressions du pouvoir....               | 224 |
| Encadré 15 : Définitions de l'économie sociale .....   | 237 |
| Encadré 16 : Forces et faiblesses des COOPEC.....  | 239 |

### **Liste des tableaux**

|  |     |
|--|-----|
| Tableau 1 : Dimensions d'analyse de l'équilibre coopératif .....   | 134 |
| Tableau 2 : Indicateurs d' <i>empowerment</i> en fonction des niveaux et domaines<br>d' <i>empowerment</i> ..... | 140 |
| Tableau 3 : Dimensions d'analyse finales du processus d' <i>empowerment</i> .....                                | 141 |
| Tableau 4 : Description de l'outil de collecte « Diagnostic des potentialités<br>d'impacts » .....               | 146 |
| Tableau 5 : Quatre premiers thèmes de l'outil « Évaluation du processus<br>d' <i>empowerment</i> » .....         | 149 |

|   |     |
|---|-----|
| Tableau 6 : Description de l'échantillon des entretiens de groupe.....                  | 156 |
| Tableau 7 : Description de l'échantillon des entretiens individuels.....                | 156 |
| Tableau 8 : Sources des données primaires et secondaires .....                          | 163 |
| Tableau 9 : Indicateurs sociaux au Mali.....  | 168 |
| Tableau 10 : Indicateurs d' <i>empowerment</i> sélectionnés par les participantes ..... | 195 |
| Tableau 11 : Outil de mesure final .....  | 196 |
| Tableau 12 : Hypothèses et type d'information à recueillir .....                        | 242 |

### **Liste des figures**

|   |     |
|---|-----|
| Figure 1 : Rôle de la microfinance dans l' <i>empowerment</i> des femmes.....   | 72  |
| Figure 2 : Modèle du processus d' <i>empowerment</i> dans un cadre combinant de la<br>microfinance coopérative et l'approche CEE..... | 118 |
| Figure 3 : Outils de collecte de données.....   | 128 |

## Listes des sigles

|         |  |
|---------|--|
| ACDI    | Agence canadienne de développement international                                 |
| ACI     | Alliance Coopérative Internationale  |
| AFCRED  | Accès des femmes au crédit   |
| ASEG    | Analyse Socio-Economique selon le genre  |
| BCEAO   | Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest                                |
| CAECE   | Caisse associative d'épargne et de crédit des entrepreneurs et commerçants       |
| CANEF   | Centre d'appui Nutritionnel et Économique aux Femmes                             |
| CEE     | Crédit épargne avec éducation  |
| CEFA    | Crédit et épargne pour femmes d'affaires   |
| COOPEC  | Coopérative d'épargne et de crédit   |
| DFID    | Department for International Development (Angleterre)                            |
| DID     | Développement International Desjardins   |
| ÉS      | Économie sociale   |
| FAO     | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture <sup>2</sup> |
| FED     | Femmes et développement  |
| FFH     | Freedom from Hunger  |
| GED     | Genre et développement   |
| IFD     | Intégration des femmes au développement  |
| IMF     | Institution de microfinance  |
| MISELI  | ONG malienne de microfinance   |
| OIT     | Organisation Internationale du travail   |
| ONG     | Organisation non gouvernementale   |
| PACCSEM | Projet d'appui à la commercialisation des céréales au Mali                       |
| PARMEC  | Programme d'Appui à la Réglementation des Mutuelles d'Épargne et de Crédit       |
| PNUD    | Programme des Nations Unies pour le développement                                |
| SFD     | Système financier décentralisé   |
| UN      | United Nations (Nations Unies)   |
| UNCDF   | United Nations Capital Development Fund  |
| UNIFEM  | Fonds de développement des Nations Unies pour la femme                           |
| UMAO    | Union Monétaire d'Afrique de l'Ouest   |
| WOCCU   | Conseil mondial des coopératives d'épargne et de crédit <sup>3</sup>             |
| WWB     | Women's World Banking  |

<sup>2</sup> L'abréviation fait référence à la version anglaise du terme Food and Agricultural Organisation

<sup>3</sup> L'abréviation fait référence à la version anglaise du terme *World Council of Credit Unions*.

## **Remerciements**

Au-delà des mots qui composent ce mémoire, la réalisation de ce projet de recherche a nécessité le concours d'une multitude de gens. Par leur voix, leur appui et leur disponibilité, ils ont soutenu au cours des deux dernières années mes pires audaces et mes espoirs les plus fous. Mes premiers remerciements vont à M. Bernard Gauthier et M. Daniel Côté, directeurs de ce mémoire, pour avoir appuyé ce projet ambitieux. L'intérêt, la rigueur ainsi que les encouragements prodigués ont appuyé chacune des étapes de ce projet, de sa conception à son dénouement.

J'adresse aussi toute ma gratitude à l'équipe de DID pour m'avoir ouvert les portes de leur institution et fait partager leur passion pour l'univers coopératif. Pour son assistance lors de l'élaboration du projet, je remercie Jean-Bernard Fournier. Mes remerciements vont également à Paule Drouin et Michel Lagacé. Pour m'avoir accueilli si chaleureusement, je remercie également les membres de DID à Bamako, Réal Deschênes, France Hamel et Jean-Frédérique Paradis. Je tiens aussi à remercier le personnel de Nyèsigiso qui a contribué de manière déterminante au déroulement de ce projet et tout particulièrement Oumou Sidibé, directrice générale de Nyèsigiso. Je souligne par la même occasion le travail inestimable des interprètes lors de l'enquête sur le terrain, Djeneba Dolo et Fatou Outara, qui m'ont traduit bien plus que des mots.

Pour toutes ces conversations d'apparence anodine, échangées au coin d'une rue ou d'un bureau, à Bamako ou Montréal, je remercie les nombreux coopérants et chercheurs universitaires qui m'ont guidée dans la réalisation du projet. Tout particulièrement, je remercie Monique Fredette, Jean-Pierre Chicoine et Chantale Rondeau. Pour sa contribution financière, je remercie le CETAI du HEC ainsi que l'ACDI, pour l'octroi de la bourse de « recherche novatrice ».

J'adresse mes plus sincères remerciements à ma famille et à mes proches qui ont donné un sens à cette quête de savoir. Je tiens à remercier tout particulièrement Jacques Meunier et Claudette Pelletier pour leur enthousiasme indéfectible lors de toutes ces lectures, la qualité de leurs conseils et les nuances dont ils ont si bien teinté mon discours.

Finalement, je tiens à remercier toutes les participantes de l'étude pour leur entière collaboration, et surtout, pour m'avoir permis d'être le témoin privilégié de leurs pensées.

## **Chapitre 1 : Introduction**

### **1.1 Problématique**

Le rôle et la place de la femme au sein du ménage, de la communauté, des institutions et du développement soulèvent des interrogations diverses. Près de 20 ans après la décennie de la femme<sup>1</sup>, la situation demeure problématique pour beaucoup de femmes, avec son lot de marginalisations et d'exclusions. En 1995, le Programme de Développement des Nations Unies estimait à quelques 1,3 milliards le nombre de personnes pauvres dans les pays en développement. Parmi ce nombre, près de 70% étaient des femmes. En outre, les programmes de réforme et autres politiques d'ajustements structurels (PAS) se sont révélés un lourd tribut pour les femmes, plus vulnérables en raison de leur rôle reproductif et de la division sexuelle du travail (Beneria et Bisnath 1996). Depuis lors, la situation de la femme s'est détériorée dans plusieurs pays en développement (Beneria et Bisnath 1996 ; Sow, 1999).

Le portrait préoccupant de la situation de la femme dans le monde conduit à divers constats. Un premier constat peut être fait par rapport aux inégalités entre les hommes et les femmes ainsi qu'à la situation de subordination de ces dernières dans le monde (Sen, 2000; Bisnath et Elson, 1999; ACDI, 2001; DFID, 2000; DAW, 1999). Victimes d'inégalités et de subordination, les femmes demeurent plus désavantagées. Selon l'ACDI (2001 :2) « bien que la nature précise des rapports entre les sexes varie d'une société à l'autre, en général, les femmes n'ont pas la même autonomie que les hommes, elles disposent de moins de ressources, et leur influence sur les processus décisionnels régissant leurs sociétés et leur propre vie demeure limitée ». Selon Keïta (1998 : 2), cette situation est particulièrement critique en Afrique de l'Ouest où :

(...) la structure sociale et institutionnelle [...] consacre l'inégalité humaine, la spoliation, l'exploitation et la chosification d'une catégorie humaine par une autre (Diagne, 1998). La

---

<sup>1</sup> Le Nations Unies ont promulgué entre 1975 et 1985, la Décennie pour l'Avancement de la femme.

situation est plus saisissante [...] principalement dans les sociétés agricoles et même pastorales, où les femmes bien que détenant l'essentiel des leviers de commande de la production des subsistances (Keïta, 1998), subissent ce qu'on est pas loin de considérer comme un esclavage (Auroux, 1993). Dans la plupart des pays et des sociétés, elles deviennent même de plus en plus chefs de famille sans que cela conduise à une véritable reconsideration des présupposés et des préjugés à leur égard (Sow 1996).

Un deuxième constat porte sur l'invisibilité du travail des femmes, un travail généralement associé à leur rôle traditionnel. N'étant pas comptabilisé comme une contribution au bien-être de la famille, au même titre qu'un revenu extérieur, ce travail non-reconnu les maintient dans un état de subordination, dans une relation de dépendance économique et en définitive, minimise la portée de leur voix (Sen, 2000). On constate que la pauvreté relative des femmes « résulte de phénomènes économiques, politiques et sociaux qui interagissent et, souvent, se renforcent les uns les autres, aggravant ainsi le dénuement » (Banque mondiale, 2000 :1).

Si tous sont touchés par la pauvreté, hommes et femmes ne la vivent pourtant pas de la même manière. La vulnérabilité est généralement plus forte chez les femmes, « non seulement parce qu'elles ne bénéficient pas des mêmes droits, mais aussi parce qu'elles ont plus de mal à en prendre conscience et à les faire valoir » (Guérin, 2001 : 4). La pauvreté relative des femmes s'explique par divers aspects dont leur accès différentiel aux ressources productives, les limites du capital humain et leur exclusion sociale et politique.

Premièrement, si l'inégalité de genre varie considérablement d'une société à une autre, la majorité des femmes ont relativement moins de pouvoir et de contrôle sur les ressources productives (UN, 1996). Les ressources productives sont définies comme « des intrants au processus de production qui améliorent la qualité et la quantité des produits d'une manière qui rend le coût total de ces intrants (à la fois en termes monétaire et de coût d'opportunités) beaucoup moins élevé que la totalité des

avantages tirés de leur utilisation<sup>2</sup> ». Qu'il s'agisse de l'accès au crédit ou à la propriété, les femmes sont désavantagées par rapport aux hommes en ce qui a trait aux opportunités économiques (Banque Mondiale, 2000).

L'accès au marché du travail, et principalement au secteur formel urbain, est extrêmement limité pour les femmes (MISELI, 1998; UN, 1996). Selon Keïta (1998 : 5), c'est dans l'analyse du contrôle des hommes sur les rapports de production que l'idée de « division sexuelle du travail » prend réellement tout son sens :

Il faut dépasser l'idée d'une simple « *répartition* » naturelle du travail et considérer les rapports de production entre sexes. [...] certaines activités sont interdites aux femmes, notamment en fonction de la technicité des outils : une analyse des instruments de production impartis aux deux sexes, tant dans les sociétés d'agriculteurs et d'éleveurs que dans les sociétés industrielles, révèle à la fois qu'existe un écart technologique constant entre hommes et femmes (...)

Deuxièmement, on peut expliquer la pauvreté relative des femmes par les divers obstacles qui freinent leur développement humain et leurs capacités. La présence d'écart importants entre les hommes et les femmes au niveau de l'éducation et de l'accès aux services de santé influe directement sur la situation précaire des femmes. Ainsi, malgré d'importants gains mondiaux, les femmes en « Afrique subsaharienne ont montré la croissance annuelle la plus faible pour le total d'années de scolarité entre 1969 et 1990 de toutes les régions» (Banque mondiale, 2000 :7). De plus, comme l'explique Sen (2000 : 195) :

(...) la « mortalité excessive » des femmes [...] inexplicable par des critères biologiques, et qui est à l'origine du phénomène des « femmes manquantes » résultat, selon toutes les enquêtes, d'une discrimination par le sexe de la répartition des soins de santé et de la satisfaction des besoins élémentaires [...] Indiscutablement, il s'agit d'une question brûlante concernant le bien-être des femmes et d'une cruelle illustration de leur statut d'infériorité. Et l'on connaît, à travers le monde, toutes sortes d'atteintes aux droits des femmes qui sont fondées sur des justifications culturelles.

En outre, les femmes sont plus vulnérables à la violence familiale en raison de leur isolement, de leur marginalisation physique et culturelle et de l'ambiguïté des lois (Banque Mondiale, 2000; Blackden et Bhanu, 1999; DFID, 2000). Des études,

---

<sup>2</sup> UN (1996 : 5)

démontrent également que la pauvreté spécifique des femmes est liée à la dégradation de l'environnement (Banque Mondiale, 2000; Blackden et Bhanu, 1999; DFID, 2000) et influencée par les infrastructures de mauvaise qualité (Banque Mondiale, 2000; Banque Mondiale, 2002; DFID, 2000).

Finalement, l'exclusion des femmes des sphères politiques et décisionnelles contribue à leur marginalisation. Selon Blackden et Bhanu (1999), les Africaines seraient systématiquement sous-représentées dans la vie publique. Or, comme le souligne l'ACDI (2000), la place privilégiée des hommes leur permet de choisir et définir les valeurs qui doivent prédominer dans la société, un processus dont les femmes sont exclues. L'invisibilité économique et politique des femmes les empêche de faire valoir leurs besoins et même, de bénéficier de programmes et politiques ciblés pour éliminer la pauvreté (Beneria et Bisnath, 1996; UNIFEM, 2000 ; UN, 1996 ; Banque Mondiale ,2000). Ainsi, les préjugés sociaux et culturels qu'elles rencontrent limitent leur participation en tant qu'agent actif de leur société (UN, 1996).

Selon Labrecque (1991 :1), pouvoir et subordination représentent « l'écheveau complexe des hiérarchies multiples qui structurent la société et qui affectent la vie des femmes au quotidien ». Toutefois, malgré l'établissement de nouveaux rapports de genre, Freedman (1997)<sup>3</sup> considère que les représentations sociales n'ont pas changé suffisamment pour intégrer les transformations survenues dans les sociétés d'Afrique de l'Ouest, assurant ainsi la pérennité de la domination masculine. Cette domination est donc symbolique et procède par la construction de représentations, d'images et de stéréotypes qui s'inscrivent dans l'ordre social et « s'apprennent dès l'enfance dans les familles du monde entier<sup>4</sup>» (Banque mondiale, 2000; Keïta, 1998 ). Selon Keïta (1998 :2):

---

<sup>3</sup> Freedman (1997) cité par Keïta (1998 :2)

<sup>4</sup> Banque mondiale (2000 :8)

S'il y a ainsi comme une faible mutation dans la vision sociale de la femme, c'est parce que les symboles et leur profond ancrage dans les interrelations sociales semblent rester en marge des actions théoriques et pratiques en vue d'une pleine autonomisation de la femme.

Perçues autrefois par les États et les organisations de coopération internationale uniquement dans leur rôle de mère ou d'épouse, le soutien aux populations féminines était davantage orienté sur « l'aspect social (santé, alphabétisation) ou l'acquisition de revenus réguliers que par la remise en question du statut des femmes (Sarr, 1998 :9). Après avoir été ignorées, « les femmes apparaissent aujourd'hui, dans le monde du développement, porteuses de stratégies concrètes de lutte quotidienne [...] contre l'exclusion » (MISELI, 1998 : 8). Ainsi, « dans un contexte de paradoxe où la rareté des ressources s'accompagne d'une croissance des besoins, les familles n'ont d'autres alternatives que de mobiliser leur potentiel, basé sur la participation active de toutes leurs composantes<sup>5</sup> ». Les femmes, devant combler les déficiences budgétaires du ménage (Beneria et Bisnath, 1996; Sarr, 1998) et souvent à l'origine du dynamisme de leur communauté (Sarr, 1998), sont aujourd'hui perçues comme agents actifs du développement social et économique.

Nombre de mutations marquent aujourd'hui les théories du développement. Aux changements de paradigme, on peut associer le concept de pauvreté humaine développé par Amartya Sen et le concept de *genre* revitalisé par les théories féministes. L'insuffisance économique n'est alors qu'une facette de la pauvreté qui implique également l'exclusion sociale et politique (Guérin, 2001; UN, 2001). Dans cette analyse de la pauvreté, s'ajoutent aussi des considérations sur la liberté réelle des individus qui « va au-delà d'une question de ressources ou de droits formels<sup>6</sup> », et concerne leur fonction d'agent actif du développement. Ainsi, on s'interroge à savoir dans quelle mesure les individus ont le choix de mener différents types de vie? Sen

---

<sup>5</sup> Sarr (1998 : 9)

<sup>6</sup> Guérin (2001 :1)

considère la pauvreté comme un phénomène multidimensionnel et la conceptualise en terme de capacité à choisir autrement :

He suggests that an understanding of poverty should include both what we can and cannot do (capabilities), the commodity requirements of these capabilities which differ interpersonally and over time, and what we are or are not doing (functionings). According to this perspective, poverty represents the absence of some basic capabilities to function. Functionings, in turn, represent the doing and beings of a person. In comparison with income poverty, human poverty refers to the denial of opportunities and choices for living a basic or "tolerable" human life. (UN, 2001 : 4)

Parmi les stratégies mises de l'avant par la communauté internationale pour confronter de manière spécifique la pauvreté féminine, l'*empowerment* est considéré comme un vecteur dominant :

(...) *empowerment* of women is a critical factor in the eradication of poverty" and recommended that poverty eradication strategies address the multidimensional nature of poverty, including such factors as autonomy, dignity and participation in decision-making. (UN, 2001 : 4)

Son appropriation par les divers acteurs du développement se traduit par une abondance de programmes à vocation d'*empowerment* et par la multiplication des études pour en mesurer les effets (Bisnath et Elson, 1999). La microfinance, où trouvent écho la plupart des réflexions sur l'*empowerment*, « apparaît de plus en plus comme un outil d'émancipation et de promotion de la condition féminine<sup>7</sup> ». Toutefois, encore faut-il évaluer dans quelle mesure elle y contribue. En outre, les dispositifs de microfinance n'induisent pas tous les mêmes effets.

Ainsi, la promotion de la microfinance comme mode principal d'*empowerment* pour les femmes et comme solution miraculeuse à leur pauvreté relative est de plus en plus controversée (Bisnath et Elson, 1999; Mayoux, 1999, Guérin, 2001) :

Those promoting microfinance for women see it as initiating a 'virtuous upward spiral' of economic, social and political *empowerment*. However parallel to this enthusiasm some researchers based on research in South Asia, particularly Bangladesh, have questioned the degree to which microfinance services in fact benefit women. (Mayoux, 1999 : 957)

---

<sup>7</sup> Guérin (2001 : 1)

En outre, la microfinance au Sud s'insère dans le domaine de l'économie sociale (ÉS). L'évaluation de la microfinance doit donc intégrer les spécificités de l'économie sociale puisque « productrice de résultats ou d'effets qu'elle est seule à pouvoir réaliser, il serait important de recourir à des concepts et à des méthodologies appropriés afin de bien mesurer les incidences qu'elle a sur le développement économique et social » (Bouchard *et al.*, 2003 : 3). Aussi, l'évaluation de l'ÉS doit se baser sur des indicateurs sociaux, comme le souligne Fraisse (2001) lorsqu'il écrit que « l'évaluation doit se fonder sur des indicateurs pluriels de richesse qui rendent compte, notamment, de la dimension non-monétaire de ses activités économiques<sup>8</sup> ». Si les études sont nombreuses dans le secteur de la microfinance à s'intéresser aux évaluations d'impacts sociaux, le caractère spécifique de l'économie sociale reste souvent ignoré.

Dans le domaine de la microfinance peu d'études intègrent donc la nature particulière de l'institution évaluée (Mayoux, 1999, 2000; Cheston et Kuhn, 2002). Comme l'explique d'ailleurs Mayoux (2000 : 5), « few studies investigate in any detail the relative impact of different types of micro-finance strategy, program models, different type of gender policy or linkages with other interventions ».

Par ailleurs, si la microfinance reste un des domaines ayant le plus analysé empiriquement l'*empowerment*, le nombre insuffisant d'étude persiste :

(...) on ne peut que regretter l'insuffisance d'études d'impact et plaider pour leur développement [...] saisir l'usage du crédit et ses effets sur les trajectoires personnelles mais aussi d'appréhender les effets en termes de «dynamique sociale», d'évolution des rapports de sexe et d'émergence de nouvelles formes de solidarité (...) (Guérin, 2002 : 37)

(...) l'interrogation sur le rôle de la microfinance comme «levier de développement» n'est pas encore claire, alors que les auteurs s'interrogent toujours à savoir si ces initiatives s'inscrivent dans le cadre d'une dynamique socio-économique plus large? (Doligez, 2002 : 88)

---

<sup>8</sup> Fraisse (2001) cité par Rondot et Bouchard (2003 : 7)

Although most microfinance institutions can share anecdotal evidence of *empowerment*, very few have studied the effects of their programs on *empowerment*. (Cheston et Kuhn, 2002 :19)

## **1.2 Objectif de l'étude**

L'objectif de notre étude est d'explorer comment un dispositif de microfinance contribue à *l'empowerment* des femmes. Par conséquent, le but de notre étude est double. D'une part, il s'agit d'analyser les logiques d'organisation de la microfinance qui sous-tendent le processus d'*empowerment*. D'autre part, nous évaluons les logiques de transformations sociales liées au processus d'*empowerment*.

Dans un premier temps, nous évaluons les impacts potentiels du dispositif de microfinance coopérative. Nous avons donc circonscrit notre étude à un dispositif précis de microfinance, la COOPEC. Notre choix s'est arrêté sur le Réseau des caisses d'épargne et de crédit Nyèsigiso au Mali. Appuyée par Développement International Desjardins (DID), cette institution est aujourd'hui un des plus importants joueurs du système financier décentralisé (SFD) malien. De plus, nous considérons que la formule coopérative est porteuse d'un potentiel d'*empowerment* pour les femmes qui s'ajoute aux impacts différenciés de cette institution d'ÉS. Nous nous sommes également limitée à un programme particulier offert par l'institution, en partenariat avec Freedom from Hunger, le programme CEE-CEFA. En raison de la nature particulière du programme CEE-CEFA et des conditions qu'il met en place, nous croyons que ce partenariat peut se révéler extrêmement pertinent dans le cas d'une analyse du processus d'*empowerment*.

Dans un deuxième temps, notre recherche explore les mécanismes socioculturels et économiques qui sous-tendent certains changements dans les rapports de genre, soit le processus d'*empowerment*. Ce processus est évalué en fonction d'une population

féminine ayant déjà accès au programme CEE-CEFA<sup>9</sup>. Plus particulièrement, nous tenterons de répondre à la question suivante : **Est-ce que la microfinance coopérative combinée à l'approche CEE-CEFA est un levier de changements socio-économiques qui va avoir un impact en terme d'*empowerment*?** La recherche va aborder, de manière plus spécifique, les objectifs suivants :

- explorer le potentiel d'*empowerment* de l'institution de microfinance coopérative étudiée ;
- explorer de quelle façon les participantes définissent et caractérisent l'*empowerment* ;
- élaborer un cadre conceptuel et un outil d'évaluation du processus d'*empowerment* des femmes dans un contexte de microfinance coopérative ;
- tester l'outil d'évaluation du processus d'*empowerment* des femmes dans un contexte de microfinance coopérative ;
- évaluer si la microfinance coopérative combinée à l'approche CEE-CEFA est un véhicule porteur de changements socio-économiques en terme d'*empowerment* dans le contexte étudié.

Divers éléments motivent la réalisation de cette étude. Premièrement, nous justifions ce choix par la situation problématique des femmes en Afrique de l'Ouest ainsi que par la nécessité d'évaluer le potentiel réel d'interventions en microfinance sur leur processus d'*empowerment*. Aussi, nous croyons nécessaire d'évaluer la nature du dispositif de microfinance, ce qui n'est généralement pas intégré aux évaluations empiriques (Mayoux, 1999; Cheston et Kuhn, 2002). Finalement, la plupart des études se contentent d'évaluer le processus d'*empowerment* au niveau individuel sans appréhender les effets de la microfinance en terme de dynamique sociale et de transformations de rapports de genre (Guérin, 2001). De manière générale, notre

---

<sup>9</sup> La description précise de la population féminine comprise dans cette étude est présentée au chapitre 5.

étude permet donc d'enrichir la littérature sur le sujet et encourage, en un sens, le dialogue sur la question.

Dans la première partie de ce mémoire, nous avons donc situé notre objet de recherche au regard de la problématique qui l'a vu naître. Dans le deuxième chapitre, nous présentons chacun des thèmes de notre étude. Il s'agit de circonscrire notre double objet de recherche, c'est-à-dire l'approche coopérative dans le champ de la microfinance au Sud et l'*empowerment* des femmes dans la littérature sur le développement. Le premier bloc de notre revue de littérature dresse un tableau générale de l'état des lieux de la microfinance coopérative au Sud et des enjeux qui l'animent. Par la suite, nous cernons les différentes logiques conceptuelles qui permettent d'appréhender le processus d'*empowerment* dans le contexte du développement. Les paradigmes de développement et l'analyse « genre » qu'ils proposent seront le fil conducteur de cette section. Finalement, les relations théoriques et empiriques entre les deux objets de recherche sont explorées dans la troisième section de notre revue de littérature.

Dans le troisième chapitre, nous traitons de notre modèle d'analyse. Nous procédons d'abord à la démonstration d'un rapprochement conceptuel entre les deux axes de notre problématique. Par la suite, nous expliquons et justifions le cadre conceptuel réalisé. Le cadre empirique (chapitre 4), présente une description de la méthodologie de recherche utilisée. En premier lieu, les paradigmes de recherche sont exposés. La description de notre cadre opératoire suit avec nos hypothèses de vérification, la description des dimensions d'analyse ainsi que celle des guides d'entretien. Nous approfondissons ensuite les méthodes de collecte de données.

Le chapitre 5 aborde de manière précise le contexte de l'étude. Nous présentons ainsi une brève analyse de l'environnement institutionnel du Mali et de son système financier. Par la suite, nous décrivons les deux partenaires associés dans l'offre du

programme étudié, soit le Réseau des caisses d'épargne et de crédit Nyèsigiso et l'approche CEE. Finalement, nous analysons le profil socio-culturel de la bamakoise. Les chapitres 6 et 7, qui proposent respectivement la présentation et l'analyse des résultats, nous aiguillent finalement vers les conclusions de ce mémoire.

## **Chapitre 2 : Revue de littérature**

Nous présentons dans ce chapitre une revue de la littérature empirique et théorique ayant trait à notre sujet d'étude. Tel que souligné dans notre problématique de recherche, la nature de l'institution de microfinance ne fait toutefois pas encore l'objet d'une attention particulière dans la littérature actuelle sur l'*empowerment*. Par conséquent, nous abordons séparément chacun des thèmes de notre étude. Nous distinguons ainsi la littérature portant sur la microfinance coopérative de celle portant sur l'*empowerment*. De plus, la troisième section de notre revue de littérature explore avec précision la relation entre la microfinance et le concept d'*empowerment* par l'entremise des constats empiriques et théoriques, ainsi que de sa mesure.

### **2.1 Microfinance Coopérative en Afrique de l'Ouest**

En Afrique subsaharienne, une grande majorité des populations pauvres travaillant dans le milieu rural ou dans le secteur informel urbain, est exclue du système bancaire (Jacquier, 1999 ; Banque Mondiale, 1998 ; Gentil et Servet, 2002). La dépendance au système usuraire traditionnel, engendrée par cette exclusion, implique des charges financières considérables et donc, contribue à la marginalisation économique de ces populations (Jacquier, 1999). Ces conditions favorisent l'émergence d'une nouvelle intermédiation financière (Gentil et Servet, 2002 ; Jacquier, 1999). En effet, comme l'explique Jacquier (1999 : 59) :

L'extension des services bancaires au secteur informel se heurte à l'impossibilité, pour les banques, d'une part, d'offrir des services adaptés de microfinance à un coût raisonnable, et d'autre part, de maîtriser la difficile question de la gestion des risques en l'absence de garanties bancaires ; mais l'ampleur et l'urgence des besoins insatisfaits ont induit, dans la plupart des pays, l'émergence d'une intermédiation bancaire d'un type différent, autogérée au niveau local et basée sur la solidarité.

Dès lors, « les observateurs et les acteurs de la coopération internationale montrent un intérêt croissant pour des réalités et initiatives qui peuvent difficilement être classées dans le schéma classique à deux pôles, le secteur public et le secteur privé »

(Develtere et Fonteneau, 2003 : 31). On regroupe ces institutions financières sous diverses expressions dont le «système financier décentralisé» (SDF), le «financement alternatif» ou les «institutions financières informelles» (Jacquier, 1999). Selon Jacquier (1999), l'appellation «microfinance» est, depuis la conférence de 1989 sur les micro-entreprises organisée par la Banque Mondiale, aussi employée pour désigner ces institutions.

De manière à préciser la nature de ces institutions, nous allons dans un premier temps situer la microfinance dans le champ de l'économie sociale. Par la suite, nous allons décrire le SDF, son histoire ainsi que la particularité d'une de ces institutions, la COOPEC. Les enjeux de la microfinance coopérative seront finalement abordés.

### **2.1.1 Définition de l'économie sociale**

Depuis longtemps déjà, des efforts sont déployés pour circonscrire le champ de l'économie sociale (ÉS) (Defourny et Develtere, 1999). L'exercice est toutefois difficile puisqu'il s'agit d'une « construction théorique qu'on retrouve dans la plupart des grandes théories économiques (Walras, 1896) et sociologiques (Weber, 1995; Durkheim, 1988) » (Bouchard *et al.*, 2000 : 2). En effet, activités économiques et sociales se confondent souvent dans les constructions théoriques.

Il existe donc différentes manières d'appréhender l'économie sociale. À titre indicatif, nous présentons en annexe 1 une synthèse analytique des grandes définitions de l'ÉS effectuée par Bouchard *et al.* (2000). Une première approche consiste à en analyser les différentes composantes juridico-institutionnelles (Develtere et Fonteneau, 2003; Defourny et Develtere, 1999). Une seconde approche, dite normative, souligne les principes communs qui animent ces institutions (Develtere et Fonteneau, 2003; Defourny et Develtere, 1999). Ainsi, les « principes cardinaux de l'économie sociale sont [...] le service aux membres et à la communauté

prime sur la recherche d'un profit individuel, l'autonomie de gestion, une prise de décision démocratique et la primauté des gens et du travail sur le capital dans la redistribution des bénéfices » (Develtere et Fonteneau, 2003 : 35).

L'ÉS est « porteuse d'une approche du développement de l'intérieur des sociétés dominées » (Fall et Guèye, 2003 : 55). Cette approche comporte aussi une plus-value symbolique importante, « une dimension d'affiliation qui fait de la convention un lieu de confiance [...] Les logiques familiales, lignagères et religieuses en sont des composantes essentielles » (Fall et Guèye, 2003 : 55). L'ÉS véhicule la vision d'un développement alternatif :

(...) la finalité de l'économie sociale n'est pas axée uniquement sur le profit, mais prend en compte les différentes dimensions de la recherche de la cohésion sociale. Elle est le lieu par excellence d'intervention de nouvelles valeurs de la production et de la redistribution et elle est, par conséquent, capable de s'associer à l'élaboration de nouvelles politiques économiques et sociales. (Fall et Guèye, 2003 : 56)

La genèse de l'économie sociale prend racine aux premières associations humaines (Defourny et Develtere, 1999). Avec le pluralisme idéologique, philosophique et religieux qui l'a inspirée, l'économie sociale « s'est forgée au carrefour des grandes idéologies du XIXe siècle [...] (bien que) aucune d'entre elles ne peut en revendiquer une paternité exclusive » (Defourny et Develtere, 1999 : 29). S'il existe plusieurs visions quant à son origine, deux conditions d'émergence « président presque toujours à la naissance de ces organisations<sup>10</sup> », les conditions de nécessité et de cohésion sociale (Moreels, 1999 ; Develtere et Fonteneau, 2003 ; Defourny et Develtere, 1999).

Premièrement, l'initiative des dispositifs d'ÉS résulte de la pression de besoins non satisfaits (Moreels, 1999 ; Côté, 2004 ; Defourny et Develtere, 1999 ; Develtere et Fonteneau, 2003). Comme l'explique Moreels (1999 : 260), « l'économie sociale est [...] faite d'initiatives voulues et portées par les populations locales et dont les

finalités sont déterminées par ces dernières. [...] elle est [...] hautement porteuse de sens pour tous ceux à qui elle s'adresse ». Aussi, une deuxième condition d'émergence implique que les « expériences d'économie sociale s'enracinent dans des dynamiques collectives qui supposent une certaine cohésion sociale » (Moreels, 1999 : 260). Les initiatives de l'ÉS émanent donc de personnes « appartenant à un groupe social soudé par une identité collective ou un destin commun » (Develtere et Fonteneau, 2003 :41). En Afrique, l'économie sociale « émerge comme une formalisation de l'économie informelle » (Rondot et Bouchard, 2003 : 2). Les pratiques d'ÉS y occupent « une grande partie de la population active des villes et des campagnes. Elles sont appelées autrement, par exemple, l'économie populaire, l'économie réelle ou l'économie informelle » (Fall et Guèye, 2003 : 56).

La résonance de l'ÉS en Afrique de l'Ouest intègre trois autres conditions d'émergence. Selon Develtere et Fonteneau (2003 :41)<sup>11</sup>, l'émergence des institutions d'ÉS en Afrique de l'Ouest dépend également de facteurs reliés au contexte global, au fonctionnement des organisations et à la présence d'agents extérieurs. Ainsi, la nature des contextes macroéconomique, politique et socioéconomique deviennent des conditions à l'émergence de ces dispositifs. Les facteurs reliés au fonctionnement des organisations se transforment en conditions sine qua non. Par exemple, Develtere et Fonteneau (2003) observent l'importance d'un leader charismatique et mobilisateur. Finalement, des facteurs dynamiques particuliers président à l'émergence de ces dispositifs. Il s'agit par exemple du rôle d'un agent extérieur qui agit comme catalyseur pour développer l'initiative de microfinance.

Toujours en fonction du contexte africain, Develtere et Fonteneau (2003) proposent une classification des organisations de l'économie sociale. La première catégorie

<sup>10</sup> Moreels (1999 : 259)

<sup>11</sup> Enquête sur les conditions d'émergence en Afrique de l'Ouest effectuée par Develtere et Fonteneau (2003) auprès d'intervenants du milieu.

regroupe les formes structurelles «classiques» de l'économie sociale, soit les mutuelles, les associations et les coopératives (Develtere et Fonteneau, 2003). Une deuxième catégorie considère les organisations importantes qui ne sont pas couvertes par ces structures classiques, telles que les syndicats ou les grandes fondations philanthropiques (Develtere et Fonteneau, 2003). Finalement, une troisième catégorie considère les structures périphériques qui pourraient être incluses dans l'économie sociale, mais dont le fonctionnement effectif en transgresse parfois les principes (Develtere et Fonteneau, 2003). Les institutions de microfinance sont un exemple d'organisations périphériques de l'ÉS :

(...) elles sont la plupart du temps mises sur pied et destinées à fonctionner selon des principes proches ou conformes à ceux de l'économie sociale. Cependant, comme le notent plusieurs répondants africains, ces systèmes ne satisfont, dans les faits, pas entièrement aux critères normatifs des structures mutualistes ou coopératives (règles de fonctionnement démocratique, mode de constitution du capital social ...) (Develtere et Fonteneau, 2003 : 38)

### **2.1.2 Description de la microfinance**

Organisation périphérique de l'ÉS, la microfinance est un « outil financier de court terme et de faible montant » (Guérin, 2001: 17). Comme l'illustrent les définitions suivantes, la microfinance est associée au développement des petites entreprises et implique divers services financiers :

Le terme de microfinance est utilisé pour désigner les services financiers offerts aux clients travaillant dans différents secteurs socio-économiques qui gèrent des petites et micro-entreprises. (Robinson, 1996)<sup>12</sup>

La microfinance, en permettant à des millions d'individus ou de familles, de développer de petites activités économiques, en général par auto-emploi, qui leur assurent une amélioration réelle mais limitée de leurs revenus et de leurs conditions de vie, contribue à une certaine stabilité sociale. Il n'y a pas d'explosion ni de contestation globale du système dominant ce qui contribue à la limitation des migrations sauvages (...) (Gentil, 2002 : 43)

La microfinance constitue [...] actuellement un secteur financier entre le secteur bancaire et le secteur endogène/«informel» (tontines, banquiers ambulants, prêts personnels à taux nul ou «usuraire», gardes-monnaie, [...] Il assure des services financiers de proximité, crédit, épargne et un peu d'assurance, pour les exclus du système bancaire [...] Les montants du crédit sont le plus souvent de faibles montants (entre 50 et 100 dollars) et ils sont destinés principalement à des populations pauvres (...) (Gentil, 2002 : 41)

---

<sup>12</sup> Robinson (1996) cité par Nteziyaremye *et al.* (1996 :3)

The term microfinance is used as an umbrella term to refer to a range of services: credit, savings and other financial services like pensions and insurance which are attracting increasing attention. Most of the research discussed here however has focused on credit. (Mayoux, 1999 : 957)

Par conséquent, le terme *microfinance* est plus approprié que celui de *microcrédit*, puisque l'offre de services financiers ne se limite pas au crédit (Guérin, 2001 ; Nteziyaremye *et al.*, 1996). En effet, l'offre de services financiers combine généralement du crédit et de l'épargne. Le service de crédit implique « l'utilisation d'un revenu anticipé pour l'investissement ou la consommation actuelle » (Nteziyaremye *et al.*, 1996 : 3). Ce crédit peut être productif ou non-productif (Nteziyaremye *et al.*, 1996). Les dispositifs de microcrédit peuvent être classés selon trois catégories de prêts : les prêts individuels, les prêts aux groupes de solidarités et les prêts aux banques villageoises (Dunford et Denman, 1996; Christen *et al.*, 1994<sup>13</sup>).

Le deuxième service financier, l'épargne, combine de petits montants et des retraits généralement possibles en tout temps (Guérin, 2001). De l'épargne «forcée» peut également être couplée au remboursement du crédit (Guérin, 2001). L'épargne permet « aux personnes de constituer un stock sécuritaire de liquidités, permanent, saisonnier ou temporaire pour utilisation ultérieure et d'obtenir en plus, dans certains cas, des intérêts sur leurs dépôts » (Nteziyaremye *et al.*, 1996 : 3). L'individu peut ainsi planifier ses transactions, se créer une réserve de liquidités et une certaine indépendance par rapport au crédit (Nteziyaremye *et al.*, 1996).

### **2.1.3 État des lieux de la microfinance**

La microfinance est plus jeune en Afrique qu'ailleurs dans le monde (Banque Mondiale, 1998). Toutefois, à l'instar des autres pays du Sud, son histoire :

(...) est jalonnée d'aller retour et d'emprunts réciproques entre le Nord et le Sud. Au XIX<sup>e</sup> siècle, en Europe et en Amérique du Nord, le crédit dit «populaire» semble une voie possible d'autonomisation des classes paysannes et ouvrières. Les caisses Raffeisen en Allemagne et Desjardins au Canada font progressivement figure de modèles. Aux lendemains des indépendances dans les pays du Sud, ce sont ces mêmes expériences qui tentent de remédier à la pauvreté paysanne et aux échecs des banques de développement. (Guérin, 2002 :33)

En Afrique de l'Ouest, le mouvement coopératif a marqué le développement des sociétés. Les premières coopératives africaines qui se manifestent durant la période coloniale, prennent davantage d'ampleur par la suite, alors que « les pouvoirs publics [...] (tentent) en vain de construire un secteur coopératif parastatal » (Defourny et Develtere, 1999 :48). Les coopératives sont alors inscrites dans de vastes projets politiques et instrumentalisées dans des plans nationaux qui visent le développement socio-économique de la paysannerie (Rossi, 1993 ; Defourny et Develtere, 1999). Le développement coopératif est « d'ailleurs un ingrédient classique du discours nationaliste-populiste des années 60 et 70 » (Defourny et Develtere, 1999 :31). Les premières coopératives africaines partent de l'initiative de l'État et démontrent, par leur échec, la « faiblesse d'une construction par le haut et donc leur inféodation à l'État <sup>14</sup> » (Defourny et Develtere, 1999 ; Fall et Guèye, 2003). En outre, cette accointance avec les autorités a altéré la nature du travail bénévole remplacé alors par l'emploi de fonctionnaires (Defourny et Develtere, 1999 ; Fall et Guèye, 2003).

En Afrique de l'Ouest, les « coopératives de crédit sont considérées comme des pionnières dans la microfinance »<sup>15</sup>. Si leur nombre était impressionnant, il n'en demeure pas moins que ces premières coopératives n'eurent pas l'effet escompté :

(...) elles présentaient [...] de sérieuses limites, tant sur le plan économique et organisationnel qu'au niveau de la mobilisation des ressources locales : l'implication des autorités n'avait pas du tout l'effet attendu ; elle semblait au contraire étouffer l'esprit d'initiative et les organisations n'avaient pratiquement aucune dynamique propre. (Defourny et Develtere, 1999 : 48)

<sup>13</sup> Christen *et al.* (1994) cité par Nteziyaremye *et al.* (1996 : 19)

<sup>14</sup> Fall et Guèye (2003 : 60)

<sup>15</sup> Sacay (1995) cité par Nteziyaremye *et al.* (1996 : 44)

(...) generally lacked professional management, were weak at loan recovery and earning profits for future expansion and usually kept loan interest rates very low to benefit borrowing members. [...] With substantial grant and loan funds available through external donors, many credit unions continued to grow rapidly, despite the lack of deposit mobilization, loan recovery and retained earnings (...) (Poyo, 1987)<sup>16</sup>

Avec le temps, la prolifération des coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC) avec de « negative return to savings, cheap loans and high delinquency <sup>17</sup> » conduit à la stagnation du mouvement (Frankel *et al.*, 1999; Defourny et Dveltere, 1999). Le bilan de ces échecs révèle que les femmes en étaient majoritairement exclues (Guérin, 2001 ; Fournier et Ouedraogo, 1996). Selon Fournier et Ouedraogo (1996), les hommes, qui contrôlaient les instances décisionnelles, avaient tendance à exclure délibérément la clientèle féminine. De plus, en raison de l'épargne préalable dans la plupart des dispositifs, les institutions ciblaient davantage les classes moyennes, voire même aisées (Guérin, 2001). Toutefois, après l'échec « des banques de développement et des systèmes bancaires importés du Nord, l'exacerbation des «coûts sociaux» des plans d'ajustement structurel, la prise de conscience du dynamisme et des vertus de l'«informel» [...] relancent les débats» (Guérin, 2001 : 5). De plus, avec sa formule innovante et sa grande médiation, la *Grameen Bank* suscite un regain d'intérêt pour la microfinance et de nouvelles perspectives (Guérin, 2001, 2002 ; Gentil, 2002 ; Gentil et Servet, 2002).

De nos jours, on assiste selon Defourny et Develtere (1999 :48) à « l'émergence d'un tout autre genre d'économie sociale, qui s'appuie sur de réels ressorts communautaires. [...] les initiatives prennent en effet naissance dans le sillage de mouvements sociaux». La microfinance d'aujourd'hui couvre également des réalités très disparates, des grands réseaux coopératifs à une infinité d'ONG qui offrent un volet microfinance (Guérin, 2001 ; Gentil et Servet, 2002). Difficile à saisir, la

---

<sup>16</sup> Poyo (1987) cité par Frankel *et al.* (1999 :17)

<sup>17</sup> Frankel *et al.* (1999 : 17)

prolifération des institutions de microfinance à donné lieu à diverses classifications (encadré 1).

### **Encadré 1 : Classifications du système financier décentralisé**

Jacquier (1999) distingue cinq catégories d'organisation :

- les systèmes tontiniers traditionnels ou association de crédit rotatif,
- les coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC),
- les systèmes de crédit solidaire,
- les initiatives liées à certains programmes de développement économique local,
- les banques céréalières.

Nteziyaremye *et al.* (1996) considèrent 4 catégories d'institutions en fonction de leur vocation :

- les banques à vocation de développement,
- les banques ou caisses à vocation coopérative,
- les organisations non gouvernementales et les autres intermédiaires spécialisés,
- les banques à vocation commerciale.

Les dispositifs actuels, dont les résultats sont plus prometteurs (Gentil, 2002), se distinguent de leurs prédecesseurs par divers éléments : leur ambition, leur clientèle féminine et leur approche collective (Guérin, 2001). En effet, la seconde vague de microfinance se différencie par son ambition, soit devenir « un véritable outil de développement : en témoigne l'émergence d'une floraison de dispositifs, le soutien que lui accordent différents organismes internationaux (notamment le Bureau international du travail et la Banque mondiale), ou encore la mise en place d'un « Sommet » du microcrédit » (Guérin, 2001 : 6). En Afrique de l'Ouest, la prolifération des institutions de microfinance est impressionnante. Sur les 174 dispositifs recensés en 1995, « 72% d'entre eux ont été créés après 1990 [BIT/BCEAO, 1999]<sup>18</sup> » (Guérin, 2001 : 6). Nous explorons dans les sections suivantes les deux dernières caractéristiques, soit le crédit féminin et l'approche collective.

---

<sup>18</sup> BIT/BCEAO (1999), *Banque de données sur les systèmes financiers décentralisés 1996-1997*, Sénégal, Dakar, OIT

### 2.1.3.1 Crédit féminin

C'est à partir de 1980 qu'on observe en Afrique l'apparition de programmes de microfinance pour les femmes (Mayoux, 1999). Dans la foulée de la perspective *intégration des femmes au développement*<sup>19</sup>, gouvernements, agences de développement et « gender lobbies [...] were attempting to increase women's access to credit and savings within the wider context of poverty-targeted microfinance » (Mayoux, 1999 : 958). Une étude<sup>20</sup> révèle par exemple que sur 29 institutions répertoriées, près de 60% de leur clientèle était féminine (Cheston et Kuhn, 2002). De plus, six de ces institutions ciblaient uniquement les femmes tandis que dans les 23 institutions mixtes, la clientèle se composait à 52% de femmes. La Banque Mondiale estime que 58% des dispositifs de microfinance sont destinés en priorité aux femmes (Guérin, 2002)<sup>21</sup>. Concernant l'Afrique de l'Ouest, des statistiques du BIT<sup>22</sup> indiquent que sur 174 dispositifs inventoriés, 44 % de la clientèle est féminine et 26% des programmes ciblent exclusivement les femmes (Guérin, 2002). La deuxième génération de dispositifs en microfinance s'est donc traduite par une intégration massive des femmes, mais aussi par l'adaptation de l'offre à cette clientèle particulière (Fournier et Ouédraogo, 1996).

#### *Justification du crédit féminin*

De nos jours, bailleurs de fonds, organismes multilatéraux et acteurs du développement évoquent divers arguments pour justifier la prépondérance du crédit féminin. Nous regroupons ces arguments à l'intérieur des trois paradigmes développés par Mayoux (1999, 2000) : *financial self-sustainability paradigm*, *poverty alleviation paradigm* et le *feminist empowerment paradigm*.

<sup>19</sup> La perspective IFD est développée dans la section suivante.

<sup>20</sup> Deshpanda, R (2001), *Increasing Access and Benefits for Women: Practices and Innovations among Microfinance Institutions—Survey Results*, UNCDF, New York, 3p.

<sup>21</sup> Banque Mondiale (1997) cité par Guérin (2001)

Le premier paradigme, *financial self-sustainability*, inspire le discours dominant des agences de développement et autres grands partenaires de la microfinance, qu'il s'agisse de la Banque Mondiale, de USAID ou du Sommet sur le microcrédit (Mayoux, 2000). Les programmes issus de cette perspective mettent l'emphase sur l'accessibilité et la viabilité des services financiers offerts (Mayoux, 2000). C'est donc sur la base d'arguments d'efficience que les « gender lobbies have been able to argue for targeting women on the ground of high female repayment rates and contribution of women's economic activity to economic growth» (Mayoux, 2000 :3). La justification du crédit féminin s'explique alors par le taux de remboursement des femmes, nettement supérieur à celui des hommes (Cheston et Kuhn, 2002; Mayoux, 1999, 2000; Kabeer, 2001b) ainsi que par leur plus grande coopération (Cheston et Kuhn, 2002).

Le paradigme *poverty alleviation* explique le crédit féminin comme une stratégie de réduction de la pauvreté, de croissance du bien-être et de développement durable des communautés (Mayoux, 1999, 2000). Contrairement à la perspective précédente, l'accent n'est pas mis directement sur le développement d'une activité génératrice de revenu pour les femmes. Plutôt, l'attention des programmes porte sur :

(...) decreased household vulnerability to fluctuations of income and to crises. Microfinance programs are also seen as an entry point or complement to community development programs like literacy, health and family planning. Decreased household vulnerability and women's role in achieving this are assumed to lead to higher status for women in the household and greater well-being for women and their children. (Mayoux, 1999 : 960)

Dans cette perspective, le crédit féminin se justifie par la pauvreté excessive des femmes et l'augmentation du bien-être familial induite. Premièrement, comme nous l'avons déjà mentionné, les femmes sont sur-représentées dans toutes les populations pauvres du monde. Par ce constat, plusieurs justifient la priorité donnée au crédit féminin du fait qu'elles sont relativement désavantagées par rapport aux hommes

<sup>22</sup> BIT/BCEAO (1999), Banque de données sur les systèmes financiers décentralisés 1996-1997, Sénégal, Dakar, OIT

(Cheston et Kuhn, 2002). Ainsi, comme l'explique Cheston et Kuhn (2002 : 10), «by providing access to financing for income-generating activities, microfinance institutions can significantly reduce women's vulnerability to poverty». Deuxièmement, plus les femmes augmentent leur revenu et plus elles affectent de l'argent au bien-être de leur famille (Mayoux, 1999, 2000; Cheston et Kuhn, 2002; Guérin, 2001). En Afrique de l'Ouest, la plupart des études font d'ailleurs ce constat :

All studies for which data exist and all the interviews by the author found that much of women's increased income or loans themselves is spent on household consumption and children's welfare or repayment of old debts which would otherwise might have had to be met from production income or loans from elsewhere. (Mayoux, 1999 : 972)

Ainsi, la microfinance peut bénéficier au bien-être de toute la famille (Guérin, 2001; Cheston et Kuhn, 2002; Kabeer, 2001b; Banque Mondiale, 1998). En revanche, comme le souligne Kabeer (1999 :49), cette situation peut éventuellement se modifier :

(...) incentives may change when women become empowered and have new options. Women who are empowered will have the power to make the life choices that are best for them, and although many empowered women will choose to invest in their families, development organizations must be prepared for the possibility that some will not.

Dans le dernier paradigme, *feminist empowerment*, les arguments qui justifient l'emphase de la microfinance sur la clientèle féminine évoquent son effet en terme d'*empowerment* économique, sociale et politique (Mayoux, 1999). L'*empowerment* y est une fin en soit et l'on considère que les institutions de microfinance ont un potentiel d'*empowerment* :

(...) one of the often articulated rationales for supporting microfinance and the targeting of women by microfinance programs is that microfinance is an effective means or entry point for empowering women. By putting financial resources in the hands of women, microfinance institutions help level the playing field and promote gender equality. (Cheston et Kuhn, 2002 : 13)

Microfinance, together with appropriate complementary services like business training and training in new skills, is seen as leading to economic *empowerment* defined largely in terms of women's control over income, changes in gender roles in production and increased control of productive resources. At the same time microfinance groups are seen as an entry point for, or complement to, strategies for wider social, political and legal *empowerment*. (Mayoux, 1999 : 963)

### ***Offre de crédit féminin***

En Afrique de l’Ouest, plusieurs contraintes limitent l’accès des femmes aux systèmes financiers formel et informel :

Faiblesse des revenus, insuffisance voire absence d’épargne et de garanties du fait d’un accès très limité à la propriété, alphabétisation faible, et enfin contraintes de disponibilité sont autant de handicaps plus prononcés chez les femmes et qui justifient une *adaptation* de l’offre de crédit [BIT, 1999<sup>23</sup>; Ouadregago, 1998<sup>24</sup>]. (Guérin, 2001 : 8)

Women have been excluded from formal financial services for a variety of reasons. Perhaps foremost is a cultural bias against women. At the household level, most financial decisions have been made by male heads of household, although this cultural norm is shifting gradually. In addition, women represent some of the poorest people in developing countries. Their micro-enterprises and petty trade do not have sufficient scale to interest formal financial intermediaries. Finally, literacy requirements have barred some illiterate women from obtaining formal financial services. (Banque Mondiale, 1998 : 10)

Les institutions de microfinance ont dû user de créativité pour surmonter ces différentes contraintes :

(...) les conditions d’octroi sont assouplies (absence d’épargne préalable, caution solidaire, fonds de garantie) et des produits financiers davantage adaptés à leurs besoins sont proposés (épargne pèlerinage, crédits pauvreté, crédits spéciaux, crédit « brûlant » pour les urgences, crédit de soudure, etc.). (Guérin, 2001 : 10)

(...) developing products and services that avoid barriers that have traditionally kept women from accessing formal financial services such as collateral requirements, male or salaried guarantor requirements, documentation requirements, cultural barriers, limited mobility, and literacy. (Cheston et Kuhn, 2002 : 8)

L’adaptation des services financiers implique la création de nouvelles procédures, l’offre de services complémentaires et la mise en place de mécanismes de contrôle particuliers (Guérin, 2001; Cheston et Kuhn, 2002). Les procédures, qui s’adaptent à l’emploi du temps des femmes, sont plus flexibles et impliquent une sensibilisation des intervenants aux inégalités de genre (Guérin, 2001). De plus, les services financiers s’accompagnent généralement de services auxiliaires alliant formation et diffusion de l’information (WWB et UNCDF , 2001; Guérin, 2001; Nteziyaremye et

<sup>23</sup> BIT (1999), *Gender and the Access to Financial Services*, International labour organisation.

<sup>24</sup> Ouadregago, L. (1998), « L’accès au crédit lorsqu’on est une femme : un défi que l’on peut relever», dans : Servet et Vallat (eds.), *Exclusion et liens financiers, Rapport 1997*, AEF/Monchrestien, Paris, pp. 73-76.

*al.*, 1996). Les programmes de microfinance axés sur les femmes tendent finalement à remplacer les mécanismes de contrôle formel par des garanties sociales (Cheston et Kuhn, 2002). Ainsi, « le recours à des garanties morales autorise l'octroi de crédit sans mobilisation d'épargne préalable » (Guérin, 2001 : 6), tandis que la caution solidaire se substitue au collatéral.

Nombre de dispositifs ont donc été développés pour offrir du crédit féminin, des institutions mixtes à celles exclusivement féminines, des programmes de base visant l'intégration des femmes dans le système bancaire aux divers volets de crédit offert par les ONG (Guérin, 2001). Une spécificité recoupe toutefois ces dispositifs : leur approche collective.

### 2.1.3.2 Approche collective

Le deuxième élément qui différencie la seconde vague de microfinance de la précédente est son utilisation de l'approche collective (Guérin, 2001). Nous distinguons deux types d'approche collective, le prêt collectif et l'organisation collective de la demande. Tel que mentionné, il existe plusieurs approches en matière de microcrédit. Dans le cas des prêts collectifs, les auteurs distinguent deux approches : celle des groupes solidaires et celle des banques villageoises (Nteziyaremye *et al.*, 1996; Guérin, 2001). Selon Nteziyaremye *et al.* (1996 :20), les caractéristiques des groupes de solidarité consistent à :

(...) offrir des services financiers à un petit groupe de demandeurs de crédits (généralement 4 à 10 personnes). L'engagement collectif de ce groupe vis-à-vis du prêteur tient lieu de garantie ou de caution solidaire, car si un membre ne parvient pas à rembourser, ce sont les autres membres qui acceptent de supporter le remboursement du prêt.

Les prêts aux banques villageoises, sont définis comme du microcrédit :

(...) octroyé à un groupe de trente personnes ou plus. Le groupe est responsable pour administrer les prêts individuels de chaque membre [...] Ce système fonctionne bien lorsque les groupes sont déjà formés au niveau des villages et que les membres ont déjà développé une certaine capacité de gestion et une confiance mutuelle. (Nteziyaremye *et al.*, 1996 :20)

De manière générale, ces prêts se composent de petits montants de courte durée (12 mois ou moins) dont le taux d'intérêt est élevé par rapport à celui des banques commerciales locales (Nteziyaremye *et al.*, 1996). La fréquence des remboursements et les conditions d'octroi de prêts varient d'une institution à l'autre (Nteziyaremye *et al.*, 1996). Par contre, les procédures d'admission et les délais d'attente sont généralement réduits au minimum (Nteziyaremye *et al.*, 1996).

Selon Guérin (2001 : 11) les prêts collectifs se basent sur des principes « d'économies d'échelle, de réduction des coûts de transaction ainsi que d'appui aux capacités d'auto-organisation féminines. [...] L'approche collective est privilégiée pour les femmes dans la mesure où les montants de crédit sont très faibles et les garanties matérielles insuffisantes voire inexistantes ». Finalement, des études révèlent que « programs offering only individual loans or relatively high minimum loan amounts tended to have lower percentages of women clients. These findings affirm the importance of designing appropriate products for women» (Cheston et Kuhn, 2002 : 8).

L'approche est aussi collective au niveau de l'organisation de la demande. Ainsi, « l'organisation des emprunteurs et des épargnants en groupes est devenue la pratique la plus courante pour l'intermédiation sociale, la demande, le suivi et le recouvrement des prêts » (Nteziyaremye *et al.*, 1996 : 31). On peut différencier deux types de groupes, l'association de groupes de solidarité au sein d'une organisation plus large et les coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC) (Nteziyaremye *et al.*, 1996).

#### **2.1.4 Profil des COOPEC**

Les COOPEC sont les organisations s'étant le plus illustrées par leurs bons résultats après les échecs des premières banques de développement (Gentil, 2002). En 1997,

on estimait à 4 478 le nombre de COOPEC dans 29 pays africains, totalisant près de 2,5 millions de membres (Jacquier, 1999). En Afrique, les femmes représentent en moyenne 25% de la clientèle des réseaux de coopératives selon une étude de la Banque Mondiale<sup>25</sup> (Guérin, 2001). Nous développons dans les prochaines sections, la nature de ce dispositif particulier ainsi que ses forces et faiblesses.

### ***Nature des COOPEC***

Parmi toutes les formes de médiation financière décentralisée, l'approche coopérative en est une qui se distingue par sa vocation (Nteziyaremye *et al.*, 1996). Comme l'explique Jacquier (1999 : 63), la COOPEC par « l'ensemble de ces objectifs et des valeurs (solidarité, égalité, équité, sens de responsabilité, démocratie, etc.) situe bien ce mouvement au sein de l'économie sociale ». Selon Jacquier (1999 : 63), les objectifs des COOPEC concernent d'abord la mobilisation et la sensibilisation à l'épargne :

(...) développer le sens de l'épargne au niveau des membres, notamment par un effort permanent d'éducation et des taux d'intérêt attractifs (anglicisme). Il est ensuite de sécuriser cette épargne par une bonne organisation et une gestion prudente des placements et des crédits. Il est aussi de favoriser l'accès à un coût raisonnable, à certaines formes de crédits et d'autres services financiers adaptés.

Les COOPEC sont des organisations démocratiques à but non lucratif (Jacquier, 1999). Elles sont également décrites comme des organismes autogérés (Nteziyaremye *et al.*, 1996 ; Jacquier, 1999; Fournier et Ouedraogo, 1996). Les membres organisent et contrôlent la COOPEC, regroupent leur épargne et effectuent des prêts mutuels à un taux avantageux (Jacquier, 1999 ; Nteziyaremye *et al.*, 1996). L'approche coopérative en microfinance :

(...) donne un grand pouvoir aux membres qui doivent s'auto-organiser pour mobiliser l'épargne et octroyer les crédits [...] Les décisions sur les intérêts, les conditions d'accès aux prêts et de remboursement, et d'autres stratégies de l'institution sont déterminées par les membres eux-mêmes. (Nteziyaremye *et al.*, 1996 : 43)

---

<sup>25</sup> Banque Mondiale, (1997), « Inventaire mondial des institutions de microfinance », *Sustainable banking with the poor*, Banque Mondiale, Washington D. C.

Au niveau organisationnel, les COOPEC ont une structure décentralisée (Sacay, 1995)<sup>26</sup>. Leur fonctionnement s'articule généralement autour de trois niveaux. Un niveau régional agit ainsi comme interface entre le niveau local et le niveau national (Nteziyaremye *et al.*, 1996). Le niveau régional se charge généralement des services techniques et financiers pour le compte des institutions locales. Il a alors un rôle de soutien à la formation, d'assistance technique et de superviseur (Nteziyaremye *et al.*, 1996). Le contrôle est toutefois détenu par les caisses locales, responsables de l'intermédiation avec la population (Nteziyaremye *et al.*, 1996). Les réseaux locaux se « structurent généralement en fédérations nationales, régionales et continentales » (OLI, 1999 : 3). Les principes à la base de ces organisations, qui s'inspirent directement de ceux de l'Alliance Coopérative Internationale (ACI), ont été codifiés par le *World Council of Credit Unions* (WOCCU) (encadré 2).

### **Encadré 2 : Principes des COOPEC**

Trois principes concernent la nature démocratique de l'organisation :

- adhésion ouverte et volontaire ;
- contrôle démocratique (un membre, une voix) ;
- non-discrimination (race, religion, nationalité, sexe, politique) ;

Trois principes concernent les services apportés aux membres :

- services financiers servant à améliorer la situation socio-économique des membres ;
- rémunération correcte de l'épargne des membres et redistribution des excédents ;
- constitution de réserves pour assurer la stabilité financière de l'organisation ;

Trois principes concernent la dimension sociale :

- priorité à l'éducation des membres ;
- coopération avec les autres coopératives pour constituer un mouvement ;
- responsabilité sociale vis-à-vis de la communauté.

*Source : Jacquier (1999 : 63)*

### **Forces et faiblesses des COOPEC**

De manière générale, Jacquier (1999) considère que le secteur financier décentralisé est avantageux par sa capacité d'innovation, son enracinement culturel, son taux de remboursement élevé, ses coûts de gestion limités, sa proximité, sa rapidité, et

---

<sup>26</sup> Sacay (1995) cité par Nteziyaremye *et al.* (1996 : 44)

finalement, la simplicité de ses procédures. De plus, le pragmatisme en matière de prêt et d'intérêt, la formation donnée aux membres ainsi que leur viabilité à long terme en font des institutions de valeur (Jacquier, 1999). Certaines caractéristiques particulières aux COOPEC présentent aussi des avantages non-négligeables.

Premièrement, les COOPEC mettent l'emphase sur la mobilisation de l'épargne (Banque Mondiale, 1998 ; Jacquier, 1999 ; Gentil, 2002 ; OLI, 1999 ; Larocque 1997). Ainsi, les COOPEC fonctionnent grâce à de l'«argent chaud», un terme employé pour « to qualify the savings generated by the communities themselves, over which they had greater responsibility than over "cold money", the funds provided by outside donors » (Banque Mondiale, 1998 : i). La mobilisation de l'épargne permet à l'institution de se constituer une source de fond indépendante et donc, favorise sa viabilité financière à long terme (Nteziyaremye *et al.*, 1996).

Deuxièmement, ces dispositifs se démarquent par rapport aux autres dispositifs du SFD par leur capacité à atteindre les populations pauvres (Jacquier, 1999 ; OLI, 1999). Selon la Banque Mondiale (1998), le nombre de membres des COOPEC a tendance à être plus important que celui d'autres institutions de microfinance. Par exemple, « the average number of clients for these savings-first institutions was 64,000 compared to only 10,000 for the credit-first institutions. [...] These savings-led institutions have been able to reach large numbers of clients despite their reliance on internally generated funds » (Banque Mondiale, 1998 : 9).

Troisièmement, par l'entremise de partenariat, la microfinance coopérative constitue un relais intéressant pour des produits financiers offerts par des agences spécialisées (Larocque, 1997). Par exemple, l'organisme *Freedom from Hunger* (FFH) s'est associé avec des COOPEC au Burkina Faso, au Mali et aux Philippines pour offrir son produit « crédit et épargne avec éducation » (Larocque, 1997 ; Cheston et Kuhn, 2002). De ce fait, l'organisme se concentre « sur la livraison de services de crédit

avec éducation et s'arrime à des réseaux qui peuvent amortir les frais de structuration au niveau régional et au niveau national, avec d'autres types de produits » (Larocque, 1997 : 22). De plus, grâce à leur reconnaissance légale et à leur institutionnalisation au niveau international, les COOPEC ont un lien privilégié avec les systèmes bancaires, les entités nationales et les autres pays (Larocque, 1997). Finalement, la COOPEC présente diverses caractéristiques qui peuvent favoriser le processus d'*empowerment* des femmes, généralement plus pauvres :

(...) credit unions offer their members the empowering benefits of owning and controlling their own capital and having a say in the governance of the institution. [...] members of credit unions are not constrained in the amount that they can borrow by the amount of savings that their small group of very poor individuals is able to amass. By opening membership to a mixed clientele, credit unions are able to mobilize the larger deposits of some of their wealthier members for making loans to the poor. In this way, credit unions are able to maintain the positive aspects of control and ownership found in very small community-based savings and credit plans while alleviating some of the constraints on the amount of capital available. (Cheston et Kuhn, 2002 : 55)

Si les COOPEC sont des atouts importants du SFD, ces organisations ont également certaines faiblesses. Par exemple, Jacquier (1999) souligne que leur offre de crédit semble plus adaptée aux classes moyennes. Leurs politiques prudentes dans l'octroi du crédit et l'épargne préalable en limite l'accès aux populations pauvres (Cheston et Kuhn, 2002; Jacquier, 1999). Ainsi, en Afrique, seulement 30% à 60% de l'épargne finance le crédit tandis que le reste est placé dans le système financier formel (Jacquier, 1999). Consciente de ces problématiques, les COOPEC ont aujourd'hui tendance à diversifier leur crédit productif, en particulier en ce qui a trait au service aux micro-entreprises (Jacquier, 1999). Souvent des problèmes de remboursement et de gouvernance affaiblissent aussi ces institutions (Frankel *et al.*, 1999). Nous présentons d'ailleurs dans l'annexe 2 un résumé des forces et faiblesses de ces institutions.

### **2.1.5 Enjeux de la microfinance coopérative**

La microfinance au Sud en est à l'heure des bilans. L'évolution de ces institutions est marquée par l'« importance croissante de la microfinance, avec son caractère mondial, ses modes, sa visibilité [...] sa liaison controversée avec la lutte contre la pauvreté » (Gentil et Servet, 2002 : 729). En outre, on assiste à une réflexion renouvelée sur ses impacts et à des changements de paradigmes (Gentil et Servet, 2002). Finalement, la pérennité et l'institutionnalisation des dispositifs de microfinance se trouvent au centre des débats (Gentil et Servet, 2002). Nous présentons dans cette section deux enjeux liés à cette institutionnalisation, la réappropriation du concept d'économie sociale et les limites de la microfinance.

Dans un premier temps, l'institutionnalisation des dispositifs de la microfinance implique la « nécessité de penser cette institutionnalisation en termes d'économie *plurielle et solidaire*, c'est à dire reposant sur un partage des compétences et des responsabilités entre société civile, «marché» et pouvoir public » (Guérin, 2002 :33). Guérin (2002 : 35) inscrit d'ailleurs sa réflexion dans une vision systémique du social :

(...) l'institutionnalisation des dispositifs de microfinance est indissociable d'une réflexion plus globale relative à la construction de nouvelles formes de solidarité. [...] En effet, au Nord comme au Sud, la «question sociale» soulève désormais des préoccupations communes. [...] Au Sud, l'effritement des solidarités de proximité et l'émergence de comportements plus individualistes sonnent le glas des systèmes de protection plus communautaire. Simultanément, l'interdépendance des économies nationales, par le biais de ce qu'il est convenu d'appeler la «mondialisation», modifie la nature et la territorialité de la question sociale.

La réappropriation du concept d'économie sociale soulève également la question de sa contextualisation. Ainsi, les « dénominations et les définitions peuvent varier d'un pays à l'autre » (Defourny et Develtere, 1999 : 25). À la base, l'économie sociale est un concept «qui trouve son origine dans les pays occidentaux. Il est donc fortement coloré par les conditions culturelles, sociales, économiques et politiques de ces pays, ses dimensions juridico-organisationnelles et normatives en témoignent » (Develtere

et Fonteneau, 2003 : 50). Par conséquent, les institutions de l'ÉS ne peuvent être aveuglément exportées du Nord au Sud, comme en témoignent les échecs des premières tentatives (Guérin, 2001, 2002; Develtere et Fonteneau, 2003). Pour appréhender les réalités du Sud, le concept d'ÉS et ses dispositifs nécessitent « un processus d'appropriation par les acteurs du Sud [...] appropriation devant ici être entendue au sens d'adaptation, modification, enrichissement » (Develtere et Fonteneau, 2003 : 50).

Finalement, la réappropriation du concept d'économie sociale implique des enjeux de nature évaluative. Comme l'expliquent Bouchard *et al.* (2000 : 12), « l'ÉS, par ses particularités organisationnelles, ses règles institutionnelles et ses rapports particuliers à l'État et au Marché, constitue un secteur spécifique, qu'il convient de reconnaître et de distinguer des autres ». Il faut donc évaluer l'ÉS pour sa contribution spécifique, soit « conjuguer de façon originale et crédible l'économie et le social, dans une méthode permettant d'évaluer les impacts économiques et sociaux de projets d'économie sociale, notamment leur contribution à la production de services et de biens d'intérêt général » (Bouchard *et al.*, 2000 : 12). De plus, l'évaluation de l'ÉS doit tenir compte de son caractère multidimensionnel (Bouchard *et al.*, 2003). Ainsi, Bouchard et Fontan (1998)<sup>27</sup> distinguent trois dimensions pour l'évaluation des dispositifs d'ÉS, la dimension organisationnelle, la dimension d'utilité sociale et la dimension institutionnelle (encadré 3).

### **Encadré 3 : Dimensions d'évaluation de l'économie sociale**

(...) **dimension organisationnelle** de l'ÉS. Par exemple, les concepts de productivité et d'efficience méritent d'être revisités afin de tenir compte de ce qui rend ces entreprises performantes, notamment le facteur « social » [...]

(...) la **dimension d'utilité sociale** des effets de l'économie sociale, des impacts de ses activités. Les entreprises d'ÉS contribuent à la réduction et à la résorption d'externalités négatives [...] L'ÉS engendre également des bénéfices collectifs utiles à la société, comme la contribution au développement de la démocratie, le soutien à une citoyenneté active, l'amélioration de la qualité de vie, la préservation de l'environnement, l'emploi, la culture

---

<sup>27</sup> Bouchard et Fontan (1998) cité par Bouchard *et al.* (2003: 10)

(Toupin, 2001 ; Patenaude, 2001 ; Saucier, Beaudry et Denis, 2002) [...]

(...) la **dimension institutionnelle** il s'agit d'évaluer les entreprises d'économie sociale comme autant de « périmètres de solidarité » participant à une architecture d'ensemble de l'intérêt général (Monnier et Thirry, 1997 ; Bernier, Bouchard, Lévesque, 2002).

*Source : Bouchard et al. (2003 :13)*

Deuxièmement, l'attention portée sur l'institutionnalisation de la microfinance expose aussi les limites de l'intermédiation financière. En effet, de «nombreux réseaux n'arrivent toujours pas à atteindre la phase d'institutionnalisation et d'équilibre financier après dix ans d'existence, et surtout des réseaux bien établis rencontrent des difficultés croissantes et parfois tombent en faillite » (Gentil, 2002 : 40). On a pu observer au cours des années la fragilité de ces institutions et leur viabilité financière parfois difficile (Gentil et Servet, 2002; Frankel *et al.*, 1999). Finalement, la microfinance coopérative présente aussi certaines limites en ce qui à trait à son potentiel d'*empowerment*, comme le soulignent les auteurs suivants :

(...) the danger of overloading microfinance organisations with *empowerment*-related goals to the extent that their ability to deliver effective and sustainable financial services is likely to be seriously undermined. This point is made more generally by Rutherford (2000 : 9)<sup>28</sup> who suggests that many NGOs promoting microcredit in the South Asian context have failed to develop effective financial services for the poor «because they are not primarily interested in financial services but in much wider social issues. (Kabeer, 2001b : 83)

In spite of the large number of institutions serving exclusively or predominantly women while maintaining high levels of financial sustainability, some people argue that institutions that place a priority on serving women also have a tendency to place social goals ahead of efficiency, leading to poorer financial performance. [...] Although it is true that some socially driven institutions may choose to offer additional social services to their clients which may make them less profitable than those institutions focusing solely on profitable financial service delivery (...) (Cheston et Kuhn, 2002 :12)

The emphasis on small savings and small consumption loans fails to enable women to graduate to higher income activities. It also risks making women responsible for savings mobilization and loan repayment, leaving men's responsibilities unchanged. The emphasis on « self-help » often fails to recognize the costs to women of participation in terms of time and resources. (Mayoux, 2002 :12)

---

<sup>28</sup> Rutherford, S. (2000), *Self-help groups as microfinance providers: how good can they get?* Document présenté à la conférence sur « Best practices in group dynamics and micro-credit », Department of Women and Children, Government of India, Delhi.

(...) considérer la microfinance comme une « panacée » pour éradiquer la pauvreté serait lui prêter des vertus excessives [BIT, 1998]<sup>29</sup>. Par ailleurs selon la manière dont il est mis en œuvre et vécu par les emprunteurs, il peut tout aussi bien alléger la pauvreté que l'alourdir en aggravant l'insolvabilité des bénéficiaires [BIT, 1999a]<sup>30</sup>. (Guérin, 2001 : 14)

## **2.2 Empowerment des femmes dans les théories du développement**

Le concept d'*empowerment* regroupe un vaste éventail d'idéologies et de disciplines qui en font une notion difficile à cerner. On peut retrouver des références au concept dans des champs d'étude aussi variés que l'éducation, la psychologie et les politiques radicales américaines des années 1960 (Oxaal et Baden, 1997). Dans les théories du développement, l'usage de plus en plus répandu du concept d'*empowerment* par les universitaires, les praticiens et acteurs divers a donné lieu à une multiplication du sens, des interprétations et des stratégies de développement qui s'y associent (Elson et Bisnath, 1999; Oxaal et Baden, 1997). De manière à démêler l'écheveau complexe de ce concept, nous allons dans la section suivante retracer sa genèse par l'analyse des différents paradigmes qui l'animent, décrire ses principaux éléments et finalement les enjeux qu'il rencontre.

### **2.2.1 Paradigmes de développement**

Il est possible de constater un « morcellement de la connaissance et une pluralité des foyers de recherche, en ce qui concerne le développement en général et la recherche sur les femmes et le développement en particulier » (Sarr, 1998 : 63). Retracer l'historique du concept d'*empowerment* révèle donc la présence de plusieurs approches idéologiques ayant trait à la place de la femme dans le processus de développement. L'analyse de ces perspectives nous permet de situer le concept en

<sup>29</sup> BIT (1998), « Revolving Loan and Guarantee Funds. Check List for a Better design and Management of revolving Loan and Garantee Funds in ILO Technical Cooperation Programs », *International labour organisation*.

<sup>30</sup> BIT (1999a), « International Labour Standards and Finance : a Review », *International labour organisation*, Working Paper n°20.

fonction de la théorie de développement dominante et du contexte économique et politique de l'époque. Trois approches du développement témoignent de paradigmes différents qui ont influencé et influencent toujours le concept d'*empowerment*. Ces paradigmes sont l' « intégration des femmes au développement », « femmes et développement » et « genre et développement ». Nous allons dans cette section explorer les significations et postulats de chacun de ces paradigmes.

### ***Intégration des femmes au développement (IFD)***

L'association de la femme aux théories de développement ne s'est pas faite automatiquement. Il a fallu attendre les travaux d'Ester Boserup en 1970 pour que l'emphase soit mise sur l'existence d'impacts différenciés en fonction du sexe des premières stratégies de développement associées à la modernisation (Rathgeber, 1994; DAW, 1999). C'est par le biais de l'expression *intégration des femmes au développement (IFD)*<sup>31</sup> que la première forme de développement tenant réellement compte des femmes a vu le jour.

Le contexte politico-économique de l'époque était marqué par les constats d'échec de la « Green Revolution » où les politiques « was concerned with the transfert of modern technology, especially high-yielding varieties of seeds in agriculture, to developing countries » (DAW, 1999 : vii). Ainsi, la théorie de la modernisation :

(...) qui a dominé la pensée sur le développement international des années 1950 aux années 1970 [...] habituellement synonyme d'industrialisation [...] On pensait que l'expansion massive des systèmes d'éducation [...] entraînerait, en retour, la transformation des sociétés [...] en sociétés industrialisées (...) (Rathgeber, 1994 :79)

Peu à peu, les conséquences de la théorie de modernisation, comme la marginalisation de plusieurs groupes sociaux dont les femmes, ont commencé à soulever des d'inquiétudes (DAW, 1999). Selon Rathgeber (1994 : 79), « cette conception de la modernisation fut remise en question par plusieurs chercheurs et

---

<sup>31</sup> En version anglaise, cette expression fait référence à « *women in development* » (WID)

chercheuses qui soutenaient que la position relative des femmes dans la société s'était en fait [...] affaiblie ». C'est ainsi qu'une nouvelle compréhension du développement voit le jour, où « the assumptions of modernization theory came under critical scrutiny [...] increased attention to questions of social justice, poverty and welfare » (DAW, 1999 : viii). Les initiatives pour la problématique homme-femme dans le cadre du développement se concrétisent d'ailleurs en 1975 par la Première Conférence Mondiale sur la Femme à Mexico et par la décennie des Nations Unis sur l'avancement de la femme de 1975 à 1985.

La perspective *intégration des femmes au développement* œuvre à partir de deux principaux constats selon lesquels « women had either been excluded from the benefits of development, or had been included in ways that had marginalized them » (DAW, 1999: viii). Ainsi, cette première approche a permis de « reconnaître que l'expérience des femmes en ce qui concerne le développement et le changement social [...] (était) différente de celle des hommes ». À l'époque, la vision *intégration des femmes au développement* se traduisait dans le discours des féministes néo-libérales américaines par une emphase « sur l'égalité et sur le développement de stratégies visant à éliminer la discrimination et [...] réduire la position défavorable des femmes » (Rathgeber, 1994 : 79). En prônant des changements juridiques et administratifs, les activistes féministes cherchaient à favoriser une meilleure intégration des femmes aux systèmes économiques en place (Rathgeber, 1994).

Au niveau des orientations politiques, cette perspective cherche donc à utiliser les « development resources for improving women's condition and making their contribution visible » tandis que les programmes de développement cherchaient à « improve women's condition and access to resources » (DAW, 1999 : viii). Toutefois, comme l'explique Sarr (1998 : 17), en Afrique cette approche s'est réalisée par le biais d'une intégration planifiée des femmes au développement :

(...) selon une vision capitaliste du développement. Aussi longtemps que les femmes ont été jugées plus rentables en restant au foyer, on les y a gardées. La femme est intégrée au développement comme force d'appoint. Elle doit s'occuper des cultures vivrières pour continuer à assumer la production de la consommation familiale, puisque les hommes, eux, sont destinés à la production de cultures d'exportation.

Dès la fin de la décennie 1970, plusieurs auteurs ont remis en question cette vision d'un *empowerment* qui n'impliquait pas de changements structurels dans les relations de pouvoir (Rowlands, 1998) ou dans les fondements inégaux des rapports de genre (DAW, 1999; Rathgeber, 1994). Le concept d'*empowerment*, tel que défini par les féministes libérales de l'époque, était d'ailleurs peu modélisé et considéré comme allant de soi suite à une « intervention visant à corriger le déséquilibre dans les retombées du développement<sup>32</sup> ». De plus, « telle qu'adoptée par les agences internationales, l'approche [...] (IFD) solidement ancrée dans la théorie traditionnelle de la modernisation [...] devint un domaine d'intérêt acceptable précisément parce qu'elle était perçue comme découlant de la théorie<sup>33</sup> ».

Plutôt que de remettre en question les sources de la subordination des femmes, l'approche IFD était « fondée sur l'acceptation des structures sociales existantes<sup>34</sup> ». Elle examinait comment intégrer plus efficacement les femmes au développement (Rathgeber, 1994). Autre postulat déficitaire selon les auteurs, les femmes y sont considérées comme un groupe homogène, sans égard aux variables d'âge, de classe ou d'ethnie (Labrecque, 1991; Rathgeber, 1994). Plusieurs critiques concernent également l'absence de conceptualisation en ce qui à trait aux multiples rôles des femmes (Labrecque, 1991). De ce fait, l'approche exclut une analyse réelle de leur situation parqu'elle a « tendance à se concentrer sur les aspects productifs du travail des femmes, ignorant ou minimisant l'importance de la reproduction dans la vie de

---

<sup>32</sup> Rathgeber (1994: 80)

<sup>33</sup> Rathgeber (1994: 80)

<sup>34</sup> Rathgeber (1994: 80)

celles-ci » (Rathgeber, 1994 : 81), en laissant de côté tous les autres aspects de la vie des femmes.

Les stratégies de développement qui découlent de cette approche sont caractérisées par « an instrumentalist approach to achieving the economic growth of the developmentalists discours, where the placing of emphasis on women becomes a mean to a particular end » (Rowlands, 1998: 16). Les stratégies de type « welfariste », « anti-pauvreté », « équité » et « efficacité » sont aujourd’hui associées à l’idéologie IFD (Rowlands, 1998). DAW (1999: ix) résume cette première perspective en ces mots:

(...) the objective was to improve women’s welfare, whereby women were defined mainly in terms of their conventional reproductive roles. Development projects concentrated on literacy courses, home economics programs, child care and family planning activities. However, welfare and family-oriented programs, though no doubt valuable, nonetheless had the effect of reinforcing women’s traditional role within the family.

### ***Femmes et développement (FED)***

Des féministes utilisant une approche critique du paradigme néo-libéral par le biais du structuralisme, du marxisme ou de l’économie politique ont commencé peu à peu à s’intéresser aux questions de la femme dans le processus du développement (Miller et Razavi, 1998). Les critiques de l’approche IFD s’organisèrent sous la férule des féministes marxistes dès le milieu des années 1970 (Rathgeber, 1994). Partant de l’axiome selon lequel ce n’est pas uniquement par inadvertance que les femmes ont été exclues des politiques de développement de la modernisation, une nouvelle perspective se préparait, *femme et développement* (FED)<sup>35</sup>. En soulignant que les femmes ont toujours fait partie du développement, les théoriciens de l’approche FED croient que l’idée d’intégrer les femmes au développement est « inextricablement liée au maintien de la dépendance économique du Tiers-Monde<sup>36</sup> ».

---

<sup>35</sup> N.D.A En version anglaise, cette expression fait référence à « *women and development* » (WAD)

<sup>36</sup> Pala, 1977, cité par Rathgeber (1994: 82)

Contrairement aux stratégies de développement issues de l'approche IFD, cette idéologie « met l'accent sur la relation entre les femmes et les processus de développement plutôt que seulement sur les stratégies d'intégration des femmes au développement » (Rathgeber, 1994 : 82). Cette vision critique se base sur un principe selon lequel « la situation des femmes s'améliorera lorsque les structures internationales seront devenues plus équitables » (Rathgeber, 1994 : 83). Pour ces auteurs, des stratégies d'intervention soigneusement planifiées peuvent régler « la sous-représentation des femmes au sein des structures économiques, politiques et sociales [...] plutôt que par une transformation radicale des rapports sociaux de genre » (Rathgeber, 1994 : 83).

La notion d'*empowerment* dérivée de cette approche est donc étroitement liée à la construction d'une société plus juste où « the process of *empowerment* results in a redistribution of power within, as well as between, societies » (Bisnath et Elson, 1999 : 2). Ces derniers décrivent les premières conceptualisations FED de l'*empowerment* comme :

(...) the original call for women's *empowerment* is located within a theoretical framework that emphasizes the subordination of women, as well as the roles of colonialism and development policy shaping the position of developing countries and women and men in the international world order (...) (Bisnath et Elson, 1999 : 2)

Au cours de la deuxième moitié des années 1980, l'analyse critique concentrée sur les stratégies promues durant la Décennie pour l'Avancement de la Femmes permit aux auteurs de caractériser davantage le concept d'*empowerment* et d'en affirmer la structure. La majorité des programmes de la décennie ayant eu pour objectif de favoriser la participation active des femmes au développement et leur accès aux ressources productives, plusieurs auteurs s'interrogèrent sur la valeur réelle de telles stratégies. Comme l'expliquent Bisnath et Elson (1999 : 4):

Third World feminists and their allies discovered that though necessary, gaining/increasing access to productive resources and participation in development processes were insufficient for women's *empowerment* [...] in addition, they maintained that though undervalued, women's work at home was of central importance to development, and argued that the recognition of this fact was essential for both development processes and women's *empowerment*.

L'approche FED développée par les féministes du Sud, aussi désignée comme « the *empowerment approach* » (Oxaal et Baden, 1997), est pour certains le véritable cadre initial du concept d'*empowerment*. Bisnath et Elson (1999 : 3) décrivent ainsi :

(...) the initial theoretical framework through which the original concept of women's *empowerment* was produced acknowledged inequalities between men and women, situated women's subordination in the family, the community, the market, and the state, and emphasized that women experience oppression differently according to their race, class, colonial history [...] it maintained that women have to challenge oppressive structures and processes simultaneously, and at multiple levels, thereby creating the space for *empowerment* to occur at both individual and collective levels (...)

Figure de proue du mouvement FED, le réseau Development Alternatives for Women in New Era (DAWN) formé de chercheurs, activistes et praticiens du Sud, explore davantage au cours des années 80 le concept d'*empowerment* (Oxaal et Baden, 1997). Le collectif met l'accent sur la nécessité « for alternative development processes that would give primary emphasis to the basic needs and survival of the majority of the world's people [...] focus attention on the related problems of poverty and inequality and the critical dimensions of resources use and abuse» (Oxaal et Baden, 1997 : 4). En effet, pour plusieurs l'insuccès des programmes était attribuable entre autres à l'approche intégrationniste, où « development process itself was understood as a regime that contributed to the subordination of women » (Bisnath et Elson, 1999: 4). À quoi s'ajoutait des « difficulties of overcoming traditional cultural attitudes and prejudices regarding women's participation in economic and social life» (Bisnath et Elson, 1999: 5).

Le collectif DAWN contribue donc à insérer la notion d'*empowerment* au cœur des débats sur le développement. Cette approche préconise un processus « bottom-up » du développement (Oxaal et Baden, 1997) et accorde ainsi de l'importance à « women's agency and self-transformation<sup>37</sup> ». Pour ces auteurs, la dimension

---

<sup>37</sup> Antrobus (1989) cité par Bisnath et Elson (1999 :2)

collective de l'*empowerment* se réalise par des stratégies d'*empowerment* axées sur la mobilisation politique, l'éducation et la prise de conscience (Elson et Bisnath, 1999; Oxaal et Baden, 1997). De plus, une grande importance est accordée à la forme collective de l'*empowerment* tandis que l'emphase est mise sur les changements dans la législation sociale (Elson et Bisnath, 1999; Oxaal et Baden, 1997). Aussi, « the enabling conditions for women's *empowerment* include participatory democracy, critical self-reflection and collective action » (Elson et Bisnath, 1999: 5).

Le collectif DAWN accorde également une grande importance à la diversité des besoins et des intérêts des femmes. Les auteurs ajoutent toutefois des prescriptions relativistes à cela en disant « that recognition of diversity must also be informed by a feminist analysis of the « universal » elements of gender subordination (Bisnath et Elson, 1999 : 3). Finalement, DAWN place au cœur de son analyse du développement le concept d'*empowerment*. Comme le soulignent Oxaal et Baden (1997: 5) « *empowerment* of poor women is central to their overall vision of development and has implications not just for the types of activity they promote but also for organisational structures ».

Avec le temps, des travaux de plus en plus nombreux dénoncèrent certaines limites de l'idéologie FED. En effet, tout comme dans l'approche IFD, les stratégies de développement issues de l'approche FED ont :

(...) tendance à se concentrer sur le développement d'activités génératrices de revenus [...] les planificateurs du développement ont eu tendance à imposer des préjugés occidentaux aux sociétés du Sud et à ne reconnaître aucune valeur économique aux tâches effectuées par les femmes dans leurs foyers [...] étant considérées comme appartenant au domaine privé (Rathgeber, 1994 : 83)

Ainsi, l'approche FED met l'accent sur le secteur productif au détriment des aspects reproductifs de la vie des femmes. De plus, la perspective FED ne fait pas de distinction claire entre les femmes et les hommes, « les deux sexes étant considérés comme désavantagés » (Rathgeber, 1994 : 83). La perspective ne permet donc pas

d'analyser « systématiquement l'influence prépondérante de l'idéologie patriarcale, la situation des femmes [étant] perçue principalement comme une conséquence des structures inégalitaires internationales et des inégalités de classes » (Rathgeber, 1994 : 83).

À la fin des années 1980, le concept d'*empowerment* formait donc un amalgame de la pensée féministe internationale. Peu à peu, on souligna l'importance de reconnaître les multiples rôles des femmes, tandis que les projets de développement considéraient graduellement la femme comme une participante active « rather than passive recipients of development aid » (DAW, 1999 : ix). Posant graduellement les bases conceptuelles de la perspective suivante, les théoriciens de l'approche FED auguraient de grandes transformations dans les théories du développement et ses stratégies.

### ***Genre et développement (GED)***

La dernière perspective germe dans l'environnement macroéconomique marqué par une globalisation grandissante des marchés et la décentralisation des États (Bisnath et Elson, 1999). Les paradigmes néo-libéraux du développement et la dépendance grandissante aux forces du marché font plus que jamais l'objet de critique et d'analyse (Labrecque, 1994). Parallèlement, les théorisations IFD et FED se révèlent incapables de confondre « the basic structure of inequality in the relationship between men and women » (DAW, 1999 : viii).

Promotrices d'un nouveau mouvement dans les théories du développement, les féministes socialistes ouvrent la voie dès les années 1980 à une nouvelle forme d'analyse, l'approche *genre et développement (GED)*<sup>38</sup>. Ces théoriciennes cherchent à comprendre « pourquoi les femmes ont été systématiquement reléguées à des rôles

---

<sup>38</sup> N.D.A En version anglaise, cette expression fait référence à « *gender and development* » (GAD)

inférieurs ou secondaires » (Rathgeber, 1994 : 84). Elles identifient alors « la construction sociale de la production et de la reproduction comme étant le fondement de l'oppression des femmes et elles ont fait porter l'attention sur les rapports sociaux de genre (*social relations of gender*), remettant en question la validité des rôles assignés aux femmes et aux hommes dans les différentes sociétés » (Rathgeber, 1994 : 84). Développée davantage au cours des années 1990, cette approche se distingue des précédentes par sa perspective holistique, son regard politique ainsi que par sa vision du développement.

À la différence des deux approches précédentes, l'approche GED s'appuie sur une **perspective holistique** pour observer l'organisation sociale, politique et économique, ainsi que les facteurs qui affectent les conditions de vie des femmes (Rathgeber, 1994). L'approche GED fait plus que tenir compte des différents rôles des femmes, elle les met en relation avec ceux des hommes en examinant la construction sociale des genres (Rathgeber, 1994; Rowlands, 1998). L'étude se concentre donc sur les structures de genre, l'attribution des rôles, des responsabilités et des attentes spécifiques aux hommes et aux femmes qui constituent l'organisation sociale (Rathgeber, 1994). Selon Wilde (1997 : 7) :

L'analyse selon le genre nous aide à mieux comprendre les besoins et les priorités de personnes différentes tout en mettant en lumière l'importance du sexe en association avec l'âge, le niveau de richesse, la race, l'appartenance ethnique, la religion, etc. Dans l'analyse selon le genre, l'accent est mis autant sur les femmes que sur les hommes.

Cette modification de l'objet d'analyse génère plusieurs effets dont, en premier lieu, un changement dans l'unité d'analyse. En effet, il ne s'agit plus d'analyser les femmes, mais plutôt les rapports de genre (DAW, 1999; Rathgeber, 1994; Rowlands, 1998). Les relations de genre affectent la distribution des ressources, le travail, le pouvoir politique ainsi que la jouissance de droits et libertés au sein de la famille comme dans la sphère publique (Rathgeber, 1994). Le concept de genre est compris au sens social du terme en référence à « an ideological and cultural construct, but [...] also reproduced within the realm of material practices; in turn it influences the

outcomes of such practices » (DAW, 1999 : ix). Ainsi, l'analyse s'attarde à la construction sociale des identités de genre et aux structures inégales de pouvoir qui sous-tendent les relations entre les sexes (DAW, 1999). Comme l'explique Rowlands (1998 : 15) :

(...) an understanding of the processes by which gender relations are negotiated and renegotiated, and the resultant social formations, can assist greatly in understanding the nature of the household, of the constitution of the labour force, of the « informal economy » and other basic constructs of development analysis.

La modification de l'objet d'étude a également pour effet de faciliter l'intégration de l'hétérogénéité des femmes (Rowlands, 1998) et des différentes situations qui composent leur vie (Rathgeber, 1994; Rowlands, 1998). Pour intégrer ces éléments, l'approche GED doit tenir compte « of the variety of women (and men), and the diversity of their circumstances, necessitates a move away from the simple dichotomies of public/private, formal/informal, urban/rural and production/reproduction » (Rowlands, 1998 : 15). Aussi, au contraire des autres perspectives, l'approche GED va entrer dans le domaine privé et analyser la :

(...) nature de la contribution des femmes au travail productif réalisé à l'intérieur et à l'extérieur du foyer, y compris la production non marchande, et elle rejette ainsi la dichotomie public-privé qui sert habituellement à sous-évaluer le travail effectué par les femmes au bénéfice de leur famille et de leur foyer (...) (Rathgeber, 1994 : 84)

L'approche rejette de ce fait les dichotomies qui rendent invisibles une partie du travail des femmes (Rathgeber, 1994). Pour ce faire, l'approche requiert selon Rowlands (1998 : 15) « the inclusion of all aspects of women's lives within the ambit of « relevant issues » - their physical situation, intra-household relations, health, sexuality, education, means of livelihood [...] since gender inequalities touch all aspects of women's lives ».

Deuxièmement, Rathgeber (1994 : 84) explique que l'approche GED se distingue des autres approches en raison de **l'importance accordée à la participation de l'État** « en matière de promotion et d'émancipation des femmes ». Ce sont les aspects

politiques plutôt que les aspects économiques qui dominent dans cette approche des théories du développement (DAW, 1999). Ainsi, lors de la Conférence sur les Femmes de Beijing de 1995, le rôle de l'État a été jugé essentiel pour mettre en place des mesures institutionnelles propices à l'*empowerment* des femmes (DAW, 1999).

Finalement, la **vision du développement** véhiculée par l'approche GED diverge des précédentes. Une nouvelle compréhension anime la place de la femme dans le processus de développement qui est alors considérée «comme une agente de changement plutôt que comme bénéficiaire de l'aide au développement» (Rathgeber, 1994 : 85). De plus, l'orientation du développement est différente, alors que le processus de développement s'amorce dans les communautés locales (Rowlands, 1998). Pour DAW (1999: x), la vision du développement de cette approche considère finalement que « women were to take the initiative as equal partners in a participatory and bottom-up process of development ».

En terme de **stratégie de développement**, l'approche GED conduit à l'élaboration d'interventions et d'actions positives qui « assurent une meilleure intégration des femmes aux initiatives de développement en cours mais elle entraîne inévitablement un réexamen fondamental des structures et institutions sociales » (Rathgeber, 1994 : 85). Les chercheurs constatent que les institutions sociales, économiques et politiques doivent subir une transformation pour que les femmes puissent améliorer leur capacité de production et de prise de décision. On peut résumer en trois points les éléments distinctifs de l'approche GED :

First, the focus shifts from women to gender and the unequal power relations between women and men. Second, all social, political, and economic structures and development are re-examined from the perspective of gender differentials. Third, it is recognized that achieving gender equality requires transformative change (DAW, 1999: ix).

De manière générale, l'origine du concept n'est donc pas clairement établie dans le temps, ni tributaire d'un paradigme en particulier (Oxaal et Baden, 1997). De plus, théoriciennes féministes, organismes multilatéraux, ONG ou organismes publics,

« aucun des foyers ne se caractérise par un cadre conceptuel unique et il y a un éventail d'hypothèses » (Sarr, 1998 : 63). En revanche, l'approche dite « *empowerment* » reste généralement associée aux deux derniers paradigmes qui l'ont clairement identifiée. Par ailleurs, avec l'approche GED et la popularité croissante du concept d'*empowerment*, on observe une multiplication de sens et d'interprétations du concept au cours des années 1990 (Bisnath et Elson, 1999). Nous allons donc approfondir dans la prochaine section la perspective GED de l'*empowerment*.

### **2.2.2 Définition de l'*empowerment***

Bien que la plupart des gens aient une idée assez précise de ce que l'*empowerment* peut signifier, aucune définition ne fait encore l'unanimité. D'autant plus que sa traduction littérale pose problème dans plusieurs langues (Nelson *et al.*, 2001; Cheston et Kuhn, 2002; Narayan, 2002). Le français, ne faisant pas exception à la règle, plusieurs traductions existantes, « en français [...] le mot « émancipation » n'est pas le seul à pouvoir rendre l'idée véhiculée par le terme anglais « *empowerment* »» (Nelson *et al.* (2001 : 8-22). De plus, l'usage de traduction peut être problématique. C'est par exemple le cas du mot *autonomie* qui confère beaucoup trop d'importance à la variable indépendance, alors que l'*empowerment* presuppose plutôt de l'interdépendance (Malhotra *et al.*, 2002).

Le concept est difficile à saisir parce qu'il est abstrait mais aussi, en raison de ses nombreuses interprétations (McNelly et McCord, 2001). En choisissant de mettre l'emphase sur certaines caractéristiques plutôt que d'autres, chaque auteur oriente le sens donné à son explication. Nous soulignons dans l'encadré suivant l'emphase de certaines définitions :

#### **Encadré 4 : Définitions du concept d'*empowerment***

|  |
|--|
| Dans le « Rapport sur le développement Humain 1995 », l'importance de la notion de |
|--|

**participation** est soulignée:

Development must be *by* people, not only *for* them. People must participate fully in the decisions and processes that shape their lives (UN, 1995 b: 12) [...] but at the same time promotes a rather instrumentalist view of *empowerment*; Investing in women's capabilities and empowering them to exercise their choices is not only valuable in itself but is also the surest way to contribute to economic growth and overall development (UN, 1995b: iii)<sup>39</sup> ;

Pour Nelson *et al.* (2001) l'*empowerment* est un concept davantage **individualisé**:

C'est ainsi que nous entendons l'émancipation, comme une force qui permet aux femmes (et à d'autres personnes marginalisées) de s'aventurer au-delà des barrières traditionnelles, d'acquérir de nouvelles compétences, de décider et d'agir (Nelson *et al.*, 2001 : 8-9) ;

La définition de Mayoux (1999) met l'emphase sur la notion de **pouvoir**:

*Empowerment* is conceived as a multidimensional process. It operated at different and interlinked levels and is based on an analysis of power relations (Mayoux, 1999 : 9);

Kabeer (1999, 2001) explore le concept par le biais de **dimensions d'empowerment** dans l'exercice de **choix stratégiques**:

(...) the processes by which those who have been denied the ability to make choices acquire such an ability » (Kabeer, 1999 : 2), « the expansion in people's ability to make strategic life choices in a context where this ability was previously denied to them (Kabeer, 2001: 18) ;

Reeves et Baden (2000) reprennent également la notion de **choix**:

*Empowerment* is sometimes described as being about the ability to make choices, but it must also involve being able to shape what choices are on offer (Reeves et Baden, 2000 : 35);

Finalement, Antrobus (1989), s'attarde aux **structures de subordination de genre** dans sa définition :

(...) a process that enables a powerless woman to develop autonomy, self-control and confidence and, with a group of women and men, a sense of collective influence over oppressive social conditions. She argues that when women begin to understand gender oppression and organize to change ways in which different institutions sanction and facilitate their treatment as second class citizens the collective *empowerment* of women will occur [...] (also) *empowerment* can occur at the individual level (...)<sup>40</sup>.

Selon Narayan (2002 : 10), l'analyse des définitions de l'*empowerment* révèle aussi bien des similitudes que des divergences:

A review of definitions of *empowerment* reveals both diversity and commonality. Most definitions focus on issues of gaining power and control over decisions and resources that determine the quality of one's life. Most also take into account structural inequalities that affect entire social groups rather than focus only on individual characteristics.

Nous approfondissons certaines de ces caractéristiques communes dans les paragraphes suivants : les **formes** d'*empowerment* et la nature **processuelle** et

---

<sup>39</sup> Rapport sur le développement humain (1995) cité par Oxaal et Baden (1997 : 2)

**contextuelle** de l'*empowerment*. Finalement, nous exposerons une **systématisation consensuelle** du concept.

Premièrement, il est possible de distinguer différentes **formes d'empowerment**. Les auteurs font généralement référence à la forme individuelle et collective de l'*empowerment* (UN, 2001). Tandis que la première forme renvoie à des transformations par rapport à un seul individu, l'*empowerment* collectif considère quant à lui des changements et des renégociations de structures de genre dans la sphère publique. On peut observer la tendance très nette de la littérature féministe à favoriser la forme collective comme véhicule porteur d'*empowerment*, tandis qu'une grande partie de la littérature sur le développement se concentre actuellement sur la forme individuelle (Oxaal et Baden, 1997; Bisnath et Elson, 1999). Les deux formes, à la fois complémentaires et nécessaires, se justifient pourtant chacune à leur manière.

Ainsi, la forme collective d'*empowerment* est cruciale puisqu'il s'agit de réévaluer les structures et institutions de la société. Comme le souligne Sen (2000 : 253) « l'importance de principe accordée à la discussion publique prend tout son sens, parce qu'elle est le moyen de favoriser l'émergence de valeurs communes et d'engagement ». Cheston et Kuhn (2002 : 15) rajoutent par ailleurs que la forme individuelle ne saurait être valable à long terme sans des transformations issues de l'*empowerment* collectif :

The achievements of individual women can have a powerful impact on the way women are perceived and treated within their communities, but the levels of *empowerment* individual women may achieve are usually limited if women as a group are generally disempowered.

D'un autre côté, enlever toute crédibilité à l'*empowerment* individuel priverait de changements significatifs apportés par l'action individuelle<sup>40</sup>:

Notwithstanding the importance of collective action, we would argue that individual actions may bring about significant normative changes at the community level that can be accurately

<sup>40</sup> Antrobus (1989) cité par Bisnath et Elson (1999 : 2)

<sup>41</sup> Pour de plus amples informations concernant la relation entre l'action collective et l'*empowerment* individuel, voir les propos de Malhotra *et al.* (2002) présentés en annexe A, « Entre l'action collective et l'*empowerment* individuel ».

described as *empowerment*, depending on the social processes involved. According to sociological theories of diffusion, new ideas and practices often spread gradually without collective consciousness that fundamental change is occurring (Rogers 1995). At some “tipping point,” however, the prevalence of new processes becomes great enough for there to be a revolution in norms as well as in the collective consciousness. (Malhotra *et al.*, 2002 : 15)

Rowlands (1998) introduit une troisième forme d'*empowerment* dans son modèle, l'*empowerment* «in close relationships ». Selon cette auteure, « the process of *empowerment* for women in terms of their closest personal relationships, in particular with husbands and immediate family members, could be differentiated from the personal and collective experience » (Rowlands, 1998: 22). Cet *empowerment* peut être associé à la dimension interfamiliale de l'*empowerment* décrit par Malhotra *et al.* (2002).

Deuxièmement, le concept d'*empowerment* se définit en fonction d'un **contexte** particulier (Malhotra *et al.*, 2002; Cheston *et al.*, 2002; Nelson *et al.*, 2001; MkNelly et McCord, 2001; Mayoux, 1999). Comme le stipule Nelson *et al.* (2001 : 8-9), la définition du concept d'*empowerment* « varie en fonction de la culture ». En effet, la culture parce qu'elle conditionne les attentes par rapport au rôle de genre :

(...) aux caractéristiques et aux comportements appropriés à chaque sexe [...] L'identité attribuée à chaque sexe et les rapports entre les femmes et les hommes sont donc des aspects fondamentaux de la culture, car ils façonnent les actes de la vie quotidienne au sein des familles, de la collectivité et du milieu de travail [...] la problématique homme-femme [...] opère donc comme un principe organisateur de la société, celle-ci accordant un signification culturelle au fait d'être un homme ou une femme. (ACDI, 2001 : 2)

Troisièmement, plusieurs auteurs décrivent l'*empowerment* comme un **processus** (Kabeer 2001; Bisnath et Elson, 1999; Rowlands 1995; Oxaal and Baden 1997; Malhotra *et al.*, 2002; Cheston et Kuhn, 2002). L'*empowerment* est donc à la fois un but et un processus (Malhotra *et al.*, 2002; UN, 2001; Bisnath et Elson, 1999). Le processus d'*empowerment* est par exemple décrit par Cheston et Kuhn (2002 : 14) comme « **process of change** by which individuals or groups with little or no power gain the power and ability to make choices that affect their lives ». Le concept

implique de manière explicite la progression d'un état « gender inequality » vers un autre « gender equality » (Kabeer, 2001).

Dans la perspective GED, le processus d'*empowerment* est en effet un « bottom-up process of development » (Oxaal et Baden, 1997). Bisnath et Elson (1999: 8) soulignent ainsi que l'« *empowerment* cannot be a top down or one way process, nor can be a fixed formula for its achievement ». Conséquemment, l'*empowerment* ne peut être donné mais uniquement favorisé (Mayoux, 1999; Kabeer, 1999, 2001; Reeves et Baden, 2000) :

Although *empowerment* cannot be given to somebody by someone else, the processes of *empowerment* can be facilitated by others through, *inter alia*, education, capacity building, political mobilization, changes in systems of property rights and the social and legal institutions that marginalize women. (UN, 2001 :26)

Si jusqu'à maintenant c'était principalement la littérature théorique qui mettait l'emphase sur la notion de processus, de plus en plus d'études empiriques tentent aujourd'hui de l'intégrer (Malhotra *et al.*, 2002). Ainsi, différents travaux ont cherché à développer « a comprehensive understanding of *empowerment* through breaking the process down into key components » (Malhotra *et al.*, 2002 : 7). L'encadré 5 présente la description de quelques-unes de ces systématisations.

#### **Encadré 5 : Systématisations du processus d'*empowerment***

|                        |  |
|------------------------|--|
| Kabeer (1999, 2001)    | Ressource, Fonction d'agent actif et Réalisation                     |
| Banque Mondiale (2001) | Droit, Ressource et Voix   |
| UNICEF (1994)          | Bien-être, Accès aux ressources, Awareness-raising, Participation et |

|                | Contrôle  |
|----------------|---|
| UNIFEM ( 1997) | « acquiring knowledge and an understanding of gender/power relations and ways in which these relations may be changed;<br>...developing a sense of self-worth, a belief in one's ability to secure desired changes and the right to control one's life;<br>...gaining the ability to generate choices and thereby acquiring leverage and bargaining power, and;<br>...developing the ability to organize and/or influence the direction of social change to create a more just social and economic order nationally and internationally » <sup>42</sup> |
| ACDI (1997)    | le sentiment de pouvoir personnel et de confiance face à la vie chez les hommes et chez les femmes;<br>le droit de faire des choix;<br>le pouvoir de contrôler leur propre vie au sein et à l'extérieur du ménage;<br>« la capacité d'influencer l'orientation des changements sociaux visant à créer un ordre social et économique plus juste, tant sur les scènes nationale qu'internationale » <sup>43</sup>   |

Source : Kabeer, 1999, 2001; ACDI, 1997; Malhotra et al., 2002; Bisnath et Elson, 1999; Cheston et Kuhn, 2002

Une analyse comparative de ces systématisations nous permet de relever trois similitudes conceptuelles. En effet, quoique les termes employés diffèrent, il est possible de regrouper les apports des auteurs à l'intérieur de trois substantifs : les ressources, la fonction d'agent actif et les réalisations.

La première de ces similitudes fait référence à la notion de ressource. Certains auteurs vont appréhender les ressources en terme de « proxie » (Malhotra et al., 2002). On évalue alors l'*empowerment* à l'aune de l'éducation ou du marché de l'emploi. Pour d'autres, les ressources représentent des éléments catalyseurs ou des conditions susceptibles de favoriser l'*empowerment* (Malhotra et al., 2002). Conceptualisation de plus en plus populaire, les ressources sont alors décrites comme des « enabling factors » (Kabeer, 1999, 2001; Malhotra et al., 2002).

Ainsi, Kabeer (1999, 2001) considère dans son modèle les ressources comme une des trois dimensions du processus d'*empowerment*. Cette dimension fait référence à

---

<sup>42</sup> UNIFEM (1997) cité par Bisnath et Elson (1999 : 15)

l'ensemble des conditions dans lesquels les choix sont faits. Les ressources sont de nature matérielle (économiques : terre, équipement, finances, capital de travail...) mais aussi intangibles (humaines : connaissance, compétence, créativité, imagination... ; sociales : revendications, obligations et attentes qui sont inhérentes aux relations, réseaux et connections qui prévalent dans différentes sphères de la vie...). Par conséquent, on peut expliquer une partie du processus d'*empowerment* par un changement et une amélioration de la dimension « ressource » (Kabeer, 1999, 2001).

Les ressources s'acquièrent à travers une multitude de relations sociales, ayant lieu dans une pluralité d'institutions (famille, État...). De plus, elles peuvent prendre la forme d'allocations présentes et futures. En effet, les normes et les valeurs de la société ainsi que les mécanismes de distribution qui s'y trouvent, influencent aussi bien les attentes futures que présentes, des individus (Kabeer, 1999, 2001). Nous pouvons donc associer la notion de ressource aux pré-conditions du choix comme l'illustrent les différentes définitions suivantes :

In order for a woman to be empowered, she needs access to the material, human, and social resources necessary to make strategic choices in her life. » « Not only have women been historically disadvantaged in access to material resources like credit, property, and money, but they have also been excluded from social resources like education or insider knowledge of some businesses ( Cheston et Kuhn, 2002 : 14)

The pre-condition necessary for women to be able to exercise choice. Women must have access and future claims to material, human and social resources (MkNelly et McCord, 2001 : 4)

Un deuxième consensus existe en ce qui concerne la fonction d'agent actif. Cette notion implique que les femmes doivent être des actrices significatives du processus de changement (Bisnath et Elson, 1999). Selon Malhotra *et al.* (2002), cette dimension émerge d'un développement orienté depuis le bas et de l'importance accordée à la prise de conscience par les femmes qu'elles peuvent être des agentes de changement dans leur vie.

<sup>43</sup> Heyzer (1994) cité par ACDI (1997 : 47)

La plupart des auteurs font donc référence à l'idée d'un changement profond de perception chez les femmes ou « inner transformation » ( Malhotra *et al.*, 2002; Bisnath et Elson, 1999). En d'autres mots, une transformation interne qui permet aux femmes « to define self-interest and choice, and consider themselves as not only able but also entitled to make choices ( Malhotra *et al.*, 2002 : 5). Pour Kabeer (2001 : 19), il s'agit en fait de “challenger” le statu quo lorsqu'elle explique « the expansion in people's ability to make strategic life choices in a context where this ability was previously denied to them ». Plus qu'un simple acte observable, cette dimension implique l'évaluation du sens donné à l'action, la motivation cachée dernière, le but que l'individu cherche à atteindre (Kabeer, 1999, 2001).

Dans son modèle, Kabeer (1999, 2001) définit la notion de fonction d'agent actif<sup>44</sup> comme une des dimensions du processus d'*empowerment*. Cette dimension fait référence au concept de women's agency de la théorie de Sen (1999, 2000)<sup>45</sup>. Kabeer (1999, 2001) adapte donc les notions d'« agent » et de « liberté » que Sen avait développées. La dimension fonction d'agent actif met en perspective l'importance accordée aux actes de l'individu, mais aussi à sa liberté d'action. Pour reprendre l'exemple de Sen (2001 : 55) « jeûner, ce n'est pas simplement cesser de s'alimenter, c'est le faire alors qu'on a la possibilité de s'alimenter ». Malhotra *et al.* (2002 : 7) vont décrire en ces mots les emprunts théoriques de Kabeer :

Human agency is a central concept in A. Sen's (1999) characterization of development as the process of removing various types of “unfreedoms” that constrain individual choice and agency. Kabeer's (2001) essay on women's *empowerment* draws on Sen's understanding of agency as well as his conceptualization of the links between individual agency and public action.

Pour plusieurs auteurs (Malhotra *et al.*, 2002; Cheston et Kuhn, 2002; MkNelly et McCord, 2001), l'essence même du processus d'*empowerment* se retrouve dans la

---

<sup>44</sup> La fonction d'agent actif fait référence au terme « agency » des travaux de Kabber (1999, 2001).

<sup>45</sup> Ce terme est traduit dans la version française par les expressions « rôle actif des femmes dans leur fonction d'agent de changement » et « capacité d'initiative ».

dimension « agency » du modèle de Kabeer (1999, 2001). Malhotra *et al.* (2002: 7) ajoutent que:

Among the various concepts and terms we encountered in the literature on *empowerment*, “agency” probably comes closest to capturing what the majority of writers are referring to. It encompasses the ability to formulate strategic choices, and to control resources and decisions that affect important life outcomes.

L’analyse des systématisations nous permet finalement de relever une troisième similitude, la dimension *réalisation*<sup>46</sup> (Kabeer, 1999, 2001) ou *bien-être* (Longwe, 1994). Souvent décrite comme le résultat des choix (Cauberg, 2002) cet élément fait référence à « women’s *empowerment* [...] implicitly equated with specific (usually national-level) achievements such as political participation, legal reform and economic security » (Malhotra *et al.*, 2002 : 8).

Dans le modèle de Kabeer, la dimension *réalisation* fait référence au potentiel et aux possibilités que les individus ont de mener le genre de vie qu’ils désirent. S’inspirant encore une fois des travaux de Sen, Kabeer (1999, 2001) considère que la combinaison des ressources et de la fonction d’agent actif forment ce que Sen (1985) désigne comme «capabilities». Ce concept définit le « potential that people have for living the lives they want, of achieving valued ways of « being and doing »<sup>47</sup> ».

En conclusion, la définition de l’*empowerment* offerte par Reeves et Baden (2000 : 3) présente un excellent résumé des principaux éléments exposés dans cette section : « a bottom-up process of transforming gender power relations, through individuals or groups developing awareness of women’s subordination and building their capacity to challenge it ». Globalement, l’*empowerment* implique des notions de *pouvoir* et de *choix*, notions qui seront davantage approfondies dans les sections suivantes.

---

<sup>46</sup> N.D.A. Cette dimension est traduite par Cauberg (2002) fait référence au terme « achievement » du modèle de Kabeer (1999, 2001)

<sup>47</sup> Sen (1985) cité par Kabeer (1999 :4)

### 2.2.3 Structures de pouvoir

En abordant les structures de genre, l'*empowerment* s'insère au cœur d'un dispositif de pouvoir. Aussi, pour Oxaal et Baden (1997 : 3) l'« *empowerment* corresponds to women challenging existing power structures which subordinate women ». Ces transformations dans les relations de pouvoir touchent aussi bien l'individu que la société :

*Empowerment* involves the transformation of power relations by which women move from being objects within relationships of subordination to becoming subjects controlling their own lives. It also involves addressing those power structures that subordinate women on the societal level; otherwise individual women cannot take full control over their lives (UN, 2001: 27).

La prise en compte des différents mécanismes de transformation de pouvoir est donc essentielle à la compréhension du concept d'*empowerment*. Nous allons développer dans les prochains paragraphes les différentes expressions du pouvoir et les types de redistribution auxquelles elles peuvent aboutir.

#### *Expressions du pouvoir*

Comme l'expliquent Oxaal et Baden (1997 : 3), les interprétations du concept de pouvoir sont nombreuses, « power can be understood as operating in a number of different ways ». La littérature sur l'*empowerment* regroupe ces différentes interprétations sous la forme de quatre expressions (encadré 6): le pouvoir sur, le pouvoir de, le pouvoir avec, et le pouvoir intérieur<sup>48</sup>.

#### Encadré 6 : Expressions du pouvoir

|                    |   |
|--------------------|---|
| <b>Pouvoir sur</b> | <p>« repose sur des rapports de domination/subordination mutuellement exclusifs » (Caunbergs, 2002 : 1);</p> <p>« connotation négative, associée au contrôle exercé sur les autres, aux gagnants et aux perdants, et à la volonté de prendre le dessus » (Nelson <i>et al.</i>, 2001 : 8-9) ;</p> <p>« ultimately, it is based on socially sanctioned threats of violence and</p> |
|--------------------|---|

<sup>48</sup> N.D.A. traduction libre de “ power over, power to, power with, power within” Caubergs (2002: 1)

|                          |   |
|--------------------------|---|
|                          | <p>intimidation, it requires constant vigilance to maintain, and it invites active and passive resistance » (Oxaal et Baden, 1997 :1);</p> <p>« where one person, or a grouping of people, is able to control in some way the actions or options of another » (Rowlands, 1998 : 12);</p>  |
| <b>Pouvoir de</b>        | <p>« qui rend apte à accomplir des choses [...] lorsqu'on a réussi à résoudre un problème, à comprendre le fonctionnement d'une chose ou à acquérir de nouvelles compétences » (Caubergs, 2002 : 1);</p> <p>« This power relates to having decision-making authority, power to solve problems and can be creative and enabling (Oxaal et Baden, 1997 :1);</p> <p>« generative or productive power [...] which creates new possibilities and actions without domination » (Rowlands, 1998 : 14);</p>   |
| <b>Pouvoir avec</b>      | <p>« Travailler avec d'autres personnes afin d'atteindre collectivement des objectifs plus ambitieux » (Nelson <i>et al.</i>, 2001 : 8-9) ;</p> <p>« which involves a sense of the whole being greater than the sum of the individuals, especially when a group tackles problems together » (Rowlands, 1998 : 14);</p> <p>« involves people organising with a common purpose or common understanding to achieve collective goals » (Oxaal et Baden, 1997 :1);</p>   |
| <b>Pouvoir intérieur</b> | <p>« l'image de soi, la confiance en soi, l'estime de soi, l'identité [...] la force psychologique » (Caubergs, 2002 : 1);</p> <p>« notion de pouvoir peut également être inhérente à une personne et se transformer en confiance en soi, en espérance et en courage » (Nelson <i>et al.</i>, 2001 : 8-9) ;</p> <p>« It relates to how can individuals can recognise through analysing their experience how power operates in their lives, and gain the confidence to act to influence and change this » (Oxaal et Baden, 1997 :1);</p> <p>« the spiritual strength and uniqueness that resides in each one of us » (Rowlands, 1998 : 14)</p> |

Comme l'illustrent les définitions précédentes le *pouvoir sur* implique l'emprise d'un groupe ou d'un individu sur d'autres, à l'intérieur d'une relation de domination/subordination (Oxaal et Baden, 1997). Le *pouvoir de* fait référence à un pouvoir individuel associé « aux capacités intellectuelles (savoir et savoir-faire) et économiques (avoir); à l'accès et au contrôle des moyens de productions et des bénéfices et finalement à être dans la possibilité d'utiliser les moyens de production » (Caubergs, 2002 : 1). La troisième expression, *pouvoir avec* est plutôt reliée à une forme collective d'*empowerment* ainsi qu'au pouvoir politique et social (Caubergs, 2002). Finalement, le *pouvoir intérieur* définit la force psychologique d'un individu

et d'un groupe. Ce pouvoir désigne selon Caubergs (2002 : 1) le « savoir-être [...] se fonde sur l'acceptation de soi même et le respect des autres ». La transformation des structures de pouvoir n'est toutefois pas sans conséquences comme l'explique l'ACDI (2001 :4) :

(...) la modification de ces rapports [entre les hommes et les femmes] est-elle souvent contestée, en partie parce qu'elle a des répercussions immédiates sur chacun, femmes et hommes? Ce caractère immédiat signifie également que les rôles attribués en fonction des sexes – en particulier le rôle des femmes comme épouses et mères – peuvent servir, sur le plan culturel, de puissants symboles, soit de changement, soit de continuité.

Les forces en jeu sont donc complexes et impliquent une renégociation du pouvoir de chacun. Les auteurs distinguent deux types de redistribution du pouvoir : le jeu à somme nulle (*zero sum game*) et le jeu à somme variable (*variable sum game*).

### ***Empowerment comme un « jeu à somme nulle »***

Lorsque l'*empowerment* est considéré comme un but, la vision du pouvoir qui y est associé fait référence « a particular set of results » (Rowlands, 1998 : 13). En d'autres mots, le pouvoir est vu comme un montant fixe, *comme* une quantité limitée (Rowlands, 1998; Caubergs, 2002). La redistribution du pouvoir qui en découle, soit un jeu à somme nulle (*zero sum game*), implique alors une finalité gagnant-perdant comme l'illustre les propos de Caubergs (2002 :1) « plus tu en as, moins j'en ai. Si j'exerce de l'autorité sur toi, te donner davantage de pouvoir signifie que j'en perdrai ». Cette redistribution présuppose donc le *pouvoir sur* (Lukes, 1974)<sup>49</sup>.

Ainsi, Mayoux (1999 :9) associe le renforcement de cette forme de pouvoir avec « changing the underlying inequalities in power and resources that constrain women's aspirations and their ability to achieve them ». Pour Kabeer (1999, 2001), il s'agit de la forme négative du concept d' « agency » qui renvoie à la capacité d'un groupe ou d'un agent à imposer ses propres buts aux autres. En expliquant l'*empowerment* par le

---

<sup>49</sup> Lukes, S. (1974). Power. A Radical View. The MacMillan Press Ltd. London, U.K.

biais d'un jeu à somme nulle, les conséquences attendues pour les hommes sont toutefois négatives, comme le soulignent les auteurs suivants:

For some theorists power is a zero-sum: one group's increase in power necessarily involves another's loss of power. The idea of a redistribution of power is therefore seen as necessarily involving conflict. In this perspective, women's *empowerment* would lead by implication to less power for men. (Oxaal et Baden, 1997 : 1)

If power is « power over », then it is easy to see why it is that the notion of women becoming empowered could be seen as inherently threatening [...] people currently in positions of power will face not only losing power but also the possibility of having power wielded over them in turn. Men's fear of losing control is an obstacle to women's *empowerment* (...) ( Rowlands, 1998 : 13)

### ***Empowerment comme un « jeu à somme variable »***

Plutôt que de chercher uniquement à renforcer le pouvoir des femmes par le biais de la domination du *pouvoir sur*, l'approche GED propose également une autre forme de redistribution du pouvoir, soit un jeu à somme variable (*variable sum game*). Dans cette deuxième alternative, les auteurs considèrent davantage l'*empowerment* comme un processus. Constitué au sein d'un réseau de relations sociales, le pouvoir n'existe que dans son exercice (Foucault, 1984)<sup>50</sup>. Le pouvoir n'est pas considéré comme une variable que les femmes ont ou n'ont pas, il est représenté comme une variable en renégociation constante:

(...) the implicit assumption is that power is something that women do or do not have and that women's *empowerment* is a zero sum game. An alternative interpretation could be that women are constantly negotiating and renegotiating power relations, and are thus never completely powerless. (Bisnath et Elson, 1999 : 11)

Le pouvoir est un processus toujours en négociation entre les partenaires, dans des situations précises, et les femmes sont des sujets qui ne subissent pas de manière impuissante et résignée la domination des hommes. [...] malgré des rapports de forces défavorables entre conjoints, elles ont réussi à les renégocier pour développer une plus grande autonomie. (Sarr, 1998 : 264)

---

<sup>50</sup> Foucault (1982) cité par Rowlands (1998 : 12)

Le processus d'*empowerment* équivaut alors à acquérir du pouvoir relationnel, soit du *pouvoir de*, du *pouvoir avec* et du *pouvoir intérieur* (Rowlands, 1998 ; Bisanth et Elson, 1999). Le pouvoir relationnel étant une ressource illimitée, sa redistribution implique des conséquences différentes :

Some feminist writers on power have challenged the idea that power must necessarily involve domination by some, and obedience or oppression of others. Men would also benefit from the results of women's *empowerment* with the chance to live in a more equitable society and explore new roles. The kinds of power described above as power-to, power-with and power-within can be developed as alternatives to power-over. (Oxaal et Baden, 1997 :1)

L'objectif de cette perspective est d'obtenir « la synergie entre les deux sexes pour arriver à quelque chose de plus riche et surtout pour atteindre une situation plus juste » (Caubergs, 2002 : 1). Dans une redistribution *variable sum game* « one group of people developing and exercise power of this kind [*pouvoir de, avec et intérieur*] does not necessarily reduce the power of others » (Rowlands, 1998 :15). Ainsi, la redistribution du pouvoir implique davantage une relation gagnant-gagnant.

Le *pouvoir de* invoque dans l'*empowerment* l'idée d'un pouvoir qui «enabling women to develop the necessary skills and access to the necessary resources to achieve their aspirations » (Mayoux, 1999 :9). Pour Bisnath et Elson (1999), ce type de pouvoir exprime également l'acquisition de capacités : « acquire the ability to make choices ». Kabeer (1999: 4) associe cette expression au sens positif de la fonction d'agent où « people's capacity to define their own life choices and to pursue their goals, even in face of opposition » (Kabeer, 1999 :4). Deuxièmement, le *pouvoir avec* signifie pour Mayoux (1999:9) « enabling women to examine and articulate their collective interests, to organize, to achieve them and to link with other women's and men's organizations for change ».

Finalement, le Kabeer (1999, 2001) traduit l'expression *pouvoir intérieur* par le « sense of agency ». En effet, telle qu'expliquée précédemment, sa dimension « agency » ne fait pas uniquement référence à des actions observables, elle exprime

également le sens, la motivation et les objectifs personnels cachés derrière l'action (Kabeer, 1999, 2001). Mayoux (1999 :9) rejoint les propos de Kabeer lorsqu'elle définit le renforcement du *pouvoir intérieur* comme « enabling women to articulate their own aspirations and strategies for change ». Cette dernière expression du pouvoir s'exerce également à un niveau plus important d'agrégation comme l'explique UN (2001 : 27) « On the societal level the sense of agency is relevant in that public discourse and national laws acknowledge that women are agents and as such able to participate in decision-making and in determining their own needs ».

#### **2.2.4 Adéquation entre pouvoir et choix**

De plus en plus d'auteurs font référence à la notion de choix dans leur définition de l'*empowerment* (Bisnath et Elson, 1999). Comme l'explique Narayan (2002: 11):

In its broadest sense, *empowerment* is the expansion of freedom of choice and action [...] As people exercise real choice, they gain increased control over their lives. Poor people's choices are extremely limited, both by their lack of assets and by their powerlessness to negotiate better terms for themselves with a range of institutions, both formal and informal.

L'importance accordée à cette notion n'est toutefois pas aussi triviale qu'elle le paraît. L'adéquation entre pouvoir et choix a une plausibilité intuitive aussi longtemps que le choix «apparaît contribuer au bien-être de ceux qui ont le choix<sup>51</sup>». Toutefois, qu'en est-il lorsque les inégalités de genre sont le fruit de choix fait par les femmes elles-mêmes, et non, la conséquence d'un « pouvoir sur » de la part des hommes? Afin d'éclaircir davantage la nature de cette relation, nous allons explorer deux nouveaux concepts, les besoins pratiques et stratégiques, ainsi que l'internalisation des structures de pouvoir.

---

<sup>51</sup> Traduction libre de Kabeer (1999) par Caubergs (2002 : 7)

### ***Besoins pratiques et stratégiques***

C'est en 1985 que Molyneaux<sup>52</sup> introduit pour la première fois l'idée de « practical gender needs » et de « strategic gender needs ». Cette modélisation, reprise ensuite par Moser (1989, 1993), est une innovation conceptuelle de taille; les intérêts des femmes peuvent être associés à des besoins pratiques ou stratégiques. Comme l'explique Zwahlen (1997 : 3), dans l'approche GED, une « distinction est faite entre les besoins pratiques des femmes qui sont relatifs à leurs conditions immédiates de vie et leurs intérêts stratégiques qui impliquent des changements dans la répartition des charges et des pouvoirs entre les sexes ».

Les « practical gender needs » correspondent aux besoins des femmes relatifs à leur rôle et tâches quotidiennes. Il s'agit donc des besoins identifiés par les femmes « to assist their survival in their socially accepted roles, within existing power structures » (Reeves et Baden, 2000 :14). Ces besoins se réfèrent directement à la condition de la femme dans la société « women's condition, the material situation of her life [...] mean that she has practical needs, resulting from her gendered position in society » (Rowlands, 1998 : 16).

D'un autre côté, les « strategic gender needs » renvoient à ce dont les femmes ont besoin pour surmonter leur condition de subordination. Selon Rowlands (1998 : 16) « gendered position means that she also has strategic needs, needs that challenge the gender hierarchies and other mechanisms of subordination ». Les femmes peuvent toutefois ne pas reconnaître ces besoins, surtout lorsqu'ils entrent en compétition avec des besoins pratiques immédiats. Par exemple, Reeves et Baden (2000 :14) soulignent que « gender interests may not be prioritised over women's other interests which cut

---

<sup>52</sup> Molyneaux (1985) cité par Kabeer (1999)

across these, such as those of class and race, so assumptions cannot be made of women's solidarity ».

En ce qui a trait à l'*empowerment*, cette distinction offre un nouvel éclairage sur la valeur significative des choix posés par les femmes. Tous les choix ne sont pas également significatifs dans le processus d'*empowerment*. Seuls les choix stratégiques vont amener de réelles transformations dans les relations de genre (Kabeer, 1999, 2001). Les gains pratiques sont en effet facilement réversibles si les intérêts stratégiques ne sont pas aussi modifiés (Bisnath et Elson, 1999 : 3). Par contre, la satisfaction de besoins pratiques soutient positivement la réalisation d'intérêts stratégiques (Rowlands, 1998). En d'autres mots, la satisfaction des besoins pratiques, telle que l'eau potable ou l'argent pour faire les repas, crée les bases nécessaires à la réalisation d'intérêts stratégiques.

### ***Internalisation des structures de pouvoir***

Dans le concept d'*empowerment*, la concordance entre pouvoir et choix soulève un deuxième élément de réflexion : l'internalisation de structures de pouvoir. Divers auteurs ont en effet mis en lumière l'effet subtil du « pouvoir sur » et du patriarcat. Comme le soulignent Greig *et al.* (2000:7):

One of the significant achievements of feminist scholarship has been to name the connections between men, gender and power and give them visible expression in the term 'patriarchy'. In both the public and domestic spheres, patriarchy refers to the institutionalization of men's power over women within the economy, the politic, the household and heterosexual relations.

C'est donc cette institutionnalisation du « pouvoir sur » des hommes qui peut engendrer avec le temps l'internalisation des structures de subordination de la femme. Dans la littérature, cet élément est désigné par les expressions « internalised oppression » (Rowlands, 1998), « internalised subordination » (Malhotra *et al.*, 2002), de « weight of socialization » (Cheston et Kuhn, 2002) ou d'«aliénation objective» (Keïta, 1998). Le phénomène d'internalisation se définit selon Rowlands (1998 :12) comme l'intégration par un groupe d'un message reçu sur sa prétendue

place: « a group of people who are systematically denied power and influence in the dominant society will internalise the messages it receives about its supposed roles and capacities, and will come to believe the messages to be true ».

Kabeer (1999,2001) utilise le concept de « doxa », développé par Bourdieu (1977), pour expliciter davantage ce phénomène et le niveau de réalité auquel il réfère. Le « doxa » désigne cet « aspects of tradition and culture which are so taken-for-granted that they have become naturalized » (Kabeer, 1999 : 9). Les structures de subordination sont donc souvent innommées, admises sans argumentation ni critique parce qu'elles renvoient aux « traditions and beliefs that exist beyond discourse or argumentation » (Kabeer, 2001 : 25). Elles renvoient à un processus de socialisation qui prend racine dans l'unité domestique (Keïta, 1998).

La « naturalisation » des structures inégales de pouvoir favorise l'exercice de choix qui les perpétue (Kabeer, 1999, 2001; Malhotra *et al.*, 2002; Keïta, 1998). Comme l'expliquent Malhotra *et al.* (2002 :9) « When women internalize their subordinate status and view themselves as persons of lesser value, their sense of their own rights and entitlements is diminished. They may acquiesce to violence against them, and make “choices” that reinforce their subordinate status ». Cette possibilité de complicité ou d'« adapted perception » (Sen, 1990)<sup>53</sup> perturbe l'équation entre pouvoir et choix, puisque le renforcement du pouvoir des femmes ne s'associe pas toujours avec l'exercice de choix stratégiques (Kabeer, 1999; Malhotra *et al.*, 2002). L'internalisation des structures de subordination engendre donc des barrières internes à l'exercice du choix : « internalised oppression places internal barriers to women's exercise of power, thereby contributing to the maintenance of inequality between men and women » (Rowlands, 1998 :14). Pour permettre l'exercice de choix

---

<sup>53</sup> Sen (1990) cité par Kabeer (1999 :7)

stratégiques encore faut-il qu'un chenal soit ouvert entre le « doxa » et un niveau plus discursif de la réalité.

Or, le passage du « doxa » à un niveau plus discursif, à une conscience critique de sa propre culture, n'est possible qu'en présence d'alternatives (Kabeer, 2001). Les individus forgent en effet leur choix en fonction de leur historique personnel, mais aussi en fonction de leur réalité quotidienne, du contexte social et matériel qui les entourent (Kabeer, 1999, 2001). Par conséquent, c'est l'existence de nouvelles façons « d'être et d'agir » qui rend possible l'exercice de choix stratégiques :

(...) when competing ways of « being and doing » become available as material and cultural possibilities, so that « common sense » propositions of culture begin to lose their « naturalised » character, revealing the underlying arbitrariness of the given social order (...) (Kabeer, 2001 : 25)

L'existence d'alternatives au niveau discursif va permettre de choisir ou d'imaginer « être et agir » différemment, et de ce fait, participer à l'émergence d'une conscience critique. Cette conscience critique « by which people move from a position of unquestioning acceptance of the social order to a critical perspective on it » (Kabeer, 2001 :25) est essentielle au processus d'*empowerment*. Par exemple, l'*empowerment* implique « women's understanding of their conditions of subordination and the causes of such conditions at both micro and macro levels of society [...] It involves understanding the self and the need to make choices that may go against cultural and social expectations » (Stromquist, 1995 : 14)<sup>54</sup>. L'émergence d'une conscience critique renvoie au renforcement du « pouvoir intérieur » ou « sense of agency » (Cheston et Kuhn, 2002; Kabeer, 1999, 2001).

Divers auteurs vont associer l'*empowerment* à une spirale qui suppose des « changes in consciousness, the identification of target areas for change, and analyses of actions

---

<sup>54</sup> Stromquist (1995) cité par Malhotra *et al.* (2002 : 10)

and outcomes » (Batliwala, 1994)<sup>55</sup>. La première étape du processus d'*empowerment* fait alors référence à l'émergence d'une conscience critique comme le souligne UN (2001 : 27) « *Empowerment* entails that women acquire a critical awareness of themselves as women with gendered structures of power (gender awareness) ». Ainsi, Schuler et Hashemi (1993)<sup>56</sup> décrivent l'*empowerment* comme un processus dynamique qui commence au niveau de la conscience individuelle de la femme et qui « becomes externalized through greater physical mobility, remunerated labor, a strong role in the household and, eventually, meaningful participation in the larger community ».

D'autres vont s'attarder à décrire une hiérarchie de l'*empowerment* où le processus « begin at the level of individual self-awareness and move through household, community, and sociatal levels »<sup>57</sup>. Pour Reeves et Baden (2000 : 35), l'*empowerment* est « a process whereby women, individually and collectively, freely analyse, develop and voice their needs and interests, without them being pre-defined, or imposed from above ». Acquérir un certain regard critique sur sa propre condition est alors essentiel comme l'illustre ce témoignage d'une activiste du Kosovo:

There is education in the family: first you shouldn't speak because you are a girl, then later you shouldn't speak because no one will marry you, then later you shouldn't speak because you are a new bride. Finally, you might have the chance to speak but you don't speak because you have forgotten how to. (Malhotra *et al.*, 2002 :15)

### **2.2.5 Enjeux du concept d'*empowerment***

Après plusieurs années, les auteurs font le bilan des enjeux du concept d'*empowerment* dans l'approche GED. Nous vous présentons ici trois de ces constats, soit les conséquences de l'utilisation du terme genre, la vision actuelle du développement et les réorientations des revendications féministes.

---

<sup>55</sup> Batliwala (1994) cité par Bisnath et Elson (1999 :8)

<sup>56</sup> Schuler et Hashemi (1993) cité par MkNelly et McCord (2001 :4)

<sup>57</sup> WWB et UNCDF (2001 : 3)

Comme nous l'avons déjà mentionné, une des principales caractéristiques du paradigme GED est associée à l'introduction de la variable *genre* comme unité d'analyse. Cette innovation conceptuelle offrait la promesse d'un tout autre éclairage sur les théories du développement. Mais quand est-il aujourd'hui de ce *genre* novateur? À l'instar de Dagenais et Piché (1994 :3) qui s'interrogent sur le « recours de plus en plus fréquent au terme *genre* plutôt que *femme* pour la théorie et la pratique féministe du développement », les auteurs de toute allégeance se questionnent sur le type d'individu réellement ciblé par ce terme. Le sens donné au mot oriente en effet les aspects des relations de genre analysés ou, au contraire, négligés (Miller et Razavi, 1998).

Premièrement, les auteurs constatent que l'analyse concerne trop souvent uniquement les femmes (Greig *et al.*, 2000; Zwahlen, 1997). Il s'agit alors d'une manière détournée pour ne parler que d'elles. En un sens, ce biais pour les femmes favorise la perpétuation du problème de catégorisation sociale de l'homme, qui n'est toujours pas un groupe social (Zwahlen, 1997). Comme l'expliquent Greig *et al.* (2000 : 1), « Men tend not to think of themselves as 'gendered' beings, and this is one reason why policy makers and development practitioners, both men and women, often misunderstand or dismiss 'gender' as a women's issue ».

Par ailleurs, aucune étude adoptant le point de vue exclusif des femmes ne peut arriver à une compréhension réelle de celles-ci puisque « la "catégorie hommes" et la "catégorie femmes" se définissent toujours l'une par rapport à l'autre, en termes d'opposition et de reciprocité, de hiérarchie et de complémentarité » (Zwahlen, 1997 :8). Pour parler des femmes, il faut donc parler des hommes. C'est-à-dire, qu'il faut compenser la sur-visibilité de l'identité féminine, comme construit social, et donner une nouvelle visibilité à l'identité des hommes, autrement que par la

norme (Greig *et al.*, 2000; Zwahlen, 1997; ACDI, 2001). Dans l'approche GED, trop peu de références théoriques sont faites par rapport au rôle des hommes :

In the gender and development literature men appear very little, often as hazy background figures (White 1997). There is a growing recognition, however, of the need to define more precisely the relationship between men and ‘engendered’ development policy and practice, and examine questions of men’s responsibility for women’s disadvantage, as well as men’s role in redressing gender inequalities. (Greig *et al.*, 2000 : 1)

Deuxièmement, le terme *genre* peut être considéré comme un véritable dénominateur commun, qui englobe tous et chacun. Ainsi, on voit de plus en plus se dessiner dans l'univers GED de l'*empowerment* une littérature dite institutionnaliste (Malhotra *et al.*, 2002) où l'*empowerment* tient compte indistinctement de tous les groupes considérés comme « powerless ». Toutefois, comme le soulignent Malhotra *et al.* (2002 : 4) « women’s *empowerment* encompasses some unique additional elements » qui nécessite une approche sexuée. Miller et Razavi (1998) concluent finalement que le terme genre représente en fait plus une unité d’agrégation qu’un principe conceptuel permettant d’orienter la discussion sur les structures de pouvoir au sein des relations de genre.

Finalement, l'utilisation réelle de l'approche GED présente un coefficient de difficulté impressionnant. Comme l'explique Keïta (1998: 2), « le genre est d'approche difficile dans cette multiplicité d'appréhensions à priori théoriques et idéologiques ». Ainsi, l'étude des paradigmes alternatifs de l'analyse genre présente un « sur-développement conceptuel qui conduit à un procédé d'inter-fertilisation entre la théorie et la pratique » (Miller et Razavi, 1998)<sup>58</sup>. Certains auteurs affirment qu'il est plus facile de penser « genre » dans le domaine de la recherche que dans celui de son application réelle (Rathgeber, 1994; Ryckmans, 1995). Finalement, l'analyse genre est souvent considérée comme la chasse gardée des féministes (Keïta, 1998).

---

<sup>58</sup> Traduction libre de Miller et Razavi (1998)

Le deuxième constat fait par les auteurs porte cette fois sur la compréhension du développement. Un clivage au sein du paradigme GED existe entre deux approches conceptuelles du développement, l'approche « integrationist » et l'approche « transformatory » (Miller et Razavi, 1998; Bisnath et Elson, 1999). La première approche, influencée par une lecture néoclassique et libérale de l'économie, souligne les contraintes à éliminer pour assurer « women's active participation in the process of growth initiated by liberalization policies, and is less concerned about changing the content of those policies » (Miller et Razavi, 1998 :3). L'approche « transformatory », qui utilise une vision structuraliste de la société, parle plutôt de repenser les politiques économiques par le biais d'une analyse des relations sociales (Miller et Razavi, 1998).

Or, dans les faits, la grande majorité des travaux sur l'*empowerment* est influencée par une vision « integrationist » du développement (Bisnath et Elson, 1999; Oxaal et Baden, 2000). L'*empowerment* est alors envisagé « as individual rather than as collective, and focused on entrepreneurship and individual self-reliance, rather than on cooperation to challenge power structures which subordinate women» (Oxaal et Baden, 1997 :5). Selon Oxaal et Baden (1997 : 5), la relation entre cette vision du développement et l'*empowerment* se fonde sur une approche capitaliste du marché et une approche libérale de la démocratie :

This individualistic approach to *empowerment* fits together with the belief in entrepreneurial capitalism and market forces as the main saviours of sickly or backward economies [...] It is also consonant with a liberal approach to democracy, emphasising individual rights and participation in decision-making, through the electoral process.

Pour certains il s'agit d'un rétrécissement du concept d'*empowerment* (Bisnath et Elson, 1999; Oxaal et Baden, 1997). Par exemple, l'emphase mise sur la position subjective de la femme, détourne l'attention de sa position structurelle (Bisnath et Elson, 1999). Par conséquent, l'*empowerment* s'individualise tandis qu'il y a un « lack of emphasis on ideologies and institutional structures and processes that shape women's subordination » (Bisnath et Elson, 1999 :19).

D'autre part, au niveau pratique, l'*empowerment* individualisé entraîne graduellement l'instrumentalisation du concept (Bisnath et Elson, 1999). Des projets d'*empowerment* voient ainsi le jour, projets qui majoritairement « seek to encourage women to take advantage of their increased access to productive resources, education, and so forth, within the prevailing reality, and with the assumption that the result for women will be equality with men » (Bisnath et Elson, 1999 :19).

Notre troisième constat souligne les réorientations dans les revendications féministes ayant un impact déterminant sur la définition actuelle du concept d'*empowerment*. Il s'agit de l'intégration graduelle de la fonction d'agent actif au concept et de la combinaison d'une approche féministe et instrumentaliste. Jusqu'à tout récemment les mouvements féministes contemporains se concentraient principalement sur une analyse de la situation des femmes et de leur bien-être. Or, de plus en plus d'auteurs intègrent maintenant un deuxième type de revendication, soit des revendications destinées à faciliter leur capacité d'initiative (Sen, 2000). Selon Sen (2000 :194), il est nécessaire de mettre l'emphase sur les deux types de revendications puisque « le rôle d'agent implique aussi la prise en compte de leur bien-être. Réciproquement, toute tentative sérieuse pour promouvoir le bien-être des femmes rencontre, en un point ou un autre de sa réalisation, leur capacité d'initiative ».

Deuxièmement, Kabeer (1999, 2001) souligne que la réorientation du propos féministe doit également procéder à l'utilisation d'un langage plus compréhensible aux théoriciens du développement. Ainsi, la disparition des revendications féministes s'expliquerait par :

In a situation of limited resources, where policymakers have to adjudicate between competing claims (Razavi, 1997), advocacy for feminist goals in intrinsic terms takes policymakers out of their familiar conceptual territory of welfare, poverty and efficiency into the nebulous territory of power and social injustice. (Kabeer, 2001 : 17)

Selon Kabeer (2001), pour obtenir des résultats probants, les revendications féministes doivent donc se combiner aux intérêts de l'agenda officiel du développement. Pour ce faire, Kabeer (1999, 2001) suggère un bref détour instrumentaliste qui va revaloriser la poursuite des revendications féministes dans les différentes approches du développement.

### **2.3 Microfinance et *Empowerment***

L'*empowerment* est souvent conçu comme un but implicite, si ce n'est explicite, des institutions de microfinance (Cheston et Kuhn, 2002). Il est de croyance populaire que la microfinance se transforme en *empowerment* en permettant aux femmes l'accès à un capital, à un revenu indépendant et à la possibilité de contribuer financièrement au bien-être de leur communauté et de leur famille (Cheston et Kuhn, 2002; UN, 2001; Mayoux, 1999). Il est aussi reconnu que cet *empowerment* économique génère par la suite de l'*empowerment* social, psychologique ou politique (Mayoux, 1999; Cheston et Kuhn, 2002). Toutefois, un examen approfondi révèle qu'il n'en est pas toujours ainsi (Mayoux, 1999; Cheston et Kuhn, 2002). Les théoriciens mettent en garde contre la présomption infondée que l'accès à un programme de microfinance se transforme automatiquement en *empowerment* pour les femmes (Mayoux, 1999, 2001; Kabeer, 2001; WWB et UNCDF , 2001; Cheston et Kuhn, 2002; Oxaal et Baden, 1997).

Les institutions de microfinance étendent donc leur analyse à la sphère socio-politique du processus d'*empowerment*, pour tenter d'en expliquer l'influence ou du moins, d'en mesurer les effets (Hulme, 2000; Reeves et Baden, 2000). L'objectif de cette section est d'examiner la relation entre la microfinance et le concept d'*empowerment*. Nous allons donc définir, dans un premier temps, le rôle attribué à la microfinance dans le processus d'*empowerment*. Pour ce faire, nous allons explorer les évidences empiriques ainsi que les explications théoriques du phénomène. Nous

allons par la suite décrire comment les auteurs mesurent l'*empowerment*. Pour compléter, les défis posés par la mesure de l'*empowerment* seront exposés.

### **2.3.1 Constats empiriques**

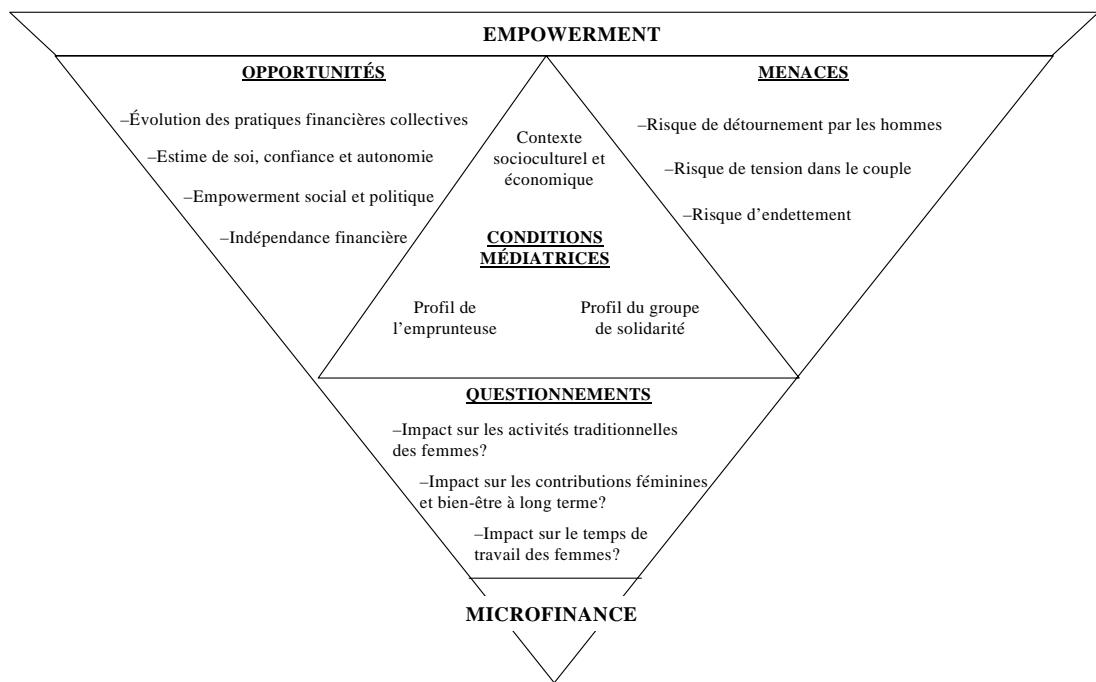
La popularité grandissante de la microfinance comme panacée à la situation de subordination des femmes du Sud a favorisé la multiplication des études empiriques pour en mesurer les effets en terme d'*empowerment* (Kabeer, 2001). Or, ces études révèlent des impacts contradictoires, à la fois positifs et négatifs (Kabeer, 2001b; Mayoux, 1999). La question est donc posée; la microfinance a-t-elle un impact positif sur l'*empowerment* ou au contraire, lui est-elle néfaste?

Notre recherche bibliographique révèle une image éclatée de la littérature empirique, où les impacts, parfois contradictoires, sont difficiles à comparer. Certains auteurs, comme Goetz et Sen Gupta (1994) et Ackerly (1995) font une évaluation globalement négative du potentiel d'*empowerment* des programmes de microfinance. D'autres, comme Hashemi *et al.* (1996) effectuent quant à eux une analyse davantage positive. Des explications d'ordre méthodologique et conceptuel quant à l'origine de ces différences sont présentées en annexe 3. Au-delà des divergences, divers points de congruence illustrent et démontrent le rôle de la microfinance dans l'*empowerment*. Pour simplifier la présentation de ces effets, nous divisons les évidences empiriques en quatre catégories : les opportunités, les contraintes, les conditions médiatrices ainsi que les questionnements. La figure 1, inspirée de l'analyse de MkNelly et McCord (2001), schématisse les relations entre ces différentes catégories.

#### **2.3.1.1 Opportunités d'*empowerment***

La microfinance offre diverses opportunités d'*empowerment* dont l'**indépendance financière, l'estime de soi et l'évolution des pratiques financières collectives**. De plus, des opportunités en terme d'**empowerment social et politique** sont observées.

**Figure 1 : Rôle de la microfinance dans l'*empowerment* des femmes**



### *Indépendance financière*

En l'Afrique de l'Ouest, les femmes peuvent acquérir une certaine forme d'indépendance économique, par le biais d'actifs ou de revenu personnel (Mayoux, 1999). Or, des données révèlent que la microfinance contribue à l'augmentation du revenu des femmes (Mayoux, 1999; Kabeer, 2001b; WWB et UNCDF , 2001). L'accroissement de revenu est généralement atteint par une stimulation de l'activité économique chez l'adhérente (Mayoux, 1999; Kabeer, 2001b). L'accès à un programme de microfinance facilite donc l'acquisition d'une indépendance financière (Guérin, 2001; Mayoux, 1999). La plupart des études soulignent d'ailleurs l'impact de la microfinance dans l'affranchissement des liens de dépendance (Guérin, 2001;

Nteziyaremye *et al.*, 1996). Mayoux (1999) observe même pour la majorité des femmes que l'indépendance financière est le changement le plus significatif qu'elles aient vécu au cours des dernières années.

Concrètement, les conséquences de cette nouvelle indépendance impliquent la diversification des sources économiques de la femme. Dans un contexte de polygamie, d'abandons et de divorces, la microfinance devient une ressource indépendante, voir une assurance pour la femme (Mayoux, 1999). D'autre part, les femmes valorisent énormément le fait de ne plus avoir à demander de l'argent à leur conjoint (Mayoux, 1999; Kabeer, 2001b). Les revenus générés par la microfinance permettent aussi aux femmes d'acquérir des liquidités autrement que par la décapitalisation et l'endettement usurier (Guérin, 2001). Finalement, la microfinance offre l'opportunité dans certains cas de mener une activité génératrice de revenu :

Avant [...] soit l'activité n'était pas menée, soit elle était financée à partir de la vente de produits agricoles. Ainsi, même si taux de rentabilité et marges commerciales sont limités [...] l'accès au crédit permet d'éviter de décapitaliser, de disposer de réserves supplémentaires pour la période de soudure (Guérin, 2001 : 21)

### ***Estime de soi, confiance et autonomie***

L'accès des femmes à la microfinance peut également influencer la perception qu'elles ont d'elles-mêmes (Nelson *et al.*, 2001 ; MkNelly et McCord, 2001 ; Cheston et Kuhn, 2002). En effet, « en leur permettant d'acquérir une certaine indépendance financière, la microfinance apparaît enfin comme un moyen de renforcer la confiance en soi ainsi que le statut des femmes au sein de leur famille » (Guérin, 2001 :8). L'indépendance financière entraîne donc la création d'un nouveau sentiment d'autonomie, comme le soulignent les témoignages suivants :

(...) les femmes se sentent « plus à l'aise », moins « liées », moins « obligées ». Elles disent aussi qu'elles se « débrouillent » mieux, et qu'elles ont moins à « quémander ». Or une femme qui ne « quémande » pas est davantage respectée (Guérin, 2001 : 21)

Par conséquent, la microfinance entraîne des changements dans l'estime et la confiance personnelle des femmes (Cheston et Kuhn, 2002; Kabeer, 2001b; Guérin,

2001; MkNelly et McCord, 2001). Diverses études vont d'ailleurs associer ces changements cognitifs à d'autres facteurs tels que l'augmentation des contributions féminines aux dépenses du ménage, du revenu et des connaissances (Mayoux, 1999; Cheston et Kuhn, 2002; MkNelly et McCord, 2001). De plus, des études révèlent l'impact particulièrement positif des connaissances managériales sur l'estime des femmes (MkNelly et McCord, 2001; Mayoux, 1999; Cheston et Kuhn, 2002). Mayoux (1999) observe finalement qu'en raison de leur augmentation de revenu, les femmes acquièrent une plus grande confiance en leur capacité de commerçante.

### ***Évolution des pratiques financières collectives***

La microfinance offre aussi l'opportunité de modifier les pratiques financières collectives existantes. En Afrique de l'Ouest « chacun est pris dans un ensemble de droits et d'obligations auquel il peut difficilement se soustraire, ce que Amartya Sen appelle une « carte de l'échange » [...] condition de s'acquitter régulièrement d'un certain nombre d'obligations à l'égard de la communauté» (Guérin, 2001 : 23). Ces obligations sont parfois explicites et régulières, alors que d'autres, implicites et aléatoires, « se traduisent par un enchevêtrement de relations de don contre don » (Guérin, 2001 :14).

Si à long terme ce principe de redistribution stabilise et réduit l'incertitude, à court terme, il crée de la précarité puisque la communauté peut solliciter à tout moment l'individu (Guérin, 2001; MISELI, 1998). Pour Guérin (2001 : 24), l'appartenance communautaire comporte donc deux dimensions, « une dimension permissive, elle participe à l'identité de chacun, elle joue un rôle de protection; elle comporte également une dimension contraignante, puisqu'elle limite les marges de manœuvre individuelles ». Les pratiques financières collectives, si elles donnent lieu à de nombreuses dépenses aléatoires, servent donc d'assurance et de protection sociale (Guérin, 2001; MISELI, 1998).

Les charges économiques associées aux obligations sociales sont parfois très lourdes (MISELI, 1998). Par exemple, une étude réalisée au Niger révèle que la plupart des femmes devaient arrêter leur activité génératrice de revenu pour assurer le paiement de leurs obligations sociales avant leur participation au programme de microfinance (Kiefer, 1996)<sup>59</sup>. D'autre part, une étude révèle qu'au Tchad, peu de femmes développaient réellement leur entreprise puisque l'argent généré par la microfinance était largement utilisé pour contribuer aux obligations sociales (Bangui et Miankeol, 1995)<sup>60</sup>. Guérin (2001) observe finalement que dans la moitié des cas, près de 50% du montant du crédit est affecté aux dépenses sociales.

La microfinance permet aux femmes d'acquérir une certaine liberté d'utilisation de leurs ressources économiques. Des évidences empiriques suggèrent en effet que la microfinance leur offre l'opportunité de se désengager d'une partie de leurs obligations sociales ou au contraire d'y participer plus activement (Guérin, 2001; Mayoux, 1999). Les femmes peuvent ainsi utiliser le prétexte du crédit à rembourser pour se soustraire aux obligations sociales (MISELI, 1998). L'argument sert alors d'échappatoire lorsque la pression de l'entourage est trop forte (Guérin, 2001). En revanche, certaines femmes vont au contraire utiliser à bon escient leur accès à la microfinance pour contribuer à leurs obligations sociales. Dans une société où la « women's reputation rests on their ability to participate in reciprocal gift exchanges » (Mayoux, 1999 : 973), les femmes valorisent beaucoup leur habilité à contribuer aux obligations sociales et autres charges communautaires (McNelly et McCord, 2001). En outre, comme l'expliquent Fall et Guèye (2003 : 64), leurs dépenses « dans les cérémonies familiales doivent être replacées dans le contexte d'une économie sociale et solidaire comme étant un investissement dans le capital social ».

---

<sup>59</sup> Kiefer (1996) cité par Mayoux (1999 : 973)

<sup>60</sup> Bangui et Miankeol (1995) cité par Mayoux (1999 : 973)

Cette évolution des pratiques financières collectives traduit selon Guérin (2001) la volonté des femmes de stabiliser leur activité commerciale. La microfinance contribue donc à une meilleure articulation entre la recherche d'intérêts personnels et le respect des obligations sociales (Guérin, 2001; Sarr, 1998). Face au système parfois contraignant de « don contre don », la microfinance accroît les possibilités de choix des femmes. Sarr (1998 : 219) dans son étude sur l'entrepreneurship féminin au Sénégal, parle ainsi d'une rupture avec la logique collectiviste traditionnelle et l'avènement d'un nouveau système :

La rencontre avec la logique capitaliste a modifié le rapport entre la logique individuelle et la logique collective. Les femmes ont réussi à mettre en place une nouvelle forme d'articulation entre ces deux logiques Dans le système traditionnel, l'individu se soumet à la collectivité, même s'il dispose d'un espace individuel de liberté. Dans le système actuel, l'organisation collective est au service de l'intérêt individuel.

### ***Empowerment social et politique***

Selon Oxaal et Baden (1997: 14), « *using borrower groups as the basis of social development activities can broaden the scope of credit programs from a narrow focus on individual economic self-reliance* ». Ainsi, les évidences ne se limitent pas à l'individu, alors que des opportunités d'*empowerment* sont observées dans les sphères sociale et politique (Mayoux, 1999). En effet, les auteurs observent des changements dans les rôles de genre (Mayoux, 1999; Cheston et Kuhn, 2002) et dans l'engagement politique et l'organisation des revendications féminines (Mayoux, 1999; Cheston et Kuhn, 2002; Guérin, 2001). Parmi un vaste éventail de données, nous nous attardons aux évidences relatives à la prise de décision, à la mobilité spatio-temporel des femmes et à la mobilisation politique.

La microfinance peut engendrer des opportunités d'*empowerment* en ce qui à trait à la **prise de décision** au sein de la famille (Cheston et Kuhn, 2002; Kabeer, 2001b; MkNelly et McCord, 2001). La prise de décision au sein de la famille résulte d'une « *complex negotiation within households depending on availability of income from particular sources in relation to particular needs at the time* » (Mayoux, 1999 : 969).

Comme l'explique Mayoux (1999 : 970) avant l'accès des femmes à un programme de microfinance, les hommes « as sole breadwinners, felt that they had the right to decide [...] Now men were said to treat their wives with greater respect and allow them more say in the management of the household's financial affairs ».

Par conséquent, l'accès des femmes à un programme de microfinance « strengthen women's bargaining position within the household, thereby allowing her to influence a greater number of strategic decisions » (Cheston et Kuhn, 2002: 22). On observe aussi que l'augmentation des contributions féminines aux dépenses du ménage influence positivement leur rôle dans la prise de décision (Kabeer, 2001b; Mayoux, 1999). Par ailleurs, les interactions avec le personnel du programme et avec le groupe de solidarité favorisent également la transformation des rôles de genre dans la prise de décision familiale (Mayoux, 1999).

Une des dimensions de la prise de décision familiale concerne l'utilisation et le contrôle du prêt contracté (Cheston et Kuhn, 2002). Comme le souligne Mayoux (2000 : 5) « women's access to savings and credit gives them a greater economic role in decision-making through their decision about savings and credit ». En fait, même lorsque les femmes ne contrôlent pas directement leur prêt, la perception de leur contribution au sein du ménage se modifie néanmoins positivement (Mayoux, 2001). Des évidences suggèrent aussi que le contrôle de leur prêt permet aux femmes d'octroyer certaines sommes à leur activité génératrice de revenu (Mayoux, 1999; Kabeer, 2001b). De plus, l'accès à un programme de microfinance génère une augmentation de leur contrôle sur leur propre revenu (Mayoux, 1999; Kabeer, 2001b).

Dans certains cas, la prise de décision exercée par les femmes est « the result of a lengthy conscious strategy for negotiating change on the part of the woman concerned involving avoidance of overt conflict and continuing to give some control

to the husband » (Mayoux, 1999 : 970). Dans d'autres cas, les femmes usent de subterfuges et de dissimulations pour maintenir leur contrôle sur l'utilisation du crédit (Mayoux, 1999 ; Kabeer, 2001).

Des opportunités d'*empowerment* social peuvent aussi être associées à la notion de **mobilité spatio-temporelle**<sup>61</sup>. L'accès des femmes à la microfinance peut se traduire par des changements significatifs sur leur mobilité spatio-temporelle et leur connaissance du monde à l'extérieur du foyer (Mayoux, 1999; Kabeer, 2001b). Mayoux (1999) observe ainsi que l'activité génératrice de revenu de la femme représente un des rares motifs acceptables qui permettent aux femmes de défier des restrictions de genre par rapport à leur interaction dans l'univers des hommes. Par exemple, des participantes acquièrent la liberté d'assister à des réunions le soir (Mayoux, 1999). Guérin (2001) explique également que dans certains milieux ruraux, le crédit est un argument qui justifie le fait d'aller aux marchés pour les femmes.

Finalement, la microfinance offre également des opportunités d'*empowerment* dans la sphère politique par le biais de la **mobilisation** des femmes (Cheston et Kuhn, 2002). En effet, des études empiriques révèlent une certaine corrélation entre l'accès à la microfinance et une augmentation de l'implication sociale des femmes (McNelly et McCord, 2001). On peut attribuer cette augmentation au renforcement du réseau social des femmes et à la création d'un collectif féminin organisé par l'entremise de la caisse villageoise (McNelly et McCord, 2001; Guérin, 2001). Selon McNelly et McCord (2001) les participantes à un programme de microfinance augmentent leurs contacts avec d'autres et participent plus activement dans la sphère publique. Des évidences empiriques démontrent aussi que les femmes utilisent les groupes de crédit et d'épargne pour confronter de plus vastes contraintes sociales (Mayoux, 1999).

---

<sup>61</sup> La notion de mobilité spatio-temporelle fait référence à la liberté accordée aux femmes dans leur gestion du temps et de l'espace (Kabeer, 1999, 2001). Il s'agit par exemple des lieux où elles peuvent se rendre ou des contraintes temporelles auxquelles elles doivent se conformer.

Toutefois, en l'absence d'actions et de supports spécifiques émanant du programme, la mobilisation est loin d'être spontanée (Mayoux, 1999).

### **2.3.1.2 Contraintes à l'*empowerment***

L'adhésion à un programme de microfinance, si elle comporte plusieurs opportunités d'*empowerment*, implique aussi des risques. En effet, certains éléments peuvent limiter le processus d'*empowerment* des femmes. Nous exposons brièvement trois de ces risques de dérive : le risque de détournement par les hommes, le risque d'endettement et le risque de tension dans le couple.

#### ***Risque de détournement par les hommes***

Dans un contexte où la microfinance cible particulièrement les femmes, Guérin (2002 : 36) souligne que, « l'expérience montre que le crédit féminin engendre parfois des effets pervers. A commencer par les détournements du crédit, que les conjoints ou autres membres masculins de la famille peuvent être incités à s'approprier ». Aussi, la plupart des études empiriques mentionnent ce risque de détournement par les hommes (Goezt et Sen Gupta, 1996; Hashemi *et al.*, 1996; Mayoux, 1999; Guérin, 2001). Comme l'illustre l'exemple suivant, parfois, les femmes servent uniquement d'intermédiation entre le programme de microfinance et leur conjoint :

Women may simply be used as low-cost and reliable intermediaries between program staff and male family members. The former find it more convenient to deal with women because they are at home during work hours [...] in some reported cases, women do not even know that men have taken a loan in their names. (Mayoux, 2001 :7)

Le risque de détournement n'est toutefois pas aussi présent en Afrique de l'Ouest qu'au Bangladesh en raison du modèle familial existant (Mayoux, 1999; Guérin, 2001). Finalement, Guérin (2002 : 37) observe que « l'autonomisation des femmes et l'émergence d'une relative concurrence féminine à l'égard de l'entrepreneuriat

masculin se sont heurtées à la résistance masculine, celle-ci se traduisant par une montée croissante des détournements ».

### ***Risque d'endettement***

L'accès des femmes à la microfinance peut éventuellement se transformer en une contrainte sérieuse lorsque le stress ou les dettes contractées deviennent trop lourdes (Cheston et Kuhn, 2002). Ainsi, 23% des 58 participantes interrogées dans l'étude de Marx *et al.* (1997)<sup>62</sup> avaient essuyé des pertes monétaires et la plupart des femmes exprimaient leur peur de ne pouvoir rembourser leur dette. Selon Mayoux (2000: 7), les femmes peuvent être forcées « to cut their own – already- inadequate expenditure on food and health for savings or to repay loans».

Nous associons deux facteurs au risque d'endettement, la pression sociale (exercée par les membres de la caisse villageoise) et la saturation de marché. Premièrement, la pression sociale<sup>63</sup> exercée par la caisse villageoise a pour objectif d'inciter l'individu à rembourser (Nteziyaremye *et al.*, 1996). Donc, si la microfinance peut faciliter l'articulation entre l'individu et le collectif (Sarr, 1998 ; Guérin, 2001), les risques d'étoffement des aspirations personnelles ne sont pas éliminés pour autant. En effet, la pression du groupe est parfois si forte que les participantes préfèrent s'endetter ailleurs pour rembourser le prêt (Guérin, 2001). S'ensuit une boucle d'endettement dont il est difficile de sortir. À long terme, les femmes peuvent également devenir de moins en moins actives dans les programmes de microfinance (Guérin, 2001).

Deuxièmement, la microfinance peut favoriser la croissance de la concurrence sur un marché en augmentant le nombre de femmes faisant la même activité commerciale

<sup>62</sup> Marx *et al.* (1997) cité par Mayoux (1999 : 968)

<sup>63</sup> Cette pression sociale peut être de type *passive* ou *active* (Guérin, 2001). Si elle traduit dans le premier cas un sentiment de culpabilité de la part du défaillant, elle s'associe à des mesures concrètes prise par l'entourage dans le cas d'une pression active (Guérin, 2001). Par exemple, l'entourage peut exercer sa pression par le biais d'agressions verbales ou physiques.

(Mayoux, 2001). Si on ajoute à cela les dépenses « souvent supérieures aux recettes, les femmes qui gèrent mal leur fonds de commerce et tombent fréquemment en faillite. L'endettement chronique est également un suite logique » (MISELI, 1998 :73).

### ***Risque de tension dans le couple***

La microfinance peut finalement devenir une contrainte à l'*empowerment* en raison de son effet sur la stabilité des relations conjugales. Certains auteurs associent ce risque à l'augmentation des contributions féminines ou l'affirmation grandissante de la voix de la femme dans les affaires familiales (Mayoux, 2001 ; Cheston et Kuhn, 2002). Peu d'études empiriques tentent de mesurer l'effet de la microfinance sur les relations conjugales (McNelly et McCord, 2001; Cheston et Kuhn, 2002; Malhotra *et al.*, 2002). Ce facteur se révèle en effet extrêmement difficile à mesurer empiriquement (Kabeer, 2001; DFID, 2000). De plus, les résultats obtenus sont variables; dans certains cas on observe une amélioration des rapports entre époux dans d'autres, une intensification des tensions (Mayoux, 1999; Cheston et Kuhn, 2002).

Des témoignages font par contre ressortir avec force les risques encourus. Ainsi, l'attrait exercé par la microfinance sur les hommes les incite parfois à menacer leur femme d'abandon si elles ne participent pas au programme (Mayoux, 1999). Dans d'autres cas, l'accroissement des responsabilités féminines en matière de budget familial augmente la tension entre conjoints (Mayoux, 2001). D'autre part, des évidences empiriques font également état d'une réduction considérable de la tension intrafamiliale associée directement, par les participantes, à leur nouveau rôle économique (Cheston et Kuhn, 2002).

---

### 2.3.1.3 Conditions médiatrices

En fonction de conditions médiatrices, les opportunités et contraintes gagnent en force ou en faiblesse (MkNelly et McCord, 2001). Une relation complexe s'établit en effet entre la femme, son environnement et le programme de microfinance (Mayoux, 1999; Cheston et Kuhn, 2002) :

The ability of a woman to transform her life through access to financial services depends on many factors—some of them linked to her individual situation and abilities, and others dependent upon her environment and the status of women as a group. (Cheston et Kuhn, 2002 : 16)

L'impact en terme d'*empowerment* d'un programme de microfinance est donc variable et fonction du **contexte socioculturel et économique** (Mayoux, 1999; MkNelly et McCord, 2001; Cheston et Kuhn, 2002; Kabeer, 201; Guérin, 2001), du **profil de l'emprunteuse** (Kabeer, 2001; Guérin, 2001; Mayoux, 2001) et du **profil du groupe de solidarité** ou de la caisse villageoise (MkNelly et McCord, 2001; Guérin, 2001).

#### *Contexte socioculturel et économique*

Selon Guérin (2001 : 17), « divers travaux ont mis en évidence la pertinence très relative de la microfinance selon le contexte socioéconomique local ». Du fait que les inégalités de genre reflètent un contexte socioculturel, économique et politique donné, les impacts de la microfinance sont variés et propres à ce contexte (Mayoux, 2001; Malhotra *et al.*, 2002; Oxaal et Baden, 1997). Comme l'explique l'ACDI (1997 : 48) :

La manière de définir la « connaissance », le « respect de soi » ou d'autres éléments de l'habilitation peut être culturelle et, par conséquent, ne pas être la même d'un endroit à l'autre et varier selon le groupe socioéconomique, selon l'origine ethnique et selon l'âge.

Premièrement, les auteurs soulignent que les programmes de microfinance opèrent dans des contextes de marché hétérogène, où le rôle économique de la femme peut être complètement différent (Mayoux, 1999). L'usage qu'elles font du programme ou

leur capacité à augmenter leur revenu est alors variable (Mayoux, 1999; Guérin, 2001). À l'intérieur d'un même pays, de fortes différences peuvent aussi s'observer entre les zones urbaines et rurales, entre les ethnies ou classes sociales (Mayoux, 1999). De ce fait, la situation socio-économique particulière des ménages en Afrique de l'Ouest influence l'impact de la microfinance sur la prise de décision. Dans la plupart des cas, la polygamie et l'existence de sous-foyers signifient que la prise de décision relative aux ressources économiques est attendue et souhaitée par les femmes (Mayoux, 1999). De plus, contrairement à la situation étudiée au Bangladesh, Mayoux (1999) souligne que l'impact sur le contrôle ne s'effectue pas nécessairement dans le cadre d'une prise de décision commune<sup>64</sup>, mais plutôt séparée.

Deuxièmement, des évidences suggèrent que le contexte influence aussi les perceptions des femmes en ce qui concerne les alternatives « d'être et d'agir » possibles (Mayoux, 1999; Kabeer, 2001). Comme l'explique Mayoux (2001 :8) «all-pervasive and mutually reinforcing inequalities considerably limit many women's own perceptions of « the possible » and hence condition their strategies for change, particularly in the short term ». Un environnement hautement restrictif limite d'autant plus l'impact de la microfinance en terme d'*empowerment* (Cheston et Kuhn, 2002; MkNelly et McCord, 2001).

Finalement, la microfinance peut potentiellement contribuer à une saturation de marché lorsque les opportunités de vente ne suffisent pas à combler l'offre (Mayoux, 1999; 2001; Guérin, 2001). Puisque la microfinance « est destinée en priorité à des activités commerciales : dans des zones sujettes à des difficultés d'approvisionnement et d'écoulement, développer l'offre de microfinance peut provoquer très rapidement la saturation des marchés locaux » (Guérin, 2001 : 18). En milieu rural, il est parfois difficile de rentabiliser les activités commerciales en raison de l'absence de marché

---

<sup>64</sup> Pour plus de détails sur la structure des ménages et les types de prise de décision au Bangladesh voir

important à proximité et de l'enclavement accentué par une faible rotation du fond de roulement (Guérin, 2001).

### ***Profil de l'emprunteuse***

Un deuxième facteur influence l'impact de la microfinance en terme d'*empowerment*, le profil de l'emprunteuse. Le profil de l'emprunteuse reflète son histoire personnelle (Kabeer, 2001) et sa situation socio-économique (Mosley et Hulme, 1998)<sup>65</sup>. Guérin (2001 : 19) décrit ce profil en ces termes :

(...) trajectoire et expérience professionnelle, charges familiales, capacité d'épargne, sollicitations et pressions sociales, réseau de relations, et plus généralement position au sein d'une filière et degré de dépendance sont autant de facteurs qui influencent l'effet du crédit.

Trois types de profil se distinguent en fonction du degré de dépendance par rapport à l'entourage et à l'environnement de l'emprunteuse: spéculative, neutre, et dépendante (Guérin, 2001). Une autre distinction s'établit aussi en fonction de la situation économique de départ des emprunteuses (Doligez, 2002). Par exemple, l'étude de Mosley et Hulme (1998) illustre la forte corrélation entre les revenus initiaux et l'augmentation du revenu induite grâce au crédit. Comme l'explique Guérin (2001 : 19), « plus les personnes se situent en dessous du seuil de pauvreté, et plus les revenus générés sont faibles, voire négatifs, les personnes ayant été contraintes de s'endetter pour rembourser, suite à un aléa quelconque qui les a conduites à décapitaliser ». Les études révèlent que celles qui ont tendance à bénéficier le moins des programmes de microfinance sont les plus démunies (Cheston et Kuhn, 2002; Mayoux, 2001). La microfinance n'a pas la même influence sur toutes les femmes, ces dernières ne composant pas un groupe homogène (Guérin, 2002; Kabeer, 1999, 2001; Labrecque, 1991).

---

Kabeer (2001b).

<sup>65</sup> Mosley et Hulme (1998) ciré par Guérin (2001:19)

### ***Profil du groupe de solidarité***

Une dernière condition médiatrice influence le processus d'*empowerment* des participantes d'un programme de microfinance : le profil du groupe de solidarité ou de la caisse villageoise. Des évidences suggèrent que la nature hétérogène des groupements les fait réagir différemment à l'effet de levier de la microfinance (MkNelly et McCord, 2001; Guérin, 2001; Mayoux, 1999). Le potentiel d'*empowerment* des groupements n'est pas donc une certitude (Mayoux, 1999). Il est, selon Guérin (2001 :29), fonction du « compromis qui est trouvé entre égalité et efficacité, ou encore entre intérêts individuels et collectifs ».

De plus, la taille, le contexte, l'activité commerciale des femmes du groupements sont autant de critères qui peuvent influencer les effets d'*empowerment* de la microfinance (Guérin, 2001; Mayoux, 1999). Mayoux (1999) observe même que le degré de connaissance des femmes entre elles modifie le potentiel d'*empowerment* social du groupement. Guérin (2001 :31) ajoute finalement que les diverses motivations à la base du groupement influencent aussi l'effet de levier de la microfinance :

(...) entraide et relations sociales [...] Échanges d'expériences, information, formation sont également beaucoup appréciés [...] ensuite la dimension économique qui importe ; non seulement les rencontres sont des moments de commerce intense, mais la plupart des groupes mènent souvent une, voire plusieurs activités productives [...] Enfin, appartenir à un groupe, c'est aussi bénéficier d'une certaine reconnaissance sociale, notamment à l'égard du milieu masculin.

L'ambivalence de l'action collective est donc influencée par la diversité des groupements et le degré de leurs variables de cohésion sociale, dynamisme économique, autonomie intellectuelle et financière qui influencent l'impact de la microfinance en terme d'*empowerment* (Guérin, 2001). Guérin (2001 :32) propose ainsi une typologie<sup>66</sup> des groupes de solidarité basée sur les deux dimensions inhérentes à une approche collective :

(...) une dimension endogène qui se joue entre les pôles de l'individuel et du collectif (quelle articulation entre intérêts individuels et finalité collective ?), une dimension exogène qui se joue

---

<sup>66</sup> Pour plus de détails voir Guérin, 2001

entre les pôles du collectif et du général (quelle articulation entre le groupe et son environnement extérieur ?).

### **2.3.1.4 Questionnements**

L’analyse de certaines évidences empiriques, ambiguës et d’interprétation difficile, reste toutefois en suspens. Trois de ces questionnements sont présentés dans cette section : l’impact de la microfinance sur le temps de travail des femmes, leur rôle traditionnel et leur bien-être à long terme.

#### ***Impact sur le temps de travail des femmes?***

Plusieurs chercheurs s’interrogent sur les conséquences de la microfinance sur le temps et la charge de travail des femmes. Des évidences empiriques confirment que la microfinance affecte le travail rémunéré et non-rémunéré de la femme, ses activités quotidiennes ainsi que ses responsabilités (Cheston et Kuhn, 2001; MISELI, 1998). En effet, des indices empiriques suggèrent que l’accès à la microfinance peut se traduire chez certaines par une surcharge de travail (Mayoux, 1999; Cheston et Kuhn, 2002; MkNelly et McCord, 2001). Selon Cheston et Kuhn (2002), le temps que les femmes consacrent à la croissance de l’entreprise et aux réunions de programme modifie leur utilisation normale. De plus, en stimulant leur activité économique par le biais de la microfinance, les femmes augmentent généralement leur charge de travail rémunéré, sans pour autant diminuer celle de leurs travaux domestiques (Mayoux, 1999 ; MISELI, 1998). Aussi, l’augmentation des contributions de la femme aux dépenses du ménage, parce qu’elle signifie souvent la diminution de celles de l’homme, alourdit d’autant la charge de travail féminine (Mayoux, 1999 ; MISELI, 1998).

Qu’en est-il alors de son potentiel d’*empowerment*? Bien que la majorité des femmes expérimentent cette croissance de leur charge de travail, elles n’en donnent pas une interprétation négative (Kabeer, 2001b; MISELI, 1998). Au contraire, Kabeer

(2001b) souligne l'effet de levier de la microfinance en terme d'*empowerment* « the new uses of their time made possible by their loans brought about an enhanced sense of self-worth as well as a new meaning to « work » » (Kabeer, 2001b : 71).

### ***Impact sur les activités traditionnelles des femmes?***

Différents auteurs se questionnent aujourd’hui à savoir si la microfinance contribue au maintien des femmes dans des activités qui leur sont traditionnellement dévolues. Plusieurs critiques soulignent en effet que la microfinance ne parvient qu’à aider les femmes à performer davantage dans leur rôle traditionnel (Cheston et Kuhn, 2002). Nous explorons cette question à travers deux thèmes, soit la nature de l’activité économique et le renforcement des inégalités de genre.

Premièrement, l'accès à un programme de microfinance ne change pas la nature ou le type de leur activité commerciale (Kabeer, 2001b; Guérin, 2001). En effet, le choix d'une activité génératrice de revenu est généralement limité par la norme, « norms continues to constrain women's public mobility, limiting their choice of enterprise and their ability to carry out transactions on the market place » (Kabeer, 2001b :69). Ainsi, les femmes œuvrent uniquement dans certains secteurs d'activités restreints dont le profit généré est faible. Comme l'explique Mayoux (2000 : 7), « Even where, as is predominantly the case in Africa, women use the loan for their own business, they continue to be overwhelmingly involved in a narrow range of traditionally female activities, i.e. low investment and low return ». L'accès des femmes à la microfinance n'a pas d'impact sur la division du travail en fonction du genre (Kabeer, 2001b; Mayoux, 1999).

Deuxièmement, la microfinance peut éventuellement renforcer les inégalités de genre. Au niveau du foyer, l'augmentation des contributions féminines peut faire en sorte de « replicate rather than counter gender inequalities » (Mayoux, 1999 : 972). Par exemple, des évidences empiriques démontrent que si les femmes investissent dans

l'éducation des enfants, elles continuent à prioriser l'éducation masculine (Kebede, 1997)<sup>67</sup>. Les femmes vont également continuer à utiliser les filles comme main-d'œuvre familiale non payée, ce qui restreint leur possibilité de scolarisation (Mayoux, 1999, 2001).

En revanche, en aidant les femmes à devenir plus efficaces dans leur rôle traditionnel, la microfinance contribue également à renforcer leur estime personnelle (Cheston et Kun, 2002). Comme Cheston et Kuhn (2002 :31) le soulignent «enhancing women's sense of efficiency and financial security may contribute decisively to women's ability and willingness to challenge the social injustices and discriminatory systems that they face».

### ***Impact sur les contributions féminines et le bien-être à long terme?***

Si à première vue, l'augmentation des contributions féminines aux dépenses du ménage paraît augmenter le bien-être de la famille, cela peut également créer des effets pernicieux à long terme. Premièrement, l'augmentation des contributions financières féminines influence la croissance de son activité économique. Comme l'illustre le propos suivant, bien que les femmes investissent une part de leur prêt dans leur activité économique (Kabeer, 2001b), cet investissement est souvent marginal :

Women's very effectiveness as guardians of family welfare and their responsibilities for family provisioning and reproductive work limit their ability to invest in and expand economic activities. Many women interviewed in Cameroon had little income left for investment in production after providing for their families. (Mayoux, 1999 :972)

Montgomery *et al.* (1996)<sup>68</sup> suggèrent que cette augmentation des contributions féminines compromet leur situation à mesure que la femme devient davantage responsable des besoins de consommation de la famille. Cela perpétue également un cercle vicieux d'endettement « on continuance of small loans to subsidise household

<sup>67</sup> Kebede (1997) cité par Mayoux (1999 : 972)

<sup>68</sup> Montgomery *et al.* (1996) cité par Kabeer (2001 : 67)

consumption rather than a process of upward mobility out of poverty and debt » (Mayoux, 1999 : 972).

Plusieurs évidences démontrent aussi que l'augmentation des contributions féminines aux dépenses du ménage s'accompagne d'une diminution des contributions de l'homme (Mayoux, 1999, 2001; MkNelly et McCord, 2001; Guérin, 2002; MISELI, 1998). On constate fréquemment un « withdrawal of male contributions for their own luxury expenditure, limiting the total increase in income going into household wellbeing » (Mayoux, 1999: 972). A travers divers témoignages recueillis, les hommes valorisent explicitement l'augmentation des contributions féminines aux dépenses du ménage qui les libèrent d'une part de leurs responsabilités envers leur famille (Mayoux, 1999). Selon Mayoux (1999), la présence de sous-foyers dans l'organisation des ménages en Afrique de l'Ouest est particulièrement propice à ce genre de comportement.

### **2.3.2 Constats théoriques**

A la suite de ces constats empiriques, les auteurs expliquent théoriquement le potentiel d'*empowerment* de la microfinance. Nous abordons le rôle de la microfinance dans le processus d'*empowerment* en terme de **professionnalisation de leurs activités commerciales**, d'amélioration de leur **fonction d'agent** et de **changement dans leur statut**.

#### ***Professionnaliser les activités génératrices de revenu***

Selon Guérin (2001 :7), la microfinance apparaît comme un outil qui permet de professionnaliser les activités génératrices de revenus des femmes en leur donnant les

moyens de se développer et d'acquérir des méthodes de travail. En plus de pallier à l'exclusion bancaire dont sont victimes la plupart des femmes, rares sont les programmes qui se limitent à une simple intermédiation financière (Guérin, 2001; WWB et UNCDF, 2001). Comme l'explique Guérin (2001 :8) :

(...) dans la plupart des cas, l'octroi de crédit s'accompagne d'un certain nombre de services ou d'exigences visant à familiariser les femmes à des techniques « modernes » de gestion, comme par exemple l'incitation à l'épargne, la formation à des rudiments de comptabilité et de gestion, voire à du marketing et à un « esprit entrepreneurial ».

Ainsi, les programmes de microfinance s'accompagnent généralement de services auxiliaires destinés à accroître les bénéfices issus d'un programme de microfinance (WWB et UNCDF, 2001). Ces programmes sont particulièrement populaires pour « achieving goals related to gender, because of their potential to alleviate the many non-financial constraints under which women labor and live » (WWB et UNCDF, 2001 : 9).

### ***Fonction d'agent actif***

Comme nous l'avons vu précédemment, la fonction d'agent actif est un concept que Sen (2000) associe à la capacité d'initiative. Or, on observe que la microfinance favorise « simultanément l'initiative individuelle et collective des femmes » (Guérin, 2001 : 14). En effet, parce qu'elle favorise l'indépendance financière et des changements dans les rôles de genre, la microfinance transforme la capacité d'initiative des femmes individuellement (Sen, 2000). De plus, les groupes de solidarité et le travail à l'extérieur du foyer entraînent de nouvelles sources d'informations (Sen, 2000). Divers travaux insistent sur le potentiel d'*empowerment* des organisations collectives féminines :

(...) les considérant comme des espaces privilégiés d'intimité et de sociabilité et donc d'existence féminine [Lecour Grandmaison, 1970 ; Reveyrand-Coulon, 1993], voire comme de véritables modes d'accumulation économique et d'accès au pouvoir [Sarr, 1998]. (Guérin, 2001 : 31)

L'une des caractéristiques des programmes de microcrédit est l'organisation de rencontres régulières des groupes de solidarité. Ces rencontres permettent non seulement le remboursement des prêts, mais également de renforcer la solidarité entre les membres. [...] ces rencontres constituent également une occasion pour discuter ensemble des problèmes communs (en rapport avec la santé et l'hygiène, le planning familial, l'éducation, l'eau potable, l'entrepreneuriat, etc.), pour chercher des solutions et pour décider des actions à entreprendre afin de régler ces problèmes. (Nteziyaremye *et al.*, 1996 : 29)

La microfinance favorise également l'initiative collective. En effet, bien que la plupart des Africaines soient déjà impliquées dans divers réseaux de travail et d'entraide, la participation à un groupe de solidarité peut mettre en contact des femmes qui ne se connaissaient pas avant (Mayoux, 1999). Par ailleurs, le collectif de femmes ainsi créé encourage l'ouverture au débat social et l'initiative féminine en matière de transformations sociales.

Premièrement, selon Mayoux (1999 : 975), la participation à un groupe de crédit et d'épargne « provide the basis for development of information exchange and a forum for discussion of gender issues ». D'autre part, Guérin (2001 : 14) souligne que cette approche collective facilite l' « aptitude à prendre conscience de leurs droits et à les faire valoir ». Par exemple, parce qu'elle favorise le développement de mécanismes de solidarité et la possibilité d'acquérir et de contrôler de nouvelles ressources, l'approche collective amène les femmes à revendiquer un rôle plus égalitaire (Mayoux, 1999). Le collectif féminin ainsi créé favorise un certain dialogue social et les capacités d'expressions et de revendications des femmes en offrant des espaces de « libre discussion » (Guérin, 2001). Deuxièmement, la microfinance permet d' « introduire des changements sociaux, par l'intermédiaire de groupes organisés et autorisés à s'exprimer » (Guérin, 2001 :14). Comme le souligne Mayoux (2000 :6), « changes are reinforced by group formation, leading to wider movements for social

and political change ». À long terme, ces structures facilitant le débat public par l'entremise de groupes organisés de femmes, peuvent même renverser des normes patriarcales (Guérin, 2001).

Pour Sen (2000), l'évolution du débat social s'explique par la reconnaissance des droits des femmes, les attitudes de la famille et de la société face aux activités économiques des femmes ainsi que les dynamiques sociales qui encouragent ou au contraire s'opposent à ces attitudes. L'auteur ajoute que promouvoir la participation active des femmes par l'entremise de la microfinance représente donc une initiative qui contribue à :

(...) élargir le champ des possibilités ouvertes aux femmes et à améliorer leur statut et, dans un même mouvement, en développant leur fonction d'agent, elles sont à l'origine d'évolutions sociales de première importance [...] Le rôle d'agent des femmes est l'une des médiations capitales du changement social. Son impulsion et les conséquences qu'il entraîne, entretiennent des rapports étroits avec la plupart des aspects essentiels du processus de développement. (Sen, 2000 :195)

### ***Changement dans le statut de la femme***

Une troisième dimension du rôle de la microfinance dans l'*empowerment* des femmes consiste en un impact sur le statut des femmes dans la famille et la communauté (Cheston et Kuhn, 2002). Selon Sen (2000), une relation de réciprocité existe entre le statut social des femmes et les préjugés qu'elles subissent. Ainsi, leur statut social est inférieur à celui de l'homme, qui en tant que pourvoyeur économique entraîne le respect :

(...) la position dominante des hommes repose sur un certain nombre de facteurs, en particulier leur fonction de « gagne-pain », clé de leur pouvoir économique et supposé commander le respect, même au sein de la famille (Sen, 2000 : 197).

Alors que le travail des femmes à la maison n'est pas comptabilisé comme une contribution à la prospérité du foyer, la participation de celles qui rapportent un revenu grâce à une activité économique à l'extérieur du ménage gagne en visibilité (Sen, 2000; Keïta, 1998). Encore une fois, l'augmentation des contributions féminines au ménage est un facteur déterminant alors que « contributing [...] to the

family or community confers greater legitimacy and value to women's views and gives them more entitlements than they would otherwise have » (Cheston et Kuhn, 2001 : 24). La femme perçoit un gain substantiel de respect, tandis que son succès économique lui confère une place plus valorisante dans la société (Cheston et Kuhn, 2002). Par conséquent, « tout montre que les femmes qui peuvent accéder à un revenu extérieur tendent à améliorer leur position relative » (Sen, 2000 : 197).

Par exemple, la position relative des femmes en ce qui a trait aux règles de répartitions intra-familiales peut se modifier suite à l'accès à la microfinance. En effet, le ménage est un lieu de négociation où « gender subordination is central to women's ability to benefit from their own contribution to household income and wellbeing » (Mayoux, 1999 : 969). Par conséquent, quoique les règles de répartitions intra-familiales reposent sur des conventions sociales établies « elles évoluent aussi en fonction d'autres facteurs, tels que le rôle économique et la reconnaissance des droits des femmes, ou les systèmes de valeurs de la collectivité » (Sen, 2000 : 197). Ces règles sont donc le fruit de la perception des prérogatives de chacun :

(...) la façon dont sont perçues les contributions individuelles et les prérogatives légitimes des hommes et des femmes joue un rôle primordial dans la répartition des avantages collectifs d'une famille [...] toutes les données circonstancielles qui influencent cette perception [...] sont autant de clés d'explication pour comprendre comment s'opère cette répartition. (Sen, 2000 : 197)

La possibilité pour une femme de travailler à l'extérieur du foyer, de s'assurer un revenu indépendant ou d'acquérir une formation représente des données circonstancielles susceptibles d'influencer la perception des prérogatives intra-familiales, et donc la répartition des ressources familiales. Comme le résume Guérin (2001 : 14), « l'accès des femmes à un emploi rémunéré est souhaitable dans la mesure où cela leur confère une certaine indépendance ainsi qu'un pouvoir de négociation accru au sein de la famille, et donc à terme, une évolution des règles de la répartition intra-familiale ».

En résumé, Sen (2001) considère que la capacité des femmes à se constituer un revenu et une activité économique à l'extérieur de la famille, tout comme l'accès à l'éducation, favorisent la reconnaissance et l'autonomie des femmes. Aussi, « le pouvoir économique des femmes se traduit socialement et peut baliser l'accès à la décision » (Fall et Guèye, 2003 : 64). D'autre part, l'indépendance économique et l'émancipation sociale de ces dernières « créent une dynamique qui remet en cause les principes gouvernant les divisions, au sein de la famille et dans l'ensemble de la société, et influencent tout ce qui est implicitement reconnu comme étant leurs « droits » » (Sen, 2001 : 196). Ainsi, la microfinance soutient la fonction d'agent des femmes en rendant leur voix plus audible et en favorisant leur affranchissement des liens de dépendance (Sen, 2000; Guérin, 2001). En résumé :

La microfinance est susceptible de favoriser l'autonomie des femmes, même les plus pauvres, en les aidant à démarrer une activité ou à stabiliser une activité menée jusque là de manière ponctuelle, en les libérant de certains liens de dépendance, aussi bien à l'égard des usuriers que de l'entourage, en leur permettant de mieux faire face à certaines dépenses sociales (notamment habitat et consommation), enfin en les incitant à adopter des pratiques financières collectives davantage orientées vers le financement d'activités commerciales. (Guérin, 2001 : 28)

(...) travailler hors du foyer et d'assurer un revenu propre a un impact sur le statut social des femmes, chez elles comme à l'extérieur. Leur participation à la prospérité familiale devient d'emblée plus visible et, dès qu'elles sont moins dépendantes, leur voix pèse d'un autre poids. De plus, une activité professionnelle a aussi des implications en termes d'«éducation», les relations nouées avec le monde extérieur contribuant à rendre leur rôle d'agent plus effectif [...] l'accès à la propriété accroît leur pouvoir de décisions familiales [...] l'éducation des femmes renforce ce rôle en développant leur information et leur compétences (...) (Sen, 2000 :195)

Le processus d'*empowerment* ne peut donc être « donné » (Bisnath et Elson, 1999; Reeves et Baden, 2000; Mayoux, 1999; Kabeer, 2001). Il peut toutefois être encouragé par l'entremise de supports externes adéquats, dont le rôle est d'en faciliter plutôt que d'en diriger le processus (Reeves et Baden, 2000; Mayoux, 1999).

### **2.3.3 Mesurer l'*empowerment* en microfinance**

Selon Kabeer (2001 : 18) « quantifying *empowerment* appears to put the concept on more solid and objectively verifiable grounds». Afin d'effectuer cette quantification,

il faut toutefois disposer d'une définition opérationnelle du concept (Malhotra *et coll.*, 2002). Nous allons dans les prochains paragraphes, définir les multidimensions du concept et décrire comment les études empiriques le mesurent.

### **2.3.3.1 Multidimensions de l'*empowerment***

Selon Mayoux (2000: 9), l'*empowerment* est multidimensionnel en raison des relations de pouvoir qui s'opèrent «in different spheres of life (e.g., economic, social, political) and at different levels (e.g., individual, household, community, market, institutional) ». Cette complexité va se traduire dans la littérature empirique par le biais d'une compartimentation en domaines d'*empowerment* et niveaux d'agrégation.

Les **domaines d'*empowerment*** offrent une première compartimentation opérable du concept. La nomenclature de ces domaines varie toutefois en fonction des auteurs (Malhotra *et al.*, 2002). Parfois le degré de spécificité des modèles est vaste (ACDI, 1997; Stromquist, 1995) alors qu'ailleurs, il est davantage précisé (Schuler *et coll.*, 1997). Parmi tous les domaines présents dans la littérature empirique, il est toutefois possible d'en distinguer six qui font l'objet d'un certain consensus : économique, socioculturel, politique, légal, interpersonnel et psycho-cognitif (Malhotra *et coll.*, 2002).

Le domaine économique fait référence aux ressources productives tandis que le domaine socioculturel couvre «a range of *empowerment* sub-domains, from marriage systems to norms regarding women's physical mobility, to non-familial social support systems and networks available to women» (Malhotra *et coll.*, 2002 : 11). Le domaine interpersonnel est lié au processus d'*empowerment* au sein du ménage et dans les relations entre membres de la famille (Malhotra *et al.*, 2002; Rowlands, 1998).

L’élément politique de l’*empowerment* renvoie à la notion d’organisation (Stromquist, 1995)<sup>69</sup> et à celle d’institution politique (ACDI, 1997). Le domaine légal de l’*empowerment* concerne la reconnaissance juridique et constitutionnelle des droits des femmes (Malhotra *et al.*, 2002). Il s’agit aussi bien de la protection légale de leurs droits que de leur représentation et participation au sein des institutions. Finalement, le domaine psycho-cognitif représente un amalgame des dimensions psychologiques et cognitives de Stromquist (1995), du bien-être individuel de Nelson *et al.* (2002) et de la vision de l’avenir de Schuler *et al.* (1997). Ce domaine fait aussi référence à la confiance en soi, à l’estime personnelle et au « sense of agency »<sup>70</sup> de l’individu, soit la réflexion derrière l’action.

Le caractère multidimensionnel de l’*empowerment* s’illustre également par les différents **niveaux d’agrégation** qui le composent. Les niveaux d’agrégation font référence à la portée du phénomène, de l’individu à l’ensemble de la société. Dans les théorisations du développement, la littérature empirique n’atteint pas encore de consensus sur la définition de ces niveaux, quoiqu’une tendance se dessine en fonction de la discipline académique des auteurs (Malhotra *et al.*, 2002). Les économistes vont principalement analyser l’*empowerment* en fonction de deux niveaux<sup>71</sup>.

Le niveau micro, qui considère aussi bien l’individu, le ménage que la communauté et ses institutions, et le niveau macro, qui inclut le système des marchés et le système politique (Malhotra *et al.*, 2002). Les études menées par les sociologues et les démographes circonscrivent le niveau micro à l’individu et au ménage tandis que le niveau macro couvre l’ensemble des autres champs à partir de la communauté (Malhotra *et al.*, 2002). Kabeer (2001 : 27) considère finalement que l’*empowerment*

<sup>69</sup> Stromquist (1995) cité par Bisnath et Elson (1999 : 9)

<sup>70</sup> Rowlands (1998 : 23)

<sup>71</sup> Voir par exemple Narayan *et al.* (2000) et Pitt et Khandker (1998)

réflète des changements à trois niveaux différents, « Deeper levels, structural relations of class/caste/gender [...] Intermediate levels, institutional rules and resources [...] Immediate levels, individual resources, agency and achievements ».

Dans la littérature, il existe toutefois un flou empirique au niveau intermédiaire, situé entre l'individu/ménage et l'État/nation, mais les études qui l'analysent sont plutôt rares (Malhotra *et al.*, 2002; Razavi et Miller, 1998). En terme d'*empowerment*, ce niveau est pourtant loin d'être négligeable :

(...) institutional and normative structures such as family systems, infrastructure, gender ideologies, regional or local market processes, etc. are most likely to affect women's *empowerment*. It is often precisely at these intermediary levels that normative changes occur and where programmatic or policy interventions often operate. (Malhotra *et al.*, 2002 :14)

### **2.3.3.2 Mesure empirique de l'*empowerment***

La microfinance est un des cadres les plus prolifiques en matière d'évaluation de l'*empowerment* (Malhotra *et al.*, 2002). Nous relevons ici deux éléments particuliers qui illustrent de quelle façon se mesure concrètement l'*empowerment* en microfinance : l'articulation des multidimensions et le développement des indicateurs d'*empowerment*.

Dans la pratique, la mesure de l'*empowerment* se limite à certaines configurations particulières, qui allient domaines, niveaux et formes. Premièrement, les objectifs des études empiriques sont multiples, « some seeking to facilitate comparisons between locations or over time, some to demonstrate the impact of specific interventions on women's *empowerment* and others to demonstrate the implications of women's *empowerment* for desired policy objectives» (Kabeer, 2001 :18). Par conséquent, les études considèrent parfois le concept d'*empowerment* comme une variable dépendante, parfois comme une variable indépendante, dont l'effet sur un autre

élément est évalué (Malhotra *et al.*, 2002)<sup>72</sup>. De plus, peu d'études « explore the extent to which microfinance programs have facilitated non-economic dimensions of women's *empowerment* and reduced their exploitation and subordination » (UN, 2001 : 25).

Il existe donc différentes manières de mesurer l'*empowerment*, et ce, en fonction du champ d'étude de l'évaluation (Malhotra *et al.*, 2002; Kabeer, 2001). Aussi, tous les domaines ne s'observent pas aussi facilement à chacun des niveaux d'analyse :

(...) the political and legal dimensions [...] at fairly high levels of aggregation (regional or national), while the familial, social, and economic dimensions are generally operationalized at the individual or household levels, with some limited efforts at considering these at the level of the community or institution. The psychological dimension of *empowerment* is rarely operationalized in empirical research at any level. (Malhotra *et al.*, 2002 : 14)

Il est également possible d'observer une relation entre la méthodologie de l'étude et les niveaux d'agrégation analysés. Comme l'expliquent Malhotra *et al.* (2002 :14), la plupart des études qualitatives vont jumeler les niveaux de l'individu et du ménage au « “meso” level institutional structures and normative conditions »<sup>73</sup>. Les études quantitatives explorent pour leur part tous les niveaux (Malhotra *et al.*, 2002). De plus, les études empiriques considèrent davantage la forme individuelle de l'*empowerment* (Malhotra *et al.*, 2002) et ce, surtout dans le domaine de la microfinance (Oxaal et Baden, 1997; Bisnath et Elson, 1999). Par exemple, dans leur étude Hashemi *et al.* (1996) se concentrent «on the individual experiences of women as they interact both within the community and the village community»<sup>74</sup>. En fait, la plupart des études empiriques « examines conjugal relationships and sometimes women's relationships with others in the household as well» (Malhotra *et al.*, 2002:

---

<sup>72</sup> Malhotra *et al.* (2002) divisent ainsi les études empiriques en fonction de l'*empowerment*, «*outcome of interest* » et l'*empowerment* qui « *affect other outcomes of interest* ».

<sup>73</sup> Voir par exemple Mayoux (2000), Kabeer (1997) et Hashemi *et al.* (1996)

<sup>74</sup> Hashemi *et al.* (1996) cité par Oxaal et Baden (1997 : 21)

14). Finalement, certains modèles développés intègrent aux niveaux d'agrégations de l'individu, du ménage et de la communauté, celui de l'entreprise<sup>75</sup>.

De manière à effectuer la mesure de l'*empowerment*, les auteurs lient les domaines d'*empowerment* avec les niveaux d'agrégation par l'entremise d'indicateurs d'*empowerment*. Nous allons procéder à la définition générale des indicateurs d'*empowerment* puis décrire brièvement ceux qui sont utilisés dans le cadre de la microfinance. Les indicateurs d'*empowerment* mesurent des impacts sociaux (Hulme, 2000). Parce qu'ils sont sensibles aux genres, ils doivent tenir compte à la fois « des changements d'ordre personnel, et des changements socioéconomiques et politiques » (ACDI, 1997 : 46). Ces indicateurs permettent « both to reveal the extent to which women are already empowered, and to evaluate if such policies and programmes have been effective towards their stated aims » (Oxaal et Baden, 1997 : 20).

Les indicateurs d'*empowerment* possèdent également certaines caractéristiques qui influencent leur analyse. Premièrement, en raison de leur caractère **indicatif**, les indicateurs sociaux ne servent pas à proposer des solutions, mais indiquent plutôt un changement (ACDI, 1997). Ils sont également de type **subjectif**, en ce sens qu'ils font appel aux perceptions des participantes (Rondot et Bouchard, 2003). Leur caractère **normatif** soulève quant à lui l'importance « de définir avec soin la norme ou la donnée de référence, qui est implicite en chacun d'eux (indicateur) et en fonction de laquelle le changement est mesuré » (ACDI, 1997 : 7). Par exemple, l'*empowerment* individuel peut être établi en fonction de la distance entre le comportement de l'individu et les « frontières normatives et comportementales<sup>76</sup> » établies (Kabeer, 2001; Malhotra *et al.*, 2002). De plus, puisque ces indicateurs permettent de mesurer les changements sociaux « ils sont assujettis aux forces politiques [...] (et) porteurs de valeurs et de biais politiques » (ACDI, 1997 : 8). Les

---

<sup>75</sup> Voir par exemple Nelson *et al.* (2001) et MkNelly et McCord (2001)

indicateurs d'*empowerment* doivent donc correspondre au champ d'activité évalué, aux changements personnels, sociaux ou politiques, aux principaux éléments qui définissent le concept, ainsi qu'aux objectifs que l'évaluation souhaite mesurer (ACDI, 1997).

Selon Oxaal et Baden (1997), il existe plusieurs manières de développer les indicateurs d'*empowerment*. En revanche, leur choix doit toujours dépendre de la définition du concept d'*empowerment* retenue dans l'étude (ACDI, 1997). Il ressort également des études empiriques que certains indicateurs impliquent un haut niveau d'agrégation alors que d'autres se limitent à de plus petites unités d'analyse. Oxaal et Baden (1997 : 20) distinguent par exemple deux types d'indicateurs d'*empowerment*, «those which attempt to measure women's *empowerment* at a broad societal level, in order to gain information and make comparisons, and those which are developed in order to measure the effects of specific projects or programmes». Les évaluations dans le domaine de la microfinance, puisqu'elles se limitent généralement aux niveaux d'agrégation inférieurs, impliquent donc des indicateurs dont le champ est moins vaste. Malhotra *et al.*, (2002) observent aussi qu'un certain nombre d'indicateurs sont majoritairement utilisés dans les études empiriques (encadré 7).

#### **Encadré 7 : Indicateurs utilisés dans les études empiriques au niveau de l'individu/ménage**

##### **Indicateurs les plus utilisés :**

Prise de décision domestique

- Finance, allocation des ressources, dépenses du ménage
- Matière domestique et familiale (nourriture...)
- Relative aux enfants (bien-être, scolarité...)

Accès et contrôle des ressources

- Accès et contrôle sur l'argent, le revenu familiale, les actifs, budget.....

Mobilité et liberté de mouvement

---

<sup>76</sup> Malhotra *et al.* (2002: 19)

| <b>Indicateurs moins utilisés :</b>                    |   |
|--|---|
| Contribution économique au ménage                      | Support social                                    |
| Utilisation du temps et division du travail domestique | - Réseau de support traditionnel                  |
| Violence conjugale                                     | - Statut social de la famille d'origine           |
| Connaissances managériales                             | - Actif apporté lors du mariage                   |
| - Management de la ferme                               | - Contrôle sur le choix des épouses               |
| - Connaissances comptables                             | Interaction dans le couple                        |
| - Contrôle managérial du prêt                          | - Communication dans le couple                    |
| Espace public  | - Négociations et discussions sur la sexualité    |
| - Participation politique                              | Appréciation dans la famille                      |
| - Confiance dans les actions de la communauté          | Sentiment de sa propre valeur, estime personnelle |
| - Développement de collectivité sociale et économique  |   |

Source : Traduction libre de Malhotra *et al.* (2002 :25)

La **prise de décision** au sein de la famille ainsi que l'accès et le contrôle des ressources sont les deux indicateurs les plus employés pour l'évaluation de l'*empowerment* (Malhotra *et al.*, 2002; Nelson *et al.*, 2001). La popularité de ces indicateurs n'est pas surprenante, puisqu'ils renvoient directement aux notions de *ressource* et *fonction d'agent actif* précédemment expliquées :

The emphasis on such measures in the empirical literature corresponds well with the emphasis on resources and agency in the conceptual literature, as well as with the frequent equation of *empowerment* with choice, control, and power. Certainly, there is an intuitive appeal to decision-making and control as signifying important aspects of agency. (Malhotra *et al.*, 2002 : 26)

La prise de décision est considérée comme un des indicateurs les plus directs du processus d'*empowerment*, parce qu'elle se réfère à la capacité d'initiative et à la fonction d'agent actif (Cheston et Kuhn, 2002; Kabeer, 2001). Toutefois, évaluer la prise de décision domestique est une démarche complexe. En effet, il est difficile d'évaluer quel type de décision est d'ordre stratégique et quel degré d'influence doit être accordé en fonction de chaque situation (Cheston et Kuhn, 2002; Kabeer, 2001). Premièrement, lorsqu'on se réfère à la définition de Kabeer (2001), la prise de décision doit être d'ordre stratégique<sup>77</sup>. Or, parce que ce genre de décision est plutôt

---

<sup>77</sup> Par exemple, ces décisions influencent « a person's life trajectory and subsequent ability to exercise autonomy and make choices. Examples include decisions related to marriage, education, employment, and childbearing » (Malhotra *et al.*, 2002 : 26).

rare et donc, difficile à lier à une intervention en microfinance, l'indicateur se traduit concrètement par « small actions and choices if measuring *empowerment* in the short term [...] indicators of women's *empowerment* have not focused on “strategic life choices” but, rather, on what might be termed *empowerment* in small things » (Malhotra *et al.*, 2002 : 26).

Deuxièmement, il existe une hiérarchie dans la prise de décision (Kabeer, 1999). Comme le signale Kabeer (1999 : 18), il est important de distinguer « «participating in» and «having a major say » [...] between the «control» or policy-making function, decisions about resource allocation, and the «management» function, decisions about implementation ». Au niveau empirique, cet indicateur nécessite donc « greater care in selecting and quantifying the decisions that are to serve as indicators of *empowerment*, with attention given to the consequential significance of areas of decision making or of different stages in decision-making process » (Kabeer, 1999 : 18).

De la même manière, l'indicateur sur l'**accès et le contrôle des ressources** s'utilise avec certaines précautions. Malhotra *et al.* (2002 : 27) expliquent en ce sens que :

(...) a woman brings resources into the home or marriage may strengthen her position in the household, even if she exercises little control over the resource. For example, a woman's assets at marriage or participation in a microcredit program may help establish her bargaining position in the conjugal relationship even if the actual resource utilization is in the hands of her husband. (Hashemi *et al.* 1996)

Le troisième indicateur le plus utilisé concerne la **liberté de mouvement** dont bénéficient les femmes. En effet, dans un contexte où souvent, « women's mobility in the public sphere is subject to various socially defined restrictions » (Kabeer, 1999 : 19), cette liberté permet de mesurer une accroissement des possibilités de choix. Il est toutefois important de déterminer avant d'effectuer la mesure à quelle

dimension d'*empowerment* renvoie la mobilité, aux ressources ou à la fonction d'agent actif<sup>78</sup> :

(...) freedom of movement could be seen as an *empowerment* resource, an enabling factor for women's agency in other areas of life. On the other hand, taking the initiative to work outside the home or bring a sick child to a health center could be seen as a form of agency in a setting where female claustration is the norm. Few studies have made qualitative efforts to tease out precisely how increased freedom of movement either facilitates or reflects the process of *empowerment*. (Malhotra *et al.*, 2002 : 27)

### **2.3.4 Défis de la mesure de l'*empowerment***

La mesure de l'*empowerment* pose différents défis d'ordre conceptuel et opérationnel. Nous allons décrire dans les paragraphes suivants certains de ces défis ainsi que les méthodes utilisées pour les contourner. Nos angles d'analyse impliquent la nature dynamique, contextuelle et subjective de l'*empowerment*. Pour finir, nous présentons certaines difficultés liées à la compartmentation du processus d'*empowerment*.

#### ***Processus dynamique***

Comme nous l'avons décrit dans une section précédente, l'*empowerment* implique un changement où par opposition à un état statique, l'*empowerment* est un processus dynamique. Si cette constatation ne pose pas trop de difficultés en terme d'abstraction, il en va tout autrement lorsqu'il s'agit de mesurer le concept. Selon Malhotra *et al.* (2002 :18) « as “moving targets,” processes are difficult to measure, especially with the standard empirical tools available to social scientists ». Mesurer ce processus intangible (Dawson, 1998) soulève donc des difficultés inhérentes à son contenu temporel, à savoir, saisir le processus par des indicateurs et la pérennité de ceux-ci dans le temps.

Mesurer le processus d'*empowerment* signifie évaluer des changements dans le temps (Malhotra *et al.*, 2002; Kabeer, 2001). Par ailleurs, l'*empowerment* est un processus à

---

<sup>78</sup> Dans son modèle, Kabeer (1999, 2001) associe la mobilité avec la dimension fonction d'agent actif.

long terme. L'évaluation ne consiste donc pas en « one-off end-product decided at one focus group meeting or assessed in a one-off impact assessment » (Mayoux, 2000 :9). Selon certains auteurs l'évaluation idéale s'effectue à au moins deux points dans le temps (Malhotra *et al.* 2002; Nelson *et al.* 2000). Toutefois, reste à trouver la distance temporelle entre ces deux points. Selon Malhotra *et al.*(2002 : 18), le temps requis varie puisque :

Depending on the dimension of *empowerment*, the context, and the type of social, economic, or policy catalyst, women may become empowered in some aspects of their lives in a relatively short period of time (say 1-3 years) while other changes may evolve over decades.

Peu d'études empiriques intègrent le caractère dynamique de l'*empowerment*. Dans leur analyse de plus de 45 études empiriques, Malhotra *et al.* (2002) observent que seulement 3 d'entre-elles mesuraient l'*empowerment* en plus d'un point dans le temps. Aussi, la recherche qualitative offre la possibilité d'une comparaison dans le temps grâce à des entrevues utilisant la narration rétrospective (Malhotra *et al.*, 2002; Nelson *et al.*, 2001).

D'autre part, l'élément temporel du processus soulève également un problème de pérennité pour ses indicateurs. En effet, les structures normatives qui « define appropriate indicators for measuring *empowerment* are constantly evolving. The “meaning” of a particular behavior within a particular socio-cultural context is likely to change over time, and it may change very rapidly» (Malhotra *et al.*, 2002 : 19). Ainsi, la pertinence des indicateurs peut varier dans le temps.

### ***Nature contextuelle***

Les études empiriques menées depuis les années 90 démontrent l'importance fondamentale du contexte aussi bien lors de la définition du concept d'*empowerment* que lors de sa mesure : « *empowerment* cannot be understood without understanding the socio-cultural (as well as political and economic) contexts [...] *empowerment* has meaning only within these specific contexts» (Malhotra *et al.*, 2002 : 9). Les

comportements et attitudes qui représentent l'*empowerment* dans un contexte donné peuvent avoir une toute autre signification dans un autre contexte (Reeves et Baden, 2000; Malhotra *et al.*, 2002). Ainsi, cohérence et comparabilité entre les différentes opérationnalisations deviennent un véritable casse-tête :

How important is context in defining *empowerment* in different settings? Does the context-specific nature of *empowerment* mean that we must constantly reinvent indicators to suit socioeconomic, cultural, and political conditions? [...] How dependent is this statistical relationship on the choice of indicators and whether or not they are appropriate to the setting in question? (Malhotra *et al.* :1)

Un des défis majeurs de l'évaluation de l'*empowerment* réside dans l'utilisation d'un cadre d'analyse principalement développé en Occident pour étudier le contexte africain. En effet, les analyses de genre portent en elles un construit social (Sarr, 1998). Les extraits suivants du propos de Sarr (1998) illustrent très bien la pertinence de cette contextualisation conceptuelle :

L'intervention sociale auprès des femmes ne peut se faire en posant les rapports de sexes hors de leur contexte. Le genre ne peut être un modèle aseptisé, valable autant pour la Suède et le Canada, que pour les Wolof du Sénégal. Le contenu du concept de genre produit en Occident comme modèle d'analyse est aussi l'expression de cette culture; c'est aussi une construction sociale. (Sarr, 1998 : 264)

[...] Au-delà de la contextualisation, au-delà de la nécessité d'accepter la pluralité et la diversité, il importe avant tout de développer une autonomie de la pensée et une analyse des rapports sociaux qui ne soient pas toujours le résultat de la réflexion des féministes occidentales, aussi brillantes soient-elles dans leur contexte. (Sarr, 1998 : 267)

Les auteurs ont également développé différentes approches méthodologiques pour intégrer la nature contextuelle du concept dans son opérationnalisation. Une première approche consiste à l'intégrer au niveau de l'analyse : « contextual factors are brought in as important determinants at the analytical rather than the measurement stage<sup>79</sup> ». Cette approche est entre autre utilisée lors de grandes études internationales à vocation comparative. Les chercheurs, puisqu'ils utilisent les mêmes indicateurs d'*empowerment* à travers différents pays ou régions, vont alors contextualiser le processus d'*empowerment* lors de l'analyse.

---

<sup>79</sup> Malhotra *et al.* (2002 :17)

La deuxième méthode tient compte du contexte dès le développement des indicateurs. Concrètement, il s'agit de développer « a consistent conceptual framework for measuring *empowerment* and its effects, but to allow flexibility in the specific indicators used to define the key components of that framework across different settings» (Malhotra *et al.*, 2002 : 17). L'adaptation des indicateurs commence généralement des méthodes qualitatives et exploratoires (Nelson *et al.*, 2001; ACDI, 1997), alors qu'une démarche participative est généralement « essential to establishing parameters that define *empowerment* in specific country and development project contexts » (Malhotra *et al.*, 2002 : 17). Une double contrainte accompagne cette adaptation puisque l'approche participative doit tenir compte de l'internalisation des structures de subordination. Les structures de subordination sont donc perçues comme allant de soi (Kabeer, 2001; Malhotra *et al.*, 2002; Cheston et Kuhn, 2002). Il s'agit alors d'intégrer aux indicateurs contextualisés un cadre plus général, grâce à une approche universaliste. Par exemple :

Although the process of *empowerment* varies from culture to culture, several types of changes are considered to be relevant in a wide range of cultures. Some of these changes include increased participation in decision making, more equitable status of women in the family and community, increased political power and rights, and increased self-esteem. (Cheston et Kuhn, 2002 : 19)

### ***Nature subjective***

Un troisième défi réside dans la nature subjective du concept d'*empowerment*. En effet, le processus d'*empowerment* peut être observé et exprimé d'une multitude de manières (McNelly et McCord, 2001). La mesure de l'*empowerment* doit donc inclure l'interprétation et la validation des participantes elles-mêmes, et non uniquement, celle du chercheur (Kabeer, 2001; Malhotra *et al.*, 2002; Nelson *et al.*, 2001). Aussi, Kabeer (2001b : 79) utilise-t-elle des témoignages : « personal testimonies because *empowerment* contains an irreducibly subjective element, but I sought to interpret my findings on the basis of my understanding of this larger context ». Toutefois, comme le soulignent Malhotra *et al.* (2002 : 17), « there is the

danger that indicators may be “too” internally defined, reflecting the limited viewpoint of the actors».

### ***Compartimentation du processus d'empowerment***

Pour effectuer la mesure du processus d'*empowerment*, les études empiriques procèdent par compartimentation. Domaines ou indicateurs d'*empowerment* génèrent toutefois certaines complications en ce qui concerne la division et l'interprétation. En premier lieu, le processus d'*empowerment* est un concept difficilement divisible. Par exemple, il est parfois difficile de séparer au niveau empirique les différents domaines, « many aspects of economic or social *empowerment* overlap considerably with the familial dimension, as in the case of control over domestic spendings or savings, or the limitations on mobility or social activities» (Malhotra *et al.*, 2002 : 13).

Aussi, les indicateurs d'*empowerment* ne peuvent mesurer seuls l'*empowerment*, comme l'expliquent Oxaal et Baden (1997 : 20), « each have some value, but none can be taken as complete measures, because the nature of *empowerment* as a multi-faceted concept means that it is not readily quantifiable ». Les indicateurs doivent également être intégrés à une plus vaste analyse (ACDI, 1997). De manière générale, la compartimentation du processus d'*empowerment* conduit à une vision partielle de la réalité :

(...) a compartmentalization of *empowerment* into different components has the potential negative effects of encouraging and promoting incomplete understandings of the realities of women's lives. The result can be the implementation of « *empowerment* strategies » that fail to engage with the complexities of women's subordination. (Bisnath et Elson, 1999: 9)

Because *empowerment* is multidimensional, researchers must use care in constructing index or scale variables relating to *empowerment*. Such variables may mask differential effects of interventions on distinct aspects of *empowerment*. Inappropriate combining of items relating to gender and *empowerment* may also mask differential effects of the component variables on outcomes of interest. (Malhotra *et al.*, 2002 : 13)

Par ailleurs, les difficultés liées à l'interprétation des indicateurs et à leurs résultats incitent également à la prudence. Ainsi, Kabeer (2001) soutient que la décision de recourir ou non au crédit peut revêtir plus d'intérêt en terme d'*empowerment* que le contrôle réel et effectif du prêt contracté. Toutefois, qu'en est-il de cette décision dans une société où les femmes peuvent être fortement incitées par leur mari à utiliser le crédit (Mayoux, 1999)? Qu'en est-il également de cette question dans une situation où les femmes n'ont pas nécessairement confiance en leur capacité à rembourser seules et où la peur de s'endetter les incitent à consulter leur famille pour cet engagement de taille (Guérin, 2001)?

De plus, même lorsque la définition du processus d'*empowerment* est clairement établie, il est difficile de le mesurer dans le cadre d'un projet (ACDI, 1997 ; Nelson *et al.*, 2001; Mayoux, 1999). Par exemple, la mesure en est compliquée en raison du problème d'attribution (Nelson *et al.*, 2001; Dawson, 1998). S'il est possible d'évaluer des modifications de comportement, comment savoir si elles résultent bien d'une participation à un programme de microfinance? Finalement, il est difficile de mesurer des changements d'état d'esprit, des variations dans les sentiments d'impuissance ou d'autonomie à l'aide d'indicateurs (ACDI, 1997). Kabeer (2001b) résume en cinq points les coefficients de difficulté dont il faut tenir compte dans l'évaluation du processus d'*empowerment* (encadré 8).

#### **Encadré 8 : Coefficients de difficultés dans la mesure de l'*empowerment***

(...) is therefore the need to ground the conceptualization of *empowerment* in an understanding of the relationships of dependence, interdependence and autonomy which characterize gender relations in different cultures, the structures of risks, incentives and opportunities which they generate and therefore the particular trajectories which processes of *empowerment* are likely to take.

A second important point is that, even within the same context, *empowerment* is a complex, rather

than a simple, phenomenon. It has multiple dimensions and can occur through a multiplicity of routes.

The third point, which is an extension of the second, is the importance of avoiding narrow, unidimensional conceptualizations of *empowerment* which feed into dichotomous models of change: women are judged to be either empowered or not empowered on the basis on how closely they conform to a particular indicator. If instead we see *empowerment* as an expansion in the range of potential choices available to women (...)

(...) as a fourth point, that we need to make a distinction between forms of change which have been prioritized in the feminist or in the developmental literature and forms of change valued by those whose lives an intervention is seeking to transform. The final point to make is a variation on one often made by feminist scholars. Women are not a homogenous category.

Source : Kabeer (2001 : 80-82)

## **Chapitre 3 : Cadre conceptuel**

Trois champs d'étude se retrouvent étroitement imbriqués dans cette recherche : les théories du développement, les théories de l'économie sociale et les théories féministes. Comme l'a démontré la revue de littérature précédente, l'introduction des théoriciennes féministes dans le champ du développement est à l'origine d'un autre « genre » de développement (Dagenais, 1994) qui se traduit par de nouvelles emphases dans les stratégies d'intervention. De même, l'économie sociale dans les pays du Sud, s'inscrit dans un développement où l'*empowerment* est déjà un thème implicitement reconnu. À la jonction de ces champs d'étude, notre modèle d'analyse relie l'évaluation de l'*empowerment* et une approche coopérative en microfinance.

Dans ce chapitre, nous allons discuter de notre cadre conceptuel par la description de notre modèle d'analyse, des éléments qui le composent ainsi que des relations qui les lient. En premier lieu, nous exposons la réflexion théorique qui a précédé la création du modèle d'analyse, soit le rapprochement conceptuel entre l'approche coopérative et le processus d'*empowerment*.

### **3.1 Combinaison de l'approche coopérative et du concept d'*empowerment***

Bien que l'étude distincte de ces concepts ne soit pas nouvelle, tant au niveau théorique qu'opérationnel, la relation que nous établissons entre les deux concepts offre un cadre d'analyse unique et original. Les prochains paragraphes sont consacrés à la démonstration du rapprochement conceptuel entre la COOPEC et le concept d'*empowerment*, qui mène ensuite à la justification de la création du modèle.

#### ***Rapprochement conceptuel***

Notre recherche bibliographique nous a permis de relever plusieurs similitudes conceptuelles entre l'approche coopérative en microfinance et le concept

d'*empowerment*. Celles-ci se situent, entre autres, au niveau de leur **fondement idéologique**, des **enjeux de leur évaluation** et de la place essentielle accordée à la notion de **changement social**.

Un rapprochement peut s'effectuer entre les **fondements idéologiques** de l'approche coopérative en microfinance et ceux de l'*empowerment*, tant au niveau de leur projet fondateur que de l'idéologie qu'ils véhiculent. Les deux concepts poursuivent le projet d'une société autre, portée par l'utopie d'un développement alternatif. Comme l'expliquent Fall et Guèye (2003 : 68), en Afrique de l'Ouest, l'économie sociale :

(...) expérimentent un nouveau modèle économique et sociale alternatif au modèle socialement dominé mais politiquement dominant parce que relevant de la logique de l'État. Le modèle a ses symboles, ses principes, ses valeurs, ses pratiques. [...] est en concurrence avec le modèle dominant tout en sélectionnant son rapport avec lui (la modernité économique, en particulier, n'est pas purement et simplement rejetée, mais elle est «domestiquée» et appropriée [...]) L'économie sociale est ainsi le creuset d'un nouveau projet de société (...)

De plus, dans les deux cas, cette symbolique porteuse d'un sens utopique doit constamment se réaffirmer. Enjeux du concept d'*empowerment* et de l'économie sociale, les auteurs doivent défendre leur vision d'un projet de société différent face à l'impérialisme de la perspective néo-libérale (Rondot et Bouchard, 2003; Bisnath et Elson, 1999). Par exemple, de plus en plus de critiques se dressent face à l'étroitesse conceptuelle d'une approche instrumentaliste de l'*empowerment*. Cette approche tend en effet à minimiser le caractère collectif et structurel de concept, en mettant l'emphase sur sa nature subjective et en le considérant comme un objectif programmable de projets de développement (Bisnath et Elson, 1999; Mayoux, 1999). D'un autre côté, alors que les contributions du secteur privé sont généralement prises pour acquises dans le développement de la société, les entreprises de l'économie sociale doivent pour leur part « toujours combattre des préjugés et déconstruire des images négatives » (Rondot et Bouchard, 2003 : 2).

Aussi, les deux concepts se heurtent dans leur **évaluation** à un rationalisme libéral qui place les indicateurs économiques en première place. Les indicateurs sociaux

ayant tardé à se manifester dans le contexte de la microfinance, l'évaluation du processus d'*empowerment* en est à ses débuts (Hulme, 2000). En économie sociale, les auteurs soulignent de plus en plus la pertinence d'une évaluation des impacts sociaux pour légitimer la spécificité de l'approche :

(...) devrait notamment permettre de valoriser autrement que par le marché la performance et les impacts de l'économie sociale, notamment par le biais d'indicateurs sociaux. L'évaluation doit se fonder sur des indicateurs pluriels de richesse qui rendent compte, notamment, de la dimension non-monétaire des activités économiques. (Rondot et Bouchard, 2003 : 7)

Alors que l'évaluation des dimensions économiques de l'ÉS semble ne pas poser de problème, le besoin se fait sentir de développer des méthodes d'évaluation des dimensions sociales de ses activités (Fraisse, 2001 ; Neamtan, 2001 ; Tardif, Tessier et Patry, 2002). Le bilan comptable, les ratios d'endettement-capitalisation, [...] et même les mesures d'impacts économiques, font plus facilement l'objet d'un large consensus que le bilan social, la mesure des biens publics, des externalités positives ou des impacts intangibles tels que la démocratie, l'*empowerment* ou le lien social. (Bouchard *et al.*, 2003 : 3)

Par ailleurs, produits de mouvements sociaux semblables dont le féminisme, les concepts admettent tous deux la notion de **changement social** comme élément fondamental de leur processus. Qu'il s'agisse du modèle économique purement capitaliste ou des institutions légitimant la domination masculine, l'emphase est mise sur l'importance d'une transformation sociale en profondeur qui remet en cause les structures dominantes de la société.

### ***Justification de la création d'un modèle d'analyse***

Malgré la présence d'un rapprochement conceptuel probant et d'interactions pertinentes à explorer, notre recherche bibliographique nous a permis d'observer l'absence de cadre conceptuel reconnu faisant clairement ressortir la relation entre l'approche coopérative en microfinance et l'*empowerment* des femmes. Si certains

ouvrages font référence à cette liaison conceptuelle, c'est à des fins de recommandation ou comme piste de recherche pertinente (Cheston et Kuhn, 2002).

Par conséquent, l'impact spécifique de la microfinance coopérative dans la mesure de l'*empowerment* n'a pas encore fait l'objet d'études empiriques d'envergure ni de cadre conceptuel particulier. Les auteurs reconnaissent toutefois la nécessité de modèles d'évaluation particuliers à l'économie sociale pour ainsi tenir compte des spécificités du coopérativisme (Rondot et Bouchard, 2001).

### **3.2 Modèle d'analyse**

Nous élaborons dans le cadre de cette recherche une construction théorique. À l'instar d'un cadre conceptuel, notre modèle « représente l'arrangement des concepts et des sous-concepts construits (...) pour assurer théoriquement l'analyse ultérieure de l'objet d'étude<sup>80</sup> ». Il permet donc le rapprochement entre deux concepts : la microfinance coopérative et l'*empowerment* des femmes. Il vise à mesurer les changements dans le statut socio-économique des femmes et ce, en fonction de leur participation à un programme de microfinance coopérative. De manière à réduire le nombre de variables indépendantes pouvant alourdir l'analyse, nous avons polarisé l'évaluation sur les bénéficiaires d'un seul produit, le programme CEE/CEFA. Notre modèle illustre donc le processus par lequel le programme de microfinance coopérative CEE/CEFA peut contribuer à l'*empowerment* des femmes. Notre modèle comporte deux niveaux d'analyse complémentaires; l'un consiste à évaluer l'équilibre coopératif et l'autre à évaluer l'impact en terme d'*empowerment*.

Notre premier niveau d'analyse construit l'explication de l'impact différencié de l'approche coopérative par le biais de l'évaluation du sens de son équilibre coopératif.

---

<sup>80</sup> Mace (1988 : 45)

Nous cernons ainsi, avec plus de précision, la nature de l'influence du coopératisme (forte ou faible) et les potentialités d'impacts de la coopérative étudiée. Ce premier niveau d'analyse prend la forme d'un bref diagnostic de la gestion de l'équilibre coopératif réalisé par l'organisation. Pour effectuer ce diagnostic des potentialités d'impacts, nous avons privilégié le modèle de Côté (2004). Ainsi, nous pouvons effectuer une évaluation globale du sens de l'équilibre coopératif et de la logique de gestion qui l'anime.

L'approche de Côté (2004), tout comme celle de Vienney, décrit la coopérative comme un outil d'adaptation au marché et de transformation des structures sociales. De plus, Côté (2004) dans son analyse stratégique des coopératives fait suite aux travaux de Desroches sur la dualité association/entreprise au cœur de l'approche coopérative. Côté (2004) met donc au centre de son modèle l'opposition entre les *intentions idéologiques* et le *modèle d'affaire* de la coopérative. Aussi, ce modèle analyse la gestion stratégique des coopératives par le biais des compromis établis entre deux oppositions : l'association face à l'entreprise; les valeurs coopératives face aux décisions d'affaires.

La structure et les pratiques coopératives, qu'elles soient associatives ou d'entreprises, sont donc le reflet de la gestion d'un équilibre. Cet équilibre se situe entre les intentions idéologiques et le modèle d'affaire mis en œuvre (Côté, 2004). Notre diagnostic des potentialités d'impacts de la coopérative se limite toutefois à un bref survol de la gestion de cet équilibre coopératif. Plutôt, notre modèle permet d'estimer l'équilibre coopératif en évaluant la force des intentions idéologiques par rapport au modèle d'affaire utilisé.

Le choix du modèle de Côté (2004) se justifie par ses fondements théoriques, par sa validation empirique ainsi que par sa structure. En combinant les apports de différents auteurs classiques, ce modèle intègre une vision plus complète de la gestion

des coopératives. Selon Malo (2000), la recherche dans le champs de l'économie sociale peut privilégier un des auteurs classiques plus spécifiquement, mais leur combinaison semble aujourd'hui incontournable. Deuxièmement, le choix de ce modèle s'explique par sa validation empirique importante. Bien que la plupart de ces études empiriques concernent des coopératives québécoises, le modèle a également fait l'objet d'une étude au Burkina Faso (Bahn, 2001). Finalement, la structure même de ce modèle, simple et flexible, facilite son intégration dans notre modèle d'analyse et son opérationnalisation sous forme d'un bref diagnostic.

Le deuxième niveau d'analyse se consacre à l'évaluation du processus d'*empowerment* qui découle de la participation des femmes au programme de microfinance coopérative CEE-CEFA. Dans cette étude nous définissons le concept d'*empowerment* comme un processus par lequel les actrices et acteurs sociaux augmentent individuellement et collectivement leur pouvoir, c'est-à-dire leur autonomie et leur contrôle sur leur propre vie et dans leur société (Mayoux, 1998; Dagenais et Piché, 1994). En d'autres mots, il s'agit d'un renforcement du pouvoir d'action (UNIFEM, 2000; Schuler *et al.*, 1997) et un processus d'élargissement des choix des individus (Kabeer, 1999, 2001). Pour conceptualiser le processus d'*empowerment* nous nous référons principalement au modèle développé par Kabeer (1999, 2001). En effet, face à la multiplicité d'approches du processus d'*empowerment*, ce modèle semble faire de plus en plus l'unanimité. Le modèle de Kabeer présente des dimensions d'analyse précises et facilement opérationnalisables dans une évaluation d'impacts sociaux.

De plus, l'utilisation de ce modèle se justifie par la richesse de ses fondements théoriques et son intégration judicieuse des grands enjeux du concept. En s'inspirant des travaux de Sen et de Bourdieu pour son modèle, Kabeer (1999, 2001) réussit à tenir compte d'une multitude de concepts économiques et sociaux. Tel que mentionné précédemment, Kabeer (1999, 2001) poursuit les réflexions de Sen (2001)

sur l’ « agency freedom <sup>81</sup> ». Sen (2001), en retravaillant les théories welfaristes, analyse la pauvreté selon un cadre plus large et s’interroge à savoir « dans quelle mesure les personnes ont-elles le choix de mener différents types de vie ?<sup>82</sup> ». De même, ce modèle interprète le concept de pouvoir par l’aptitude à faire des choix (Kabeer, 1999). Le modèle de Kabeer fait aussi référence aux travaux de Bourdieu pour conceptualiser l’internalisation des structures de subordination et la réalisation de choix stratégiques tel que souligné dans notre revue de littérature.

Ainsi pour Kabeer (1999 : 3) « to be disempowered, therefore, implies to be denied choice ». L’*empowerment* fait donc référence à un processus de changement où « des changements dans l’aptitude à opérer un choix peuvent être renforcés au niveau des trois dimensions qui composent un choix<sup>83</sup> ». Les trois dimensions qui composent le choix sont les ressources, la fonction d’agent actif et les réalisations.

La richesse des fondements théoriques du modèle de Kabeer (1999, 2001) comporte toutefois certaines restrictions. Kabeer (1999, 2001) en insérant le concept de choix comme un des éléments charnière de sa conceptualisation pose ainsi quelques balises à son interprétation. Ainsi, son modèle oriente davantage la compréhension du concept de choix vers une interprétation post-structuraliste que vers une interprétation néo-libérale aux racines individualistes (Kabeer, 2001). De plus, Kabeer (1999, 2001) soulève deux aspects importants dans sa conceptualisation du choix : les alternatives du choix et les conséquences du choix.

Tel que présenté dans la revue de littérature, la notion de choix dans le processus d’*empowerment* doit impliquer des **alternatives** qui engendrent la possibilité de pouvoir choisir autrement. De plus, l’aptitude d’une personne à choisir entre

<sup>81</sup> Cette notion est traduite dans *Éthique et Économie* (2001) de Sen par la périphrase « qualité d’agent conçue en terme de liberté ».

<sup>82</sup> Guérin (2001 : 3)

différentes alternatives est selon Kabeer (1999, 2001) conditionnée jusqu'à un certain point par l'internalisation des structures de subordination de la femme. Les préférences et les valeurs des femmes font donc partie en quelque sorte d'un construit social.

Le deuxième aspect dont il faut tenir compte dans l'analyse du choix concerne ses **conséquences**. Selon Kabeer (1999 : 3), « not all choices are equally relevant to the definition of power. Some choices have greater significance than others in terms of their consequences for people's lives ». En d'autres mots, c'est le degré de « transformatory significance» (Kabeer, 1999) du choix qui permet d'en faire une véritable variable révélatrice d'*empowerment*. Seuls les choix concernant les intérêts stratégiques sont valorisés dans l'analyse de l'*empowerment* en raison de leur potentiel de renégociation des structures de subordination des femmes. Kabeer (1999, 2001) reprend ainsi l'idée des intérêts stratégiques et pratiques de Moser (1989)<sup>84</sup> décrite précédemment. L'approche de Kabeer (1999,2001) offre donc une vision pluri-dimensionnelle et systémique de la réalité et permet d'appréhender la complexité de l'*empowerment*.

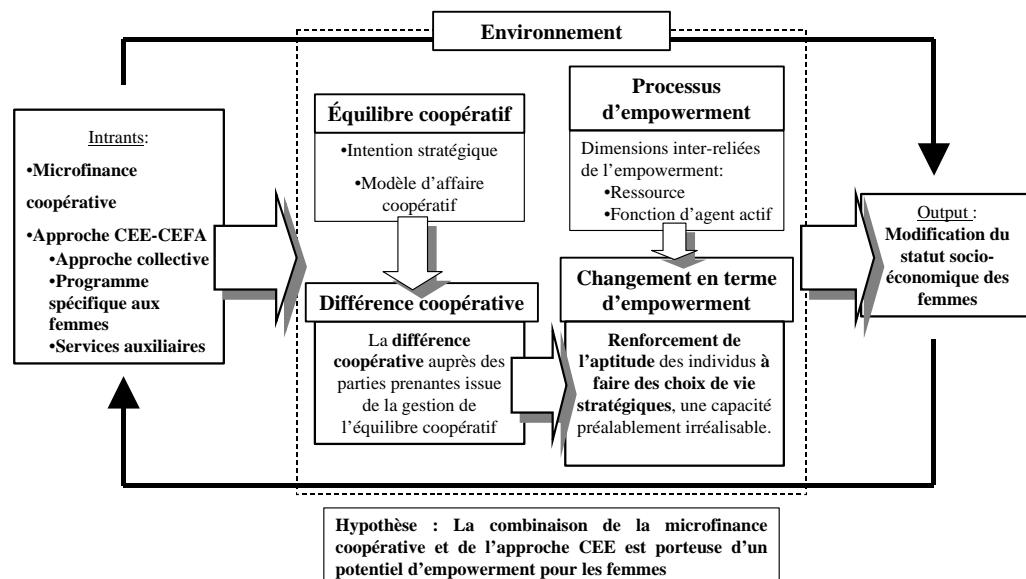
Deuxièmement, le modèle de Kabeer (1999, 2001) intègre les principaux enjeux du concept d'*empowerment*. Situé entre la culture féministe et l'agenda officiel du développement, le modèle développé par Kabeer (1999, 2001) permet de rallier à l'approche instrumentaliste une logique de transformation sociale. Selon Bisnath et Elson (1999) cette réappropriation d'un des fondements féministes de l'*empowerment* permet la prise en compte des structures de subordination de genre, autrement exclue d'une vision plus instrumentaliste. Son modèle réussit donc à concilier la recherche de buts plus familiers en développement, tels que la croissance économique, avec des genèses non-familiales, telles que les structures sociales de subordination de genre

<sup>83</sup> Traduction libre de Kabeer (1999) par Caubergs (2001 :4)

(Kabeer, 1999). En introduisant l'*empowerment* dans le domaine du concret par l'entremise de sa mesure, Kabeer ouvre de nouvelles avenues conceptuelles, épistémologiques et éthiques. En résumé, en plus de combiner deux paradigmes de recherche, l'un fonctionnaliste (théorie du développement) et l'autre critique (théorie féministe), le modèle de Kabeer (1999, 2001) se démarque également par son intégration articulée des principaux éléments de l'*empowerment* développés dans la littérature (Malhotra *et al.*, 2002).

Comme l'illustre la figure 2, les **intrants** dans notre modèle d'analyse font référence à la combinaison de deux éléments particuliers, la microfinance coopérative et le programme CEE. Ces intrants représentent les éléments nouveaux qui influent sur le système.

**Figure 2 : Modèle du processus d'*empowerment* dans un cadre combinant la microfinance coopérative et l'approche CEE**



Source : Leblanc Dominguez (2004)

<sup>84</sup> Cité par Bisnath et Elson (1999)

La section **centrale** du modèle, qui regroupe nos deux niveaux d'analyse, systématise la relation entre l'évaluation de l'équilibre coopératif et son impact sur le processus d'*empowerment*. Premièrement, c'est le rôle de régulateur de transformations socio-économiques de la coopérative qui est analysé. Variable indépendante de notre modèle, la détermination du sens de l'équilibre coopératif va permettre d'expliquer l'influence de la différence coopérative sur le processus d'*empowerment*. Autrement dit, plutôt que d'assumer à priori la valeur de la différence coopérative issue des intrants, le modèle nous permet d'en estimer la force d'influence.

Deuxièmement, le potentiel de levier économique, politique et social des trois intrants est vérifié par la mesure du processus d'*empowerment* qui résulte de leur introduction dans le système. Le processus d'*empowerment* est donc la variable dépendante de notre modèle et permet de juger des changements dans le statut socio-économique des femmes. Troisièmement, notre modèle tient compte de l'environnement dans lequel baignent les femmes et le réseau de coopératives. Le contexte influence aussi bien les potentialités d'impacts de la coopérative que la capacité initiale des femmes à faire des choix. Ainsi, l'environnement influence la gestion de l'équilibre coopératif. Il est également important dans la construction de l'outil d'évaluation de l'*empowerment* et dans l'évaluation de la situation socio-économique et culturelle des Maliennes.

Notre modèle nous permet finalement de tenir compte des **effets** (output), soit les modifications survenues dans le statut socio-économique des femmes participant au programme de microfinance coopérative CEE. En définitive, notre modèle d'analyse examine donc la relation entre la différence coopérative auprès des parties prenantes et la présence avérée d'un processus d'*empowerment*. C'est donc une relation de co-détermination qui relie nos deux niveaux d'analyse.

## **Chapitre 4 : Cadre empirique**

Nous abordons dans ce cadre empirique la structure méthodologique de notre étude, soit ses paramètres de vérification. Nous débutons ce chapitre par la présentation des paradigmes de recherche, de manière à circonscrire le champs sémantique de l'étude. Par la suite, nous exposons notre opérationnalisation du modèle d'analyse par les hypothèses et les référents empiriques qui seront observés. La troisième section décrit nos méthodes de collecte de données. Finalement, nous concluons ce cadre empirique en présentant notre démarche de recherche.

### **4.1 Paradigmes de recherche**

Notre questionnement s'inspire de postulats dont l'influence s'étend de la construction du cadre théorique, à la phase de vérification et à l'analyse des résultats. Ces réflexions épistémologiques nous permettent de situer l'objet de recherche et son angle d'analyse dans une conception plus générale de la réalité. Le postulat qui soutient notre démarche exploratoire renvoie au paradigme constructiviste, tandis que notre recherche s'inscrit dans une logique féministe et évaluative. Nous allons développer dans les prochains paragraphes ces différents axiomes en débutant par l'explication de notre démarche exploratoire.

#### **4.1.1 Approche exploratoire**

Par l'entremise d'une observation empirique nous allons saisir la réalité étudiée et en explorer les ramifications. Notre étude, de nature descriptive, s'inscrit dans une logique d'exploration en ce qui à trait à la construction de connaissances. Le processus exploratoire en sciences sociales se définit comme « la démarche par laquelle le chercheur a pour objectif la proposition de résultats novateurs, c'est-à-dire

de créer de nouvelles articulations entre les concepts et/ou d'intégrer de nouveaux concepts dans un champ théorique donné »<sup>85</sup>.

De plus, notre recherche combine une approche inductive et une approche déductive. Cette combinaison s'inspire entre autre de la « théorisation ancrée » développée par Glaser et Strauss (1967). Selon Rose (2001), dans cette approche la théorie donne à la recherche son orientation de départ, orientation qui se modifie ensuite par la découverte de nouvelles catégorisations.

#### **4.1.2 Recherche féministe**

Les théories de position féministe couvrent un vaste éventail de champs sémantiques et d'idéologie. En revanche, malgré la diversité des courants de pensée qui les composent, une certaine convergence existe, comme le soulignent Dagenais et Piché (1994 : 7) lorsqu'elles écrivent qu'une « des grandes caractéristiques du féminisme est de chercher à construire une interprétation de la société qui parte de l'expérience des femmes pour mieux y retourner sous la forme d'orientation pour le changement social ». La perspective féministe offre l'avantage « d'une approche multidisciplinaire de la réalité sociale; elle permet d'accéder à une connaissance en profondeur et de poser un regard nouveau et critique sur la société » (Sarr, 1998 :84). En effet, cette multidisciplinarité favorise l'emploi d'une approche globale et holistique (Dagenais, 1994). Notre recherche s'inscrit dans le champ des théories de position féministe en raison de la problématique étudiée, des principes qui l'orientent ainsi que de la méthode de vérification empirique employée.

En premier lieu, à la base même de notre questionnement se trouve le postulat fondamental des théories de position féministe. Dagenais (1994 : 259) définit le

---

<sup>85</sup> S. Charreire et F. Durieux dans R-A. Thiétart *et al.* (1999), Méthodes de recherche en management,

féminisme comme « un mouvement social à plusieurs voix/voies dont l'objectif est la transformation en profondeur des rapports sociaux de sexe, qui sont oppressifs pour les femmes, en vue d'une société juste et égalitaire ». En cherchant une meilleure connaissance de la réalité sociale par le biais d'une analyse spécifique du point de vue des femmes, notre problématique cadre donc directement dans ce type de recherche.

Deuxièmement, Dagenais (1994 : 264) définit la recherche féministe comme « une analyse politique et engagée de la société. Elle a comme point de départ, angle d'approche privilégié et variable fondamentale les rapports sociaux de sexe ». Les paramètres de la méthodologie féministe, toujours selon Dagenais (1994), peuvent se résumer en une série de principes décrits dans l'encadré suivant :

#### **Encadré 9 : Principes fondamentaux de la recherche féministe**

- « la reconnaissance de l'oppression des femmes en tant que groupe ou catégorie sociale et du caractère politique des rapports de sexe » ;
- « le maintien d'une attitude critique face au savoir accumulé au sein des disciplines [...] y compris la recherche féministe » ;
- « l'importance accordée à la contextualisation, à la fois historique, culturelle et sociale [...] aux objets et aux données, mais aussi [...] au projet de recherche lui-même et à la chercheuse [...] elles considèrent absolument nécessaire de démythifier l'objectivité » ;
- « reconnaît les personnes, en l'occurrence principalement les femmes, comme sujets et non comme simples objets de recherche » ;
- « un cinquième principe, explicitement politique, qui vise à ce que la recherche serve la cause des femmes en contribuant au changement social, y compris dans la production de connaissances ».

*Source : Dagenais (1994 : 265-268)*

Ces principes font figure de grands axiomes dans notre étude. Il en est toutefois un qui caractérise particulièrement notre mode de production de connaissance. En raison de l'importance que nous accordons à la subjectivité des sujets, notre conception de la réalité humaine se rattache davantage au courant **constructiviste**. Notre étude renvoie à ce paradigme où la réalité sociale se comprend à travers la subjectivité des

gens qui y vivent, où l'analyse sociale s'effectue par le biais des acteurs sociaux qui reconstruisent constamment leur réalité.

Selon Perret (2003 : 174), la tâche du chercheur dans l'approche constructiviste consiste à renoncer « à l'ambition démesurée de découvrir une vérité sur le bien-être ignoré du simple citoyen, il [chercheur] lui reste à expliciter et à clarifier les jugements du sens commun pour les rendre plus cohérents ». Notre démarche n'exclut pas l'intentionnalité du chercheur pour qui « donner la voix » s'effectue par la médiation des interprétations (Rose, 2001). Comme le croient de plus en plus de spécialistes féministes, le devoir social des féministes est double : « légitimer le savoir dominé, faire sauter aux yeux l'invisible; mais aussi effectuer des analyses propres à interpréter et à mettre en contexte les expériences qui façonnent les horizons, les représentations, les actions d'une personne » (Rose, 2001 : 39).

D'autre part, notre recherche adhère aux préférences méthodologiques de la plupart des auteurs féministes, à savoir une approche qualitative (Rose, 2001; Dagenais, 1994) et participative (Rose, 2001). Cette dernière approche nous permet d'ailleurs de réagir aux critiques soulevées par les féministes africaines pour qui la recherche féministe occidentale œuvre trop souvent « avec des cadres théoriques prédéfinis et des grilles de lecture peu pertinentes pour appréhender la réalité africaine » (Sarr, 1998 :73). En conséquence, nos outils de collecte de données ne sont pas construits à priori, mais plutôt développés à l'aide d'une approche participative comme il le sera démontré ultérieurement.

#### **4.1.3 Recherche évaluative**

Les recherches évaluatives sont classées dans l'univers de la recherche action et associées à une intervention (Barnes et Sebstad, 2000; Rondot et Bouchard, 2003). Selon Rondot et Bouchard (2003 : 9), l'évaluation utilise ainsi plus d'un mode de production de la connaissance :

L'évaluation utilise certains moyens et connaissances de la recherche mais elle cherche aussi à s'adapter à son objet (Perret, 2001 :33). En ce sens, elle peut diversifier, plus que la recherche, ses sources d'information de manière à correspondre plus spécifiquement à la forme de l'intervention évaluée (...)

Dans le cadre de cette étude, **l'approche par les résultats et les impacts** est privilégiée (Rondot et Bouchard, 2003). En effet, cette approche englobe à la fois les résultats attendus de l'intervention et des effets non planifiés. Comme l'expliquent Rondot et Bouchard (2003), les impacts font en fait référence à tous les effets possibles d'un programme, aussi bien les résultats attendus que les externalités positives ou négatives qui peuvent en découler. De plus, combinée à notre démarche « orientée par la théorie », l'évaluation d'impacts se propose « de dépasser l'évaluation de l'atteinte des objectifs fixés par l'ajout, par l'évaluateur, d'un ensemble plus large d'objectifs auxquels le programme pourrait répondre, considérant le problème social qu'il tente de modifier » (Rondot et Bouchard, 2003 :17). Le concept d'*empowerment* que nous mesurons dans cette étude, n'étant pas formellement planifié, entre donc dans cette catégorie.

Dans le domaine de la microfinance, Hulme (1997 , 2000) distingue un autre type de catégorisation lorsqu'il divise les évaluations en deux écoles de pensée : « intermediary school » et « intended beneficiary school ». La deuxième école, puisqu'elle oriente davantage l'évaluation au niveau de la clientèle et tient compte de l'environnement caractérise notre étude (Hulme, 1997, 2000 ; Nteziyaremye *et al.*,1996)

Au cours de la dernière décennie, les évaluations d'impacts se sont multipliées au sein des institutions de développement. Dans le secteur de la microfinance, le dynamisme de ce type de recherche a ouvert la voie à de nouvelles formes d'évaluations d'impacts lorsque les indicateurs sociaux utilisés pour ces évaluations ont commencé à devenir de plus en plus populaires (Hulme, 2000). Aujourd'hui

associés à la notion d'*empowerment*, ces indicateurs sociaux réorientent le champs d'étude dans l'arène socio-politique (Hulme, 2000).

Dans l'univers de la recherche-action d'évaluation d'impacts, le menu des outils méthodologiques s'est transformé au cours des années. En effet, les agences de développement et les académiciens ont diversifié leurs méthodes, utilisant aussi bien des approches méthodologiques uniques (quantitative ou qualitative), que des approches mixtes (quantitative et qualitative) jusqu'à l'introduction récente des approches participatives (Hulme, 1997). Notre évaluation combine une approche qualitative et participative.

### ***Évaluation qualitative***

Les évaluations d'impacts peuvent être quantitatives et/ou qualitatives. L'évaluation qualitative, plutôt que de chercher à mesurer les impacts quantitatifs, se distingue en cherchant à « ... to provide an interpretation of the processes involved in intervention and of the impacts that have a high level of plausibility. » (Hulme, 1997 : 17). Différents éléments ont motivé le choix d'une approche qualitative dans cette étude, dont d'une part les paradigmes de recherche exposés précédemment et d'autre part la nature même de la question étudiée.

Premièrement, notre approche qualitative soutient l'angle d'analyse voulu puisqu'elle convient à notre paradigme constructiviste et aux principes des méthodologies féministes. Plutôt que d'analyser la situation de l'extérieur par le biais d'une méthode quantitative, la méthode qualitative permet une approche de l'intérieur où le chercheur n'établit pas de distance par rapport à son sujet d'étude (Rose, 2001). Il partage plutôt « la subjectivité des personnes sur qui porte la recherche » (Rose, 2001 : 6). En second lieu, l'approche qualitative se justifie par la définition même du concept d'*empowerment*. Notre revue de la littérature a démontré que l'*empowerment* est un concept complexe et un processus contextualisé.

L'évaluation qualitative d'impacts permet de mieux appréhender l'*empowerment* puisqu'elle se caractérise par l'étude des significations dans un contexte socio-culturel spécifique (Rose, 2001). L'évaluation qualitative d'impacts se justifie également par sa capacité particulière à comprendre les changements dans les relations sociales (Hulme, 1997). Soulignons finalement que l'approche qualitative est la démarche la plus utilisée pour étudier la relation entre l'*empowerment* et les programmes de microfinance.

### ***Évaluation participative***

L'origine de la recherche participative qui remonte aux actions politiques de 1960, « s'engage en faveur de l'émancipation des groupes marginalisés et opprimés [...] respecte les principes selon lesquels il faut respecter, apprécier et mettre au premier plan l'expérience vécue et le savoir indigène des personnes sur qui porte la recherche » (Rose 2001 :30). Rondot et Bouchard (2003) désignent l'approche participative en économie sociale par l'appellation d'évaluation de 4<sup>e</sup> génération. Cette méthode, congruente avec l'économie sociale, est en effet « porteuse d'efficacité et d'efficience puisqu'elle permet potentiellement d'éviter les coûts des conflits par l'adhésion de tous les acteurs, et qu'elle renforce la démocratie directe ainsi que la légitimité de l'organisation »<sup>86</sup>. L'utilisation de cette approche se justifie de plusieurs façons.

D'une part, en favorisant l'expérience vécue comme moteur de création de la connaissance, l'approche participative s'intègre directement à la méthodologie féministe et qualitative de notre évaluation. Dans un contexte d'évaluation qualitative d'impacts, l'approche participative se traduit également par la reconnaissance des différents intervenants impliqués dans le processus d'évaluation ainsi que de leurs différentes perspectives (Simanowitz *et al.*, 2000).

---

<sup>86</sup> Floch'lay (1997) cité par Rondot et Bouchard (2003 :14)

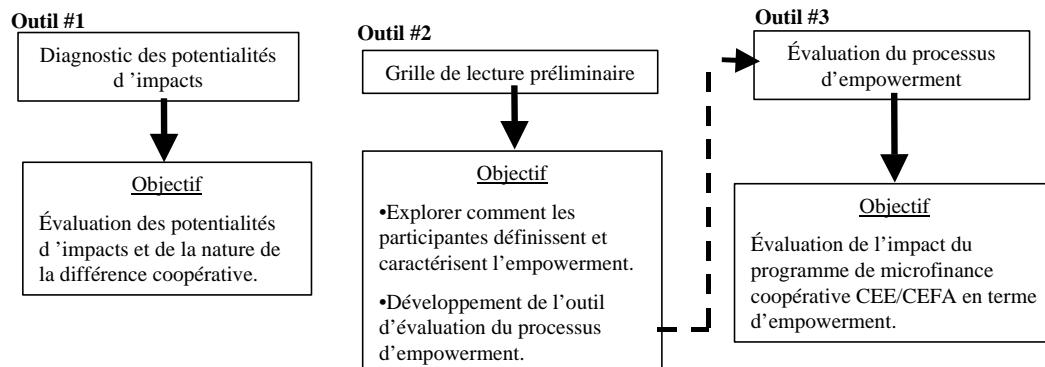
D'autre part, le choix de l'approche participative se justifie par la nature « perçue » des informations recherchées mais aussi par sa cohérence avec le concept d'*empowerment* et le type d'organisation étudiée. Cette approche nous permet de définir et de caractériser l'*empowerment* avec les parties prenantes. La nature contextuelle de l'*empowerment* est donc intégrée de manière efficace, sans simplification ethnocentrique déplacée. D'autre part, cette approche est cohérente avec le type d'organisation analysée. Comme l'explique Simanowitz *et al.* (2000 : 4), l'évaluation participative d'impacts « may fit well with the organisational culture and mission ». Or, le réseau de coopérative Nyèsigiso travaillait justement à l'évaluation du programme CEE/CEFA. Finalement, Bouchard *et al.* (2003) considèrent que pour être crédible l'évaluation en ÉS doit impliquer les divers intervenants :

(...) l'évaluation doit se faire à la croisée d'une recherche évaluative, visant à identifier les dimensions et les indicateurs les plus appropriés en fonction de la spécificité de l'ÉS, et d'une démarche itérative avec les acteurs de l'ÉS pour qu'ils contribuent et s'approprient la démarche évaluative.

## **4.2 Opérationnalisation du modèle d'analyse**

Nous allons faire dans cette section la démonstration de notre opérationnalisation du modèle d'analyse développé dans le chapitre précédent, à savoir, le modèle du processus d'*empowerment* dans un cadre de microfinance coopérative. C'est par cette opérationnalisation que nous traduisons « dans le langage de l'observation, les concepts théoriques du cadre conceptuel » (Mace, 1988 : 45). Notre modèle d'analyse se transforme ainsi en différents outils de collecte de données. En raison des niveaux d'analyse et des paradigmes de recherche décrits précédemment, notre opérationnalisation du modèle comporte 3 outils de collecte dont les objectifs sont décrits dans la figure 3.

**Figure 3 : Outils de collecte de données**



Le premier outil de collecte est développé en fonction du premier niveau d'analyse de notre modèle, soit l'équilibre coopératif. Les outils de collecte #2 et #3 renvoient quant à eux au deuxième niveau d'analyse. Le développement de notre outil de mesure du processus d'*empowerment* nécessite en effet deux outils puisqu'il est construit avec la participation des bénéficiaires et intervenants. Ainsi, une grille de lecture préliminaire orientée par la théorie, a précédé la création de l'outil de mesure final. L'analyse des données issues de la grille de lecture préliminaire a par la suite servi de fondement au développement de l'outil de collecte final.

Bien que les détails concernant la présentation et l'analyse des résultats de cet outil préliminaire soient présentés ultérieurement, nous allons expliquer dans cette section le mécanisme de création de ces trois outils. Pour ce faire, nous allons amorcer notre opérationnalisation par les hypothèses de recherche issues du modèle d'analyse et les unités d'observation sélectionnées. Par la suite, nous allons décrire les dimensions d'analyse qui opérationnalisent notre cadre théorique. Finalement, nous allons préciser le développement de nos outils de collecte en expliquant les guides de catégorisation de données et les méthodes de collecte de données utilisés.

#### **4.2.1 Hypothèses de recherche**

Les hypothèses vont nous permettre d'orienter la phase de vérification de notre étude. En effet, les hypothèses établissent « la relation qu'il faudra vérifier en la comparant aux faits » (Mace, 1988 :36). Par exemple, une hypothèse postulée par Nelson *et al.* (2001 : 8-9) sur l'évaluation de l'*empowerment* dans le contexte de la microfinance stipule :

L'hypothèse, étayée par des faits relatés aux quatre coins du monde, est que la participation à des groupes d'emprunteurs solidaires et l'accès au crédit permettent aux femmes de construire leur propre assise financière, d'étoffer leurs compétences, d'accéder au soutien de leurs pairs et d'acquérir une reconnaissance sociale.

Un programme de microfinance doit donc faire plus que favoriser l'accès des femmes à une ressource pour avoir un impact en terme d'*empowerment*. Comme l'expliquent Bisnath et Elson (1999 : 19), ces programmes doivent entre autres « facilitate the creation of alliances to change the institutions and processes that constitute women's subordination ». En combinant des services auxiliaires, une approche collective à discrimination positive pour les femmes ainsi qu'une structure coopérative avec des services traditionnels de microfinance, le programme de microfinance coopérative CEE/CEFA est selon nous porteur d'un potentiel d'*empowerment* pour les femmes. L'hypothèse de base que nous allons vérifier dans cette recherche est donc :

***Hypothèse 1 : L'approche coopérative en microfinance et le produit CEE/CEFA sont porteurs d'un potentiel d'empowerment pour les femmes.***

Cette hypothèse s'enrichit de propositions spécifiques à chacun des niveaux d'analyse du modèle, soit les niveaux de l'équilibre coopératif et du processus d'*empowerment*. En relation avec notre premier niveau d'analyse, nous croyons que la tendance de l'équilibre coopératif influence le processus d'*empowerment*. Plus exactement, la performance comme agent de changement socio-économique du réseau de coopératives est directement reliée à sa gestion de l'équilibre coopératif et donc, à la

différence coopérative pour les parties prenantes. Nous posons alors comme hypothèses opérationnelles que :

*Hypothèse 2.1 : La tendance de l'équilibre coopératif peut s'évaluer par le biais des intentions stratégiques.*

*Hypothèse 2.2 : La tendance de l'équilibre coopératif peut s'évaluer par le biais du modèle d'affaire.*

En ce qui à trait à notre deuxième niveau d'analyse, les hypothèses de type opérationnel concernent aussi bien une approche bémoriste qu'une approche plus cognitive de la mesure de l'*empowerment*. Ainsi mesurer l'*empowerment*, c'est émettre certaines hypothèses quant à l'existence de manifestations concrètes et/ou intangibles. C'est également croire à la possibilité de percevoir ces manifestations ou ces changements de comportement. Comme l'expliquent Nelson *et al.* (2001 : 8-10) :

L'importance accordée à l'étude du comportement repose sur l'hypothèse selon laquelle les femmes qui se sont émancipées grâce à leur participation à un programme prendront leurs décisions différemment et s'exposeront davantage au risque.

En conséquence, le projet de microfinance coopérative CEE devrait mener à certains constats. Nous considérons donc que la participation au programme entraîne une modification du **comportement** et des changements au niveau **cognitif** chez les participantes et dans la communauté. Les hypothèses quant à l'opérationnalisation de l'*empowerment* ne se limitent toutefois pas à cette grande prémissse. Créer un outil pour mesurer l'*empowerment* s'effectue par le développement d'hypothèses associées à cet outil. En raison du développement en deux étapes de notre outil de mesure, nous avons recours à deux séries d'hypothèses pour mesurer le processus d'*empowerment*. La première série d'hypothèses explore l'adaptation de notre modèle d'analyse au contexte malien. Les hypothèses concernant l'outil d'analyse préliminaire du processus d'*empowerment* sont au nombre de six :

**Hypothèse 3.1 :** *La participation au programme de microfinance coopérative CEE entraîne un effet dans la dimension **ressource** du processus d'empowerment.*

**Hypothèse 3.2 :** *Les effets dans la dimension ressource peuvent se mesurer par un changement en terme de **contrôle** et d'accès aux ressources.*

**Hypothèse 3.3 :** *La participation au programme de microfinance coopérative CEE/CEFA entraîne un effet dans la dimension **fonction d'agent actif** du processus d'empowerment.*

**Hypothèse 3.4 :** *Les effets dans la dimension fonction d'agent actif peuvent se mesurer par un changement en terme de **prise de décision** et d'**habileté à négocier**.*

**Hypothèse 3.5 :** *Les effets suite à la participation au programme se situent aux niveaux d'analyse **individuel, familial** et dans la **communauté**.*

**Hypothèse 3.6 :** *Les effets dans la dimension ressource entraînés par la participation au programme se situent dans les domaines d'empowerment **économique, socioculturel, interpersonnel, politique et psychologique**.*

Tel que mentionné, nous nous contentons ici de présenter la deuxième série d'hypothèses, bien que ce soit les résultats issus de la première phase de vérification qui sont à l'origine de la formulation de celles-ci. La deuxième série d'hypothèses vérifie donc si l'introduction des intrants dans l'environnement des femmes conduit à :

**Hypothèse 4.1 :** *La participation au programme a un impact au niveau de la sphère privée (ménage, famille, couple) pour la forme individuelle de l'empowerment et au niveau de la sphère publique (communauté) pour la forme collective de l'empowerment.*

**Hypothèse 4.2 :** *La participation au programme entraîne une modification des ressources économiques, sociales, humaines et cognitives, soit un changement dans les conditions dans lesquelles le choix est fait.*

**Hypothèse 4.3 :** *La participation au programme entraîne une modification de la fonction d'agent actif, soit un changement dans le processus par lequel le choix est fait.*

En reliant la fonction théorique de la formulation du problème à sa vérification, l'hypothèse « constitue donc une amorce de l'opérationnalisation puisqu'elle concrétise la relation abstraite énoncée à la fin de la formulation du problème »<sup>87</sup>. En d'autres mots, elle transforme les « concepts théoriques de la question spécifique en des concepts opératoires »<sup>88</sup>. Cependant, le travail de réduction est loin d'être terminé. Les concepts opératoires de l'équilibre coopératif ainsi que les dimensions d'*empowerment* sont encore « des référents empiriques trop larges pour que l'on puisse mener à bien l'observation, puisqu'il ne nous permettent pas encore d'isoler concrètement les faits observables<sup>89</sup> ». Les hypothèses nous ont en revanche permis un premier exercice en nous indiquant le type d'informations à recueillir (annexe 4). Ainsi, elles nous permettent d'orienter la transformation de nos dimensions d'analyse en indicateurs.

---

<sup>87</sup> Mace (1988 : 46)

<sup>88</sup> Idem

<sup>89</sup> Idem

#### 4.2.2 Dimensions d'analyse

Pour amorcer l'opérationnalisation de notre proposition de recherche, il est nécessaire de décortiquer l'objet de recherche de manière à « identifier les différentes constituantes des problèmes posés <sup>90</sup> ». Dans notre modèle d'analyse, nous retenons pour chacun des deux niveaux un certain nombre d'éléments indicatifs. Ils vont nous permettre d'approfondir le rôle du partenariat entre l'approche coopérative et le produit CEE/CEFA comme porteur d'un potentiel d'*empowerment* pour les femmes. Nous allons aborder dans cette section l'explication du dispositif d'évaluation que nous employons. Pour ce faire, nous procéderons à la description des différentes dimensions d'analyse, ainsi que des composantes et indicateurs qui les constituent.

En effet, si les **dimensions** de l'objet étudié nous permettent de cerner davantage un sujet autrement très vaste (Rondot et Bouchard, 2003 ; Mace, 1988), ces éléments restent des référents théoriques très larges qu'il faut réduire. Nous précisons donc les dimensions d'analyse par le biais de **composantes**. Les composantes facilitent une première réduction conceptuelle au moyen d'une subdivision des dimensions qui rétrécit « le champ de l'observation, le rendant plus accessible <sup>91</sup> ». Finalement, nous introduisons un dernier niveau de précision avec les **indicateurs** qui nous permettent de vérifier empiriquement notre problématique.

##### 4.2.2.1 Dimensions de l'équilibre coopératif

Pour le premier niveau d'analyse, nous retenons les dimensions d'analyse, composantes et indicateurs décrits dans le modèle de Côté (2004). L'auteur base son évaluation stratégique sur la notion de membre. Ainsi, selon Côté (2004 : 7), « pour renforcer l'ancre stratégique du lien d'affaire entre les membres et leur coopérative,

---

<sup>90</sup> Rondot et Bouchard (2003 : 22)

l’arriimage de cette dualité par les structures et les pratiques doit s’articuler autour de l'**intention stratégique** (valeurs, finalité) et du **modèle d’affaire coopératif** ». Le tableau 1 présente le détail des éléments indicatifs.

**Tableau 1 : Dimensions d’analyse de l’équilibre coopératif**

| Dimensions                   | Composantes                  | Indicateurs   |
|------------------------------|------------------------------|---|
| <b>Intention stratégique</b> | - - -                        | Valeurs de l’approche coopérative   |
| Modèle d’affaire             | <b>Cœur stratégique</b>      | Direction de croissance<br>Méthode de croissance  |
|                              | <b>Critères décisionnels</b> | Priorités stratégiques<br>Universalité d'accès<br>Équité<br>Relation temporelle de l'interface client |
|                              | <b>Contexte externe</b>      | Position concurrentielle<br>Avantage concurrentielle  |

Source : Côté (2004)

La dimension **intention stratégique** concerne les valeurs et principes qui définissent l’identité coopérative. En décrivant cette dimension par le terme intention stratégique, Côté (2004) introduit l’idée d’une volonté derrière le cœur idéologique. Les intentions stratégiques ne sont donc pas données, elles reflètent les choix institutionnels et les valeurs mises de l’avant par la coopérative. Cette dimension d’analyse consiste donc à examiner les valeurs spécifiques priorisées par la coopérative, les finalités qu’elle recherche. Pour ce faire, nous utilisons la grille des principes du coopérativisme telle que présentée par l’Alliance des Coopératives (encadré 10). Notre modèle examine quelles valeurs sont les fers de lance de la coopérative et comment elles se traduisent dans sa mission.

---

<sup>91</sup> Rondot et Bouchard (2003 : 23)

### Encadré 10 : Principes du coopératisme

- Voluntary and Open membership
- Democratic member control
- Member economic participation
- Autonomy and Independence
- Education, training and Information
- Cooperation among cooperative
- Concern for community

*Source : Alliance des Coopératives (1997)*

Observer la congruence entre les valeurs priorisées par la coopérative et les principes du coopératisme n'est toutefois pas suffisant. L'équilibre coopératif tel que défini dans le modèle de Côté (2004) fait également le lien entre ces valeurs idéologiques et la réalité d'affaire de la coopérative. La deuxième dimension étudiée concerne donc le **modèle d'affaire** de la coopérative. Cette dimension permet d'aborder la gestion de la coopérative sous l'angle de « l'intégration des acteurs coopératifs dans une perspective stratégique [...] (elle) permet également le lien avec les différents partenaires dans la création de valeur, ce qui est également déterminant pour toute coopérative intégrée à un réseau » (Côté, 2004 : 19). Comme le souligne Côté (2004), l'exploration de toutes les facettes du modèle d'affaire étant une entreprise extrêmement vaste, nous nous contentons d'analyser les composantes les plus pertinentes à la spécificité de l'approche coopérative.

Notre première composante concerne le cœur stratégique de la coopérative. Cette composante est basée sur les liens stratégiques entre la coopérative et le membre, dont l'implication découle d'une réponse à un besoin d'usage. Le cœur stratégique (mission et stratégie concurrentielle) influence donc « le choix d'une direction de croissance (protection ou pénétration de marché, développement de produit, développement de marché, diversification...) et finalement les méthodes retenues

(interne, acquisition, alliance) » (Côté, 2004 : 19). Nous retenons deux indicateurs particuliers pour cette composante : la direction et les méthodes de croissance (Côté, 2004).

En deuxième lieu, la coopérative, qui poursuit des objectifs de mieux-être économique pour ses membres, ne soutient pas les mêmes critères décisionnels qu'une entreprise capitaliste (Côté, 2004). En d'autres mots, puisque « la logique d'usage prime sur la logique du capital [...] la coopérative devra arbitrer entre des critères de rentabilité et des critères de services aux membres » (Côté, 2004 : 20). Une deuxième composante de la dimension du modèle d'affaire se trouve donc dans les critères décisionnels sur lesquels la coopérative base son action. Nous retenons quatre indicateurs particuliers du modèle de Côté (2004) pour cette composante: les priorités stratégiques, l'universalité d'accès, le critère d'équité et la relation temporelle de l'interface client.

Finalement, nous effectuons une brève incursion dans l'environnement externe de la coopérative. La coopérative n'est pas seule, elle évolue dans un marché, compétitif ou en émergence. Elle a des concurrents qui peuvent influencer sa gestion. Sans entrer dans le détail d'une étude sur l'isomorphisme, nous devons tenir compte de ce facteur dans les décisions d'affaires de l'institution. Nous retenons deux indicateurs en particulier : la position et les avantages concurrentiels de la coopérative.

#### **4.2.2.2 Dimensions du processus d'*empowerment***

Puisque notre cadre théorique sur le processus d'*empowerment* s'inspire en grande partie du modèle de Kabeer (1999, 2001), notre opérationnalisation est également construite en fonction de ce modèle. Nous appréhendons par conséquent le processus

d'*empowerment* à l'aide de deux des dimensions du modèle de Kabeer (2001)<sup>92</sup>, la dimension **ressource** et la dimension **fonction d'agent actif**. Ces deux dimensions sont interreliées de telle sorte qu'un changement chez une, peut entraîner ou contribuer à des changements chez l'autre (Kabeer, 1999, 2001 ; Malhotra *et al.*, 2001).

Notre première dimension d'analyse fait référence à la notion de **ressource**. Les ressources, matérielles ou intangibles, constituent les conditions dans lesquelles les choix sont faits. Dans notre opérationnalisation, nous considérons la dimension ressource comme un « enabling factor ». Nous suivons en cela les prescriptions de Malhotra *et al.* (2002 : 8) qui stipule que dans le cadre d'une évaluation « resource may be more usefully construed as enabling factors or catalysts for *empowerment* ». Isolées, les ressources sont toutefois incomplètes dans le processus d'*empowerment* (Cheston et Kuhn, 2002; Malhotra *et al.*, 2002). Comme le soulignent Cheston et Kuhn (2002 : 14) :

Access to resources alone does not automatically translate into *empowerment* or equality, however, because women must also have the ability to use the resources to meet their goals. In order for resources to empower women, they must be able to use them for a purpose that they choose.

La dimension ressource, si elle permet d'analyser les changements dans les facteurs favorisant l'*empowerment* des femmes, doit donc être associée à une autre dimension. Ainsi, assurer « à chacun la faculté de choisir effectivement entre plusieurs opportunités de vie possibles exige de prendre en compte l'ensemble des contraintes susceptibles de limiter l'étendue du choix » (Guérin, 2001 : 3). Par conséquent,

---

<sup>92</sup> Bien que le modèle de Kabeer comporte une troisième dimension, *achievement*, nous n'en tenons pas compte dans notre évaluation. Selon Kabeer (1999 : 4), pour évaluer cette dimension il faut être en mesure de faire la distinction entre les raisons spécifiques à l'individu qui empêchent la réalisation de « valued ways of being and doing » (telle que la paresse, l'incompétence...) et les raisons tributaires de contraintes institutionnelles dans sa capacité de choisir. Il s'agit donc d'une mesure extrêmement complexe impliquant la prise en compte d'un haut niveau d'agrégation dans l'analyse.

l'analyse de l'ensemble de ces contraintes implique de tenir compte des capacités individuelles à « convertir » les ressources et les droits en de réelles potentialités.

Nous utilisons ainsi une deuxième dimension d'analyse, qui correspond à la dimension **fonction d'agent actif**<sup>93</sup> du modèle de Kabeer (1999, 2001). Nous concevons cette dimension comme la capacité d'une personne à définir ses propres buts et à s'y diriger, collectivement et/ou individuellement (Kabeer, 1999, 2001).

Si le modèle développé par Kabeer nous permet de retracer les grandes lignes du processus d'*empowerment* à l'aide de ces dimensions, les objectifs de recherche de cette étude nous ont astreint à une fragmentation préliminaire de ces dimensions d'analyse. Ainsi, dans un premier temps, nous avons associé aux dimensions d'analyse du modèle de Kabeer une grille de lecture préliminaire. Nous avons combiné dans cette grille les composantes et les indicateurs les plus susceptibles d'évaluer le processus d'*empowerment* dans le cadre d'une participation à un programme de microfinance coopérative. Cette sélection se base sur les textes de Kabeer (1999, 2001), Malhotra *et al.* (2003), MkNelly et McCord (2003), Nelson *et al.* (2001), ACDI (1997) et Rowlands (1998).

Pour la création de cette grille de lecture préliminaire nous utilisons donc une approche universaliste, puisque notre mesure de l'*empowerment* « involve standards that lie outside localized gender systems and a recognition of universal elements of gender subordination (Malhotra *et al.*, 2002 :9). Cette approche constitue en fait un point de débat majeur dans la démarche féministe qualitative : « jusqu'à quel point les chercheures devraient essayer d'analyser et d'interpréter le discours des personnes interrogées, en faisant appel à des catégories qui n'émergent pas directement des données » (Rose, 2001 : 8).

---

<sup>93</sup> Cette dimension est traduite par Cauberg, (2002) par l'expression « l'action du choix ».

Par ailleurs, nous nous situons dans le courant de méthodologie féministe qui présuppose l'existence de structures sous-jacentes extérieures aux individus (Rose, 2001). Notre démarche d'évaluation participative nous permet également de contourner d'une certaine manière le problème posé par l'internalisation des structures de subordination (Malhotra *et al.*, 2002). Cette approche n'exclut toutefois pas de notre analyse la prise en considération d'une réalité sociale construite par l'individu. Finalement, nous combinons ainsi dans notre étude une vision locale et internationale du processus d'*empowerment*. Comme le soulignent Malhotra *et al.* (2002 : 9) :

(...) the role of gender in development cannot be understood without understanding the socio-cultural (as well as political and economic) contexts [...] The concept of *empowerment* has meaning only within these specific contexts. At the same time, operational definitions (e.g., definitions embodied in indicators to be applied in the context of development assistance policies, programs, and projects) should be consistent with the spirit of international conventions (...)

Nous avons donc débuté notre opérationnalisation du processus d'*empowerment* par l'association des niveaux individuel, familial et communautaire avec les domaines d'*empowerment* économique, socioculturel, interfamilial, politique et cognitif (psychologique). Comme le soulignent Miller et Razavi (1998), puisque nous souhaitons observer des changements dans les rapports de genre, il est plus aisés de se limiter à ces niveaux d'agrégation. De plus, Malhotra *et al.* (2002) considèrent que les domaines choisis dans cette grille de lecture préliminaire sont parmi les plus couramment utilisés. Finalement, en nous basant sur les travaux de plusieurs auteurs ayant étudié la relation entre l'*empowerment* et la microfinance, nous avons sélectionné à priori un certain nombre d'indicateurs en fonction des différentes composantes (tableau 2).

**Tableau 2 : Indicateurs d'*empowerment* en fonction des niveaux et domaines d'*empowerment***

|               | Individu  | Famille   | Communautaire  |
|---------------|---|---|--|
| Économique    | Accès aux ressources productives; Contrôle des ressources productives; Connaissance managériale, sur le budget, l'entreprise, le crédit...; | Accès et contrôle de la femme aux ressources de la famille (budget, actifs, revenu...); Contribution relative aux besoins de la famille; Support familial dans les engagements économiques; | Accès des femmes au travail et aux ressources productives; Représentation et engagement dans des associations commerçantes;  |
| SocioCulturel | Liberté de mouvement; Liberté de penser; Capacité à accéder aux services sociaux;   | Absence de discrimination auprès des filles, éducation des filles; Division des tâches ménagères; Mobilité de la femme à l'intérieur et à l'extérieur du lieu de résidence;                 | Visibilité des femmes dans la sphère sociale; Participation à des groupes non-familiaux et à des réseaux sociaux; Changements dans la division des tâches et utilisation du temps; |
| Interfamilial | Habilité à négocier; Habilité à communiquer; Habilité à défendre ses droits; Habilité à chercher du support;                                | Participation à la prise de décision familiale sur les institutions sociales; Contrôle sur la décision des seconds mariages ;   | Changement dans les institutions du mariage (âge de la mariée, choix du mari, possibilité de divorce, absence de dot...);  |
| Politique     | Exercice du droit de vote; Participation à des organisations;   | Support familial dans l'exercice du droit de vote; Support familial dans la participation aux organisations;  | Organisation des femmes en tant que groupe; Mobilisation ou engagement des femmes dans le système politique local;   |
| Cognitif      | Confiance; Estime; Ambition; Sen donné à l'action; Vision du futur;   | Confiance et estime de soi dans la famille; Bien-être psychologique dans la famille; Sentiment d'appréciation dans la famille;  | Conscience collective des injustices et du potentiel de mobilisation; Identification de l'individu aux problèmes de la communauté, conscience de ces problèmes.                    |

Source : Construit à partir de Kabeer (1999, 2001), Malhotra et coll. (2003), MkNelly et McCord (2003), Nelson et al. (2001), ACDI (1997) et Rowlands (1998)

Suite à l'analyse systémique de cette première opérationnalisation, nous avons développé l'outil d'évaluation final<sup>1</sup>. Ce cadre opératoire (tableau 3) appréhende donc le processus d'*empowerment* en fonction des deux dimensions d'*empowerment* retenues et des résultats issus de la grille de lecture préliminaire.

**Tableau 3 : Dimensions d'analyse finales du processus d'*empowerment***

| Dimensions                                  | Composantes                          | Indicateurs   |
|---|--------------------------------------|---|
| <b>Ressource du choix</b>                   | Sphère privée ressources économiques | Accès et contribution aux ressources économiques<br>Contrôle du crédit et de l'épargne<br>Activités économiques<br>Acquisitions de connaissances et d'habiletés     |
|   | Sphère privée ressources cognitive   | Perception de la confiance en soi, de l'estime de l'ambition<br>Perception des relations interfamiliales  |
|   | Sphère privée ressources sociales    | Actif social au sein de la communauté (visibilité)  |
|   | Sphère publique ressources sociales  | Réciprocité créée par la caisse villageoise<br>Institutions du mariage<br>Mobilisation du groupe des femmes   |
| <b>Fonction d'agent actif dans le choix</b> | Sphère privée                        | Stade de prise de décision<br>Type de choix<br>Manière de prendre la décision<br>Définition de ses objectifs et sens donné à l'action<br>Mobilité (temps et espace) |
|   | Sphère publique                      | Mobilisation du collectif des femmes dans la prise de décision de la communauté   |

De manière à réduire le degré d'abstraction de la dimension **ressource**, nous avons recours à une combinaison croisée de composantes. Nous combinons aux composantes « sphère privée et sphère publique » les subdivisions mises de

---

<sup>1</sup> La discussion sur l'élaboration de l'outil de mesure final est présentée au chapitre V, section 3.2.

l'avant dans la plupart des études empiriques en ce qui à trait aux ressources, à savoir les domaines économique, cognitif et socioculturel (Malhotra *et al.*, 2002).

Tel que présenté dans notre section sur les hypothèses spécifiques, ces domaines ne sont pas tous associés à chacune des sphères d'*empowerment*. Notre recherche bibliographique ainsi que notre démarche participative nous ont en effet permis d'appréhender avec plus de certitude les niveaux d'agrégation les plus susceptibles de présenter des changements notables empiriquement pour chacun de ces domaines. Ainsi, nous faisons correspondre la sphère privée aux trois premiers domaines d'*empowerment*: économique, cognitif et social. L'*empowerment* collectif mesuré dans la sphère publique fait uniquement référence au domaine social.

En ce qui à trait aux indicateurs, notre démarche participative nous a permis de relever les indicateurs les plus adaptés à la situation observée. Dans la sphère privée, nous avons sélectionné comme premiers indicateurs l'accès aux ressources économiques, le contrôle du crédit et de l'épargne, les activités économiques de la participante et finalement l'acquisition de connaissances et d'habiletés. Les indicateurs de la ressource cognitive analysent les perceptions de la participante quant à son estime personnelle et ses relations interfamiliales. Le dernier indicateur de la sphère privée analyse l'actif social au sein de la communauté perçue par la participante. En d'autres mots, il s'agit d'analyser sa confiance et ses gains sociaux, indicateur que Rowlands (1998 :23) décrit comme le « sense of self in a wider context ».

Dans la sphère publique, seules les ressources sociales sont étudiées. Les indicateurs évaluent successivement la réciprocité créée par la caisse villageoise, l'impact sur les institutions sociales matrimoniales et le degré de mobilisation du groupe des femmes.

Comme dans le cas de la dimension ressource, la dimension **fonction d'agent actif** se divise en deux composantes, la sphère privée et la sphère publique. Les trois premiers indicateurs identifiés dans la sphère privée concernent la prise de décision. Ainsi, un indicateur va observer les changements dans les stades de prise de décision. Il s'agit donc de faire la distinction entre différentes fonctions dans la prise de décision : exécutantes ou décisionnelles (Kabeer, 1999, 2001). D'autre part, la prise de décision est également tributaire de ce que Kabeer (1999) appelle la hiérarchie de responsabilité dans la prise de décision. Notre analyse porte alors sur le type de choix et la manière de prendre la décision. Le type de choix fait référence au type de décisions sur lesquelles la participante estime avoir un certain ascendant (pratique ou stratégique). L'indicateur sur le mode de prise de décision explore quant à lui les subtilités de la négociation exploitées par la participante<sup>2</sup>.

Le troisième indicateur de la sphère privée concerne la capacité des participantes à définir leurs objectifs et le sens donné à leur action. Finalement, un quatrième indicateur va permettre d'observer la mobilité des participantes, soit leur liberté de mouvement et leur gestion du temps. Dans la sphère publique, le seul indicateur retenu appréhende encore une fois la mobilisation du groupe des femmes. Il s'agit toutefois ici d'évaluer en quoi ce collectif prend part aux prises de décision dans la communauté.

En conséquence, l'accroissement des possibilités de choix dans le processus d'*empowerment* se manifeste à travers des dimensions interreliées qui sont, selon MkNelly et McCord (2001 : 4), « inseparable in determining the meaning of an indicator and hence its validity as a measure of *empowerment* ». Notons finalement que le processus d'*empowerment* tel que décrit dans le tableau précédent représente un idéal-type à partir duquel les changements dans les rapports de genre sont évalués.

---

<sup>2</sup> Le mode de prise de décision peuvent être nombreux, à savoir la confrontation, la discussion, la

En résumé, nous avons combiné deux niveaux d'analyse afin d'évaluer le processus d'*empowerment* qui découle de la participation à un programme de microfinance coopérative. Le modèle de Côté (2004) nous permet d'estimer la gestion de l'équilibre coopératif. En appliquant ce modèle au cas particulier du Réseaux des Caisses d'Épargne et de Crédit Nyèsigiso, nous pouvons évaluer ses potentialités d'impacts. En d'autres mots, il s'agit d'observer la tendance de l'équilibre coopératif pour ainsi expliciter davantage la différence coopérative auprès des membres. Le deuxième niveau d'analyse nous permet d'évaluer l'impact en terme d'*empowerment* d'une participation à un programme microfinance coopérative. Les dimensions **ressource** et **fonction d'agent actif** du modèle de Kabeer (1999, 2001) sont alors utilisées.

#### **4.2.3 Guides de collecte de données**

Après la construction des hypothèses et des dimensions d'analyse, nous pouvons maintenant aborder l'organisation finale des données à recueillir. Bien que les hypothèses et les indicateurs aient déjà révélé l'orientation de notre vérification empirique, notre collecte de données se précise davantage par la description des outils de collecte. Cette démonstration débute par l'explication générale des guides d'entretien.

##### **4.2.3.1 Description générale des guides d'entretien**

L'opérationnalisation de notre modèle d'analyse se termine par la conception des guides d'entretien (annexe 5,6 et 7). Les guides d'entretien qualificatifs visent la cueillette d'informations détaillées (Nelson *et al.*, 2001; Rose, 2001). C'est pourquoi, bien qu'un ensemble de questions communes soient posées à chaque participant « les réponses fournies doivent être clarifiées individuellement en vue

d'obtenir davantage d'information » (Nelson *et al.*, 2001). Nos guides d'entretien se composent donc de questions catégorielles écrites et communes à toutes les entrevues, auxquelles des questions de clarification s'ajoutent. Les questions de clarification sont donc complémentaires et adaptées aux réponses obtenues. Au fil des entrevues, les guides ont également évolué de manière à trouver la formulation la plus adaptée. Comme l'explique Rose (2001 :7) :

Il existe un réelle différence entre les questionnaires de sondages quantitatifs et les guides d'entrevue qualitative : la possibilité d'adapter les guides en cours de route et donc la souplesse voulue pour accueillir dans les cadres conceptuels de recherche les significations et les questions auxquelles s'attache la personne interrogée.

Dans cette étude, trois guides d'entretien formels ont été développés. Dans tous les cas, les guides d'entretien ont fait l'objet d'une consultation préalable avec des intervenants du réseau de coopérative. Les animatrices de crédit et interprètes ont ainsi révisé les thèmes abordés et travaillé aux reformulations appropriées. La conception de chaque guide d'entretien s'est terminée par la traduction des questions en bambara, la langue locale, pour éviter trop de modifications du sens des questions lors des entretiens ( Nelson *et al.*, 2001). Par ailleurs, le préambule et la conclusion sont similaires dans les trois guides.

La partie centrale de chaque guide se compose quant à elle des questions catégorielles issues de l'opérationnalisation des niveaux d'analyse. Une codification des entretiens nous a également permis de coordonner les divers outils de collecte et les personnes interrogées. Dans ce système d'identification, le premier chiffre est associé aux différents outils de collecte (1 à 3) tandis que les deux derniers chiffres correspondent au numéro unique de l'enquêtée. Cette classification se révèle très utile pour la compilation des verbatims.

La construction de nos guides s'inspire à la fois de nos objectifs de recherche, des hypothèses et des dimensions d'analyse. En reliant les informations à recueillir issues des hypothèses avec nos indicateurs, nous pouvons établir les critères d'évaluation de chaque indicateur. Ces critères, qui expliquent la mesure à

effectuer, orientent finalement la formulation des questions posées lors des entrevues. Les prochaines sections sont consacrées à la description spécifique de chacun des guides d'entretien.

#### 4.2.3.2 Guides d'entretien

##### *Guide d'entretien « diagnostic des potentialités d'impacts »*

Notre premier outil de collecte a pour objectif l'évaluation des potentialités d'impacts du réseau de coopératives perçues par les individus interrogés. Hypothèses et indicateurs se combinent pour former les critères d'évaluation présentés dans le tableau 4. Les numéros associés correspondent aux questions se rapportant à chaque indicateur dans le guide d'entretien. Il est toutefois important de noter que ces questions sont de type catégoriel; aucune question de clarification n'étant numérotée.

**Tableau 4 : Description de l'outil de collecte « Diagnostic des potentialités d'impacts »**

| DIMENSIONS /COMPOSANTES                     | INDICATEURS                               | CRITÈRES D'ÉVALUATION   | QUESTIONS |
|---|---|---|-----------|
| <b>Intention stratégique</b>                | Valeurs de l'approche coopérative         | Degré d'adhérence perçue aux valeurs coopératives                                     | 1 à 2     |
| <b>Modèle d'affaire</b><br>Cœur stratégique | Direction de croissance                   | Direction perçue du développement du réseau   | 3 à 5     |
|   | Méthode de croissance                     | Méthode perçue pour développer le réseau  | 6         |
| Critères décisionnels                       | Priorités stratégiques                    | Analyse des priorités stratégiques perçues  | 7 à 8     |
|   | Universalité d'accès                      | Degré perçu d'ouverture à tous  | 9         |
|   | Équité                                    | Degré perçu de conditions égales pour tous  | 10 à 11   |
|   | Relation temporelle de l'interface client | Type de relation temporelle perçue (court ou long terme) avec le client et son milieu | 12 à 13   |
| Contexte externe                            | Position concurrentielle                  | Position perçue, faible ou forte, sur une échelle de 1 à 10                           | 14 à 15   |

|  |                        |  |    |
|--|------------------------|--|----|
|  | Avantage concurrentiel | Avantages perçus par rapport aux autres institutions | 16 |
|--|------------------------|--|----|

### ***Guide d'entretien « grille de lecture préliminaire »***

Tel que mentionné, plutôt que de définir le processus d'*empowerment* à priori, nous employons une démarche dynamique dans laquelle les participantes déterminent elles-mêmes les indicateurs qui reflètent l'*empowerment*. Notre démarche s'inspire de la méthodologie employée par Nteziyaremye et MkNelly (2001) lors de leur étude sur la portée de la pauvreté et le programme CEE. Comme le souligne l'ACDI (1997), lors d'une évaluation, les indicateurs ont toujours avantage à être développés en étroite collaboration avec les intervenants et les participants. Notre deuxième outil de collecte soutient donc le développement de notre opérationnalisation finale du processus d'*empowerment* par la création d'un index d'indicateurs.

L'outil de collecte permet en premier lieu d'évaluer la validité des dimensions d'analyse du modèle de Kabeer (1999, 2001) dans le cas étudié. Ainsi, les trois premiers thèmes de ce guide (question 1 à 13) font référence aux hypothèses spécifiques 3.1 à 3.6. La dernière question du guide énumère une série d'indicateurs. Il est alors demandé aux participantes lesquels de ces changements sont susceptibles d'apparaître chez une participante et dans sa communauté suite à l'introduction du programme CEE/CEFA. En d'autres mots, l'outil permet d'explorer les impacts potentiels du réseau de coopérative et du programme CEE/CEFA perçus par les participantes.

### ***Guide d'entretien « évaluation du processus d'empowerment »***

Les indicateurs sélectionnés suite à l'analyse des résultats de la grille de lecture préliminaire servent ensuite de base à l'évaluation du processus d'*empowerment*. Ce troisième outil de collecte a pour objectif l'évaluation de l'impact du programme de microfinance CEE/CEFA en terme d'*empowerment*.

Le mode d'utilisation de ce guide d'entretien s'inspire de la méthodologie utilisée par Nelson *et al.* (2001). En effet, les questions catégorielles sont posées deux fois : une fois au passé, une fois au présent. Notre instrument de mesure qualitatif permet de comprendre les changements à travers une narration rétrospective (Malhotra *et al.*, 2002; Nelson *et al.*, 2001). Comme l'explique MISELI (1998 : 7) notre est dynamique, « s'inscrit dans une vision plurielle de la situation actuelle et dans une perspective temporelle : saisir le présent vécu et les mutations de la condition féminine ». Cette méthode d'entrevue permet donc d'identifier la présence d'une évolution et donc, celle d'un processus d'*empowerment*.

De manière générale, ce guide se compose de questions catégorielles auxquelles s'associent une ou plusieurs questions de clarification. Ces dernières questions, préalablement écrites dans la plupart des cas, facilitent le processus d'enquête et la fluidité de la discussion. De même, la constance de leur formulation va favoriser la comparabilité des résultats. Un deuxième dispositif est également intégré à l'outil de collecte. Une description de l'objectif de chaque question catégorielle nous permet d'adapter davantage les questions de clarification aux réponses obtenues, tout en gardant à l'esprit l'information recherchée. Le guide d'entretien se compose de 5 thèmes. Les quatre premiers thèmes font référence aux dimensions d'analyse *ressource* et *fonction d'agent actif*, ainsi qu'à leurs indicateurs correspondants. En fonction du critère d'évaluation et des hypothèses émises, une ou plusieurs questions catégorielles sont posées pour chaque indicateur. Le tableau 5 présente une description de ces quatre premiers thèmes.

**Tableau 5 : Quatre premiers thèmes de l'outil « Évaluation du processus d'empowerment »**

| DIMENSIONS /COMPOSANTES       | INDICATEURS   | CRITÈRES D'ÉVALUTION   | QUESTIONS |
|-------------------------------|---|--|-----------|
| <b>Ressource</b>              | Accès et contribution aux ressources économiques                | Changement au niveau de l'accès aux ressources familiales et personnelles et en terme de contribution à celles-ci                          | 1 à 2     |
|                               | Contrôle du crédit et de l'épargne                              | Changement dans l'utilisation et le contrôle du crédit et de l'épargne   | 3         |
|                               | Activités économiques   | Changement au niveau de l'activité génératrice de revenu effectué, des désirs et des rêves par rapport à cette activité                    | 4 à 5     |
|                               | Acquisitions de connaissances et d'habiletés                    | Changement au niveau des connaissances et habiletés en gestion, en santé, au niveau de la formation  | 6         |
|                               | Perception de la confiance en soi, de l'estime et de l'ambition | Changement au niveau du sentiment de confiance, d'estime, de sécurité personnelle et de vision du futur.                                   | 7 à 9     |
|                               | Perception des relations interfamiliales                        | Changement au niveau des relations entre conjoints   | 10 à 13   |
|                               | Actif social au sein de la communauté (visibilité)              | Changement au niveau de la perception de l'individu de sa participation dans la communauté et de la perception des autres                  | 14        |
|                               | Réciprocité créée par la caisse villageoise                     | Degré de réciprocité mis en place grâce au groupe pour les participantes   | 15 à 16   |
|                               | Institutions sociales   | Changement au niveau de certaines structures sociales de subordination de la femme (mariage, éducation...)                                 | 17        |
|                               | Mobilisation du groupe des femmes                               | Changement dans l'appréciation des femmes entre elles, dans la confiance et l'entraide   | 18 à 19   |
| <b>Fonction d'agent actif</b> | Stade de prise de décision                                      | Changement au niveau de la participation au stade décisionnel de la femme (contrairement à la fonction exécutante de la prise de décision) | 20        |
| Sphère privée                 |   |  |           |

|                 |  |   |         |
|-----------------|--|---|---------|
| Sphère publique | Type de choix  | Changement au niveau du type de choix (stratégique ou pratique)   | 21 à 22 |
|                 | Manière de prendre la décision   | Changement au niveau de la manière de prendre la décision (direct ou indirect)  | 23      |
|                 | Définition de ses objectifs et sens donné à l'action du choix  | Changement au niveau de la capacité à définir ses propres objectifs par le biais des motivations, des attentes et des rêves | 24 à 26 |
|                 | Mobilité (temps et espace)   | Changement dans la liberté de mouvement entourant la gestion du temps et de l'espace des femmes                             | 27      |
|                 | Mobilisation du groupe des femmes comme collectif qui prend part aux prises de décision de la communauté | Changement dans la consultation des groupes de femmes dans la prise de décision (groupe de solidarité ou autres)            | 28 à 29 |

Finalement, le cinquième thème du guide d'entretien explore les raisons de l'implication de la participante dans le programme de microfinance coopérative CEE/CEFA. Premièrement, ces questions permettent de cibler davantage le profil de la participante ; par exemple, si elle était déjà avant le programme de nature innovante. Ainsi, les questions 31 à 35 nous donnent, entre autres choses, des indices sur le comportement intrinsèque de la participante. De plus, en divisant ce thème en deux sous-catégories, la coopérative et le programme CEE/CEFA, nous précisons l'implication de la participante dans le programme. Ces questions visent à évaluer l'influence perçue par les participantes du type d'organisation dans lequel elles évoluent (question 30-31). Aussi, les différences perçues entre le programme CEE et son homologue, le programme CEFA (question 34) sont étudiées. Finalement, nous avons exploré l'impact global du programme pour les participantes (question 35).

## 4.3 Méthode de collecte de données

La recherche combine à la fois une collecte de données primaires et secondaires. Notre collecte de données secondaires implique de la recherche documentaire. Les méthodes employées pour la collecte de données primaires sont l'observation, les entretiens libres ainsi que les entrevues semi-directives.

### 4.3.1 Recherche documentaire

La collecte de données secondaires, qui s'est déroulée tout au long de la recherche, visait à recueillir des données privées et des données publiques. Durant la période de recherche sur le terrain, la recherche documentaire a mis à profit les ressources locales. Une recherche de documentation interne pertinente au projet a donc été effectuée. Des recherches ont également été effectuées dans les publications du corps professoral de l'université du Mali à Bamako. Finalement, la visite de librairies à Bamako a permis de découvrir plusieurs livres inédits au Québec, écrits par des chercheurs maliens et traitant de la culture malienne. La cueillette de documentation publique s'est effectuée durant toute l'étude.

En accord avec nos paradigmes de recherche, les données secondaires nous ont permis dans un premier temps d'orienter notre recherche exploratoire au moyen de la théorie. Ainsi, notre modèle d'analyse et les guides de catégorisation des données ont été orientés par des données secondaires. Les données secondaires avaient aussi pour objectif la validation des informations recueillies dans la collecte de données primaires. Une liste des documents internes et publics utilisés est présentée au tableau 8 présenté à la fin de ce chapitre.

### **4.3.2 Observation**

L’observation, comme l’explique Wilde (1997 :36), « aide à croiser et à confirmer les informations recueillies par d’autres moyens, tout en ajoutant le cas échéant quelques détails ou de nouvelles questions ». En recherche qualitative, l’observation est une composante essentielle qui permet, par exemple, de relever des contradictions (Nelson *et al.*, 2001). Durant toute la durée de l’étude sur le terrain, l’observation directe du milieu et l’observation non-participante de l’institution ont permis de recueillir des informations sur les villages, la situation des femmes, les groupes de solidarité et le réseau de coopératives.

Notre observation non-participante de l’institution s’est révélée essentielle, puisque les activités informelles peuvent parfois être lourdes de conséquences (Rondot et Bouchard, 2003). La présence quotidienne de la chercheure dans les bureaux de la direction générale du Réseau des Caisses d’épargne et de crédit du Mali – Nyèsigiso a grandement facilité cette observation. Cette présence nous a également permis de saisir toutes les occasions données, qu’il s’agisse de suivre des employés lors de leur visite d’établissements du réseau de coopératives ou d’assister à différentes réunions. De manière à effectuer une observation valide et efficace, les faits et impressions observés ont été consignés dans un journal de bord. Ces notes ont été par la suite comparées avec les interprétations issues des autres techniques de collecte (Wilde, 1997).

### **4.3.3 Entrevue libre**

Les entrevues libres font référence à toutes les rencontres et réunions organisées par le chercheur et dont le contenu n’est pas analysé de manière scientifique. On peut distinguer deux types d’entrevues libres dans la recherche que nous avons effectuée : les entrevues de planification et les entrevues de validation.

En raison de notre approche participative, nous avons effectué des entrevues de planification qui concernent autant les modalités de recherche que l’élaboration du projet de recherche. La première série de ces entretiens avait pour objectif d’adapter le projet de recherche aux besoins du réseau de coopérative et à la réalité malienne. Ces rencontres ont eu lieu en français avec des intervenants, des gestionnaires et des conseillers du réseau de coopératives. Le deuxième type d’entretien de planification avait lieu avec les groupes de solidarité. Ainsi, la planification de la suite du processus de recherche pouvait être discutée avec les participantes du programme. Les informations recueillies ont été consignées dans un journal de bord.

Le deuxième type d’entrevues libres avait pour objectif la vérification et l’approfondissement des informations obtenues. Ces entrevues visaient à valider par le biais de nouvelles sources d’informations, les informations recueillies lors des collectes de données primaires et secondaires. Par exemple, lors des entretiens libres avec les maris, leur opinion concernant le programme et la participation de leurs épouses était sollicité. La discussion portait principalement sur les changements perçus au niveau des relations conjugales et familiales. De plus, leur avis était demandé en ce qui concerne les changements au sein de la communauté suite à l’implantation du programme. D’autre part, les entrevues libres avec les animatrices de crédit nous ont permis d’approfondir davantage les informations recueillies sur les groupes de solidarité, les villages et les structures sociales de genre au Mali.

#### **4.3.4 Entrevue semi-structurée**

Les entrevues semi-structurées se caractérisent par des thèmes que la chercheure veut approfondir (Wilde, 1997). L’entretien doit être décontracté et amical (Wilde, 1997). En raison de contraintes propres au contexte de l’étude, les entretiens se sont déroulés au lieu habituel des réunions des groupes de solidarité,

soit la cour commune d'une concession<sup>3</sup>. Toutes les rencontres, d'une durée moyenne de 1h15, ont été effectuées avec l'aide d'une interprète. Lors des entrevues, la chercheure posait les questions en français puis l'interprète les reposait en bambara. De la sorte, les participantes pouvaient écouter et répondre dans la langue de leur choix.

L'enregistrement des données s'est effectué en trois étapes subséquentes. Toutes les rencontres ont fait l'objet d'un enregistrement. Par la suite, les impressions de l'interviewer par rapport à l'entrevue ont été consignées par écrit. Ces impressions font par exemple référence au type de dynamique véhiculé par le groupe, au degré d'empathie établi lors de l'entrevue ainsi qu'aux facteurs ayant favorisé ou au contraire découragé les confidences des participantes (Rose, 2001). Cette prise de notes s'est effectuée dans les 12 heures suivant l'entrevue, de manière à rapporter fidèlement les impressions encore fraîches à la mémoire (Barnes et Sebstad, 2000). Finalement, la troisième étape concerne la transcription des entrevues. Toutes les entrevues semi-structurées ont fait l'objet d'une retranscription complète sous forme de verbatim. Le concours de l'interprète était éventuellement requis à cette étape.

Deux types d'entrevues semi-directives ont été utilisés dans cette étude : l'entrevue de groupe et l'entrevue individuelle. Nous présentons dans les sections suivantes ces deux types d'entrevues ainsi que l'échantillon de notre étude.

### ***Entrevue de groupe***

L'entrevue de groupe est décrite par Barnes et Sebstad (2000 : 26) comme « ... a carefully guided discussion to obtain information on a limited number of key questions (3-4) through the synergy of social interaction and discourse among the participants. A focus group should consist of between seven to ten participants,

---

<sup>3</sup> Une concession correspond au regroupement de plusieurs petites maisons maliennes ou

and a facilitator ». Nous justifions ce choix méthodologique par le fait, que les entrevues de groupe permettent de diminuer l'influence du chercheur en déplaçant l'interaction principale entre les participants et non pas entre le chercheur et son sujet (Rose, 2001).

Les entrevues de groupe ont été utilisées avec le deuxième outil de collecte, soit la grille de lecture préliminaire. De plus, ces entrevues cherchaient à favoriser une meilleure compréhension par la chercheure, des conceptualisations et modes de perception des participantes. Finalement, ces entrevues ont permis d'accroître le climat de confiance établi lors des rencontres préliminaires avec les groupes.

#### ***Entrevue individuelle***

Les entretiens individuels nous ont permis d'approfondir davantage l'opinion des participants et des gestionnaires. Ce type d'entrevue a été utilisé avec les outils de collectes #1 et #3 (figure 3). Ces entretiens se sont déroulés sous la forme d'une conversation, où le chercheur tout en restant neutre, devait encourager la personne à donner détails et impressions (Nelson *et al.*, 2001).

#### **4.3.5 Échantillon**

Notre échantillon se compose de deux principaux groupes : les gestionnaires à la direction générale du réseau ainsi que les participantes du programme CEE-CEFA. L'échantillon étudié a fait l'objet d'une sélection raisonnée, un choix pertinent lors d'enquête qualitative (Rose, 2001; Nelson *et al.*, 2001). Comme l'expliquent Nelson *et al.* (2001 : 3-20), puisque l'échantillon de l'étude qualitative s'effectue en fonction d'un objectif précis, les individus « sont sélectionnés car ils possèdent des caractéristiques spécifiques et peuvent fournir les informations servant à atteindre le but fixé ».

---

appartements, qui se partagent une cour commune.

Dans un premier temps, notre sélection raisonnée concerne les gestionnaires du réseau Nyèsigiso. Dans le cadre du diagnostic des potentialités d'impact, notre échantillon se compose de 4 gestionnaires en poste à la direction générale du réseau. Ces gestionnaires ont tous été sélectionnés en raison de leur lien avec le produit CEE/CEFA, en fonction de leur connaissance et de leur expérience de l'approche coopérative du réseau.

En ce qui concerne notre deuxième niveau d'analyse, notre échantillon se compose de participantes du programme CEE-CEFA ayant une expérience de plusieurs cycles de crédit (tableau 6 et 7).

**Tableau 6 : Description de l'échantillon des entretiens de groupe**

| Groupes de solidarité |              | CEE | CEFA |   |
|-----------------------|--------------|-----|------|---|
| Village               | Chienbani    | 1   | 0    | 2 |
|                       | Kabala       | 0   | 1    |   |
| Quartier              | Magnambougou | 1   | 1    | 2 |
|                       |              | 2   | 2    | 4 |

**Tableau 7 : Description de l'échantillon des entretiens individuels**

| Participants |              | CEE | CEFA |    |
|--------------|--------------|-----|------|----|
| Village      | Chienbani    | 3   | 0    | 6  |
|              | Kabala       | 0   | 3    |    |
| Quartier     | Magnambougou | 4   | 3    | 15 |
|              | Niamakoro    | 4   | 4    |    |
|              |              | 11  | 10   | 21 |

Notre échantillon bâti au moyen d'une sélection raisonnée englobe une population périurbaine de Bamako. Les groupes de solidarité<sup>4</sup> rencontrés ainsi que les participantes aux entrevues individuelles venaient soit de quartiers périphériques de Bamako, soit de villages très proches de la capitale (environ 15 Km de la ville). Nous avons rencontré 4 groupes de solidarité lors des entrevues de groupe et 21 participantes lors des entrevues individuelles. Les tableaux suivants présentent le détail de ces échantillons.

La taille de nos différents échantillons a été « déterminée par le souci de trouver un équilibre entre plusieurs facteurs, tels que le temps, le coût, l'utilité et la fiabilité » (Nelson *et al.*, 2001 : 3-21). Notre étude devait donc faire des compromis au niveau conceptuel et méthodologique. Nos deux niveaux d'analyse nous ont contrainte à un échantillon diversifié composé de gestionnaires et de participantes, tandis que notre méthodologie participative alourdissait les étapes de collecte de données par la nécessité d'effectuer le développement des indicateurs d'*empowerment*.

Bien qu'un échantillon qualitatif ne puisse être déterminé avec certitude à l'avance, la plupart des auteurs s'entendent pour le chiffrer à 30 entrevues. Dans le cas de notre diagnostic des potentialités d'impact, les différents témoignages recueillis présentant plusieurs points communs, nous avons pu estimer l'orientation de l'équilibre coopératif. Dans le cas de l'évaluation du processus d'*empowerment*, bien qu'une trentaine d'entrevues aient été prévues à la base, des contraintes de temps ont réduit ce nombre. Encore une fois, une très grande similitude dans les points de vues nous permet toutefois de prétendre à un certain indice de saturation.

---

<sup>4</sup> Le terme « groupe de solidarité » est employé indifféremment pour les groupes CEE ou CEFA par souci de concision, bien que dans le premier cas, l'appellation « caisse villageoise » eut été plus appropriée.

## 4.4 Démarche de recherche

Notre démarche de recherche conclut notre cadre empirique. Cette section comporte la description du déroulement de la collecte de données sur le terrain, de notre plan d'analyse ainsi que les critères de validité et de fidélité de l'étude.

### 4.4.1 Déroulement de la collecte de données

Au tout début du projet de recherche, la collecte de données s'est amorcée par le biais de **rencontres exploratoires**. Ces rencontres nous ont permis de cerner la proposition de recherche et d'amorcer la démarche participative. Au Québec, ces rencontres ont été déterminantes en ce qui concerne l'élaboration du projet, les modalités de l'étude ainsi que notre introduction au sein du Réseau des Caisses d'épargne et de crédit du Mali - Nyèsigiso. Nous avons également effectué des rencontres exploratoires avec des ressortissants maliens avant le départ pour Bamako.

La **collecte de données** primaires sur le terrain s'est effectuée du 3 août au 18 octobre 2003 au Mali. La collecte de données secondaires s'est effectuée durant toute la durée du projet de recherche. Durant notre séjour au Mali, nous avons débuté la recherche par des **entretiens libres** de planification. En premier lieu, nous avons effectué divers entretiens avec le personnel de DID en place à Bamako et bénéficié de leurs conseils avisés pour la tenue de notre étude. Nous avons également effectué des rencontres avec la directrice générale, Oumou Sidibé, de manière à cerner les besoins de l'institution en matière d'évaluation. À la suite des commentaires des intervenant(e)s, il a également été décidé de procéder à des rencontres préliminaires avec certains groupes de solidarité. Cette prise de contact avec les groupes nous a permis de déterminer lesquels étaient intéressés à participer à l'étude. La préparation de ces rencontres ainsi que leur tenue se sont

déroulées du 11 au 22 août. Cinq groupes de solidarité, de 7 à 25 personnes, ont ainsi été rencontrés pour des réunions non enregistrées de 30 à 40 minutes.

La **présence quotidienne** du chercheure dans les bureaux de la coopérative était nécessaire pour effectuer une démarche participative valide. En effet, l'implication graduelle des intervenants et des gestionnaires s'est appuyée sur le développement d'un lien de confiance. L'opportunité offerte de partager quotidiennement les activités du réseau de coopératives a favorisé notre intégration au sein des membres du personnel et, ultimement, l'accès aux données. Cette opportunité a aussi facilité les rencontres informelles avec les gestionnaires et les discussions avec le personnel. Ainsi, la possibilité d'assister à la réunion mensuelle des animatrices du service CEE-CEFA le 15 septembre a permis d'impliquer un plus grand nombre d'intervenant(e)s dans l'étude.

Les **entrevues semi-structurées de groupe**, se sont déroulées du 23 août au 10 septembre 2003. Cette période a été consacrée à la planification, l'élaboration finale du guide d'entrevue avec les intervenant(e)s impliqués ainsi qu'à la tenue des entrevues. Par la suite, la retranscription et l'analyse de ces entrevues ont été complétées entre le 10 et le 17 septembre 2003. Les **entrevues semi-structurées individuelles** avec les participantes se sont tenues du 18 septembre au 6 octobre 2003. L'élaboration finale et la tenue des **entrevues libres** et des **entrevues semi-structurées** avec les gestionnaires se sont déroulées du 2 au 14 octobre 2003.

#### **4.4.2 Plan d'analyse**

Comme l'explique Mace (1988 : 93) l'analyse qualitative est un « exercice structuré de mise en relation logique de variables et , par voie de conséquence, de catégories de données ». Les différents modes d'analyse des données renseignent sur la manière d'examiner, de comparer en relevant les contrastes et les points

communs, ainsi que la façon d'interpréter les modèles et thèmes soulevés (Barnes et Sebstad, 2000). De plus, comme l'expriment Barnes et Sebstad (2000 : 32), l'analyse doit faire ressortir les éléments suivants : « patterns and common themes on specific items; deviations from the patterns and factors that might explain these; and/or interesting stories that help illuminate the broader study questions». Notre processus d'analyse, inspiré de la méthode de Nelson *et al.* (2001)<sup>5</sup>, comporte cinq étapes : (1) la transcription des informations recueillies, (2) la synthèse des informations essentielles, (3) l'élaboration de tableaux de tendances, (4) la recherche de sens, (5) l'analyse cumulative.

### ***Transcription des informations recueillies***

Puisque toutes les entrevues étaient enregistrées, le processus d'analyse débute par la transcription complète des entretiens. L'intégralité des réponses et des questions est ainsi consignée sous forme de verbatims.

### ***Synthèse des informations essentielles***

À la deuxième étape du processus, il s'agit de résumer « successivement les données relatives à des groupes de clientes de plus en plus grands » (Nelson *et al.*, 2001 : 8-24). La méthode consiste à intégrer les uns aux autres les résumés des discours jusqu'à obtention d'un résumé global. La synthèse des informations issue des verbatims s'effectue au moyen d'expressions, de courtes phrases ou de mots clés qui forment des unités de sens (Boily *et al.*, 2000a). Aucune référence directe aux indicateurs n'est faite. Il s'agit de regrouper les impressions sous forme de grilles et tableaux synthétiques, où les quatre dimensions d'analyse sont représentées. Dans le cas des dimensions du processus d'*empowerment*, une division est également faite entre les données au passé et au présent. C'est également à cette étape qu'un premier ciblage de témoignages pertinents s'effectue.

---

<sup>5</sup> De manière à simplifier le processus d'analyse utilisé dans cette étude, nous avons combiné les

### ***Élaboration de tableaux de tendances***

La troisième étape du processus d’analyse vise la compilation des tendances. On procède ainsi à l’élaboration de tableaux où la tendance de chaque indicateur est inscrite en fonction du nombre total de l’échantillon interrogé. Par exemple, le degré d’ouverture à tous de l’indicateur « universalité d’accès » perçu par les gestionnaires est comptabilisé. Dans le cas des indicateurs d’*empowerment*, le tableau fait une fois de plus la distinction entre le passé et le présent, de manière à souligner l’évolution.

### ***Recherche de sens***

L’étape « recherche de sens » équivaut à un retour sur les verbatim d’entrevue pour une analyse de contenu pour faire émerger les thèmes dominants. En assemblant les données de façon systémique, les tendances de comportement peuvent être révélées. La première phase consiste à examiner les données avec des questions qui permettent de dégager des similitudes. Dans le cas de l’évaluation du processus d’*empowerment*, nous avons orienté notre « recherche de sens » par des questions inspirées de Nelson *et al.* (2001).

Les réponses données à ces questions doivent également porter une attention particulière au contexte. Par exemple, la situation spécifique ( ex. : veuve, sans enfant...) des participantes est incluse dans la réflexion. En effet, ces données recueillies grâce à la fiche d’identification et aux questions de clarification peuvent avoir une incidence sur les modifications de comportement (Nelson *et al.*, 2001). Finalement, les différents témoignages sont comparés entre eux de manière à faire ressortir les circonstances susceptibles d’augmenter ou d’atténuer les effets du programme.

---

étapes 5 et 6 du processus proposé par Nelson *et al.* (2001).

### *Analyse cumulative*

La cinquième étape du processus consiste en une analyse cumulative des différents modes d'organisation des données effectuées dans les étapes antérieures. En séparant et en réaménageant les données contenues dans les tableaux et les grilles, les liens entre les données peuvent être décelés. Cette dernière réorganisation des données permet de regrouper les données par thèmes, ou par tendances.

En résumé, l'utilisation de ce processus d'analyse nous permet de justifier scientifiquement notre évaluation. Le choix des données sélectionnées se base sur les répétitions et similarités, et permet de relever les citations qui « ...illustrent au mieux un point de vue/une expérience qu'expriment de nombreuses personnes interrogées » (Rose, 2001 : 42). Il est toutefois important de rappeler que l'analyse effectuée ne se prête pas à une généralisation.

#### **4.4.3 Validité et fidélité**

Selon Rose (2001 : 38), « l'importance vitale du critère de transparence à tous les niveaux du processus de recherche » contribue à l'établissement de normes rigoureuses dans les études qualitatives. L'explication des modes de production de connaissance s'associe donc dans notre étude à des principes directifs assurant la rigueur des mesures et résultats. De manière à maximiser la crédibilité et la plausibilité de notre démarche, nous établissons une validation interne, externe et la fiabilité de nos résultats.

La **validité interne** réfère à la « plausibilité du rapport entre données et concepts» (Rose, 2001 : 38). Pour Rondot et Bouchard (2003 : 29), les précautions qui entourent la relation entre l'observation empirique et les interprétations qui en découlent sont autant de facteurs favorisant la validation interne. Il s'agit donc d'étayer la crédibilité de l'identification ainsi que de la description tout en

s’assurant de la vraisemblance des résultats obtenus. En utilisant une triangulation des sources (Rondot et Bouchard, 2003; Kabeer, 2001), nous avons pu établir la vraisemblance des résultats. Nous avons donc utilisé diverses sources de données lors de l’enquête : la documentation, l’observation et l’entrevue. Toutes les entrevues ont également fait l’objet d’un enregistrement et d’une retranscription complète. Finalement, une validation continue s’est effectuée avec les intervenants impliqués dans l’étude. Aussi bien lors du développement des outils de collecte que lors de la collecte de données, ces intervenants ont fourni des précisions et du feed-back. Des échanges ont également été menés sur la pertinence des résultats obtenus. Certaines entrevues libres, tel que mentionné, avaient en effet pour vocation la validation des informations recueillies. En ce qui a trait au développement des indicateurs, nous avons suivi les différentes étapes de validation prescrites par l’ACDI (1997) dans son document de travail *Guide des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes*.

La **validation externe** renvoie quant à elle à la généralisation des résultats. La nature contextuelle de l’objet étudié ainsi que la démarche de recherche en elle-même ont fortement limité la transférabilité des résultats. Toutefois, une validation externe pourra être acquise par l’utilisation, par un autre chercheur, du cadre opératoire développé. Finalement, la **fiabilité** des résultats équivaut à leur justesse et elle « est relative à leur exactitude, au fait que ceux-ci ne sont pas le fruit du hasard » (Rondot et Bouchard, 2003 : 29). Ainsi, la fiabilité de notre recherche se base sur l’emploi de procédures rigoureuses, qui diminuent les risques d’erreurs (Rose, 2001). En conclusion, le tableau suivant présente un résumé des différentes sources d’information de notre cadre empirique.

**Tableau 8 : Sources des données primaires et secondaires**

| <b>Données primaires</b> |                           | <b>Données secondaires</b> |
|--------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Entrevues                | Observation               | Documents publics          |
| Semi-Structurées         | - Présence quotidienne au | - Rapports annuels         |

|   |   |  |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 entrevues de groupe</li> <li>- 21 entrevues individuelles</li> <li>- 4 entrevues avec les gestionnaires du réseau</li> </ul> <p><b>Libres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 entrevues libres avec des maris</li> <li>- 2 entrevues avec les animatrices de crédit CEE-CEFA</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- réseau de coopératives</li> <li>- Visite de caisses du réseau</li> <li>- Observation lors de réunions des groupes de solidarité</li> <li>- Observation lors de la réunion des animatrices de crédit CEE-CEFA</li> <li>- Observation des villages et des quartiers</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépliants promotionnels</li> <li>- Discours publics</li> <li>- Articles de journaux</li> <li>- Études et recherches</li> <li>- Site internet</li> <li>- Données institutionnelles sur le Mali</li> </ul> <p><b>Documents internes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Documents de travail</li> <li>- Études internes</li> <li>- Politiques générales</li> <li>- Compte rendus de réunions</li> <li>- Dossiers de bénéficiaires</li> </ul> |
|---|---|--|

## **Chapitre 5 : Contexte de l'étude**

Dans cette étude, nous privilégions le niveau d'analyse terrain (Wilde, 1997). Aussi, notre proposition de recherche est axée à la fois sur l'évaluation du partenariat entre le réseau Nyèsigiso et le programme CEE et sur l'évaluation des impacts auprès des participantes. Par conséquent, notre description du contexte de l'étude comporte trois sections, soit l'analyse du contexte global, la description des partenaires du partenariat ainsi qu'une description du profil socio-culturel de la Bamakoise.

### **5.1 Contexte Global**

Le Mali, enclavé au cœur de l'Afrique de l'Ouest faute d'accès à la mer, est un vaste territoire de savane et de désert (Koné, 2000). Sa superficie, dont 1/4 est composé de terre arable, atteint 1,2 million de km<sup>2</sup> (Béroff, 1999; Koné, 2000; PNUD, 2002). Toutefois, en raison de sa population de près de 10 millions, sa densité, estimée à 8,23 habitants/km<sup>2</sup> (PNUD, 2002), est plutôt réduite. Le Mali est un pays sahélien à vocation agropastorale où 74 % de la population vit en milieu rural.

Nous allons premièrement décrire brièvement l'environnement institutionnel malien. Nous situons ainsi le pays dans une perspective historique et exposons ses caractéristiques économiques, politiques et socioculturelles. En raison de notre objet d'étude, nous enrichissons ensuite cette description par une analyse du système financier malien.

#### **5.1.1 Environnement institutionnel**

Berceau de rois et d'empires, le Mali naquit à l'aube des civilisations anciennes. À l'époque pré-coloniale, le Mali est à la tête d'un empire qui fait commerce d'or

et d'esclaves (Koné, 2000). Au Moyen Âge, l'empire du Mali dépassait certains royaumes européens alors qu'il « avait atteint [...] cet équilibre entre la stabilité politique et la prospérité économique qui, dans l'histoire des peuples est la marque des grandes époques [...]. Le Mali était à ce moment un État prospère où les hommes, les biens et les idées circulaient librement » (Gaudio, 1998 : 39)<sup>6</sup>. Constitué d'une aristocratie islamique, l'empire se désagrège toutefois au début du XVIII<sup>e</sup> siècle sous la pression de groupes ethniques (Koné, 2000).

L'époque coloniale est scellée lors de la conférence de Berlin en 1880 qui octroie à la France la plus grande partie de l'Afrique sahélienne. Le pays est alors façonné par une « économie de traite » (Koné, 2000) ou « économie extravertie » (Fall et Guèye, 2003), où le développement socio-économique est « conçu et tourné vers l'approvisionnement de la métropole coloniale<sup>7</sup> ». Ainsi, l'ordre traditionnel est peu à peu bouleversé par cet échange de produits agricoles contre les « produits d'une industrie capitaliste centrale (importés ou produits sur place par les entreprises européennes) » (Amin, 1988 : 58)<sup>8</sup>. Le bilan de cette époque est loin d'être réjouissant tandis que la profonde désarticulation de l'organisation sociale laisse le pays vulnérable au moment de son indépendance en 1960.

Koné (2000) distingue finalement trois grandes périodes durant l'époque contemporaine qui correspondent aux régimes socialistes, militaires et libéraux. L'avènement du premier gouvernement malien, avec Modibo Keïta comme président, oriente le pays vers un « processus de développement socialiste basé sur une économie nationale indépendante et planifiée, essentiellement axée sur l'agriculture et l'industrie » (Koné, 2000 : 59). Ce développement socialiste conduit toutefois à des résultats économiques désastreux (Koné, 2000). Le populisme autoritaire de Moussa Traoré s'installe en 1968 sur un coup d'État.

---

<sup>6</sup> Gaudio (1988) cité par Koné (2000 : 52)

<sup>7</sup> Fall et Guèye, (2003 : 56)

<sup>8</sup> Amin (1988) cité par Koné (2000 : 53)

Vingt ans de contrôle militaire, de plans quinquennaux et d'anéantissement des mouvements d'opposition laissent encore une fois le pays vulnérable.

La chute du régime militaire en 1991 conduit le pays vers la démocratisation (Béroff, 1999; Koné, 2000). L'avènement de cette démocratie pluraliste plonge toutefois le pays dans une «instabilité politique et gouvernementale quasi permanente » (Koné, 2000 : 115). En revanche, la démocratisation contribue à renforcer la position géopolitique du Mali sur la scène internationale et africaine, en faisant du pays un carrefour des relations diplomatiques (PNUD, 2002). La jeune démocratie malienne laisse donc toujours poindre des signes évidents de fragilité (Koné, 2000).

Au plan socioculturel, le Mali connaît depuis un certains temps un bouleversement de ses valeurs sociales (Koné, 2000; Keïta, 1998 ). Selon Keïta (1998 :4), cette crise de valeurs est construite par la contradiction entre tradition et modernité :

Ainsi, au Mali, les traditions font l'objet de plus en plus d'interpellations; elles ne semblent plus faire l'objet d'unanimité et doivent-elles aussi être constamment réaffirmées. Il n'est donc pas exagéré de noter les limites des discours construits sur le face à face tradition/valeurs étrangères. Ce qui ressort d'ailleurs de l'analyse de la crise des valeurs. Une crise qui se construit par la contradiction entre modernité et tradition.

La pauvreté et le chômage se répandent chez les jeunes de la ville et les systèmes traditionnels de sécurité sociale se dégradent (Béroff, 1999). Le PNUD (2002), considère d'ailleurs que malgré les performances économiques réalisées par le pays au cours des dernières années, « les indicateurs sociaux sont à un niveau alarmant »<sup>9</sup> (tableau 9).

**Tableau 9 : Indicateurs sociaux au Mali**

| Indicateurs sociaux                             |          |
|---|----------|
| Taux de croissance démographique (1999)         | 2,20%    |
| Taux de mortalité infantile (1999)              | 12,30%   |
| Taux de malnutrition des enfants (2000)         | 24,50%   |
| Espérance de vie (1998)                         | 56,8 ans |
| Taux d'alphabétisation des femmes (1998)        | 12,10%   |
| Indicateur de Développement Humain (IDH) (1999) | 0,34     |
| Indicateur de Pauvreté Humaine (1998)           | 56,30%   |

Source : PNUD (2002:4)

Après plusieurs années de libéralisation commerciale, le Mali subit toujours des soubresauts économiques. De plus, la « privatisation et les mesures de déréglementation ont fait passer l'économie malienne sous la coupe de multinationales étrangères. C'est le cas du coton, de l'or, des télécommunications, respectivement exploités par les Français, les Américains et les Canadiens » (Koné, 2000 : 117). Selon Fall et Guèye (2003 : 56), héritier d'un système économique extraverti, l'État contribue à « le reproduire en s'inscrivant dans une optique de ratrappage. Son projet de société et la plupart de ses schémas d'accumulation de richesses et de développement sont en rupture avec celui des autres acteurs sociaux ». De nos jours, les économies de l'Afrique de l'Ouest sont de plus en plus conscientes de la valeur de leur économie informelle :

(...) l'ajustement structurel un peu partout en Afrique de l'Ouest ainsi que l'essoufflement de l'État et de l'économie structurée ont fait prendre conscience de l'importance des opérateurs de l'informel [...] Si l'émergence de l'économie informelle est antérieur à ce contexte de crise et de faillite du système extravertie, son explosion et son ancrage social fort ont fini par démontrer qu'elle pouvait être une réponse durable à cette crise. [...] En outre, il s'agit d'un secteur dont l'impact peut être mesuré aussi bien en termes d'emplois et de profits que de plus-values sociaux, symbolique (...) (Fall et Guèye, 2003 : 56)

Ainsi, « le processus de création sociale révèle une société à deux vitesses dans tous les pays d'Afrique de l'Ouest » (Fall et Guèye, 2003). Ce secteur informel implique :

---

<sup>9</sup> PNUD (2002 : 4)

(...) à la fois l'économie de survie et des dynamiques importantes de création de richesses. Dans certains pays comme [...] le Mali [...], les groupes familiaux, lignagers, ethniques et religieux bâissent des pratiques novatrices de proximité dans les services, le commerce, les PME fondées sur la valorisation du travail, la solidarité [...] Ces groupes développent un modèle de socialisation distinct du système incarné par l'école française et donc d'inspiration occidentale. (Fall et Guèye, 2003 : 62)

Ainsi, la complicité entre l'économie informelle et la socialisation des individus implique que les décisions individuelles s'enchâssent au sein de relations sociales complexes, tissées de parcours religieux, ethniques, familiaux et économiques (Fall et Guèye, 2003; Sarr, 1998). L'entrepreneur de l'économie informelle interagit donc « entre contraintes et liberté [...] avec un certain nombre d'acteurs économiques, aussi bien internes qu'externes, plaçant l'action collective au cœur de la dynamique économique et sociale » (Fall et Guèye, 2003 : 62).

### **5.1.2 Système financier malien**

Le système financier malien se compose de 6 banques commerciales œuvrant principalement dans le domaine de l'import-export (Béroff, 1999). Ces institutions n'interviennent pas dans le secteur de la petite entreprise comme l'explique Béroff (1999 : 1) :

The main reasons advanced by the banks for not playing a greater role in financing the economy and particularly SMEs are their own shortage of funds and the lack of suitable guarantees in a judicial system with little credibility and the absence of real promoters and profitable projects. [...] and therefore do not wish to take any risks in a sector they are not familiar with.

Cette carence a favorisé l'émergence du système financier décentralisé (SFD) dont le dynamisme ne se dément pas depuis (Béroff, 1999). Selon N'Dior et Traore (2000 : 4), les expériences du SFD sont nécessaires au développement socio-économique puisqu'elles sont :

(...) une réponse alternative aux besoins sans cesse croissants de financement du secteur informel, laissé pour compte par le secteur bancaire classique, mais pourtant considéré par certains économistes comme un vecteur essentiel de développement des économies africaines.

La croissance phénoménale du secteur à partir de 1990 voit naître quelques 20 nouveaux dispositifs dans le paysage urbain et rural (Béroff, 1999). Aujourd’hui, la microfinance malienne atteint plus de 160 000 clients, pour un total de 5,8 milliards de FCFA (11 millions \$US) de prêts et 5 milliards de FCFA (11,6 millions \$US) d'épargne. Béroff (1999 : 3) regroupe les dispositifs de microfinance malien en trois catégories comme l'illustre l'encadré suivant.

#### **Encadré 11 : Organisations du système financier décentralisé au Mali**

COOPEC : Kafo Jiginew, Nyèsigiso, Kondo Jigima;

Banque villageoise : Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit Autogérées (CVECA)

Groupe de crédit solidaire : CANEF, MISELI, NYETA MUSO, FFHC.

*Source : Traduction libre de Béroff (1999 : 3)*

Face à l’empleur du phénomène du SFD, « un cadre juridique adapté apparaissait de plus en plus nécessaire afin de mieux canaliser toutes les formes d’intermédiation financière qui se développaient » (N’Dior et Traore, 2000 : 4). La Banque Centrale des États d’Afrique de l’Ouest (BCEAO), qui agit comme autorité financière sur les 8 pays membres de l’Union Monétaire d’Afrique de l’Ouest (UMAO), commence à régir le SFD malien dès la signature du Mali en 1996 (Béroff, 1999). En 1997, la BCEAO établissait le taux d’intérêt du SDF à 27% pour permettre aux institutions de microfinance d’aspirer à un meilleur équilibre financier (Béroff, 1999). Dans une démarche d’intégration monétaire de la Zone Franc, l’UEMOA élabore aussi le Programme d’Appui à la Réglementation des Mutuelles d’Épargne et de Crédit (PARMEC) destiné spécifiquement aux institutions du SFD. Cette réglementation détermine les structures autorisées ainsi que les caractéristiques de chacune. Il s’agit des institutions mutualistes ou coopératives d’épargne et de crédit, les groupements

d'épargne et de crédit à caractère mutualiste ou coopératif et les structures ou organisations sous convention<sup>10</sup> (N'Dior et Traore, 2000).

Avec ses tontines et autres dispositifs traditionnels, le SFD malien reste toutefois très hétérogène tandis que certaines institutions « are becoming more professional and institutionalized, whilst others continue to pursue a project approach or, for lack of specialization, conduct operations on several different fronts, without really mastering any one at all » (Béroff, 1999 :3).

## **5.2 Description du partenariat entre le réseau Nyèsigiso et le programme CEE**

### **5.2.1 Réseau des Caisses d'épargne et de crédit Nyèsigiso**

En 1993, une initiative commune anime Développement International Desjardins (DID), rattaché à la Fédération des Caisses Desjardins du Québec, et un regroupement malien formé d'instances gouvernementales et d'acteurs du domaine financier (Boily *et al.*, 2000). L'initiative, le réseau des caisses d'épargne et de crédit Nyèsigiso, permet de répondre à un besoin et aux problèmes socio-économiques rencontrés par les populations exclues du système financier. De toutes les conditions qui président à l'émergence de cette institution d'ÉS, nous relevons ainsi l'intervention particulière d'un facteur dynamique. En effet, l'initiative de Nyèsigiso est le fruit d'une collaboration étroite avec un agent de l'extérieur, DID, qui agit comme un catalyseur<sup>11</sup>.

---

<sup>10</sup> Ce vocable comporte toutes les organisations non constituées sous forme de mutuelle ou coopérative mais dont l'objet est l'octroi de crédit et la collecte d'épargne (N'Dior et Traore, 2000).

<sup>11</sup> En référence à la troisième condition d'émergence en Afrique de l'Ouest selon Develtere et Fonteneau (2003).

La mission de Nyèsigiso consiste en la mise en place d'un réseau de coopératives viables, aptes à fournir des services de microfinance durables aux populations pauvres de tout le pays (Boily *et al.*, 2000). Par ailleurs, les objectifs de Nyèsigiso se résument selon N'Dior et Traore (2000 : 24) comme suit :

- « consolider les liens entre les membres;
- favoriser la croissance et le développement des caisses membres;
- promouvoir la philosophie coopérative ».

Le projet prend donc une forme structurelle « classique », soit celle d'un réseau de COOPEC (Develtere et Fonteneau, 2003). Nyèsigiso se compose d'institutions de base, d'unions et d'une fédération (N'Dior et Traore, 2000). Parce qu'il s'insère au cœur du SFD malien, Nyèsigiso est régi par la réglementation PARMEC en ce qui concerne ses règles juridiques et législatives. De plus, chaque caisse a ses propres organes de gestion, dont un conseil d'administration, un comité de crédit et un conseil de surveillance (N'Dior et Traore, 2000). L'articulation institutionnelle de ces divers acteurs se résume ainsi :

L'assemblée générale fixe, au début de l'année, le volume de dépôts et le volume de crédit à atteindre. Elle adopte le budget programme et le bilan annuel. Le conseil d'administration veille à la réalisation des objectifs. Les caisses de base exécutent le programme annuel à travers les organes de gestion. Le comité de crédit reçoit et étudie les demandes de crédit par période. Il octroie les prêts et autorise le gérant à débloquer les crédits accordés après établissement des contrats de prêt. (N'Dior et Traore, 2000 : 25)

Le réseau connaît dès ses débuts une croissance exceptionnelle. Après 4 ans seulement, le réseau rejoignait déjà 50 000 membres alors que l'objectif initial était de 16 000 membres (Boily *et al.*, 2000). De plus, l'épargne atteignait alors 3,1 milliards de FCFA, un montant 7 fois supérieur à l'objectif visé (Boily *et al.*, 2000). Le bilan financier 2002 fait état d'un actif total de 8 651 244 385 FCFA pour un passif total de 6 059 728 208 FCFA (Nyèsigiso, 2003). Durant cette même année, Nyèsigiso comptait 99 522 membres pour un total de 159 416 individus (Nyèsigiso, 2003). Enfin, le taux de pénétration était de 9,70% (Nyèsigiso, 2003).

En ce qui concerne son offre, le réseau propose des services financiers variés d'épargne et de crédit. L'accès au crédit est toutefois subordonné à certaines règles comme N'Dior et Traore (2000 : 25) l'expliquent :

- « la constitution d'une épargne préalable (3 FCFA de crédit pour 1 FCFA d'épargne);
- le paiement d'une prime d'assurance de 3 % du montant du prêt;
- la production de garanties ».

Le réseau compte aussi plusieurs produits adaptés aux besoins particuliers de certaines clientèles. En 2000, Nyèsigiso proposait à ses membres les caisses de base, les caisses associatives d'épargne et de crédit des entrepreneurs et commerçants (CAECE), le projet d'appui à la commercialisation des céréales au Mali (PACCEM) et finalement, le programme Crédit épargne avec éducation (CEE) (Boily *et al.*, 2000).

La croissance du taux de délinquance, à près de 9%, a toutefois conduit Nyèsigiso à ralentir ses activités de crédit en janvier 1998 (Boily *et al.*, 2000). Pour favoriser la viabilité du réseau, la direction générale s'oriente alors vers une consolidation institutionnelle et financière. La consolidation institutionnelle a pour objectif de faciliter la gestion autonome du réseau, sans soutien de l'extérieur (Boily *et al.*, 2000). La consolidation financière procède par la suspension de programmes de crédit en difficultés et leur remplacement par des partenariats stratégiques (Boily *et al.*, 2000). Par exemple, les prêts collectifs pour femme AFCRED sont graduellement remplacés par le programme CEE, un produit développé par *Freedom from Hunger* (FFH).

### **5.2.2 Le programme CEE**

Le programme *Crédit épargne avec éducation* (CEE) est un produit de microfinance créé par *Freedom from Hunger* (FFH) et présent dans plusieurs pays

(Dunford et Denman, 1996). Lors de sa création, l'objectif principal du programme était de réduire la vulnérabilité en matière de nutrition (Dunford et Denman, 1996). Au cours des années, FFH a établi des partenariats avec différents dispositifs du SFD, dont les ONG, les banques rurales et les COOPEC (Dunford et Denman, 1996). Dans ce programme, l'offre de services financiers pour les femmes pauvres se combine à des services auxiliaires (Boily *et al.*, 2000; Dunford et Denman, 1996; MkNelly *et al.*, 1998).

Comme services auxiliaires, le programme propose de l'éducation non-formelle sur la santé et la gestion d'entreprise (Dunford et Denman, 1996; MkNelly *et al.*, 1998). Plus spécifiquement, les thèmes abordés lors des séances de formation « portent sur la prévention et le traitement de la diarrhée chez les enfants, l'allaitement et l'alimentation de l'enfant, la vaccination, la planification familiale, la gestion des affaires et l'estime de soi » (Boily *et al.*, 2000 : 3). Dans le domaine de la gestion d'entreprise, les principaux sujets abordés concernent la planification, le contrôle des actifs et la promotion des ventes (Dunford et Denman, 1996).

La structure du programme intègre divers modes d'organisation en ce qui concerne l'offre et la demande de microfinance. Au niveau de l'offre de crédit, le programme utilise le prêt collectif à caution solidaire. Les groupes de solidarité sont ensuite incorporés au sein d'une association plus large, la caisse villageoise (ou association de crédit). Ainsi, les caisses villageoises comptent de 20 à 30 membres répartis en groupes de solidarité de 5 à 6 femmes (MkNelly *et al.*, 1998; Boily *et al.*, 2000). Le crédit est de type productif et destiné aux micro-entreprises des participantes (Boily *et al.*, 2000). La demande des prêts de la caisse villageoise est :

(...) basée sur la demande de prêts individuels de ses membres [...] Les membres peuvent demander de 2 500 FCFA à 25 000 FCFA pour leur premier prêt. À chaque cycle, le montant peut augmenter de 12 500 FCFA jusqu'à un maximum de 150 000 FCFA. Le montant de chaque prêt doit être approuvé par le groupe de solidarité ainsi que par l'association de crédit. (MkNelly *et al.*, 1998 : 6)

Le programme exclusivement féminin s'organise en cycles de 16 semaines (MkNelly *et al.*, 1998; Dunford et Denman, 1996). Lors des rencontres, qui se tiennent hebdomadairement, les participantes remboursent le principal et l'intérêt de leurs prêts. Elles font également des dépôts d'épargne (minimum de 100 FCFA par semaine) et suivent la séance de formation (Dunford et Denman, 1996; MkNelly *et al.*, 1998). Le mode de fonctionnement de ce programme implique l'emploi d'animatrices de crédit qui se déplacent et octroient les prêts :

(...) (celles-ci) help participants understand the relevance of the issues in their lives, offer basic information about practical changes they can make, encourage participants who have mastered these changes to share their successful experiences, and promote solidarity to help each other persist in their efforts to change. (Dunford et Denman, 1996: 7)

### **5.3 Profil de la Bamakoise**

L'histoire du Mali est marqué par celle de ses hordes guerrières qui donnaient un statut bien défini aux femmes, statut dont les caractéristiques semblent perdurer dans le temps (Keïta, 1998). Espace de modernité et de changements, Bamako engendre de nouvelles dynamiques dans les rapports de genre (MISELI, 1998). Que deviennent ces femmes gardiennes de la tradition dans la mouvance sociale actuelle qui redéfinit et transforme le Mali?

Par le biais d'une perspective anthropologique, nous tentons de cibler l'expression de cette culture par l'identification de ces rapports de genre. Plus spécifiquement, nous explorons le profil socioculturel de la Bamakoise à travers 4 thèmes : sa famille, son travail, ses réseaux sociaux et ses représentations cognitives.

#### **5.3.1 Analyse de la famille**

Dans une société où la sphère publique reste le domaine des hommes, comprendre la place de la femme c'est d'abord comprendre celle qu'elle occupe dans sa famille

(Keïta, 1998; MISELI, 1998). Nous présentons donc brièvement l'institution du mariage et les caractéristiques du modèle familial.

### ***Institution du mariage***

Dans la société malienne, on « tolère difficilement les célibataires endurcies, les divorcées, les veuves et les femmes stériles » (MISELI, 1998 : 77). Le mariage est donc ce à quoi aspirent toutes les femmes. Le mariage est l'enjeu ultime qui les inscrit dans l'organisation sociale. Une première dimension concernant l'institution du mariage a trait au régime polygamique ou monogamique choisi. Ces deux formes impliquent en effet des réalités bien différentes. Toutefois, comme le souligne Sarr (1998 : 264), «le système de la polygamie n'est pas toujours perçu par les femmes comme une soumission à un ordre mâle, mais elles essaient de tisser des stratégies en fonction de leurs propres objectifs».

Une deuxième dimension relative à l'institution du mariage concerne le mode de sélection du conjoint. Traditionnellement, le père est en charge de choisir le futur époux. Par contre, ce mécanisme tend aujourd'hui à changer en raison de la croissance des unions par consentement mutuel (MISELI, 1998). Les conséquences de pareilles unions sont toutefois loin d'être négligables. Le mariage organisé par les parents ou appuyé par eux offre la possibilité de support en cas de problèmes (Dumestre et Touré, 1998) et représente un antidote contre l'humiliation sociale (MISELI, 1998). À l'opposé, le mariage par consentement mutuel des époux, généralement contracté sous le signe de l'amour, comporte le risque pour la femme de devoir s'assumer seule en cas de divorce ou d'abandon (Dumestre et Touré, 1998 ; MISELI, 1998).

### ***Modèle de ménage***

Le ménage est une unité sociale fondamentale, une institution «responsable de la pérennité de la société, de l'éducation des enfants, des systèmes de subsistance, de la production familiale et il est représentatif des besoins humains » (Norem, 1997 :74).

Il n'existe toutefois pas à proprement parler de modèle familial africain (Guérin, 2001; Norem, 1997). En moyenne la taille des familles à Bamako est de 11,86 membres<sup>12</sup> dont 4% vivent à l'extérieur du lieu de résidence principal (MISELI, 1998). Le concept de famille fait également référence à différentes organisations dont :

(...) (la) *grande famille*, [...] (qui fait) référence au mode traditionnel de résidence autour d'un patriarche. [...] Les ménages qui constituent cette famille peuvent avoir une certaine autonomie mais ils sont néanmoins fondus dans un grand ensemble, sous une autorité incontestée [...] Le type *famille nucléaire* est composé du ménage de la femme (monogame ou polygame) avec éventuellement des personnes isolées de la famille (...) (MISELI, 1998 : 35)

La famille nucléaire, qui semble la plus fréquente à Bamako, accueille généralement quelques personnes de la parenté ou du village d'origine (MISELI, 1998). Ces familles vivent seules ou partagent leur espace de vie (concession) avec des ménages de la famille ou de l'extérieur (MISELI, 1998). Plusieurs arrangements sont possibles en ce qui concerne les responsabilités, liens conjugaux et l'éducation des enfants (MISELI, 1998). Deux types d'organisation illustrent par contre les normes de gestion au sein des ménages en ce qui à trait à l'usage des ressources et des obligations financières des parents (encadré 12).

#### **Encadré 12 : Modèle de gestion des ressources et obligations au sein de la famille<sup>13</sup>**

|  |   |
|--|---|
| <b>Modèle <i>conjugal-patriarcal</i></b> | <p>Fondé sur des liens conjugaux et sur la superposition des fonctions de procréation, de production, de consommation et de résidence;</p> <p>L'homme y est considéré comme le principal pourvoyeur chargé de la majorité des responsabilités financières et de la protection;</p> <p>La femme n'a aucune obligation financière, mais est considérée comme dépendante et jouit souvent de peu d'autonomie;</p> <p>La femme est chargée de la gestion du budget familial, en fonction du montant alloué par le pourvoyeur;</p> <p>La gestion effectuée par la femme se limite à un rôle d'exécution sans</p> |
|--|---|

<sup>12</sup> Moyenne effectuée sur un échantillon de 904 femmes vivant dans la zone périurbaine de Bamako.

<sup>13</sup> Ces idéaux-types sont construits à partir des modèles de Guyer et Peters (1987) et Kabeer (1995).

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
|                                 | exercice de contrôle en terme de décision.  |
| Modèle <i>lignager-segmenté</i> | <p>Fondé sur des liens lignagers et sur la séparation des fonctions de procréation, de production, de consommation et de résidence;</p> <p>Les femmes et les hommes ont accès à des ressources financières distinctes et exercent des obligations financières distinctes;</p> <p>Le degré d'autonomie des femmes y est très variable, bien qu'elles bénéficient d'un minimum puisqu'elles peuvent accéder à leurs propres ressources;</p> <p>Hommes et femmes disposent de revenus séparés et assument des responsabilités distinctes en terme de dépenses.</p> |

Source : Inspiré de Guérin (2001)

L'Afrique de l'Ouest se caractérise davantage par le second modèle (Guérin, 2001). L'unité de base est un sous-foyer constitué de la mère et de ses enfants, qui dispose de son propre espace, de biens particuliers et d'une relative autonomie (Guérin, 2001; Mayoux, 1999). Dans la société malienne, la femme est responsable des enfants qu'elle met au monde. Ainsi, « il est courant d'entendre «qu'un enfant n'est que ce que sa mère en fait ». Le comportement de la femme conditionne l'avenir de ses enfants. Les mères sont particulièrement jugées à travers l'éducation donnée aux filles » (MISELI, 1998 : 77). La femme est « responsible for decisions related to provision of food and children's daily needs » (Mayoux, 1999 :972).

L'organisation de la famille implique donc une séparation stricte entre les obligations et responsabilités des hommes et des femmes (Guérin, 2001; MISELI, 1998). La répartition traditionnelle des dépenses en fonction des sexes stipule que les hommes sont responsables de la nourriture (céréales et condiments), du logement, des soins de santé et des frais de scolarité (MISELI, 1998). La femme se charge pour sa part des dépenses sociales, de l'habillement ainsi que des prestations de services extérieurs (moulin, eau...) (MISELI, 1998). MISELI (1998) distingue deux types de dépenses pour les femmes, celles à caractère familial (besoins des enfants, condiments, santé...) et les dépenses personnelles et

sociales. Par ailleurs, hommes et femmes font « bourse séparée »<sup>14</sup> (Guérin, 2001). Selon Sarr (1998 : 264), cette division renforce la position des femmes :

(...) le rôle de gestionnaire de la circulation des biens dans les cérémonies familiales, loin d'être un obstacle ou une subordination, a contribué à renforcer le pouvoir de contrôle des femmes sur la famille. Les stratégies développées à partir de ces rôles ont permis à des femmes de renforcer leur rôle économique dans la famille et aussi leur statut social.

Plus de quatre personnes participent en moyenne aux besoins financiers d'une famille à Bamako (MISELI, 1998). Une très faible proportion des familles bénéficient uniquement de sources de revenu masculines. En effet, 98,5% des familles profitent de contributions féminines (MISELI, 1998). Toutefois, la contribution financière de la femme s'inscrit comme un complément à celle du mari. Elle est d'ailleurs évitée si possible, les femmes jugeant « que les hommes qui les ont épousées ont le devoir d'assurer les principales charges » (MISELI, 1998 : 58). Cette utilisation sélective et parcimonieuse de leurs avoirs leur permet également de se constituer une réserve en cas de divorce ou d'abandon. Éventuellement, cela limite l'épargne de l'époux qui pourrait alors aspirer à une seconde épouse (MISELI, 1998).

Selon MISELI (1998), la situation familiale des femmes de Bamako tend à changer avec la croissance du nombre de femmes scolarisées, la progression du nombre d'unions par consentement mutuel et grâce à leur contribution financière dans la famille. Les femmes acquièrent aussi, au-delà de leur ménage, « un poids de plus en plus important. En réalité, elles constituent, grâce à leur rôle de pilier familial, les canaux de redistribution de l'économie informelle » (Fall et Guèye, 2003 : 64).

### **5.3.2 Le travail des citadines**

Nous distinguons dans cette section deux types d'activités féminines, les activités ménagères et les activités rémunérées.

---

<sup>14</sup> Coquery-Vidrovitch, 1994 et Guyer, 1988 cité par Guérin (2001 :17)

### ***Activités ménagères***

Au Mali, les tâches ménagères relèvent uniquement des femmes et constituent même un critère d'appréciation de leur personne, comme épouse et mère :

La stratégie féminine pour trouver puis garder, sans rivale, un mari à la maison, repose largement sur la qualité des prestations que les femmes offrent en tant qu'épouses : savoir tirer partie de la plus grande variété de préparations culinaires qu'offre la ville, entretenir soigneusement sa personne et ses enfants, rendre accueillant le cadre de vie [...] Les femmes sont conscientes d'une manière aiguë qu'une défaillance dans ce domaine peut les reléguer au dernier rang dans le cœur du mari, amener celui-ci à introduire une deuxième épouse [...] ou à divorcer. En ville, les hommes disposent d'une liberté plus grande qui joue souvent contre les femmes. (MISELI, 1998 : 74)

Les activités ménagères constituent donc une dimension importante de leur vie. La capitale offre d'ailleurs plusieurs commodités qui leur facilitent la tâche, allègent leurs efforts et le temps qu'elles doivent y consacrer (MISELI, 1998). En revanche, à la ville, « la bonne exécution des tâches ménagères passe inévitablement par un investissement financier non négligeable puisque le moindre service s'y paye » (MISELI, 1998 : 74). Pour subvenir au besoin de leur famille, les femmes doivent donc effectuer une activité rémunérée, « leur réussite en tant que ménagères dépend maintenant de leur aptitude à développer sérieusement des activités lucratives, chose pour laquelle elles ne sont pas particulièrement bien préparées, comme nous le verrons plus loin» (MISELI, 1998 : 74).

### ***Activités rémunérées***

Divers facteurs obligent les femmes à effectuer une activité rémunérée, dont l'absence de lopin de terre cultivable, la présence de services payants, le revenu trop faible du mari, et son abandon financier ou encore physique. Ainsi, 76%<sup>15</sup> des femmes de Bamako effectuent une activité génératrice de revenu. La relation entre les femmes et le commerce n'est toutefois pas nouvelle et constitue presque une

---

<sup>15</sup> Moyenne effectuée sur un échantillon de 904 femmes vivant dans la zone périurbaine de Bamako (MISELI, 1998).

tradition en Afrique de l'Ouest (MISELI, 1998). Les femmes souhaitent travailler, comme l'indiquent les propos suivants de MISELI (1998) :

### **Encadré 13 : Arguments en faveur du travail évoqués par les Maliennes**

- Raisons personnelles [...] satisfaire leurs propres besoins; assurer les dépenses sociales et se créer ainsi un réseau de relations; préparer leur avenir et obtenir une indépendance financière [...]
- Raisons familiales [...] favoriser l'entente dans le foyer, aider le mari, les enfants. Améliorer le niveau de vie de la famille, devoir des femmes de contribuer [...]
- Raisons sociales [...] être utile à la société, à ses parents (au sens large), égalité de la femme et de l'homme dans le travail; recherche de pouvoir (...)
- Les femmes insistent particulièrement sur les retombées personnelles positives :
- l'indépendance tout d'abord;
- Le fait d'être plus appréciée par le mari ou la famille, par l'entourage enfin qui n'a plus à subir des demandes d'argent incessantes;
- L'intérêt de développer son réseau de relations;
- La jouissance d'une plus grande considération sociale.

*Source : MISELI (1998 : 98-99)*

Nous effectuons finalement deux constats par rapport au travail rémunéré des femmes de Bamako. Premièrement, on remarque que près de 54% d'entre elles éprouvent diverses difficultés dans leur insertion sur le marché du travail (MISELI, 1998). Leur vulnérabilité est attribuable au fait qu'elles possèdent rarement le capital nécessaire au démarrage de leur entreprise et dépendent donc de l'aide de leur famille. De plus, les femmes en raison de leur obligations familiales et sociales doivent souvent interrompre leur activité rémunérée. Par ailleurs, les seules activités qu'elles peuvent effectuer génèrent de faibles revenus. Deuxièmement, on remarque que le secteur informel est le mode de participation privilégié des femmes (MISELI, 1998). Selon Fall et Guèye (2003 : 64) on assisterait même à une extension du milieu domestique dans l'économie informelle :

L'élargissement et l'approfondissement de la pauvreté ont mis en relief le rôle des femmes dans la mobilisation des ressources de l'économie domestique. Les jeunes filles deviennent très tôt actives. L'espace domestique des quartiers pauvres est devenu un cadre de services domestiques payants qu'elles gèrent : la nourriture adaptée aux petites bourses, les étalages

de fruits et légumes de second choix, de pains secs, de friperie, le lavage des habits, la coiffure, ect.

### 5.3.3 Réseaux sociaux

À la fois contraintes et forces, les réseaux sociaux rythment la vie des femmes. Le tissu social préside premièrement à la socialisation de tous. Ainsi, au contraire des analyses de genre occidentales où la femme se définit par rapport à l'homme, l'analyse du contexte africain doit davantage intégrer une dynamique collective.

La socialisation de l'individu s'inscrit dans un contexte plus vaste :

(...) le modèle de société [...] à l'opposé du modèle occidental, ne permet pas de concevoir une intervention sociale qui ne soit pas inscrite dans un contexte communautaire ou familial comme modèle de base. La femme ne saurait être appréhendée uniquement par rapport à l'homme; elle est située par rapport à plusieurs polarités. (Sarr, 1998 : 265)

(...) dans toutes les ethnies, dans toutes les sociétés malienne, une personne (homme et femme) majeure ne peut se réaliser que dans le cadre d'un foyer, d'un ménage ou d'une famille. Les représentations sociales dans ces sociétés soutiennent que la réalisation de l'individu ne peut se concevoir que dans ce cadre (...) (Keïta, 1998: 8)

L'importance de la dynamique sociale influe également au niveau de la vie quotidienne des femmes qui partagent leur temps entre les tâches ménagères, l'éducation des enfants, le travail rémunéré et les manifestations sociales (MISELI, 1998). En effet, la sociabilité urbaine s'exprime par l'entremise des réseaux de relation (MISELI, 1998). De plus, puisque le Mali ne bénéficie pas de protection sociale pour l'ensemble de sa population, « pour faire face aux problèmes les plus graves [...] la vie dépend largement d'une capacité à nouer le plus grand nombre de relations et à les faire jouer en cas de problème » (MISELI, 1998 : 142). Toutefois, n'entre pas qui veut dans les réseaux sociaux. Selon MISELI (1998), les femmes doivent avoir un minimum de moyens financiers et être connues de leur voisinage. Aussi, les nouvelles venues doivent être parrainées :

Les femmes développent une intense activité sociale et cherchent à s'inscrire dans différents réseaux de relations. Les nouvelles venues n'ont pas encore eu l'occasion de se faire connaître et reconnaître comme personnes solvables et sérieuses. [...] elles sont souvent sans activité faute de s'être fait une place sur le marché local du travail.

Nouvellement arrivées et sans travail, elles sont écartées de ces structures jusqu'à ce qu'elles trouvent une garante parmi le voisinage ou à travers la parenté. (MISELI, 1998 : 140)

### 5.3.4 Représentations cognitives

Nous effectuons une dernière intrusion dans l'univers des Bamakoises pour décrire, quoique de manière superficielle, certaines considérations d'ordre cognitif. En effet, l'imaginaire collectif des femmes mérite quelques éclaircissements. Comme nous l'avons déjà souligné, l'ordre social malien se construit autour de représentations symboliques de la domination masculine. Ainsi, dans la culture malienne, « le corps de la femme est pensé comme non achevé et l'homme comme l'être le plus achevé. Entre le masculin et le féminin, il y a une symétrie : «la femme, c'est la nature où l'homme doit exercer sa domination» disent les Bambaras » (Keïta, 1998). De plus, influencée par la tradition islamique, la société malienne perçoit le corps de la femme en terme de zone dangereuse. (Keïta, 1998). Aussi, l'excision<sup>16</sup>, « tolérée comme une pratique coutumière est destinée à « assainir » l'organe génital d'une fille », n'en demeure pas moins une façon de contrôler [...] les femmes » (Keïta, 1998: 3).

La femme se définit principalement comme mère et épouse dans la société malienne. Selon MISELI (1998 : 152), le fait « d'être mariée et d'être mère représente, aux yeux des femmes, la plus grande réussite qui soit, réussite dont elles se félicitent continuellement ». Par ailleurs, les qualités essentielles d'une femme mariée sont la soumission, le courage dans le travail et la capacité à supporter les contrariétés provoquées par le mari (MISELI, 1998). Aussi, la position de la femme dans la famille implique « un pouvoir de décision limité. Au

---

<sup>16</sup> « Selon l'Enquête Démographique et de Santé (EDS II, 1995) l'excision est moins répandue dans les autres centres urbains (85,5%) du pays qu'à Bamako (95,3%) et qu'en milieu rural (95,6%) mais ceci est dû, en grande partie, à la très faible proportion de femmes excisées observée dans les villes comme Tombouctou, Gao et Kidal (9,3%) des villes, où la pratique de l'excision est nettement plus faible, essentiellement habitées par les Songhay (47,8%) et Touareg (16,5%) » (Keïta, 1998 : 3)

mieux, elles sont consultées sur tout, au pire pas même informées des décisions. Elles peuvent influencer leurs maris mais on ne leur reconnaît pas le droit d'affirmer haut et fort, d'imposer leurs propres opinions » (MISELI, 1998 : 59). Finalement, le mari est considéré comme la première source de détente et de loisir des femmes :

Leur sourire, leur présence à la maison, la bonne entente qui règne et mieux encore les causeries qui en résultent, sont des moments de loisir privilégiés pour les femmes. Elles opposent souvent cette situation à celle vécue par les femmes en milieu rural, qui osent à peine s'adresser à leur mari, encore moins discuter avec lui. Elles ressentent semble-t-il comme un honneur la présence de leur époux, l'intérêt qu'il manifeste, pas sa disponibilité au cercle familial. (MISELI, 1998 : 151).

## Chapitre 6 : Présentation des résultats

Nous présentons dans ce chapitre les résultats de notre étude sur le terrain. La structure utilisée reprend les thèmes présentés lors de la description des guides d'entretien. De plus, ces résultats correspondent aux quatre premiers objectifs de recherche (objectifs 1, 2, 3 et 4). Dans un premier temps, nous abordons la présentation des résultats de notre « diagnostic des potentialités d'impacts ». Cet exercice s'associe à notre premier objectif de recherche, soit explorer le potentiel d'*empowerment* de l'institution de microfinance coopérative. Par la suite, nous abordons la description des résultats de la « grille de lecture préliminaire » et de « l'évaluation du processus d'empowerment ».

### 6.1 Résultats du « Diagnostic des potentialités d'impacts »

À partir de la notion de membre, nous analysons l'arbitrage qu'effectue le réseau Nyèsigiso entre ses *intentions stratégiques* et son *modèle d'affaire coopératif*. Ces deux dimensions d'analyse, issues du modèle de Côté (2004), nous permettent en effet de poser un diagnostic de l'équilibre coopératif de Nyèsigiso. Nous présentons dans cette section, les résultats recueillis lors des entrevues avec les gestionnaires et ceux dérivés de notre observation non-participante.

#### 6.1.1 Intention stratégique

Nous avons, dans un premier temps, discuté du cœur idéologique de Nyèsigiso avec les gestionnaires en reprenant les principes du coopératisme de l'Alliance des Coopératives. En l'occurrence, il s'agissait d'évaluer les *intentions stratégiques* qui se reflètent dans les valeurs que l'institution priorise. Bien que de manière générale, les gestionnaires s'entendent tous pour dire que les 7 principes nommés constituent l'identité coopérative du réseau, certains éléments de leur discours renseignent plus que d'autres sur l'orientation de l'équilibre coopératif.

Premièrement, nous observons que le **contrôle démocratique par les membres** se traduit difficilement dans la pratique. Quoique les structures institutionnelles de gouvernance soient présentes (assemblée générale, comités, etc.), les décisions se prennent davantage à l'interne. Les membres élus des caisses de base, leurs personnels mais surtout, les employés de la direction générale sont au centre du modèle de gouvernance de Nyèsigiso. Comme le soulignent certains intervenants, l'autogestion d'un tel système se révèle extrêmement difficile avec des populations majoritairement analphabètes n'ayant de surcroît, aucun accès à des moyens de communication (téléphone, internet, etc.). Notre diagnostic établit ainsi que les usagers ne participent pas collectivement dans un rapport de sociétariat et se limitent plutôt à un rapport d'activité individuelle avec Nyèsigiso.

Deuxièmement, la consolidation financière et institutionnelle, dont nous avons parlé précédemment, a aussi des répercussions au niveau de **l'autonomie et de l'indépendance** des caisses. Les COOPEC qui ont généralement une structure décentralisée se caractérisent dans Nyèsigiso par une approche centralisée. En fait, la fédération, qui a un rôle de soutien (formation et soutien technique), s'approprie graduellement l'intermédiation avec les populations, normalement le fait des caisses. Par exemple, les comités de crédit présents dans chaque caisse tendent à perdre de leur pouvoir dans l'octroi des prêts au profit de la direction générale. Les gestionnaires justifient cette centralisation en raison des difficultés financières rencontrées au cours des années et qui poussent la direction générale à resserrer son contrôle sur l'offre de services aux membres. De plus, comme le laissait supposer sa mission, Nyèsigiso s'oriente vers la perspective d'un réseau viable de COOPEC.

Finalement, nous relevons un dernier élément quant à l'orientation des *intentions stratégiques, l'engagement de Nyèsigiso dans sa communauté*. Selon les gestionnaires, l'incidence du réseau de COOPEC sur son milieu est au cœur des préoccupations et illustre une des valeurs dominantes de l'institution. De plus, la

portée de Nyèsigiso semble dépasser de loin les limites de son action immédiate auprès des membres. Les gestionnaires considèrent ainsi que Nyèsigiso est un des acteurs privilégiés qui veille au développement socio-économique du Mali en association avec les instances gouvernementales, le secteur privé et les divers agents extérieurs (ONG, partenariat, coopération internationale, etc.).

### **6.1.2 Modèle d'affaire coopératif**

Notre diagnostic du *modèle d'affaire coopératif* évalue l'intégration des acteurs coopératifs dans une perspective stratégique. Pour ne pas alourdir le processus d'évaluation de cette dimension, nous distinguons trois composantes seulement, le cœur stratégique, les critères décisionnels et l'environnement externe.

En analysant le rapport aux usagers au cœur du développement de Nyèsigiso, nous avons évalué la croissance du réseau. En ce qui a trait à la **direction de la croissance** de Nyèsigiso, nous distinguons deux phases particulières. La première phase se caractérise par une pénétration massive et rapide du marché. Toutefois, ce développement accéléré s'est chiffré en pertes financières et a menacé la viabilité du réseau. Conséquemment, la deuxième phase se caractérise par la consolidation des acquis. Durant cette période, la croissance de Nyèsigiso se manifeste également par le développement de produits adaptés, dont certains adaptés à de nouveaux marchés.

En ce qui concerne les **méthodes** employées pour sa croissance, Nyèsigiso use de partenariats et de ses ressources internes. L'approche par partenariat intervient dès la création du réseau par l'alliance stratégique de Nyèsigiso avec DID. Durant sa deuxième phase de croissance, Nyèsigiso effectue également des partenariats pour soutenir la nouvelle orientation de sa croissance. Ainsi, un partenariat s'établit entre l'institution et FFH. Nous approfondissons d'ailleurs ce partenariat dans une section ultérieure. Au niveau de ces ressources internes, Nyèsigiso compte pour sa

croissance sur un personnel hautement compétent. La qualité de ses employés oblige toutefois le réseau de coopératives à offrir des salaires presque compétitifs à ceux des grandes banques du pays.

La deuxième composante de l'analyse du *modèle d'affaire* portait sur les critères décisionnels. Tout d'abord, les gestionnaires soulignent que les **priorités stratégiques** du réseau concernent principalement la viabilité financière de l'institution ébranlée au cours des années. Toutefois, l'importance que revêt alors la notion rentabilité n'exclut pas pour autant les critères de service aux membres. Devant ce dilemme, Nyèsigiso effectue un compromis en ciblant davantage son action. Pour ce faire, l'institution redéfinit son champ de compétences et acquiert, par l'entremise de partenariats stratégiques, des capacités supplémentaires. Aussi, l'institution va arrêter sa croissance et fortifier son service aux membres. Nyèsigiso positionne également son action en développant un service plus adapté.

Puisque les critères **d'universalité d'accès** et **d'équité** pèsent également dans la balance, l'institution va chercher à remodeler ses conditions d'accès au crédit puisqu'elles excluent certaines populations pauvres, dont les femmes. En ce qui à trait à la relation temporelle avec ses clients, le réseau mise sur une relation à long terme. Les gestionnaires remarquent par exemple que si le remboursement des prêts reste une priorité, l'accompagnement des membres en difficultés l'est tout autant. De plus, parce que Nyèsigiso se positionne dans une perspective de long terme, le mieux-être socio-économique de certaines populations va primer sur les coûts liés à leur intégration au réseau.

Finalement, notre dernière composante, l'*environnement externe*, renseigne sur l'influence du contexte dans les décisions d'affaire de Nyèsigiso. L'institution évolue en effet dans un milieu compétitif alors que de plus en plus de joueurs offrent des services de microfinance. Le SFD malien regroupe en effet un certain nombre d'institutions et de programmes de microfinance. L'intervention d'agents

extérieurs est pour beaucoup dans cette conjoncture alors que les programmes de coopération et autres ONG offrent en complément de leurs activités des services de microfinance. La **position** de Nyèsigiso par rapport à ses concurrents est toutefois avantageuse et augmente sa marge de manœuvre. Reconnue comme un des leaders du SFD, l'institution présente une couverture adéquate du pays ainsi qu'un bon bilan financier.

Aussi, Nyèsigiso maintient ses acquis grâce à des **avantages concurrentiels** déterminants. Nyèsigiso est un réseau formel, dont le statut légal impose un certain respect, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'institution. Le statut légal du réseau l'oblige par exemple à suivre une réglementation précise (PARMEC) et des normes de gestion qui l'aident à atteindre son équilibre financier. À l'externe, Nyèsigiso bénéficie d'une réputation de bon citoyen corporatif. Finalement, la présence d'un personnel qualifié, adhérant aux principes solidaires de l'institution, avantage le réseau face à ses concurrents.

## **6.2 Résultats de la « grille de lecture préliminaire »**

Notre présentation des résultats de la « grille de lecture préliminaire » se compose de deux sections distinctes, soit la présentation des résultats d'entrevues de groupe et l'élaboration de l'outil de mesure final du processus d'empowerment.

### **6.2.1 Présentation des résultats d'entrevues**

En raison de notre démarche exploratoire et participative ainsi que de la nature complexe du sujet analysé, une attention particulière était portée à la définition locale du concept d'*empowerment*. Les entrevues de groupe impliquaient donc une discussion sur les différentes facettes du concept nous permettant de saisir comment les participantes caractérisent ce processus. Nous présentons les

résultats en deux étapes, soit ceux reliés à la compréhension des dimensions d'analyse et ceux associés aux effets potentiels du programme de microfinance.

Pour commencer, nous avons structuré la discussion au moyen des deux dimensions du processus d'*empowerment* de Kabeer, soit les *ressources* et la *fonction d'agent actif*. La première étape des entrevues de groupe consistait donc à comprendre la résonance malienne de ces deux terminologies et des notions auxquelles elles se réfèrent (composantes). Nous présentons dans les prochains paragraphes un compte rendu succinct des éléments les plus pertinents recueillis.

Premièrement, nous nous sommes attardée à la compréhension de la dimension *ressource*. Bien que certaines participantes aient soulevé l'idée de divers types de ressource (familiale, sociale, etc.), la majorité des participantes définissaient le terme par rapport au domaine économique. Qu'il s'agisse d'actifs ou de liquidités, les ressources ont donc une consonance monétaire. De plus, dans trois entrevues sur quatre, les participantes précisent bien qu'il existe d'autres types de ressource, les ressources économiques sont de loin les plus importantes

Par la suite, nous avons interrogé les participantes sur les deux composantes associées au préalable à cette dimension, soit l'accès et le contrôle des ressources. Encore une fois, les participantes interprètent la notion d'accès aux ressources en fonction du domaine économique. L'exemple le plus cité pour illustrer l'accès à de nouvelles ressources est d'ailleurs l'arrivée du prêt. En outre, certaines participantes ont également défini l'accès à de nouvelles ressources en termes d'acquisition de compétences et de création de réseaux sociaux. Finalement, la compréhension de la composante «contrôle» fait l'objet d'un consensus chez les participantes et se traduit comme un savoir-faire et une maîtrise des ressources. Plusieurs décrivaient par exemple le contrôle des ressources comme la bonne gestion du prêt, du commerce ou des ressources familiales. Il ne s'agit donc pas d'un contrôle autonome et indépendant sur les ressources.

Deuxièmement, nous avons abordé la définition de la *fonction d'agent* avec les participantes. L'interprétation donnée de cette dimension se traduit par l'expression « libre arbitre » et implique, en terme d'*empowerment*, la possibilité d'en user davantage. Les participantes, en expliquant avec réalisme les limites contraignant leur fonction d'agent, ciblaient lors de la discussion leurs choix en tant que mère, épouse et commerçante.

La discussion sur les composantes associées au préalable à la dimension *fonction d'agent actif* offrent également des résultats intéressants. En effet, dans le discours des femmes la distinction est minime entre les composantes « prise de décision » et « négociation ». Elles les jugent plutôt équivalentes. De plus, la discussion nous a permis d'éclaircir la nature de la prise de décision en fonction du genre. Ainsi, au niveau de la prise de décision, les participantes considèrent que seules leurs activités ménagères et rémunérées, ainsi que l'éducation des enfants concernent traditionnellement les femmes tandis que les autres décisions relèvent du conjoint ou du chef de famille.

La deuxième étape de notre exercice de définition du processus d'*empowerment* consistait à relier de manière précise le programme de microfinance à ses effets potentiels en terme d'*empowerment*. Pour ce faire, nous avons dirigé la discussion sur les transformations (indicateurs) survenues suite à l'arrivée de la microfinance coopérative. Deux approches ont été privilégiées : demander aux participantes de citer des exemples et de choisir parmi une liste d'exemples.

Dans un premier temps, nous demandions donc aux participantes de citer des exemples de changements au niveau de l'individu, de la famille et de la communauté, tous domaines confondus. Nous présentons ici les principaux changements soulevés par les femmes en ce qui à trait à la dimension *ressource* et à celle de *fonction d'agent actif*. Les participantes considèrent que les

changements les plus pertinents au niveau des ressources individuelles impliquent la relation entre le prêt et leurs activités génératrices de revenu. Ainsi, l'accès à de nouvelles ressources consiste en de nouveaux moyens qu'elles acquièrent par l'entremise du prêt (formation, épargne, etc.). Au niveau de la famille, les éléments les plus soulignés sont l'impact sur le bien-être et les contributions familiales. Les participantes évoquent finalement au niveau de la communauté les transformations apportées aux réseaux féminins, telles que la meilleure entente qui règne entre les femmes.

Les changements reliés à la fonction d'agent actif regroupent trois principaux commentaires. Premièrement, l'expansion des capacités de choisir des participantes suppose davantage de négociation que d'indépendance et d'autonomie dans la prise de décision. En d'autres mots, les participantes considèrent qu'un changement s'amorce par une consultation mutuelle, entre hommes et femmes, dans leur prise de décision respective. Un changement dans la prise de décision qui est d'ailleurs valable à tous les niveaux, qu'il s'agisse de décisions touchant directement la vie des femmes (mobilité, décision d'un second mariage), la vie des enfants (choix du futur conjoint, scolarisation) ou la société en général (normes politiques et sociales). Deuxièmement, les participantes considèrent qu'un changement dans la fonction d'agent individuel implique une plus grande liberté en ce qui concerne leur temps et les lieux où elles peuvent être présentes. Finalement, le niveau communautaire évoque peu d'exemples pour les participantes.

Dans un deuxième temps, nous demandions aux participantes de sélectionner parmi les indicateurs de la grille de lecture préliminaire les transformations les plus congruentes avec d'une part, leur vision du processus d'*empowerment* et d'autre part, les effets potentiels du programme de microfinance coopérative. Les indicateurs retenus sont présentés dans la section suivante, construction de l'outil de mesure final du processus d'*empowerment*.

### 6.2.2 Élaboration de l'outil de mesure

En plus de clarifier la compréhension qu'ont les participantes des concepts employés dans l'étude, les entrevues de groupe nous ont permis d'élaborer un outil de mesure adapté au milieu. Bien que l'élaboration de l'outil de mesure final tienne davantage de l'analyse des résultats que de leur présentation, nous avons fait le choix de présenter cet élément dans ce chapitre. Par souci de simplification, nous préférons en effet que les sections suivantes s'insèrent les unes aux autres sans difficulté.

L'élaboration de l'outil d'analyse a pour objectif de cerner avec précision les éléments susceptibles de mesurer le processus d'*empowerment* mais aussi, les éléments caractérisant ce processus selon les participantes. Nous élaborons dans les prochains paragraphes la définition locale du processus d'*empowerment*. Par la suite, nous présentons les composantes sélectionnées et le développement de l'index d'indicateurs. Finalement, nous perfectionnons notre mesure des effets potentiels du programme de microfinance coopérative.

La première étape de consistait à regrouper les différents commentaires recueillis dans le but d'obtenir une définition locale et opérationnelle du processus d'*empowerment*. Nous remarquons tout d'abord que le domaine économique domine cette définition. Deuxièmement, si tous les niveaux semblent avoir la même importance, la communauté est appréhendée avec moins de force dans le discours des participantes, surtout au niveau de la fonction d'agent. Troisièmement, nous constatons que c'est la forme individuelle d'*empowerment* qui domine la définition du processus pour les participantes. Parce que la majorité des participantes parlaient en fonction d'elles-mêmes, nous avons dû volontairement orienter la discussion sur la forme collective d'*empowerment* dans la sphère publique. Finalement, il transparaît du discours tenu que le bien-être des femmes est indissociable du bien-être de leur famille. Par conséquent, si nous

résumons la pensée des participantes, la définition du processus d'*empowerment* peut s'écrire ainsi :

*L'empowerment est un changement dans la vie des femmes qui consiste en l'expansion de leurs capacités de choisir dans le but de développer leur bien-être et celui de leur famille. Il s'agit d'un processus de négociation plutôt que d'une recherche d'indépendance de la femme par rapport à l'homme.*

La deuxième étape de notre analyse consiste à regrouper les composantes retenues pour la construction de l'outil de mesure final. Ainsi, un remaniement a été effectué au niveau des composantes proposées à priori pour simplifier l'outil de mesure final. Premièrement, les participantes effectuaient une correspondance entre les niveaux d'*empowerment* (individu, famille et communauté) et les formes d'*empowerment* (individuelle et collective). Par conséquent, nous avons réduit la complexité conceptuelle en limitant notre étude à deux niveaux d'agrégation, la sphère privée et la sphère publique. La première sphère implique l'*empowerment* individuel et les niveaux d'*empowerment* de l'individu et de la famille, soit l'« *empowerment in close relationship* »<sup>17</sup> décrit précédemment. L'*empowerment* individuel dans la communauté, brièvement mentionné par les participantes, a également été associé exceptionnellement à la sphère privée par souci de simplification. La sphère publique renvoie pour sa part à l'*empowerment* collectif et au niveau d'agrégation de la communauté.

Deuxièmement, nous avons restreint l'usage de la composante « domaine d'*empowerment* » à la dimension *ressource*. En outre, certains domaines seulement sont retenus suite aux commentaires des participantes. Par exemple, l'opérationnalisation de cette dimension dans la sphère privée comporte uniquement les domaines économique, cognitif et social. Dans la sphère publique

---

<sup>17</sup> Rowlands (1998)

seul le domaine d'*empowerment* social est conservé. Aucun domaine d'*empowerment* n'est par conséquent associé à la dimension *fonction d'agent actif*. Les deux sphères d'agrégation divisent aussi cette dimension.

Troisièmement, les deux composantes initiales proposées pour la dimension *ressource* se limitent au domaine économique. En effet, comme nous le mentionnons précédemment, l'accès et le contrôle font explicitement référence pour les participantes à la relation entre le programme de microfinance et l'acquisition de moyens économiques. Par exemple, la notion de « contrôle » est appréhendée en terme de « pouvoir avec » et traduisible par une « bonne gestion ». Finalement, la dimension *fonction d'agent actif* se simplifie dans la version finale par la réunion des notions de « prise de décision » et de « négociation ».

Dans un troisième temps, l'analyse des entrevues de groupe a permis la création d'un index d'indicateurs adapté à la situation étudiée. En reprenant les indicateurs présentés dans la grille de lecture préliminaire, nous expliquons dans les prochains paragraphes la construction de notre index d'indicateurs d'*empowerment*. Ainsi, les participantes ont mentionné, sélectionné, rejeté ou amélioré certains d'entre eux. Le tableau suivant présente les indicateurs sélectionnés par les participantes.

**Tableau 10 : Indicateurs d'*empowerment* sélectionnés par les participantes**

|                | Individu  | Famille   | Communautaire  |
|----------------|---|---|--|
| Économi -que   | Accès aux ressources productives;<br>Contrôle des ressources productives;<br>Connaissance managériale, sur le budget, l'entreprise, le crédit...; | Accès et contrôle de la femme aux ressources de la famille (budget, actifs, revenu...);<br>Contribution relative aux besoins de la famille; |  |
| Socio-Culturel | Liberté de mouvement;<br>Liberté de penser;   | Mobilité de la femme à l'intérieur et à l'extérieur du lieu de résidence;   | Visibilité des femmes dans la sphère sociale;<br>Participation à des groupes non-familiaux et à des réseaux sociaux; |

|               |  |   |  |
|---------------|--|---|--|
| Interfamilial | Habilité à négocier;<br>Habilité à communiquer;                                  | Participation à la prise de décision familiale ;<br>Contrôle sur la décision des seconds mariages;                                    | Changement dans les institutions du mariage (âge de la mariée, choix du mari, divorce, absence de dot...); |
| Cognitif      | Confiance;<br>Estime;<br>Ambition;<br>Sens donné à l'action;<br>Vision du futur; | Confiance et estime de soi dans la famille;<br>Bien-être psychologique dans la famille ;<br>Sentiment d'appréciation dans la famille. |  |

L'analyse des commentaires reliés à ces indicateurs suggère toutefois certaines améliorations. Ainsi, la version finale de l'index d'indicateurs se simplifie par l'union d'indicateurs et leur association aux composantes retenues (tableau 11).

**Tableau 11 : Outil de mesure final**

| Dimensions                                  | Composantes                             | Indicateurs  |
|---|---|--|
| <b>Ressource du choix</b>                   | Sphère privée<br>ressources économiques | Accès et contribution aux ressources économiques<br>Contrôle du crédit et de l'épargne<br>Activités économiques<br><u>Acquisitions de connaissances et d'habiletés</u> |
|   | Sphère privée<br>ressources cognitives  | Perception de la confiance en soi, de l'estime de l'ambition<br>Perception des relations interfamiliales   |
|   | Sphère privée<br>ressources sociales    | Actif social au sein de la communauté (visibilité)   |
|   | Sphère publique<br>ressources sociales  | Réciprocité créée par la caisse villageoise<br>Institutions du mariage<br>Mobilisation du groupe des femmes  |
| <b>Fonction d'agent actif dans le choix</b> | Sphère privée                           | Stade de prise de décision<br>Type de choix<br>Manière de prendre la décision<br>Définition de ses objectifs et sens donné à l'action<br>Mobilité (temps et espace)    |
|   | Sphère publique                         | Mobilisation du collectif des femmes dans la prise de décision de la communauté  |

Nous débutons cette présentation par les quatre indicateurs associés aux ressources économiques. Un changement en terme d' « accès et de contribution aux ressources économiques » familiales constitue notre premier indicateur. Puisque les participantes ne faisaient pas de différence marquée entre leurs

ressources et celles de leur famille, nous avons combiné les deux premières cases du tableau. De plus, ce n'est pas tant la distinction entre l'utilisation ou l'apport qui est jugée pertinente pour l'évaluation de l'*empowerment*, mais plutôt la présence d'un changement par rapport à ces ressources. Le deuxième indicateur explore de façon plus précise l'utilisation du programme de microfinance. Il s'agit d'évaluer la nature du contrôle exercé par les participantes sur le prêt ou l'épargne. Le troisième indicateur permet d'intégrer un élément qui revient fréquemment dans le discours des participantes, leur activité rémunérée. En effet, explorer l'évolution de leur activité rémunérée permet de jauger certaines transformations psychologiques<sup>18</sup>, telles que l'ambition ou la conception de leur rôle d'entrepreneur. Cela nous permet également de sonder les barrières qu'elles perçoivent au développement de leur situation d'agent économique.

Le dernier des indicateurs économiques s'inspire aussi des réflexions des participantes qui envisagent l'acquisition de connaissances et d'habiletés comme une transformation majeure des conditions dans lesquelles elles exercent leur choix. L'indicateur de la grille préliminaire, « connaissance managériale, ... » est par contre amélioré de façon à inclure un plus vaste champ d'apprentissages, telles que l'habileté à communiquer ou la connaissance de l'environnement hors foyer.

Dans le domaine cognitif, nous abordons premièrement les changements en termes de confiance et d'estime individuelle. Le deuxième indicateur explore les transformations au sein des relations familiales. En effet, les participantes ont retenu trois des indicateurs initiaux sur cette question, soit la confiance et l'estime de soi dans la famille, le bien-être psychologique dans la famille, et le sentiment d'appréciation dans la famille. Par exemple, les participantes estimaient que le

---

<sup>18</sup> Les domaines étant parfois difficilement divisibles, le domaine cognitif se mêle ici au domaine économique, bien qu'une préséance soit accordée au domaine économique en raison de l'emphase mise sur ce point par les participantes.

regard porté sur elles par les membres de leur famille se modifiait. Nous regroupons conséquemment ces éléments dans l'indicateur « perception des relations interfamiliales ».

Quatre indicateurs sont associés aux ressources sociales. D'une part, les participantes considèrent qu'il y a un changement au niveau de l'*empowerment* individuel en ce qui concerne la visibilité de la femme dans la communauté. Plus exactement, elles estiment que l'influence d'une femme sur son environnement hors foyer, sur son rôle et la légitimité de son action dans la communauté tend à se modifier suite à un programme de microfinance. Pour saisir ces éléments, nous améliorons l'indicateur initial<sup>19</sup> pour faire appel à l'idée plus large d'un « actif social au sein de la communauté ».

D'autre part, en laissant de côté l'expérience vécue par une seule femme, les participantes ont également abordé le domaine social à travers la forme collective de l'*empowerment*. À partir de l'indicateur initial « participation à des groupes non-familiaux et à des réseaux sociaux », nous avons développé deux indicateurs finaux. Les participantes distinguaient en effet clairement le groupe formé par la caisse villageoise de celui, plus vaste, formé par toutes femmes de la communauté. Par conséquent, nous étudions avec plus de précision la nature de la réciprocité créée par la caisse villageoise. Un deuxième indicateur, d'ordre plus général, appréhende la mobilisation du groupe des femmes dans la communauté. Finalement, notre dernier indicateur dans le domaine social mesure les changements dans les institutions du mariage<sup>20</sup> qui démontrent une plus grande valorisation de la femme et de ses choix. Nous intégrons d'ailleurs à cet indicateur le contrôle sur la décision des seconds mariages précédemment associé au niveau de la famille.

---

<sup>19</sup> L'indicateur initial auquel nous faisons référence ici est « visibilité des femmes dans la sphère sociale ».

L'indicateur initial « participation à la prise de décision familiale » nous permet de saisir les diverses facettes de la dimension *fonction d'agent actif*. La prise de décision qu'expérimente un individu se traduit par trois indicateurs, le « stade de prise de décision », le « type de choix » et la « manière de prendre la décision ». En effet, les participantes distinguaient les types de décision, les modes de participation, les rôles traditionnels de genre et le caractère mouvant, unique et particulier de chaque situation. De manière à démêler ces divers éléments, nous reprenons donc la hiérarchisation de responsabilité dans la prise de décision mise de l'avant par Kabeer (1999).

De plus, tel que mentionné précédemment, la négociation est étroitement associée à la prise de décision pour les participantes. De ce fait, l'indicateur « habileté à négocier » présenté dans la grille préliminaire va se combiner dans l'outil final avec notre indicateur « manière de prendre la décision ». Les participantes étendent également le concept de prise de décision à l'*empowerment* collectif. Notre indicateur « mobilisation du collectif des femmes dans la prise de décision de la communauté » fait ainsi référence au regroupement de toutes les femmes de la communauté dans la prise de décision communale.

Deux indicateurs complètent finalement l'expérience individuelle du processus d'*empowerment* dans la dimension *fonction d'agent actif*. Un premier indicateur fait suite aux réflexions des participantes sur le *libre arbitre*, qui illustre selon elles une des facettes de la *fonction d'agent actif*. En y combinant les indicateurs retenus de la grille initiale, «sens donné à l'action » et « liberté de penser », nous pouvons appréhender ce que les participantes expriment comme l'exercice de

---

<sup>20</sup> Les institutions du mariage font référence au choix de l'époux, l'âge de la mariée, la possibilité de divorcer où le contrôle sur la décision des seconds mariages.

choix et la réflexion derrière leur action. Nous avons ainsi conçu l'indicateur « définition de ses objectifs et sens donné à l'action »<sup>21</sup>.

Le dernier indicateur associé à la dimension *fonction d'agent actif* est une transformation des indicateurs initiaux de « liberté de mouvement » et « mobilité de la femme à l'intérieur et à l'extérieur du lieu de résidence ». Nous avons en effet converti ces indicateurs dans l'expression « mobilité espace/temps ». Les participantes accordent en effet beaucoup d'importance à cette notion. De plus, puisque la distinction entre le niveau d'agrégation individuel et familial n'était pas significative, nous avons combiné ces indicateurs en un seul. Aussi, cette liberté de mouvement dont parlaient les femmes était explicitement temporelle. En effet, leur mobilité à l'extérieur du foyer est traditionnellement assujettie à un horaire spécifique.

En dernier lieu, nous constatons que notre outil de mesure doit approfondir la relation entre le processus d'*empowerment* et le programme de microfinance coopérative. En effet, l'analyse des entrevues de groupe révèle que l'institution financière et le programme CEE-CEFA sont deux choses bien différentes pour les participantes. Concrètement, elles associent les changements potentiels au seul programme CEE-CEFA et ignorent presque totalement l'existence de la coopérative<sup>22</sup>. Par conséquent, notre outil de mesure final explore le degré de connaissance et d'appréciation de l'institution de microfinance coopérative et du programme CEE-CEFA.

En conclusion, l'analyse des entrevues de groupe nous a donc permis d'une part de comprendre la résonance malienne des concepts employés, de façon à constituer une définition locale du processus d'*empowerment*. D'autre part, nous

---

<sup>21</sup> Cet indicateur fait également référence à l'idée de « sens of agency » développée par Kabeer (1999).

avons également effectué une opérationnalisation adaptée au contexte et à la nature de l'institution étudiée. En bref, notre outil de mesure final se compose de deux dimensions d'analyse, *ressource* et *fonction d'agent actif*, dont la première s'exprime à travers trois domaines d'*empowerment* (économique, social et cognitif). L'outil comporte également deux sphères d'agrégation (privée et publique) et 16 indicateurs d'*empowerment* répartis entre ces différentes composantes.

### **6.3 Résultats de « l'évaluation du processus d'*empowerment* »**

Les entrevues individuelles correspondent au quatrième objectif de recherche, soit la vérification empirique du processus d'*empowerment*. Après avoir défini et élaboré un outil de mesure par l'entremise d'une approche participative, les entrevues individuelles avec les participantes nous ont permis d'évaluer le processus d'*empowerment*. Par ailleurs, les entrevues de groupe ayant également fourni des informations pertinentes sur le processus d'*empowerment*, nous présentons ici la synthèse des principaux éléments recueillis lors de toutes ces entrevues.

Pour simplifier la présentation des résultats, nous les regroupons en 5 catégories, soit : diminuer les liens de dépendance; professionnalisation de l'activité rémunérée; liberté accrue face aux normes; transformations cognitives et participation à la prise de décision. Ces catégories émergent du discours des participantes comme des classes de changements significatifs qui nous permettent de réduire la complexité des nombreux indicateurs d'*empowerment*. Aussi, nous illustrerons les divers propos grâce à des témoignages recueillis lors des entrevues (groupe et individuelle).

---

<sup>22</sup> Il s'est d'ailleurs avéré que les animatrices de crédit et les interprètes n'utilisaient pas le terme

### 6.3.1 Diminuer les liens de dépendance

Cette première catégorie concerne la dimension *ressource* du processus d'*empowerment*. En effet, la capacité de choisir des femmes s'est accrue alors que les pré-conditions du choix se sont modifiées. Plus précisément, de nouvelles possibilités par rapport à l'accès aux ressources productives et humaines ont permis de réduire la vulnérabilité des femmes face à certains liens de dépendance. Les Bamakoises s'insèrent en effet dans un réseau complexe de liens de dépendance les uns par rapport aux autres, ce qui limite et constraint leur accès aux ressources. Pour illustrer cette première catégorie, les participantes soulignent trois transformations majeures de leurs liens de dépendance, soit l'accès au crédit, aux liquidités et à de nouvelles sources d'information.

En premier lieu, les Bamakoises, exclues du système financier formel, n'ont généralement d'autres choix que d'utiliser les prêts traditionnels. Il s'agit par exemple de prêts obtenus chez le créancier local ou auprès d'un membre de la communauté. Le fonctionnement de ce crédit implique toutefois de lourdes contraintes. Les femmes alors obligées de se prêter au jeu de la confession, c'est-à-dire, raconter leur vie à un autre dans l'espoir d'obtenir de l'aide. En revanche, grâce au programme de microfinance coopérative, les femmes peuvent acquérir des ressources économiques sans se soumettre aux exigences de ces prêts. Ainsi, comme l'exprime une participante :

(...) avant CEE vraiment c'était très difficile parce que pour trouver un fonds de commerce fallait aller quémander à une voisine ou bien à un parent, bon tu n'es même pas sûre que la personne te donnera l'argent mais il faut raconter toute ta vie, les problèmes de ta famille, et tu n'es même pas sûre que tu en auras...mais grâce à CEE-CEFA, il suffit de donner une petite garantie et tu as ton prêt...non seulement tu es indépendante vis-à-vis des membres de la communauté (...) (V-2-3 : 26)

En plus d'offrir une nouvelle source de crédit pour les femmes, le programme implique aussi un apport constant en liquidités, différent de l'argent détenu par le

« coopérative » lors des entrevues de groupe.

mari, le père ou le frère. Autrefois dépendante de cet argent familial, les femmes considèrent maintenant ne plus avoir à « quémander » de l'argent pour les dépenses quotidiennes. Comme l'explique une participante, grâce au prêt, aux bénéfices et à l'épargne, elles ont leur propre argent:

(...) maintenant chaque matin au lieu d'aller demander le prix des condiments à son mari, [...] donc à travers CEE, si elle mène des activités, c'est pas la peine, toi aussi tu as de l'argent, c'est pas la peine d'aller demander chaque fois de l'argent, le prix des condiments aux maris, donc tu peux subvenir à la préparation des condiments...ensuite pour les enfants, pendant l'ouverture des classes, tu peux acheter des cahier et des Bic, aider le mari quoi (...) (V-2-2 : 17)

(...) parce que même samedi, la femme de son fils a accouché....son mari n'avait pas d'argent, elle a accouché dans une clinique...et ça lui est revenu à 15 000F, elle dit que si c'était pas CEE, comment elle allait se débrouiller, surtout que son enfant (le fils) ne travaille pas maintenant....il peut y a avoir des éléments de surprise comme ça qu'elle peut résoudre sans passer par le mari (...) (V-3-23 : 6)

Les liens de dépendance se situent également au niveau humain pour ces femmes souvent restreintes physiquement à leur foyer et à ses environs immédiats et dont la famille est parfois l'unique relation. Le programme de microfinance coopérative, en facilitant le travail des femmes à l'extérieur de leur foyer, offre l'accès à de nouvelles sources d'information. De plus, par son approche collective et ses services auxiliaires, le programme de microfinance CEE-CEFA présente l'opportunité d'un apprentissage mutuel entre femmes et d'une formation formelle. Par conséquent, le programme diversifie l'accès des femmes aux connaissances. Ce témoignage souligne les possibilités de choix accrues qu'engendre l'acquisition de nouvelles connaissances pour les femmes :

(...) à travers le programme donc, ça a permis aux femmes d'être éveillées....elles savent maintenant que tout ce qui concerne la communauté, les concerne obligatoirement....donc c'est pour cela elles participent aux réunions, tout ce qui concerne les problèmes ou bien les activités dans la communauté (...) (G-3-10)

La caisse villageoise constitue pour les participantes un espace privilégié de rencontre et de partage. Toutes jugent que le programme favorise une meilleure entente entre femmes et la formation d'un collectif soudé par une confiance réciproque. Ainsi, le programme de microfinance coopérative a pour effet de diminuer les liens de dépendances des participantes, qu'ils soient économiques ou

humains. En diminuant leur dépendance en termes d'accès aux ressources, les participantes considèrent profiter d'un renforcement de leur capacité de choisir.

### **6.3.2 Professionnalisation de l'activité rémunérée**

Les participantes soulignent donc l'incidence du programme sur leur logique d'accumulation de capital. En effet, les répercussions de la professionnalisation de leur activité rémunérée sont majeures. Qu'il s'agisse du démarrage de leur entreprise ou de son développement, les participantes soulignent les effets du programme en terme de *ressource* et de *fonction d'agent actif*.

Premièrement, le programme va modifier les pré-conditions du choix concernant leur activité rémunérée. En effet, beaucoup de femmes souhaitent par exemple effectuer un travail rémunéré, par désir personnel ou nécessité. Pour près 1/3 des femmes rencontrées, il s'agit de la principale motivation pour entrer dans le programme. Comme l'illustrent ces témoignages, le programme intervient entre autres au niveau de la mise de fonds initiale qui fait souvent défaut:

(...) elle dit que avant CEE, elle ne menait aucune activité alors qu'actuellement avec CEE, donc elle mène toutes sortes d'activités qu'elles veulent (...) (V-2-2 : 19)

(...) du point de vue économique il y a eu un très grand changement puisque avant il n'y avait pas. ..les femmes ne menaient pas vraiment d'activité génératrice de revenu...mais avec l'avènement de CEE toutes les femmes sont devenues (...) (V-2-4 : 39)

D'autre part, en adhérant à une caisse villageoise les participantes entrent dans une école sans pareille. Le programme CEE-CEFA implique en effet une formation en gestion auquel elles n'auraient pas accès autrement :

(...) elle a eu une connaissance très approfondie du point de vue commerce, parce que maintenant elle sait faire la différence entre son fonds de commerce, entre ses bénéfices et puis les dépenses, avant CEE elle ne savait pas faire ça, donc ça lui a permis d'acquérir de nouvelles connaissances concernant ses activités (...) (V-2-3 : 30)

Les nouveaux outils de gestion, l'accès à un capital initial et à des liquidités se répercutent aussi sur leur manière de mener l'activité rémunérée. Par exemple, en l'absence de mise de fonds beaucoup de participantes devaient acheter leurs

marchandises à crédit. Comme l'explique une participante, c'est le fournisseur qui décidait alors du montant auquel elles avaient droit, « avant je n'étais vraiment pas heureuse, puisque même pour vendre mes feuilles de patates là, j'étais obligée de les prendre à crédit...vendre pour la dite personne...ensuite je restituais l'argent au propriétaire des feuilles et il me donnait un peu... » (V-3-17 : 4). D'autres enfin soulignent que le programme de microfinance leur permet de stabiliser leurs activités. Ainsi, elles peuvent maintenant prétendre à une place fixe au marché ou diversifier leur marchandise :

(...) du point de vue économique aussi, non seulement tu peux mener des activités dans le marché par exemple, si tu as un certain montant tu peux te trouver une place fixe, puisque sans argent tu te déplaces du jour au lendemain, il te change quoi...donc avec ça vraiment, du point de vue économique, tu as une base solide donc il suffit d'amener les marchandises tu peux les donner en détail ou en gros au gens (...) (V-2-3 :28)

(...) oui j'ai acquis plusieurs connaissances....avant l'accès au prêt..je vendais les feuilles vertes je savais que ça ne rapportait pas mais j'étais obligée de rester là-dedans....quand j'ai pris le prêt, j'avais des bonnes idées avant mais je n'avais pas les moyens, donc à travers le prêt j'ai su diversifier mes activités.....je vends des rideaux et des draps et je fais mon petit commerce aussi...donc j'ai su diversifier mes activités (...) (V-3-17 : 6)

Deuxièmement, une transformation survient également dans leur fonction d'agent. Les participantes se décrivent en effet comme des femmes d'affaires que l'on doit distinguer de toutes les autres commerçantes. La nuance est ici importante. Pour certaines, elles sont « femmes d'affaires » puisque la caisse villageoise se transforme peu à peu en une association de commerçantes qui s'entraident et se stimulent mutuellement. Pour d'autres, elles sont femmes d'affaires puisqu'elles acquièrent des connaissances administratives. Finalement, plusieurs estiment être femmes d'affaires du fait qu'elles gèrent et contrôlent elles-mêmes leur prêt et leur bénéfice.

Par conséquent, les participantes franchissent une étape décisive en adhérant au programme, car en professionnalisant leur activité rémunérée, elles modifient leur manière de se concevoir. Cette transformation, elles l'expriment en termes d'articulation de leur objectifs personnels et de leur rêves. Parce qu'elles sont

maintenant des femmes d'affaires, elles considèrent être aptes à mener leur propre destin.

### **6.3.3 Liberté accrue face aux normes**

La troisième catégorie qui émerge du discours des participantes concerne leur nouvelle liberté face aux normes et autres obligations sociales. Le programme engendre selon elles une certaine liberté d'utilisation de leur ressources économiques et une liberté de mouvement (mobilité). Comme nous l'avons vu précédemment (chapitre 5), les Maliennes sont en effet régie par un code strict d'obligations sociales (don et contre don) et astreintes à une mobilité réduite. Cette troisième catégorie implique donc des changements à la fois appréhendés par la dimension *ressource* et par la *fonction d'agent actif*.

Premièrement, les participantes jugent qu'elles acquièrent graduellement une plus grande liberté d'utilisation de leurs ressources économiques. Bien que le système d'organisation « bourse séparée » attribue plus de liberté aux femmes, la norme fait en sorte que ces dernières doivent toujours rendre compte à l'homme du foyer. Cette liberté acquise implique pour les femmes un contrôle<sup>23</sup> accru sur leurs ressources aussi bien dans la sphère privée que dans la sphère publique. De fait, en ayant accès de façon autonome à de l'argent, les femmes estiment qu'elles ont davantage de liberté quant à son utilisation. Elles peuvent par exemple décider d'attribuer leur capital à la consommation familiale ou bien, dans une logique d'accumulation, décider de l'investir dans leur entreprise :

(...) tu peux mener vaguement tes activités comme tu le veux, en plus de ça tu peux faire des épargnes, donc à la fin du cycle tu as tes épargnes donc tu peux remédier ...soit augmenter ton fonds de commerce soit subvenir aux besoins urgents de la famille, voilà  
(...) (V-2-3 : 25)

---

<sup>23</sup> Le terme contrôle est ici employé au sens d'un usage autonome des ressources et non, comme dans sa version contextualisée, au sens d'une bonne gestion des ressources.

Au niveau communautaire, les femmes considèrent qu'elles peuvent choisir de se désengager d'une partie de leurs obligations sociales ou au contraire, choisir d'y participer plus activement. Toutefois, plutôt que se désengager complètement de ces relations sociales, la plupart disent préférer réduire leur apport lorsque les temps se font plus durs.

Deuxièmement, les participantes estiment que le programme de microfinance augmente leur liberté de mouvement. Elles peuvent par exemple choisir de rentrer plus tard chez elles ou même de voyager à l'extérieur de Bamako. Ainsi, comme l'expose ce témoignage :

(...) actuellement si elle veut voyager, elle dit au mari je veux faire un mois à Dakar ou bien je sors aujourd'hui je ne reviens pas très tôt, il dit qu'il n'y a pas de problème, il faut y aller [...] maintenant c'est elle-même qui gère son temps (...) (V-2-1 : 11)

Il est important de souligner que cette liberté acquise face à certaines normes contraignantes de l'environnement social n'entache pas selon les participantes leur statut social. En effet, la légitimité de ces transformations se justifie par le formalisme de l'institution financière. De plus, puisque ces changements engendrent des retombées financières, ils sont accueillis favorablement. Notons toutefois que la pression sociale joue toujours un très grand rôle et peut, comme le soulignent certaines participantes, limiter ces dérogations à la norme.

Par conséquent, nous associons ces transformations aux deux dimensions d'analyse employées. De fait, la liberté acquise face aux normes s'avère un changement dans les pré-conditions du choix mais également dans la fonction d'agent actif. Autrement dit, les participantes décident elles-mêmes par exemple de déroger aux contraintes de mobilité ou au contraire, de s'y conformer.

#### **6.3.4 Transformations cognitives**

Notre revue de littérature sur la mesure du processus d'*empowerment* nous a permis de constater que des changements peuvent se manifester au niveau psychologique. Dans le cas présent, les participantes établissent clairement la relation entre le programme et certaines transformations cognitives qu'elles vivent individuellement et collectivement. Plus spécifiquement, elles estiment que tous les éléments décrits précédemment, de l'augmentation de leur contribution aux dépenses familiales à leur nouvelle autonomie par rapport à leurs liens de dépendance, donnent lieu à des transformations psychologiques. Les participantes illustrent ces transformations par les notions d'estime et de confiance personnelle, ainsi que par la diminution des tensions familiales.

Premièrement, il s'avère que le programme contribue à augmenter l'estime et à la confiance personnelle des femmes. La fierté de ce qu'elles ont accompli et peuvent accomplir, l'indépendance qu'elles ont acquis par rapport aux ressources productives et humaines, tout cela influe directement sur la manière dont elles se conçoivent maintenant. L'image qu'elles ont d'elles-mêmes se transforme positivement. Les participantes tirent également fierté de la manière dont on les perçoit maintenant dans la famille et dans la communauté. Les participantes gagnent en confiance à mesure qu'elles gagnent en visibilité. Nos indicateurs sur les « relations interfamiliales » et l'« actif au sein de la communauté » révèlent ainsi un changement de perception dans leur entourage. Pour certaines participantes, il s'agit d'être considérées comme un membre actif de la famille et la communauté pour la toute première fois :

(...) auparavant on les regardait d'un certain...avec une certaine façon....mais actuellement c'est ça, y'a eu un changement dans le regard...c'est l'envie... bon c'était pas de la méchanceté avant...mais tu passais inaperçue quoi.....tu n 'était rien avant [...] elles sont respectées dans la communauté (...) (V-2-3 : 27)

Elles perçoivent aussi un changement dans leur visibilité collective, leur place et position comme groupe identitaire. Le fait d'être admissible à un tel programme et de pouvoir se constituer en une association de crédit institutionnalisé est en soi

une grande avancée sociale pour ces femmes. Une avancée qui renforce d'ailleurs la confiance de toutes dans la communauté.

Deuxièmement, leur gain d'estime ainsi que leur nouvelle indépendance agit comme un tremplin et leur donne l'ambition d'effectuer de nouvelles choses. Elles expliquent par exemple que le fait d'avoir plus confiance en leur capacité leur permet de faire des choses qu'elles n'auraient jamais pensé faire autrement. Ainsi, leurs attentes suite au programme sont diverses et parfois avant-gardistes, qu'il s'agisse d'acheter un terrain, du bétail ou d'avoir des employés, comme l'explique une des participantes, « grâce à CEE aussi, elle a pu s'acheter un terrain, puis elle a construit » (V-2-2 : 19).

Troisièmement, plusieurs femmes soulignent l'impact du programme pour stabiliser la sécurité familiale. Comme nous l'avons expliqué dans le chapitre 5, les femmes sont responsables de la famille et de son bien-être. De plus, si les femmes ont toujours contribué dans une certaine mesure aux besoins de la famille, les participantes considèrent avoir une charge de plus en plus importante. Or, les transformations engendrées par le programme se traduisent par l'assurance de pouvoir se débrouiller seules si nécessaire. Autrement dit, en cas d'urgence médicale, en cas d'abandon ou de perte de revenu du conjoint, elles estiment pouvoir y remédier :

(...) elle dit qu'elle avait accès aux besoins de la famille et maintenant c'est le même cas... avant quel que soit le problème, qu'elle soit en possession ou pas, elle était obligée de résoudre le problème....et maintenant, c'est la même chose.....mais maintenant il y a moins de problème parce qu'il y a le prêt. (V-3-22)

Cette nouvelle sécurité influe directement sur l'augmentation de leur bien-être et celui de leurs proches. Cela contribue d'autant à diminuer les tensions familiales souvent créées par le manque de ressources. Le programme CEE-CEFA réduit le souci constant du quotidien et les tensions familiales par rapport aux enfants et entre conjoints.

Les participantes acquièrent donc plus de moyen pour subvenir aux besoins des enfants, de l'achat de nourriture à celui de livres scolaires. De plus, parce qu'elles peuvent parfois leur fournir une occupation lucrative, elles estiment diminuer les risques de délinquance de leur progéniture. Finalement, plusieurs participantes sont fières d'assurer l'avenir de leurs enfants par une meilleure scolarisation, une meilleure santé, l'apprentissage d'un métier et parfois même, l'achat de maison pour leur future famille. En ce qui à trait aux relations conjugales, les participantes soulignent avec emphase la meilleure entente et la complicité qui existe maintenant entre elles et leurs maris. Le mari les considère davantage et va même jusqu'à discuter le soir avec elles. Comme l'illustre ce témoignage, « maintenant elles arrivent à causer avec leur mari, donc souvent le week-end elles sortent ensemble (avec leur mari), elle peuvent en un mot discuter avec leur mari actuellement » (V-2-2 : 22). Selon les participantes, la diminution des tensions entre époux est la conséquence directe de leur indépendance financière qui soulage le mari d'un grand poids :

(...) voilà, donc le rapport entre mari et femme s'est beaucoup amélioré....y'a pas de dépendance. (V-2-2 : 17)

(...) par exemple chaque fois, demander de l'argent, demander de l'argent à son mari, ça c'est embêtant chaque fois, parce qu'il faut que ça soit une bonne dépense, demander chaque fois à son mari c'est vraiment embêtant.....(V-2-2 : 22)

En résumé, tel que modélisé à priori, ces transformations cognitives constituent autant d'exemples de changements dans les pré-conditions du choix. Les femmes effectuent ainsi leur choix dans un tout autre état d'esprit. Par ailleurs, on remarque que ces éléments empiètent aussi sur la *fonction d'agent actif*. En effet, les femmes prennent d'une part conscience de leur situation commune et d'autre part, formulent leurs propres choix, même lorsqu'ils vont en contradiction avec la tradition (achat de terre et de bétail). Rêver d'une autre façon « d'être et d'agir » transparaît du discours tenu.

### 6.3.5 Participation à la prise de décision

Pour évaluer la dimension *fonction d'agent actif*, nous utilisions dans notre opérationnalisation le concept de prise de décision. Plus précisément, nous avions divisé cet élément en stade, type et manière de prendre la décision au sein de la famille.

Premièrement, les femmes ne considèrent pas qu'il y ait un réel changement dans les rôles décisionnels au sein de la famille et de la communauté. La prise de décision reste principalement l'affaire des hommes. Même lorsque les décisions concernent directement les femmes, le conjoint ou le chef de famille, est généralement impliqué. À plus forte raison lorsqu'il s'agit d'une décision de l'envergure du programme CEE-CEFA, qui engage selon les femmes plus qu'elles-mêmes en cas de problèmes. D'autre part, la plupart des participantes considèrent ne pas avoir de droit de veto dans les décisions familiales, bien que certaines évoquent la possibilité d'user de moyens détournés pour arriver à leur fin.

Cependant, l'inertie n'est pas la caractéristique principale de cet état de fait. Au-delà des commentaires évoqués, c'est leur manière de se concevoir dans la prise de décision qui a changé. Les participantes exposent leur point de vue en fonction de leur nouvelle légitimité dans la prise de décision. Ainsi, elles considèrent avoir le droit de participer à la prise de décision parce qu'elles contribuent davantage aux besoins familiaux et communaux. Autrement dit, si au niveau symbolique rien n'a changé, elles participent davantage à la prise de décision par le biais de la discussion et de la négociation. Le témoignage suivant reprend d'ailleurs avec justesse la pensée des participantes :

(...) si le mari sait que tu mènes une activité génératrice de revenu, tu as tes propres revenus, donc tu subviens à certaines dépenses de la famille, ...il sait que tu as une importance...donc, il est obligé de négocier maintenant dans la prise de décisions, donc même si tu décides pas, il te consulte dans les prises de décisions (...) (V-2-2 : 22)

Outre le fait de posséder de l'argent, les femmes considèrent qu'une meilleure entente entre époux légitime également l'apport des femmes à la prise de décision:

(...) donc c'est l'entente qui amène la négociation dans la famille pour les prises de décision, si y'a l'entente donc vous pouvez négocier aimablement, mais si il n'y a pas d'entente ça ne marche pas... [...] elle dit que pour les prises de décision quand elle a de l'argent, le mari ne peut rien décider sans elle, donc il est obligé de la consulter, elle est vraiment indépendante sur ce point, donc pour la négociation c'est la même chose, si il y a entente. (V-2-3 : 32)

## Chapitre 7 : Analyse des résultats

Nous présentons dans cette section l'analyse des résultats obtenus. Pour ce faire, nous interprétons dans un premier temps le caractère particulier de la relation entre la différence coopérative de Nyèsigiso et le processus d'*empowerment* survenu. Par la suite, nous effectuons une brève discussion des résultats. Pour finir, nous évoquons les principales limites ainsi que les apports de notre recherche.

### 7.1 Relation entre la différence coopérative et le processus d'*empowerment*

Nous avons fait la proposition que le programme de microfinance coopérative CEE-CEFA avait un potentiel d'*empowerment* pour les femmes. Deux niveaux d'analyse ont alors été développés, l'un portant sur la microfinance coopérative et l'autre sur le processus d'*empowerment*. D'une part, nous avons évalué la spécificité du dispositif de microfinance en terme de différence coopérative. Pour ce faire, nous avons effectué un bref diagnostic de l'équilibre coopératif. D'autre part, nous avons évalué le processus d'*empowerment* induit à l'aide de deux dimensions d'analyse, à savoir les *ressources* et la *fonction d'agent actif*.

Notre interprétation de la relation entre les deux niveaux d'analyse procède donc par l'exploration de la nature de la différence coopérative et de celle du processus d'*empowerment*. Par la suite, nous caractérisons la transformation des rapports sociaux de pouvoir qui découle de cette situation dans la section synthèse.

#### 7.1.1 Nature de la différence coopérative

À la base de notre démarche de vérification, nous souhaitions démontrer l'influence particulière de l'institution de microfinance coopérative et du programme CEE-CEFA sur le processus d'*empowerment*. Par conséquent, nous

avons fait l'hypothèse que la différence coopérative, issue de l'orientation de l'équilibre coopératif, allait en effet agir sur ce processus. Nous effectuons dans cette section une brève analyse de la nature de cette différence coopérative auprès des parties prenantes.

Ainsi, nous interprétons les résultats de la gestion de l'équilibre coopératif, présentés dans une section précédente, en fonction du partenariat entre Nyèsigiso et le programme CEE de FFH. Nous expliquons en effet l'impact différencié du réseau de coopératives sur le processus d'*empowerment* par la création de valeur qui résulte de ce partenariat.

#### ***Approche CEE-CEFA de Nyèsigiso***

En 1996, Nyèsigiso et FFH s'associent dans le but d'offrir le programme CEE à la population féminine pauvre de la région de Ségou (Mali). Dès 1998, les résultats probants amènent Nyèsigiso à implanter le programme dans la région de Bamako. L'évaluation de Boily *et al.* (2000)<sup>24</sup> sur l'utilisation du programme CEE offert par Nyèsigiso dans la région de Ségou (Mali) démontre d'ailleurs l'existence de répercussions économiques avantageuses pour les participantes.

Dans le réseau, la gestion du programme est centralisée et s'effectue par un département spécifique à même la direction générale de Nyèsigiso. Les animatrices de crédit, qui se déplacent en mobilette, gèrent chacune quelques 15 caisses villageoises réparties sur leur territoire. Ainsi, dans Nyèsigiso, le programme s'articule comme un programme collectif :

(...) de crédit avec éducation pour les femmes pauvres [...] Le crédit est accordé à des groupes conjoints et solidaires. [...] ces groupes forment une caisse villageoise qui, elle-même, est membre d'une coopérative d'épargne et de crédit. Les fonds de crédit proviennent du réseau. L'épargne est obligatoire. (Larocque, 1997 : 6)

---

<sup>24</sup> L'étude portait sur les perceptions des participantes et non participantes en terme d'avantages et d'inconvénients.

Le cas du partenariat entre le réseau des Caisses d'épargne et de crédit Nyèsigiso et FFH donne toutefois lieu à une combinaison originale. À long terme, l'objectif du programme était en effet de développer des liens stratégiques avec les caisses de base (Boily *et al.*, 2000). En 2003, la direction générale procède donc à l'évaluation du programme. Dans la foulée, la deuxième génération du prêt CEE est créée et ajoutée. Il s'agit du programme Crédit et Épargne pour femmes d'affaires (CEFA).

Retenant les mêmes thèmes structurels et organisationnels que son prédécesseur, le programme CEFA opère également par prêt collectif à caution solidaire. Le groupe de solidarité, composé de 4 à 7 membres, n'est toutefois pas rattaché à une caisse villageoise. Si le prêt est encore octroyé à domicile par l'animatrice, sa gestion est davantage autonome. En effet, le groupe de solidarité est responsable de toutes les opérations courantes (remboursement, épargne, etc.) auprès de la caisse de base du quartier. L'offre de service est aussi adaptée à une clientèle féminine souhaitant de plus gros montants. En effet, les prêts accordés aux participantes sont en moyenne de 250 000 FCFA. Le remboursement mensuel offre également plus de flexibilité pour ces entrepreneures dont le commerce est de plus grande envergure. Finalement, contrairement aux critères d'adhésion presque inexistantes du programme CEE, la version CEFA du prêt nécessite plus de garanties morales. Ainsi, les femmes doivent avoir effectué plusieurs cycles CEE avant de prétendre à un prêt CEFA. Elles doivent également former elles-mêmes un groupe solidaire approuvé par l'animatrice de crédit.

#### *Analyse de l'équilibre coopératif en fonction du partenariat*

En mettant l'approche CEE-CEFA au centre de notre analyse sur l'équilibre coopératif, nous remarquons que Nyèsigiso suppose une différence coopérative susceptible de renforcer le processus d'*empowerment* des femmes. L'arbitrage alors effectué par Nyèsigiso entre ses *intentions stratégiques* et son *modèle*

*d'affaire coopératif* révèle en effet que l'institution œuvre réellement au mieux être socio-économique des individus.

Au niveau des *intentions stratégiques*, le partenariat entre FFH et Nyèsigiso est premièrement cohérent avec la mission et la culture de la coopérative, à savoir la mise en place de services de microfinance durables pour les populations pauvres du pays. Par rapport à son identité coopérative, le réseau fait tout particulièrement preuve d'ouverture et de solidarité envers les populations exclues, en permettant grâce à son programme CEE-CEFA d'intégrer une clientèle féminine pauvre aux activités du réseau.

Conséquemment, le programme CEE-CEFA permet de lutter contre la pauvreté par l'incitation à l'épargne et stimule le développement socio-économique par des prêt productifs et de la formation non-formelle. Enfin, l'institution de microfinance réactualise par ce partenariat son projet fondateur tandis que l'institution devient un « lieu par excellence d'intervention de nouvelles valeurs de la production et de la redistribution et elle est, par conséquent, capable de s'associer à l'élaboration de nouvelles politiques économiques et sociales » (Fall et Guèye, 2003 : 56).

Deuxièmement, dans le *modèle d'affaire coopératif* de Nyèsigiso, notre analyse de l'intégration des acteurs coopératifs démontre que le réseau introduit, par ce partenariat, des liens stratégiques dans la création de valeur. Tel que mentionné précédemment, l'analyse du cœur stratégique révèle que la 2<sup>ème</sup> phase de croissance de Nyèsigiso est marquée par une diversification de la clientèle et le développement de produits adaptés. Le partenariat, que l'institution priviliege comme méthode de croissance, devient alors un élément stratégique en réponse à un besoin d'usage. Nyèsigiso acquiert en effet, par l'entremise de son partenariat avec FFH, un programme éprouvé et extrêmement adapté à une clientèle jusqu'alors marginalisée dans son réseau, les femmes pauvres.

Par ailleurs, en analysant les critères décisionnels, nous observons que les critères de service aux membres prennent sur ceux de la rentabilité. Dans son rapport aux membres, l'utilité du service justifie pour Nyèsigiso le maintien du programme CEE-CEFA bien qu'il soit non-rentable. Les difficultés liées à l'engagement moral des bénéficiaires à rembourser ainsi que les coûts d'exploitation importants engendrent en effet une balance comptable négative. Toutefois, la valeur socio-économique que les participantes retirent du programme, de la dignité à la création d'une entreprise, motive pour le réseau de coopératives le maintien du programme.

D'autres part, le programme CEE-CEFA se justifie également dans l'organisation par sa congruence avec la relation à long terme que veut établir Nyèsigiso avec ses membres. L'impact différencié du réseau sur le processus d'*empowerment* s'explique donc par les conséquences de cette relation en terme de stabilité et d'accompagnement. Tout d'abord, les objectifs visés par le programme CEE-CEFA se mesurent sur une vaste échelle temporelle. Il s'agit d'un programme offert pour plusieurs années. De plus, bien qu'il soit non-rentable, le programme ne risque pas de disparaître à tout moment. Tel que mentionné précédemment, un des principaux avantages des COOPEC consiste justement en leur capacité d'intégrer des services de microfinance spécifiques tout en amortissant leurs frais de structuration par l'entremise du réseau (Larocque, 1997). Par conséquent, la stabilité donnée au programme peut soutenir sans faillir le long processus d'*empowerment* des femmes.

Aussi, cette relation à long terme se traduit par un accompagnement adapté. Des efforts sont donc déployés pour ajuster le programme à la réalité des femmes ainsi qu'à leur cheminement. La conception de la deuxième génération du programme CEE, le programme CEFA, encadre la seconde phase d'intégration des femmes au réseau. Par exemple, la proximité s'accroît entre les participantes et la coopérative. En effet, les interventions de l'animatrice de crédit sont

graduellement réduites, tandis que les participantes gèrent elles-mêmes leur prêt collectif directement avec la succursale de leur quartier. De plus, la deuxième génération permet de répondre à la demande croissante pour de plus gros montants et des conditions de remboursement flexibles. Le programme s'adapte ainsi à l'exploitation d'entreprises de plus grande envergure que le petit commerce. Conséquemment, le programme CEFA fournit un continuum au processus d'*empowerment* des femmes. Finalement, la situation extrêmement avantageuse du réseau par rapport à ses concurrents explique également la marge de manœuvre plus importante dont bénéficie l'institution pour offrir ce genre de programme.

En définitive, nous croyons donc qu'entre sa logique marchande et sa logique associative, Nyèsigiso fait un arbitrage efficace qui lui permet de ne pas rejeter la recherche de la rentabilité, tout en étant solidaire des populations marginalisées. Ainsi, le partenariat illustre la préséance de l'utilité des services aux membres sur les critères de rentabilité, puisqu'il n'atteint pas la rentabilité financière à court terme.

### ***Différence coopérative***

Dans l'optique d'évaluer la dimension d'utilité sociale (Bouchard *et al.*, 2003), nous avons analysé l'orientation de l'équilibre coopératif de Nyèsigiso en fonction de son programme CEE-CEFA. En effet, nous expliquons ainsi l'impact distinctif de l'institution sur le processus d'*empowerment* des femmes.

Nous interprétons donc la combinaison de l'approche CEE avec le réseau Nyèsigiso au sens d'un partenariat stratégique dans la création de valeur pour les membres puisqu'il renforce l'ancrage de leur lien d'affaire avec l'institution. Nyèsigiso, en primant l'utilité du service aux membres sur la rentabilité, offre en effet un programme éducatif qui devient un canal d'insertion et d'émancipation. Par conséquent, nous déduisons que la combinaison constitue véritablement un

levier de changements socio-économiques qui peut se traduire en terme d'*empowerment* pour les femmes.

### **7.1.2 Nature du processus d'*empowerment***

La nature particulière du processus d'*empowerment* étudié émerge du discours des participantes. Une analyse systémique nous conduit en effet au regroupement des transformations décrites précédemment en un dénominateur commun qui illustre l'accroissement des capacités de choisir des Bamakoises. Pour appréhender le processus d'*empowerment* contextualisé, nous nous faisons donc l'écho de la perspective des participantes et résumons ces transformations par l'expression « devenir citadine ».

Dans l'imaginaire des femmes, la ville représente en effet un chantier en construction et une réalité nouvelle pour celles qui s'y installent. De plus, comme le précise notre chapitre 5, la ville est un lieu où les femmes sont davantage sollicitées financièrement et où les anciens repères culturels sont en mouvance. Dans ce contexte, le programme de microfinance coopérative permet aux femmes de s'ancrer à la réalité urbaine. D'une part, il leur offre l'opportunité d'acquérir les outils nécessaires pour bien s'y débrouiller. D'autre part, il offre le prétexte pour s'engager activement dans son développement en légitimant la voix des femmes. Le processus d'*empowerment* décrit s'associe donc à un ancrage au milieu urbain et à son évolution, par l'entremise de nouvelles solidarités féminines, de l'autonomie et de la voix des citadines.

#### ***Vers de nouvelles solidarités féminines***

La société malienne se caractérise par l'existence d'une multitude de réseaux sociaux dans lesquels l'individu évolue. Dans le contexte particulier de la ville, les femmes développent de nouvelles logiques d'organisation basées sur l'entraide. Des formes de solidarités inédites voient ainsi le jour, soutenues par une nouvelle

articulation entre la logique individuelle et la logique collective. Cette dernière se met en effet graduellement au service de l'intérêt individuel. Les femmes utilisent ainsi le fonctionnement collectif du programme comme l'instrument de leur propre production de capital. La dynamique interne du groupe favorise également ce système qui soutient les projets d'entrepreneuriat de la commerçante sans pour autant nuire à son statut. Nous distinguons deux éléments particuliers dans ces nouvelles solidarités féminines. D'une part, la formation et le renforcement des réseaux sociaux et d'autre part, l'existence de nouvelles logiques d'organisation.

Suite à leur mariage ou à un exode rural, plusieurs femmes se retrouvent souvent transplantées dans un nouveau milieu. Le programme de microfinance offre la possibilité de former de nouveaux réseaux et de renforcer les liens de solidarité entre femmes. En effet, en facilitant leur travail à l'extérieur du foyer et par son approche collective, le programme permet aux femmes de se rencontrer dans un contexte légitime.

En l'absence de structures sociales de soutien, les femmes ont besoin de réseaux pour fonctionner adéquatement dans leur milieu. Les participantes estiment d'ailleurs que cela justifie en soi leur adhésion au programme. Aussi, une participante souligne que « toutes les femmes sont là-dedans donc elle aussi il faut qu'elle entre.... » (V-3-13 : 6). Premièrement, le programme offre l'opportunité de s'intégrer à un groupe. Comme l'explique une participante, « (...) à travers CEE maintenant, donc vous étiez obligée de vous réunir chaque semaine, donc ça permet non seulement d'avoir un prêt [...] ça été un moyen d'intégration pour elle et les autres femmes du quartier» (V-2-3 : 30). À celles qui sont nouvelles dans le quartier, la caisse villageoise donne donc accès à de nouveaux groupes d'appartenance.

Il ne s'agit toutefois pas uniquement de créer de nouveaux réseaux. Les femmes acquièrent également par l'entremise des caisses villageoises un espace de

discussion et de rencontre qui renforce la solidarité féminine. En dehors des évènements cérémoniaux habituels, lieu de traditions et parfois de contraintes, les femmes peuvent maintenant se fréquenter. Le formalisme du programme légitime ces rencontres aux yeux des femmes et de leur entourage. Par ailleurs, ces rencontres hebdomadaires sont prétexte à mieux se connaître et permettent de développer des liens de confiance. Par l'entente, la convivialité et l'entraide, la voisine devient sœur, comme l'expliquent ces participantes :

(...) à travers CEE aussi il y a eu des relations familiales et communautaires qui se sont tissées entre elles (...) (V-2-2 : 19)

(...) maintenant, comme elles adhèrent toutes à CEE, elles ont toutes accès à CEE et puis elles ont des petites associations, donc il y a plus d'entente maintenant (...) (G-3-14 : 7)

(...) elle dit que elles, celles qui font CEE, elles se font confiance mutuellement, mais en dehors de CEE...non (...) (V-3-23 : 7)

De plus, en créant ces liens, les femmes font plus qu'un simple rapprochement. La parole est libre lors d'une réunion de la caisse villageoise. Les femmes s'y sentent à l'aise pour parler affaires et échanger. Par conséquent, la caisse villageoise devient aussi un espace de réciprocité et le lieu de l'expression d'une cause commune. Par exemple, comme l'exprime une participante, « (...) parce qu'à travers les caisses là, y'a plusieurs groupements de femmes dans les quartiers...à travers ces groupements nos problèmes sont devenus communs....le malheur ou bien le bonheur....donc on se partage ses problèmes » (V-3-17 : 13). Plus qu'une simple causerie, le programme favorise la mobilisation du groupe des femmes et l'expression, le cas échéant, de nouvelles façons « d'être et d'agir ».

En second lieu, on observe que la solidarité féminine implique graduellement la mutation des structures d'entraide. On voit ainsi les femmes d'affaires combiner à la fois la poursuite de leur projet personnel et le maintien de leur position sociale. Face à leur nouveau statut économique, les citadines s'adaptent tout en continuant à investir dans les relations sociales. Par exemple, les femmes continuent à respecter la tradition des cérémonies en donnant de l'argent, toutefois, ce geste ne

s'associe plus à l'idée d'assistance. La cérémonie devient un lieu d'accumulation alors que la participation monétaire des femmes prend l'allure d'un investissement. Les participantes estiment en effet qu'il très profitable de donner beaucoup lorsque les affaires vont bien pour ainsi démontrer la vitalité leur commerce. De la même manière, elles utilisent ces cérémonies pour augmenter l'étendue et la force de leur réseau social.

### ***Autonomie et voix de la citadine***

La ville est un terrain fertile qui ouvre sur une réalité nouvelle, forgée à même l'initiative de ses citoyens. Loin du traditionalisme des villages environnants, Bamako admet des paramètres plus malléables aux changements. Dans ce contexte, le programme de microfinance coopérative offre l'opportunité aux femmes d'acquérir l'autonomie économique et physique nécessaire pour faire résonner leur voix.

D'un côté, la ville coûte cher car tout doit y être acheté. En outre, la majorité des hommes n'arrivent pas à subvenir seuls aux besoins de leur famille. Les femmes sont donc dans l'obligation de se consacrer à des activités rémunérées. D'un autre côté, la ville offre un nouvel espace de liberté pour la femme, exempte de la domination du système lignager en vigueur au village ou de celle du mari. En effet, tel que mentionné au chapitre 5, la famille nucléaire qui prédomine à Bamako ne s'organise pas autour de l'autorité incontestée d'un patriarche. De plus, le mari, généralement absent toute la journée du foyer, ne peut contrôler les allées et venues de sa conjointe.

Le programme de microfinance coopérative, parce qu'il limite ses liens de dépendance et qu'il lui offre l'opportunité de professionnaliser son activité rémunérée, contribue à l'autonomie économique des femmes. Cette autonomie économique se traduit également par une plus grande liberté d'utilisation des ressources économiques ainsi que par des transformations cognitives. Aussi, le

programme justifie une autonomie physique plus importante. Dans la mesure où la famille survit grâce à son commerce, le mari est contraint d'accepter que la femme devienne plus libre de son temps et de ses déplacements<sup>25</sup>. Puisque la ville offre peu de débouchés de travail aux hommes, contraints par des considérations d'ordre social, la femme devient souvent un pilier pour sa famille.

Cependant, l'argent ne permet pas uniquement aux femmes de se nourrir, il entraîne également une reconnaissance sociale. L'apport des femmes gagne en visibilité à mesure que leur contribution se matérialise en argent. Une participante explique ainsi que « (...) si tu n'as rien, tu n'est rien dans la communauté....donc il faut avoir un atout financier pour que tu sois considérée dans la société (...) » (V-3-17 : 7). Plus que tout autre chose, les femmes prennent également conscience de leur nouvel apport dans la communauté. Par ailleurs, les participantes du programme, parce qu'elles peuvent maintenant générer plus d'argent, sont davantage considérées comme des membres actifs de leur communauté.

Cette reconnaissance sociale influe sur la voix des femmes au sens où elles peuvent davantage individuellement et collectivement remettre en cause les structures de subordination qui limitent leur choix. Ces transformations s'effectuent toutefois sous l'égide de la négociation plutôt que de la confrontation. Concrètement, il est possible de traduire ses transformations en fonction d'une *variable sum game* et de ses différentes expressions du pouvoir présentées dans le chapitre 2. Ainsi, l'encadré 14 illustre la synthèse de cette démarche d'interprétation.

---

<sup>25</sup> Selon Sarr (1998 : 212), dans le contexte urbain « l'homme trouve difficilement un emploi. À cause de certaines considérations sociales, il ne peut accepter n'importe quel travail au risque de se dévaloriser. La femme par contre peut accepter toute activité ».

**Encadré 14 : Interprétation des résultats en fonction des expressions du pouvoir**

| Expression du pouvoir | Application du processus d' <i>empowerment</i> décrit                       |
|-----------------------|---|
| Pouvoir de            | Support à la prise de décision, constitution d'habiletés et de compétences; |
| Pouvoir avec          | Mobilisation sociale, formation d'alliance, solidarité;                     |
| Pouvoir intérieur     | Croissance de l'estime et de la confiance personnelle.                      |

Source : Inspiré de Oxaal et Baden (1997)

Seules trois des expressions du pouvoir sont pertinentes dans le processus d'*empowerment* observé, *pouvoir de*, *pouvoir avec* et *pouvoir intérieur*. La première de ces expressions implique que l'on « enabling women to develop the necessary skils and access the necessary ressources to achieve their aspiration » (Mayoux, 2000 : 9). La transformation survenue au niveau du *pouvoir avec* considère davantage la réflexion collective, l'articulation d'intérêts communs ainsi que la réalisation du processus de changement dans le collectif féminin. Finalement, les transformations survenues au niveau du *pouvoir intérieur* supposent l'acquisition de capacités pour l'articulation de leurs propres aspirations.

### 7.1.3 Synthèse

Le Réseau Nyèsigiso, par son approche différenciée du marché, s'abreuve à d'autres sources que celles de l'idéologie dominante. Sa mission prône par exemple une vision alternative du développement et est porteuse de l'utopie d'un projet de société différent. Entre le dilemme fondamental des institutions de microfinance (stabilité financière et portée) et l'approche particulière des COOPEC, Nyèsigiso trouve un compromis et relève le défi de sa pérennité. Ainsi, le programme de microfinance coopérative CEE-CEFA, offert par l'institution en partenariat avec FFH, est-il toujours actif bien qu'il soit non-rentable.

Notre analyse révèle d'une part que ce programme propose une structure institutionnalisée qui est adaptée aux femmes et soutient adéquatement leur processus d'empowerment. Il se traduit par des effets d'insertion et d'émancipation. Le programme permet en effet aux femmes de s'engager dans un processus d'empowerment en devenant des entrepreneurs, en créant leur propre source de revenu et une nouvelle situation sociale, sans pour autant se mettre dans un position de dépendance. L'institution de microfinance coopérative et l'usager s'inscrivent donc dans une relation d'affaires qui est très valorisante pour la participante. De plus, cette relation, basée sur une vision à long terme, offre aux femmes l'opportunité de cheminer au sein de l'institution, apprenant comment gérer leur entreprise jusqu'au fonctionnement d'une institution financière.

D'autre part, notre évaluation de la nature du processus d'empowerment révèle l'existence d'une renégociation des structures de pouvoir au sein du ménage. Parce qu'elles peuvent avoir accès à des ressources économiques et en générer, les femmes renversent graduellement les rapports de force au sein du ménage. Pour reprendre un commentaire de Sarr (1998 : 213), les hommes sont en effet « obligés de reconnaître, même de manière officieuse, leur rôle économique [femmes], même si l'idéologie dominante veut que ce soit l'homme qui assure la survie du groupe ».

Dès lors que la femme subvient aux besoins de la famille, une négociation s'installe entre les époux. Sa participation se transige au prix de certaines concessions et l'autorité du mari devient plus relative. Dans les faits, l'autonomie économique et physique engendre une plus grande liberté :

(...) il y a plus de liberté puisque si la femme a quelque chose, la femme est indépendante, le mari sait que la femme a de l'argent, donc elle est plus libre de ses mouvements, de ses pensées, elle fait tout ce qu'elle veut, l'essentiel est que le mari sache que tu a de l'argent (...) (V-2-3 : 31)

(...) maintenant nous sommes plus indépendantes, puisque auparavant on ne pouvait rien faire, sans le consentement du mari, mais actuellement on peut tout...on peut mener nos activités librement sans pour autant que le mari s'interpose.....l'essentiel c'est que quand tu

mènes tes activités, si tu trouves des bénéfices tu peux aider ton mari et aussi subvenir aux besoins des enfants (...) (V-2-3 : 25)

Par conséquent, nous pouvons conclure que le programme de microfinance coopérative CEE-CEFA est un levier de changement socio-économique pour les femmes. Il offre premièrement un cadre stable susceptible de soutenir les transformations sociales initiées par les femmes. Deuxièmement, le programme favorise l'insertion économique et sociale des femmes dans la réalité urbaine. Finalement, le programme devient un outil pour maîtriser économiquement et socialement leur destin.

## 7.2 Discussion des résultats

Nous abordons dans cette section une brève discussion des résultats. En effet, nous avons constaté certains paradoxes qui offrent un éclairage différent sur la situation observée.

### *Entre la pratique et le discours*

Si les rapports de force entre hommes et femmes se modifient dans la pratique, ils restent inchangés dans le discours et les apparences. En accordant une attention particulière à la portée du processus d'*empowerment*, on observe un écart entre les transformations survenues dans les pré-conditions du choix (dimension *ressource*) et celles de l'articulation des choix (dimension *fonction d'agent actif*). Plus spécifiquement, les femmes se transforment tandis que certaines institutions persistent.

Aussi, lorsque nous comparons les témoignages des hommes et des femmes, nous observons un écart entre les deux. Par exemple, bien que nous puissions établir que les femmes augmentent leur contribution aux besoins de la famille alors que les hommes diminuent la leur, cela n'influence pas le rôle de pourvoyeur officiel de ces derniers. Plusieurs vont d'ailleurs minimiser l'impact des contributions

féminines en prétextant que leur nouveau rôle de soutien familial est normal, tout comme la diminution des contributions masculines qui s'ensuit.

Bien qu'il soit davantage visible, l'apport de la femme n'est donc pas encore valorisé comme celui de l'homme dans la sphère publique. Il n'est pas souhaitable de faire étalage des nouvelles interactions et rapports de force entre époux. Par ailleurs, si dans la sphère publique des femmes confrontent par leurs initiatives certaines structures de subordination, la pression sociale peut aussi engendrer un rapide retour à la norme. C'est entre autres le cas de la mobilité féminine qui peut se restreindre drastiquement si le statut social du conjoint est menacé.

Par conséquent, nous croyons que la confrontation entre les traditions et la modernité engendre un jeu de négociation constant entre hommes et femmes. Nous croyons de ce fait que les transformations survenues suite au processus d'*empowerment* ne sont pas encore intégrées au domaine discursif. Nonobstant les changements relevés, le processus d'*empowerment* se limite à la sphère privée et implique presque uniquement les femmes. Entre la pratique et le discours un écart reste à combler.

### ***Le paradoxe de la coépouse***

Le renforcement de la capacité de choisir des femmes s'accompagne, tel que spécifié, d'une plus grande implication dans leurs tâches rémunérées. Or, le travail à l'extérieur du foyer, s'il anime le processus d'*empowerment* de la citadine, peut aussi augmenter significativement sa charge de travail. Le dilemme entre tâches ménagères et tâches rémunérées est parfois difficile. La nouvelle femme d'affaires qui souhaite se consacrer à son petit commerce n'a généralement que peu de solutions. En effet, engager une bonne coûte trop cher. De plus, solliciter l'aide d'un membre de la famille (belle-mère, sœur...) pour les tâches domestiques peut être considéré comme l'apanage d'une mauvaise mère.

Ainsi, dans certains cas, les femmes doivent faire appel à des mécanismes de soutien, en l'occurrence la coépouse. Il ressort de notre étude que si une majorité des femmes n'aiment pas avoir de coépouse, certaines vont donc les rechercher. Le processus d'*empowerment* observé s'associe alors à la perpétuation de ce que beaucoup considèrent comme une des formes extrêmes de subordination féminine.

### **7.3 Limites et pistes de recherche**

Nous relevons dans cette étude deux principales sources de limites, soit des limites méthodologiques et conceptuelles. Tout d'abord, au niveau méthodologique, notre recherche n'offre qu'une généralisation théorique. Autrement dit, si notre recherche peut éventuellement contribuer au développement de théories, elle ne pourra jamais prétendre à une quelconque généralisation de ses constats empiriques. Notre démarche qualitative est une application empirique à un contexte donné sans ambition de représentativité statistique, ni d'élargissement à un autre groupe. En outre, la taille de notre échantillon est trop petite pour s'étendre à une généralisation statistique.

D'autre part, une analyse comparée de différents paramètres concernant les bénéficiaires du programme ou les caisses villageoises aurait contribué à enrichir notre étude. L'échantillon de participantes intégrait par exemple une multitude de facteurs, tel que l'ethnie, l'âge ou la situation matrimoniale, susceptibles d'expliquer avec plus de précision le processus d'*empowerment*. Premièrement, il serait pertinent d'effectuer une analyse des groupes et des participantes en fonction de catégories pré-établies, telles que les types de groupes ou d'emprunteuses (Guérin, 2001) ou la typologie des ménages (Kabeer, 2001b). Deuxièmement, une analyse comparée aussi pourrait faire ressortir des catégories spécifiques à la situation observée. Par exemple, il serait intéressant d'établir le profil des caisses villageoises et ainsi, séparer les groupes CEE des groupes CEFA.

Dans les faits, une analyse comparée en fonction du profil de l'enquêtée (âge, ville d'origine, ethnie, etc.) aurait grandement contribué à la pertinence de cette recherche. D'autant plus, que nous avions recueilli les renseignements pour effectuer ce genre d'analyse. Les informations se sont toutefois révélées inutiles, compte tenu du nombre total de notre échantillon. En effet, nous n'avions pas assez de participantes dans chacune des catégories pour établir avec fiabilité et validité des conclusions valables scientifiquement. En revanche, la recherche soulève des pistes de recherches intéressantes puisque ces indices laissent croire que ces différences sont significatives. Ainsi, le processus d'*empowerment* décrit par les participantes des quartiers de Bamako semble diverger de celui des femmes vivant dans les villages périphériques. Aussi, des différences notables ont été relevées entre les participantes plus jeunes et leurs aînées.

Par ailleurs, nous observons aussi des limites reliées à la mesure du processus d'*empowerment*. Saisir, analyser et quantifier ce type de changements socio-économiques représentait un des plus grands défis de la recherche. Premièrement, les difficultés posées par la mesure de changements intangibles alourdissaient l'évaluation. D'autre part, l'approche participative employée n'est pas sans risque. Comme le souligne Mayoux (1997), il est difficile de savoir si les participantes peuvent réellement identifier leurs propres indicateurs d'*empowerment* et évaluer les changements survenus. Aussi, Malhotra *et al.* (2002) considèrent que l'internalisation des structures de subordination rend difficile leur perception par les agents. Dans un même ordre d'idée, Bisnath et Elson (2002) soulignent les dangers de la méthode participative qui met l'accent sur les perceptions des femmes. Les perceptions sont en effet engendrées et influencées par les institutions qui les entourent et forgent, par conséquent, l'opinion quant aux manifestations du processus d'*empowerment*.

Par exemple, définir et caractériser l'*empowerment* par l'entremise d'une discussion semi-structurée s'est révélé plus difficile que prévu. D'abord, le temps

a manqué pour familiariser davantage les participantes avec les notions et concepts employés. Nous avons ainsi dû recourir à un cadre pré-établi pour orienter la discussion. Par conséquent, nous avons saisi la compréhension des participantes sur nos dimensions d'analyse plutôt que de laisser émerger de la discussion la catégorisation.

En dernier lieu, notre opérationnalisation du processus d'*empowerment* s'est parfois révélée inadéquate. En effet, certains indicateurs n'étaient pas pertinents dans le cadre d'une évaluation d'impacts. Ainsi, les changements dans l'indicateur « institutions du mariage » peuvent difficilement être attribués au programme. L'indicateur « type de choix » dans la prise de décision n'a pu être mesuré faute de décisions stratégiques fréquentes. Nous remarquons également que certains indicateurs ne présentent pas de changements significatifs. C'est par exemple le cas des indicateurs « contrôle du crédit et de l'épargne» et « activités économiques » qui énoncent peu de différences entre aujourd'hui et autrefois. Finalement, certains indicateurs n'ont pu être abordés faute de temps, comme c'est par exemple le cas des questions portant sur le programme CEE-CEFA.

En ce qui à trait à notre collecte de données, nous relevons également certaines limites. En premier lieu, la barrière linguistique a requis l'emploi d'interprètes. Ce filtre supplémentaire peut avoir biaisé certaines données. Une évaluation longitudinale aurait davantage permis de saisir les transformations survenues dans le temps. Notre évaluation survient aussi trop rapidement après la mise en oeuvre du programme, ce qui en peut en limiter les effets. Notre collecte de données présente également des risques d'ordre éthique. En effet, l'approche ethnographique qui plonge le chercheur au cœur de l'objet de son étude doit tenir compte des biais culturels de ce dernier. Les « *a priori* » mis de côté, une ouverture à la réalité de l'autre et à ses perceptions reste l'unique garant de fiabilité.

Au niveau conceptuel, notre proposition de recherche comportait une multitude de facettes qui ont nécessité un cadre d'analyse complexe. Nous ne prétendons donc pas avoir réussi à évaluer toute la richesse des interactions entre les deux niveaux d'analyse, ni chacun des niveaux dans son intégralité. Ainsi, notre évaluation de l'institution de microfinance coopérative pourrait bénéficier d'une analyse plus fine. Tel que spécifié dans notre revue de littérature un des modes de réappropriation du concept d'ÉS au Sud consiste en l'évaluation du caractère multidimensionnel des ces dispositifs. Nous nous sommes par contre limitée, lors de notre évaluation à la dimension d'utilité sociale (Bouchard *et al.*, 2003). Procéder à l'évaluation de la dimension organisationnelle nous aurait permis d'analyser les forces et faiblesses du programme et évaluer comment il pourrait favoriser davantage le processus d'*empowerment* des participantes. Aussi, il aurait été pertinent d'étudier l'institution par rapport à ses niveaux hiérarchiques et effectuer ainsi, la distinction entre la fédération et les caisses.

Par rapport à notre proposition de recherche, nous ne croyons donc pas avoir apporté la démonstration formelle de l'impact différencié du dispositif d'ÉS sur le processus d'*empowerment*. Nous avons plutôt présumé, après un bref diagnostic de l'équilibre coopératif, que l'existence d'un tel programme au sein de Nyèsigiso ainsi que la mise en place d'une relation à long terme avec les bénéficiaires expliquait la différence coopérative auprès des parties prenantes. Nous relevons également une limite conceptuelle majeure en ce qui à trait à l'intégration des hommes dans notre étude. Bien que nous nous situions dans la perspective GED du processus d'*empowerment*, nous n'avons pas conceptualisé « men's possible relationships to this process of transformative change by exploring the meanings and uses of « masculinity » (Creig *et al.*, 2000 : 1). En revanche, les entrevues libres avec des conjoints ont permis d'entrevoir la pertinence d'une telle approche pour de futures recherches.

## Chapitre 8 : Conclusion

Vingt ans après la décennie pour l'avancement de la femme des Nations Unies, la situation demeure problématique pour beaucoup de femmes, encore aujourd'hui marginalisées. En outre, la pauvreté est un lourd tribut pour ces femmes plus vulnérables en raison de leur rôle reproductif et de la division sexuelle du travail (Beneria et Bisnath, 1996). Le portrait préoccupant de cette situation conduit à divers constats. Premièrement, victime d'inégalité et de subordination, les femmes ne disposent pas de la même autonomie ni des mêmes ressources que les hommes. Leur influence dans les processus décisionnels régissant leur société comme leur propre vie est également plus limitée. On constate également que l'invisibilité du travail des femmes, généralement associé à leur rôle traditionnel, minimise leur contribution au bien-être de la famille et la portée de leur voix (Sen, 2000). On remarque en effet que la pauvreté relative des femmes résulte de phénomènes politiques, économiques et sociaux qui se renforcent mutuellement (Banque Mondiale, 2001). En Afrique de l'Ouest, cette problématique prend d'ailleurs un visage particulier tandis que les transformations survenues dans ces sociétés, n'ont eu que peu d'influence sur les représentations sociales et symboliques, perpétuant ainsi les structures de domination masculine.

Autrefois perçues par les États et les organisations de coopération internationale uniquement dans leur rôle de mère et d'épouse, les femmes « apparaissent aujourd'hui, dans le monde du développement, porteuses de stratégies concrètes de lutte quotidienne » (MISELI, 1998 : 8). Parmi les stratégies mises de l'avant par la communauté internationale, la promotion de la microfinance comme vecteur principal d'*empowerment* pour les femmes est toutefois de plus en plus controversée. D'une part, la nature des dispositifs de microfinance n'est généralement pas intégrée aux évaluations empiriques (Mayoux, 1999; Cheston et Kuhn, 2002). D'autre part, la plupart des études se contente d'évaluer le processus d'*empowerment* au niveau individuel sans appréhender les effets de la

microfinance en terme de dynamique sociale et de transformations de rapports de genre (Guérin, 2001).

Ces divers éléments ont donc motivé la réalisation de cette étude, dont l'objectif était d'explorer comment un dispositif de microfinance contribue à *l'empowerment* des femmes. Pour ce faire, nous avons circonscrit notre étude à un dispositif précis de microfinance, la COOPEC. Notre choix s'est arrêté sur le Réseau des caisses d'épargne et de crédit Nyèsigiso au Mali. Nous nous sommes également limitée à un programme particulier offert par l'institution, en partenariat avec Freedom from Hunger, le programme CEE-CEFA. Nous avons donc analysé, dans un premier temps, les impacts potentiels spécifiques à ce dispositif de microfinance coopérative. Notre proposition de recherche comportait également un deuxième volet visant à contextualiser le processus d'*empowerment* et à en mesurer la nature.

Notre revue de la littérature comportait trois thèmes. Le premier thème, la microfinance coopérative en Afrique de l'Ouest, nous a permis de situer la microfinance coopérative dans le champ de l'économie sociale. Notre deuxième thème nous a permis de préciser la nature du concept d'*empowerment* au regard des théories du développement. La troisième section de notre revue de littérature explorait la relation entre la microfinance et le concept d'*empowerment* par l'entremise des constats empiriques et théoriques, ainsi que de son mode d'évaluation. Finalement, notre revue de la littérature, nous a permis de conclure à l'absence de cadre conceptuel permettant d'appréhender l'impact différencié des dispositifs d'économie sociale, dans l'évaluation de l'*empowerment*.

Nous avons par conséquent développé un cadre conceptuel adapté à notre sujet d'étude. Ce modèle d'analyse comporte deux niveaux d'analyse particuliers. Le premier niveau d'analyse présuppose que la performance comme agent de changements socio-économiques de l'institution de microfinance coopérative est

tributaire de sa « différence coopérative » (Côté, 2004). Le deuxième niveau d'analyse appréhende la mesure du processus d'*empowerment* par l'entremise des dimensions de processus d'*empowerment* de Kabeer (1999, 2001), *ressource* et *fonction d'agent actif*. Le processus d'*empowerment* est par ailleurs défini comme le renforcement de l'aptitude des individus à faire des choix de vie stratégiques. La combinaison de nos objectifs de recherche et de notre modèle d'analyse a donné lieu à un cadre empirique composé de trois outils de mesure. Notre recherche qualitative et participative implique une collecte de données primaires et secondaires, ainsi que diverses méthodes de collectes de données.

Nos résultats empiriques, nous ont permis d'estimer premièrement la gestion de l'équilibre coopératif effectuée par Nyèsigiso. En insérant le partenariat au cœur de notre analyse, nous avons également analysé la nature de la différence coopérative induite par l'institution. En déduisant de ces résultats les impacts potentiels de l'institution de microfinance coopérative, l'étude démontre que le partenariat est effectivement un levier de changements socio-économiques pour les femmes. Le partenariat favorise en effet la mise en place de conditions spécifiques, telles que l'éducation, la mobilisation à l'épargne et l'approche collective. Il se traduit par des effets d'insertion et d'émancipation puisqu'il permet aux femmes de s'engager dans un processus d'*empowerment* en devenant des entrepreneures, en créant leur propre source de revenu et en acquérant une nouvelle situation sociale. L'institution de microfinance coopérative et l'usager s'inscrivent donc dans une relation d'affaires valorisante pour la participante. De plus, cette relation, basée sur une vision à long terme, offre aux femmes l'opportunité de cheminer au sein de l'institution, apprenant comment gérer leur entreprise jusqu'au fonctionnement d'une institution financière.

Deuxièmement, si nos résultats empiriques démontraient la présence d'un processus d'*empowerment*, l'analyse de sa nature a également soulevé d'importantes conclusions. Ainsi, nos résultats empiriques démontrent que les

changements sont plus visibles au niveau de la sphère privée que de la sphère publique. Comme le laissait supposer notre revue de littérature et notre analyse du contexte de l'étude, le domaine symbolique demeure imperméable aux transformations initiées. Nonobstant ce fait, nous avons constaté que les participantes du programme de microfinance coopérative CEE-CEFA s'insèrent dans un processus d'*empowerment* dynamique qu'elles définissent par l'expression « devenir citadine ». Ce processus se caractérise par de nouvelles solidarités féminines, une plus grande autonomie de mouvement et de pensée ainsi qu'un poids supplémentaire donné à leur voix.

Dès lors qu'elles peuvent avoir accès à des ressources économiques, en générer et subvenir aux besoins de la famille, les femmes renversent graduellement les rapports de pouvoir au sein du ménage. La participation de la femme se transige en effet au prix de certaines concessions de la part du mari et son autorité devient alors plus relative. Les transformations s'expriment donc à travers des modes de négociation plutôt que de confrontation entre époux. Aussi, l'expansion des capacités de choisir des participantes s'effectue par une consultation mutuelle, entre hommes et femmes, dans leur prise de décision respective. Ces transformations au sein du ménage s'associent également au *pouvoir avec*, au *pouvoir intérieur* et au *pouvoir de* qu'acquiert la femme dans sa capacité de choisir.

Par conséquent, nous pouvons conclure que le programme de microfinance coopérative CEE-CEFA est un levier de changements socio-économiques pour les femmes en termes d'*empowerment*. Il offre, premièrement, un cadre stable susceptible de soutenir les transformations sociales initiées par les femmes. Deuxièmement, le programme favorise l'insertion économique et sociale des femmes dans la réalité urbaine. Finalement, le programme devient un outil pour maîtriser économiquement et socialement leur destin.

Fragile tentative face à un projet de cette ampleur, notre étude implique plusieurs limites conceptuelles et méthodologiques. Aucune généralisation des résultats n'est en effet possible tandis que la complexité du cadre d'analyse introduisait certains biais dans l'analyse. De plus, les résultats restent très anecdotiques. Finalement, une évaluation longitudinale aurait mieux saisi la nature du processus d'*empowerment*.

En définitive, nos conclusions s'inscrivent dans une double perspective : celle de la réflexion qui souligne l'importance de la réappropriation par les dispositifs de l'économie sociale de leur impacts différenciés et celle d'une évaluation du processus d'*empowerment* en tant que transformation sociale. Aussi, nous croyons qu'il serait pertinent d'examiner l'impact des transformations dans les rapports sociaux de genre sur les politiques sociales. À l'aube de l'année internationale de la microfinance, promulguée par la communauté mondiale, les pistes de recherche de ces réflexions naissantes sont toutefois infinies.

## Annexe 1 : Définition de l'économie sociale

### Encadré 15 : Définitions de l'économie sociale

Les définitions citées dans les lignes suivantes sont issues de l'article de Bouchard *et al.* (2000).

« La première définition qui s'impose à nous est celle du Chantier de l'économie sociale. Cette définition s'inspire de celle fournie par Conseil wallon de l'économie sociale (CWÉS, 1990), suite aux travaux de l'économiste belge Jacques Defourny (1992). [...] Cette définition comprend deux volets: un premier portant sur la notion d'économie; un second définissant les principes devant l'inspirer.

Le premier volet définit l'économie d'un point de vue substantif (production concrète de biens ou de services) et non d'un point de vue formel (celui de la science économique: arbitrage entre des ressources rares et des besoins illimités). La dimension sociale de l'activité économique donne alors lieu à la notion de rentabilité sociale, soit l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être de la population, les économies dans l'offre de services publics ou dans des prestations sociales, les emplois créés pour des personnes qui en seraient autrement exclues, etc. [...] De plus, l'activité économique ne fera partie de l'ÉS que dans la mesure où elle obéit aux principes suivants: 1) la finalité de service aux membres ou à la collectivité; 2) l'autonomie de gestion; 3) le processus de décision démocratique; 4) la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des surplus et des revenus; 5) la participation, prise en charge et responsabilité individuelle et collective. Enfin, cette définition est large puisqu'elle permet d'inclure les coopératives, les mutuelles, les associations et même des entreprises à capital-actions qui se seraient donné des règles (ex. conventions d'actionnaires) pour se conformer à ces principes.

La deuxième définition est celle d'Henri Desroche (1983: 205). Elle vise principalement à identifier les composantes de l'économie sociale que sont les coopératives, les mutuelles et les associations. Outre ces trois composantes données comme noyau dur, l'ÉS comprendrait aussi quatre autres composantes qualifiées d'incertaines, soit l'entreprise à participation ouvrière, l'entreprise mixte en partenariat avec une municipalité, l'entreprise publique ayant une certaine autonomie de gestion, l'entreprise privée en partenariat avec un syndicat. [...] Son point faible est évidemment de s'en tenir au statut juridique. En revanche, l'idée de composantes incertaines mérite d'être prise en considération. De ce point de vue, la définition du Chantier de l'ÉS correspond à un type idéal au sens weberien du terme de sorte que la réalité ne correspond que tendanciellement à ce type.

La troisième définition, celle de Claude Vienney (1994), est sans doute la plus complète et la plus complexe. Dans un premier temps, l'ÉS est définie comme la combinaison d'un groupement de personnes et d'une entreprise produisant des biens ou services. Dans un deuxième temps, l'auteur donne quatre règles de base qui relient entre eux les divers éléments impliqués dans une telle organisation: 1) une règle relativement au groupement de personnes (l'égalité); 2) une règle relative aux rapports membres-entreprise (déterminant de l'activité de l'entreprise); 3) une règle relative aux rapports entreprise-membres (distribution des résultats proportionnelle à l'usage); 4) une règle relative à l'entreprise ou organisation (propriété durablement collective). Dans un troisième temps, Vienney montre qu'il existe un rapport entre les règles, les acteurs et les activités de l'ÉS. Ainsi, les règles d'ÉS sont en cohérence avec la personnalité sociale des acteurs (relativement dominés) alors que les activités se limitent à des activités nécessaires mais délaissées par les capitalistes et par l'État. Cette définition présente au moins deux points faibles: en premier lieu, elle fait de l'entreprise coopérative l'archétype de l'ÉS au détriment des associations; en deuxième lieu, elle suppose que l'ÉS tend à se réduire à l'économie marchande.

La quatrième définition est celle proposée par Jean-Louis Laville (1992 et 1994) qui cherche à rendre compte de la nouvelle ÉS, notamment celle des services de proximité. D'où d'ailleurs le terme d'économie solidaire plutôt que celui d'économie sociale. La définition comprend également trois éléments. En premier lieu, l'ÉS serait constituée par «la construction conjointe de l'offre et de la demande par les professionnels et les usagers, à partir d'une impulsion réciprocaire». En deuxième lieu, comme le bénévolat ne saurait suffire sur le long terme, l'ÉS tendrait à réaliser une hybridation (un mixage) relativement exemplaire de l'économie marchande, de l'économie non marchande (la redistribution réalisée par l'État) et l'économie non monétaire (la réciprocité et le don). En troisième lieu, l'économie solidaire occuperait désormais une place plus importante dans le modèle de développement en émergence, à partir d'une réarticulation des trois formes d'économie identifiées précédemment. [...] Le fait que cette approche se limite aux services de proximité constitue un point faible, étant donné que l'ÉS s'affirme aussi bien sur le terrain du développement local (et économique) que sur celui du développement social. De plus, cette approche réalise une coupure entre l'ancienne ÉS et la nouvelle ÉS. »

*Source : Bouchard et al. (2000), p.3-5*

## Annexe 2 : Forces et faiblesses des COOPEC

L'encadré suivant présent un résumé des principales forces et faiblesses des COOPEC relevées par différents auteurs.

### Encadré 16 : Forces et faiblesses des COOPEC

| FORCES  |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Offre les produits de base de la microfinance : petits prêts, garantie alternative et flexibilité dans les services financiers (Frankel <i>et al.</i>, 1999);</li> <li>- Les décisions sont prises par les membres et les profits partagés entre eux (Nteziyaremye <i>et al.</i>, 1996);</li> <li>- L'épargne constitue la source principale de financement (Frankel <i>et al.</i>, 1999);</li> <li>- Les coûts de transaction sont réduits au démarrage, puisque certains membres travaillent bénévolement (Nteziyaremye <i>et al.</i>, 1996);</li> <li>- Relation à long terme établie avec les membres (Frankel <i>et al.</i>, 1999);</li> <li>- Clientèle variée (pas uniquement des populations pauvres) (Frankel <i>et al.</i>, 1999);</li> <li>- Offre souvent une plus vaste gamme de services financiers que les autres dispositifs de microfinance (Frankel <i>et al.</i>, 1999);</li> <li>- Expériences significatives dans les zones rurales (Frankel <i>et al.</i>, 1999);</li> <li>- Expériences significatives dans les produits d'assurance (Frankel <i>et al.</i>, 1999);</li> <li>- Favorise la circulation des ressources locales dans la communauté (Nteziyaremye <i>et al.</i>, 1996).</li> </ul> |
| FAIBLESSES  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Institutions généralement conservatrices orientées vers la classe moyenne (Frankel <i>et al.</i>, 1999);</li> <li>- Haut taux de délinquance pour le remboursement (Frankel <i>et al.</i>, 1999);</li> <li>- Problèmes de gouvernance sérieux (Frankel <i>et al.</i>, 1999);</li> <li>- Bureaucratie lourde, peu d'orientation service (Frankel <i>et al.</i>, 1999).</li> </ul>   |

### **Annexe 3 : Explications des verdicts contradictoires**

Au regard des évidences empiriques contradictoires, en ce qui concerne le rôle de la microfinance dans l'*empowerment* des femmes, les auteurs tentent d'en expliquer les causes. La superficialité des questions et la taille réduite des échantillons expliquent en partie ces contradictions selon Mayoux (1999). Les méthodologies employées et interprétations données sont également mis en cause (Kabeer, 2001b).

Premièrement, la nature des impacts varie en fonction de la méthode d'enquête utilisée, qualitative ou quantitative. Ainsi, certaines études se basent sur des moyennes statistiques tandis que d'autres regardent au contraire, des résultats particuliers (Kabeer, 2001b). Dans ces conditions, Hashemi *et al.* (1996) observent bien une recrudescence moyenne des tensions conjugales alors que Goetz et Sen Gupta (1994) concluent eux, à une exacerbation de la violence conjugale dans certains foyers.

Les types de questions posées modifient également les verdicts donnés. En effet, Kabeer (2001b) remarque que si certaines études s'attardent au processus d'utilisation du prêt, d'autres traitent des résultats associés ou attribués à l'accès des femmes à la microfinance. L'auteur remarque que la majorité des études dont le verdict est négatif s'interrogent sur l'utilisation du prêt, tandis que les études positives utilisent elles des questions du deuxième type (Kabeer, 2001b).

La manière de lire les résultats à la lumière de préjugés sur les impacts potentiels et attendus de la microfinance explique aussi l'existence d'évidences empiriques contradictoires (Malhotra *et al.*, 2002; Kabeer, 2001b). Les deux exemples suivants illustrent cette lecture contraire d'un même impact par les auteurs :

(...) Pitt and Khandker (1995) take their finding that loans to women led to an increase in their market-oriented work to indicate an *empowerment* effect. By contrast, all three

negative evaluations warn against the intensification of women's workloads and fatigue. (Kabeer, 2001b : 67)

(...) the increase in women's welfare levels as a result of their access to credit is linked to their enhanced role in household decision-making by Rahman (1986), but given a much more passive interpretation by Goetz and Sen Gupta (1994) who suggest that women give up their loans to men ``in exchange for the right to have greater expenditures on their own or their children's clothing and health.(Kabeer, 2001b : 67)

Selon Kabeer (2001b) les divers jugements sur ce que constitue un changement en terme d'*empowerment* reflètent l'usage de modélisations différentes du ménage. Ainsi, la plupart des études dont le verdict est négatif vont mettre l'emphase sur les antagonismes de genre et minimiser l'importance de la coopération au sein du ménage (Kabeer, 2001b). En revanche, les études positives « do not privilege individualized over joint forms of behavior » (Kabeer, 2001b : 67).

Finalement, la comparaison d'évidences empiriques issues de contextes différents explique les contradictions. La comparaison d'études sur l'Afrique de l'Ouest par rapport à celle issues du Bangladesh est particulièrement riche en divergences (Mayoux, 1999). Par exemple, le rôle économique spécifique des Africaines, l'existence de sous-foyers dans les mariages polygames influencent les effets de la microfinance (Mayoux, 1999). Il est plus probable qu'elles utilisent leur épargne et leur prêt dans leurs propres activités, qu'elles souhaitent garder leur propre revenu et y réussissent mieux qu'ailleurs (Mayoux, 1999). Finalement, une troisième distinction concerne l'existence de réseaux bien établis entre les femmes en Afrique Subsaharienne. La notion de réseau, généralement associée à l'*empowerment social*, est donc susceptible de présenter un changement moindre dans le cas de l'Afrique Subsaharienne comparativement à celui au Bangladesh (Mayoux, 1999).

## Annexe 4 : Hypothèses et informations à recueillir

**Tableau 12 : Hypothèses et type d'information à recueillir**

| HYPOTHÈSE GÉNÉRALE  | TYPE D'INFORMATION À RECUILLIR  |
|---|---|
| Hypothèse 1 :<br>Le programme de microfinance coopérative CEE/CEFA est porteur d'un potentiel d' <i>empowerment</i> pour les femmes.  | Est-ce que les services traditionnels de <b>microfinance</b> sont porteurs d' <i>empowerment</i> pour les femmes?<br>Est-ce que la <b>structure coopérative</b> est porteuse d' <i>empowerment</i> pour les femmes?<br>Est-ce que les <b>services auxiliaires</b> du programme sont porteurs d' <i>empowerment</i> pour les femmes?<br>Est-ce que l' <b>approche collective à discrimination positive pour les femmes</b> est porteuse d' <i>empowerment</i> pour les femmes? |
| HYPOTHÈSES SPÉCIFIQUES  | TYPE D'INFORMATION À RECUILLIR  |
| Hypothèse 2.1 :<br>L'orientation de l'équilibre coopératif peut s'évaluer par le biais des <b>intentions stratégiques</b> .   | Quelles sont les <b>intentions stratégiques</b> du réseau de coopératives ?   |
| Hypothèse 2.2 :<br>L'orientation de l'équilibre coopératif peut s'évaluer par le biais du <b>modèle d'affaire</b> .   | Quel est le <b>modèle d'affaire</b> du réseau de coopératives ?   |
| Hypothèse 3.1 :<br>La participation au programme entraîne un effet dans la dimension <b>ressource</b> du processus d' <i>empowerment</i> .  | Qu'est-ce qu'une ressource pour les participantes?<br>Qu'est-ce qu'un exemple de changement dans les ressources?  |
| Hypothèse 3.2 :<br>Les effets dans la dimension ressource peuvent se mesurer par un changement en terme de <b>contrôle</b> et <b>d'accès</b> aux ressources.  | Qu'est-ce que signifie <b>contrôler</b> une ressource?<br>Qu'est-ce que signifie <b>accéder</b> à une ressource, à une nouvelle ressource?  |
| Hypothèse 3.3 :<br>La participation au programme entraîne un effet dans la dimension <b>fonction d'agent actif</b> du processus d' <i>empowerment</i> .   | C'est quoi un but, un rêve?<br>Qu'est-ce qui caractérise quelqu'un qui définit ses buts, ses rêves?<br>Qu'est-ce qu'un exemple de changement dans ce processus?   |
| Hypothèse 3.4 :<br>Les effets dans la dimension fonction d'agent actif peuvent se mesurer par un changement en termes de <b>prise de décision</b> et <b>d'habileté à négocier</b> .   | Qu'est-ce que signifie <b>prise de décision</b> ?<br>Qu'est-ce que signifie <b>habileté à négocier</b> ?  |
| Hypothèse 3.5 :<br>Les effets suite à la participation au programme se situent aux niveaux d'analyse <b>individuelle</b> , <b>familiale</b> et dans la <b>communauté</b> .  | Est-ce que le programme a des effets sur ces niveaux? Pourquoi?<br>Où a-t-il le plus d'effet, le moins?<br>Y a-t-il d'autres niveaux?   |
| Hypothèse 3.6 :<br>Les effets dans la dimension ressource entraînés suite à la participation au programme se situent dans les domaines d' <b>empowerment économique</b> , <b>socioculturel</b> , <b>interpersonnel</b> , <b>politique</b> et <b>psychologique</b> . | Est-ce que le programme a des effets sur ces domaines? Pourquoi?<br>Où a-t-il le plus d'effet, le moins?<br>Y a-t-il d'autres domaines?   |
| Hypothèse 4.1 :<br>La participation au programme a un impact au niveau de la <b>sphère privée</b> (ménage, famille,   | Quels sont les changements qui sont survenus dans la <b>sphère privée</b> pour les femmes <b>individuellement</b> ?   |

|  |  |
|--|--|
| <p>couple) pour la forme <b>individuelle</b> de l'<i>empowerment</i> et au niveau de la <b>sphère publique</b> (communauté) pour la forme <b>collective</b> de l'<i>empowerment</i>.</p>                                 | <p>Quels sont les changements qui sont survenus dans la <b>sphère publique</b> pour le <b>collectif</b> des femmes de la communauté?<br/>Évaluer la <b>différence perçue</b> par les femmes entre avant le programme et après le programme?</p>  |
| <p>Hypothèse 4.2 :<br/>La participation au programme modifie les <b>ressources économiques, sociales, humaines et cognitives</b> du choix, soit un changement dans les conditions dans lesquelles le choix est fait.</p> | <p>Quels sont les changements qui sont survenus au niveau des <b>ressources économiques, sociales, humaines et cognitives</b> pour les femmes individuellement et collectivement?<br/>Évaluer la <b>différence perçue</b> par les femmes entre avant le programme et après le programme?</p>                         |
| <p>Hypothèse 4.3 :<br/>La participation au programme modifie la <b>fonction d'agent actif</b> dans le choix, soit un changement dans le processus par lequel le choix est fait.</p>                                      | <p>Quel sont les changements qui sont survenus au niveau de <b>la prise de décision, de l'habileté à négocier, de la visibilité et de la mobilité</b> pour les femmes individuellement et collectivement?<br/>Évaluer la <b>différence perçue</b> par les femmes entre avant le programme et après le programme?</p> |

## **Annexe 5 : Guide d'entretien « Diagnostic des potentialités d'impacts »**

Numéro du formulaire : G – 3 - .....

Date de l'entretien : .....

Heure du début : .....

Heure de fin : .....

### **FICHE D'IDENTIFICATION**

Nom de l'intervenant : .....

Poste : .....

Fonction : .....

Commentaires :.....

Objectifs :

Effectuer le diagnostic des potentialités d'impact de la coopérative.

### **Étape 1 : Préambule**

Première étape des entrevues, le préambule commence par les rituels d'accueil et de bienvenue de mise. Par la suite, la chercheuse aborde l'objet de la rencontre ainsi que ce qui est attendue des intervenant(e)s, une participation libre et volontaire. En soulignant ce à quoi vont servir les résultats de l'étude, la chercheuse insiste sur l'aspect confidentiel des propos qui seront retenus et enregistrés. L'accord explicite de l'intervenant(e) est donné par la signature du formulaire de consentement.

La chercheuse situe aussi l'objet spécifique de la rencontre par rapport aux objectifs généraux de l'étude, soit faire le diagnostic des potentialités d'impact socio-économique de la coopérative. Le déroulement de la rencontre est ensuite expliqué par le biais des thèmes qui y seront abordés.

### **Étape 2 : Discussion**

#### **Thème 1 : Environnement**

Objectif : Évaluer la perception de l'intervenant(e) quant à l'environnement socio-économique de la coopérative.

Comment décrieriez-vous l'environnement de la coopérative en termes de variables telles que l'éducation, la sécurité civile, la santé, l'emploi, la sécurité de revenus...?

Pourquoi? Expliquer?

## **Thème 2 : Dimensions d'analyse**

### **Dimension 1 : Intention stratégique**

Objectif : Évaluation des valeurs et principes coopératifs du réseau. En d'autres mots, quelles sont les valeurs sur lesquelles se base la coopérative. Plus spécifiquement, il s'agit d'évaluer les perceptions de l'intervenant(e) au niveau des valeurs sur lesquelles la coopérative met l'emphase.

En premier lieu, la chercheuse demande à l'intervenant(e) de réfléchir aux valeurs, à la mission de la coopérative et aux priorités que s'est fixés la coopérative. Par la suite, il est demandé à l'intervenant d'en juger l'importance relative.

1. Quelles sont les valeurs, la mission et les priorités exprimées par la coopérative (en fonction de la liste des principes coopératifs de l'Alliance des Coopératives)?
2. Selon vous, quels seraient les éléments qui sont les véritables fondements de la coopérative parmi ceux que vous avez nommés ou quelle est l'importance relative de ces valeurs?

Pourquoi? Expliquer?

### **Dimension 2 : Modèle d'affaire**

Objectif : Évaluer l'arbitrage effectué par les pratiques commerciales et les décisions d'affaire, ainsi que l'influence du contexte externe (marge de manœuvre, approche de l'industrie) sur son modèle d'affaire. Plus spécifiquement, il s'agit d'évaluer les perceptions de l'intervenant(e) au niveau des choix d'affaire de la coopérative.

La chercheuse demande à l'intervenant(e) de réfléchir à l'action réelle de la coopérative, soit son modèle d'affaire.

#### Composante #1 : Cœur stratégique

Évaluer la perception de l'intervenant(e) quant au développement du réseau de coopérative.

3. Qu'est-ce qui a motivé la création du réseau Nyèsigiso?
4. Parlez-moi de sa croissance?
5. À quelle étape (de la croissance) est rendue le réseau selon vous?
6. Comment s'est effectuée cette croissance?

#### Composante #2 : Critères décisionnels

Évaluer la perception de l'intervenant(e) quant aux critères décisionnels de la coopérative.

7. Quelles sont selon vous les priorités stratégiques de la coopérative, en d'autres mots les éléments qui vont être mis de l'avant par ses différents programmes et services?

8. Quel est l'arbitrage effectué entre accès, offre d'une expérience, prix, produit et les services?

Expliquer? Pourquoi?

9. Comment jugeriez-vous du degré d'ouverture (à tous) de votre coopérative?

Expliquer? Pourquoi?

10. Comment jugeriez-vous la valeur des conditions, égales pour tous, de la coopérative?

Expliquer? Pourquoi?

11. Comment jugeriez-vous la recherche du juste prix de la coopérative?

Expliquer? Pourquoi?

12. Selon vous, comment est gérée la relation entre la coopérative et ses membres, à court ou long terme?

Par exemple, si un membre a un retard de paiement dans le remboursement, la coopérative laisse-t-elle plus de temps au membre?

Pourquoi? Expliquer?

13. Selon vous comment est gérée la relation entre la coopérative et son milieu?

À court ou long terme?

Pourquoi? Expliquer?

### Composante #3 : Contexte externe

Évaluer la perception de l'intervenant(e) quant à l'influence du contexte externe sur son modèle d'affaire, par le biais de sa marge de manœuvre et de son approche de l'industrie. Plus particulièrement, il s'agit d'évaluer l'indicateur de sa position concurrentielle sur une échelle de 1 à 10

14. Parlez-moi de la position concurrentielle de la coopérative Nyèsigiso?

15. Quelle est sa position au sein de l'industrie?

16. Quels sont les avantages concurrentiels de la coopérative Nyèsigiso?

Pourquoi? Expliquer?

### **Thème 3 : Impact général**

Jugez des potentialités d'impact de la coopérative sur ses membres et sur son milieu?

Comment expliquez vous l'impact de la coopérative?

Souhaiteriez-vous rajouter quelque chose à la discussion que nous venons d'avoir?

### **Étape 3 : Conclusion**

La rencontre se conclut en remerciant chaleureusement l'intervenant(e) de son aide et en demandant s'il souhaiterait ajouter un dernier élément. La chercheuse rappelle le but de l'exercice effectué. Finalement, l'intervenant(e) est invité à assister aux ateliers où les résultats de l'étude seront discutés.

## Annexe 6 : Guide d'entretien « Grille de lecture préliminaire »

Numéro du formulaire : G-1-.....

Date de l'entrevue : .....

Heure de début : .....

Heure de fin : .....

Nom du Village : .....

Nom de l'agent(e) de crédit : .....

Objectifs :

Explorer de quelle façon les participant(e)s définissent et caractérisent l'*empowerment* des femmes.

Explorer les impacts potentiels du réseau de coopérative et du programme CEE/CEFA pour les participantes.

### FICHE D'IDENTIFICATION

Informations relatives au groupe de solidarité  
(remplir ce formulaire à l'aide des informations contenues dans le dossier d'usager)

Nombre de participantes dans le groupe de solidarité : .....

Nombre de participantes lors de la rencontre : .....

Date de création du groupe de solidarité : .....

Y-a-t-il eu des changements de participantes depuis la formation du groupe?

.....

Commentaires : .....

Âge moyen des participantes du groupe de solidarité : .....

Revenu moyen des participantes du groupe de solidarité : .....

Typologie des groupes : Variable économique commune : .....

Variable sociale commune : .....

Commentaire : .....

...

Cycle de crédit du groupe de solidarité : .....

Nombre de crédits octroyés par la coopérative au groupe de solidarité : .....

Montant du premier crédit : .....

Montant du dernier crédit : ..... Différence : .....

Nombre de remboursements en retard (dernier cycle de crédit) : .....

Montant de l'épargne en fin de période : .....

Montant excédentaire d'épargne par rapport au montant requis : .....

## Étape 1 : Préambule<sup>26</sup>

### Étape 2 : Discussion

#### Thème 1 : Ressources

1. C'est quoi une ressource? Économique, humaine et sociale...?
2. Qu'est-ce que cela signifie pour vous le renforcement du contrôle sur les ressources?
3. Qu'est-ce que cela signifie pour vous l'accès aux ressources? L'accès à de nouvelles ressources?

Mise en situation : Pensez à quelqu'un qui n'avait pas ou peu de capacité à faire des choix et maintenant qui a cette capacité, quels seraient les indicateurs de changement?

4. Pensez à des indicateurs de changement en terme d'accès aux ressources pour les catégories suivantes :
  - Individu, famille (l'individu dans sa famille), communauté...
5. Pensez à des indicateurs de changement en termes de contrôle des ressources :
  - Individu, famille (l'individu dans sa famille), communauté...

#### Thème 2 : Habilité à définir ses propres buts (*Fonction d'agent actif*)

6. C'est quoi pour vous un but, un rêve, un objectif qu'une personne se fixe et qu'elle définit pour elle?

Mise en situation : Pensez à quelqu'un qui n'avait pas ou peu de capacité à faire des choix et maintenant qui a cette capacité, quels seraient les indicateurs de changement?

7. Pensez à des changements en termes de prise de décision (participation / poids) pour les catégories suivantes :
  - Individu, famille (l'individu dans sa famille), communauté...

---

<sup>26</sup> Voir le préambule expliqué dans le guide d'entretien « diagnostic des potentialités d'impacts ».

8. Pensez à des changements en termes de capacité à négocier d'un individu dans :
  - Individu, famille (l'individu dans sa famille), communauté...

### **Thème 3 : Impacts potentiels de la coopérative et de CEE-CEFA**

Nous allons maintenant réfléchir aux effets possibles issues de l'arrivée de la coopérative et de CEE-CEFA.

#### **3.1 Est-ce que la coopérative et CEE-CEFA ont eu des effets aux niveaux des individus, des familles et de la communauté?**

9. Auxquels de ces niveaux la coopérative et CEE-CEFA ont eu le plus d'effet?  
Pourquoi?
10. Y a-t-il un autre niveau que nous n'avons pas dit sur lequel la coopérative et CEE-CEFA ont un effet? Si oui, lequel?

#### **3.2 La coopérative a-t-elle des effets sur le domaine économique, social, culturel, interpersonnel, politique et psychologique?**

11. Dans lequel de ces domaines la coopérative et CEE-CEFA ont eu le plus d'effet?  
Pourquoi?
12. Y-a-t-il un autre domaine que nous n'avons pas dit sur lequel la coopérative et CEE-CEFA ont un effet? Si oui, lequel?

### **Thème 4 : Grille d'indicateurs d'*empowerment***

13. Parmi la liste suivante<sup>27</sup>, quels sont les changements susceptibles d'apparaître chez une femme à qui on refusait la possibilité de faire certains choix et qui le peut maintenant?

---

<sup>27</sup> Voir le tableau « Indicateurs d'*empowerment* individuels et collectifs en fonction des niveaux et domaines d'*empowerment* » pour la liste des indicateurs de changement soumis lors de l'entrevue.

## Annexe 7 : Guide d'entretien « Évaluation du processus d'*empowerment* »

Numéro du formulaire : G-2-.....

Date de l'entrevue : .....

Heure de début : .....

Heure de fin : .....

Objectifs :

Évaluer si le microcrédit coopératif, l'approche CEE et l'approche CEFA sont des véhicules porteurs d'*empowerment* dans le contexte étudié.

Explorer les causes de la situation observée, à savoir la présence ou non d'*empowerment* issue du microcrédit coopératif, de l'approche CEE et de l'approche CEFA.

### FICHE D'IDENTIFICATION

Informations personnelles relatives à la participante<sup>28</sup>  
(remplir cette section à l'aide des informations contenues dans le dossier d'usager)

Âge : .....

Appartenance ethnique : .....

Lieu de naissance : .....

Appartenance religieuse : .....

Niveau d'étude (à l'entré dans le programme) : .....

État civil : Mariée : ..... Veuve : .....

Séparée/Divorcée : ..... Célibataire : .....

Nombre d'enfants (à l'entré dans le programme) : .....

Type d'activité (à l'entré dans le programme) :

Vente au détail : .... Production : .... Restauration : ....

Agriculture : .... Services : .... Élevage : ....

Point de vente : Fixe : ....

Mobile : ....

Vente par commande : ....

Entreprise de transport : ....

---

<sup>28</sup> Questions inspirées de Nelson C. et al. (2001), *Connaître la clientèle des IMF : Outils d'analyse pour les praticiens de la microfinance*, Document de travail. SEEP, AIMS. Washington, D.C.

Informations relatives au crédit et à l'épargne de la participante<sup>29</sup>  
(remplir cette section à l'aide des informations contenues dans le dossier d'usager)

Date d'adhésion de la participante au groupe de solidarité : .....  
Nombre de crédits internes octroyés par le groupe de solidarité : .....  
Montant du premier crédit : .....  
Montant du dernier crédit : ..... Différence : .....  
Remboursements en retard dus au groupe (dernier cycle de crédit) : .....  
Montant de l'épargne en fin de période : .....  
Montant excédentaire d'épargne par rapport au montant obligatoire : .....  
La participante a-t-elle dû puiser dans l'épargne pour rembourser un crédit : ...

### **Étape 1 : Préambule**

### **Étape 2 : Discussion**

Voir la grille de questions aux pages suivantes. Pour les questions où il est inscrit « (présent) », la question doit être posée une deuxième fois, mais au présent.

### **Étape 3 : Conclusion**

La rencontre se conclut en remerciant chaleureusement le participant(e) de son aide et en demandant s'il (elle) souhaiterait ajouter un dernier élément. La chercheuse rappelle le but de l'exercice effectué.

---

<sup>29</sup> Idem

## Thème 1 : Ressource\_ Sphère privée

| Sous-Thème   | Question Catégorielle   | Objectif   | Question de Clarification  |
|--|---|--|--|
| <b>Ressources Économiques :</b><br>Accès et contribution aux ressources économiques            | 1. Aviez-vous accès aux ressources économiques de la famille? (Présent)   | Permettre de distinguer accès et contrôle aux ressources de la famille.  | C'est quoi les ressources économiques de la famille? Pourquoi?   |
| Contrôle du crédit et de l'épargne   | 2. Quelle était votre contribution aux besoins de la famille et celle du mari ? (présent)   | Évaluer la contribution relative de la femme aux besoins de la famille, évaluer si elle peut contrôler cette contribution comme elle l'entend....  | Votre contribution a-t-elle augmenté? À quel type de dépenses participez-vous? Qui contrôle votre contribution? Quels sont les besoins de la famille?                                |
| Activités économiques  | 3. Qui contrôle le crédit que vous avez reçu?<br><br>4. Quel genre d'activités faisiez-vous? (présent)  | Permettre de distinguer accès et contrôle au crédit.<br><br>Voir si la participante s'est engagée dans de nouvelles activités génératrices de revenus, voir si elle fait maintenant une activité non-traditionnelle.   | Aviez-vous une entreprise avant le programme? Qu'est-ce que vous faisiez dans l'entreprise?  |
| Acquisitions de connaissances et d'habiletés (éducation, santé, gestion)                       | 5. Quel types d'obstacles ou de contraintes entraînaient l'exploitation satisfaisante de votre entreprise? (présent)<br><br>6. Avez-vous acquis de nouvelles connaissances, de nouvelles habiletés? | Voir quelles stratégies la cliente a utilisées pour surmonter les obstacles, quels sont les obstacles qu'elle perçoit...<br><br>Évaluer si la cliente perçoit avoir acquis de nouvelles connaissances suite au programme, quelles sont les connaissances qu'elle considère comme vraiment importantes... | Avez-vous surmonté ces obstacles? Comment les avez-vous surmontés?<br><br>Quel type de connaissances possédez-vous, et maintenant? Quelle est la différence entre ces connaissances? |
| <b>Ressources Cognitives :</b><br>Perception de la confiance en soi, de l'estime de l'ambition | 7. Qu'est-ce que vous pensiez de vous-même avant de rejoindre le programme? (présent)   | Comprendre le niveau de confiance en soi, d'amour-propre et d'estime de la participante et les changements   | Quel type de personne étiez-vous au sein de votre famille? Qu'est-ce que vous faisiez au   |

| Perception des relations interfamiliales           | <p>8. Quels idées vous faisiez-vous de vous-même en tant que membre de la famille? (présent)</p> <p>9. Comment décririez-vous l'estime, la confiance et l'appréciation que vous témoignaient les membres de votre famille? (présent)</p> <p>10. Quels sont selon vous les changements qui sont arrivés dans votre famille suite à votre adhésion au programme?</p> <p>11. Quels sont selon vous les changements qui sont arrivés dans votre relation avec votre conjoint suite à votre adhésion au programme?</p> <p>12. Comment votre mari perçoit-il votre implication dans le programme?</p> <p>13. Est-ce que vos relations ont changé depuis que vous êtes impliquée dans le programme?</p> <p>14. Est-ce que l'on vous connaît dans la communauté? (présent)</p> | <p>survenus à ce niveau.</p> <p>Évaluer comment la cliente se sentait respectée dans sa famille, quelle était la place qu'elle percevait pour elle-même et les changements survenus à ce niveau.</p> <p>Évaluer comment la participante croyait que sa famille la percevait et les changements survenus à ce niveau.</p> | <p>sein de votre famille?</p> <p>Comment la percevait-il au début? Est-ce qu'il la perçoit différemment? Pourquoi?</p> <p>Comment était votre relation avant? La différence?</p> |
|--|--|--|--|
| Actif social au sein de la communauté (visibilité) |  | <p>Participation de l'individu au sein de sa communauté et comment les autres membres de la communauté le perçoivent.</p>  | <p>Avez-vous donné des conseils en santé ou en gestion au cours des derniers mois? Avez-vous contribué financièrement à des activités dans la communauté?</p>                    |

## Thème 2 : Ressource\_ Sphère publique

| Sous-thème  | Question Catégorielle  | Objectif  | Question de Clarification  |
|---|--|---|--|
| <b>Ressources Sociales :</b><br>Réciprocité créée par la caisse villageoise | <p>15. Qu'est-ce que cela fait selon vous d'être dans une caisse villageoise?</p> <p>16. Quel est selon-vous un des impacts majeurs du groupe sur toutes les femmes de la communauté?</p>  | <p>Évaluer si le groupe est un lieu d'expression de réciprocité entre les membres, s'il y a présence d'actes d'entraide.</p> <p>Explorer les effets potentiels de la caisse villageoise au sein de la communauté</p>  | <p>Pourquoi? Quels sont les avantages, les désavantages? Quels sont les types de rapports entre les membres de l'association de crédit?</p>                        |
| Institutions sociales   | <p>17. Depuis les trois dernières années, y a-t-il eu des changements dans les institutions relatives au mariage dans la communauté?</p>   | <p>Évaluer si cette institution présente une plus grande valorisation de la femme et de son autonomie.</p>  | <p>Est-ce que les femmes se marient plus tard qu'avant? Est-il possible de divorcer? Les femmes sont-elles consultées dans le choix de la deuxième épouse?</p>     |
| Mobilisation du groupe des femmes   | <p>18. Depuis les trois dernières années, est-ce que les femmes se connaissent mieux, s'apprécient plus et ont plus confiance entre elles?</p> <p>19. Depuis les trois dernières années, y a-t-il de nouvelles organisations de femmes dans la communauté?</p> | <p>Évaluer si les perceptions des femmes entre-elles se sont modifiées, s'il y a plus d'entraide et de coopération, bref si un sentiment de mobilisation s'est créé.</p> <p>Déterminer s'il y a émergence de regroupements et de mobilisation féminine dans la sphère publique.</p> | <p>Est-ce que les relations entre les femmes de la communauté se sont modifiées suite au programme?</p> <p>Pourquoi? Quel est l'objectif de ces organisations?</p> |

### Thème 3 : Fonction d'agent actif dans le choix \_ Sphère privée

| Sous-thème  | Question Catégorielle  | Objectif   | Question de Clarification  |
|---|--|--|--|
| <b>Prise de décision :</b>  |  |  |  |
| - Stade dans la prise de décision                                 | 20. Qui a eu l'idée de participer au programme de microfinance?  | Évaluer les motivations et le sens donné à l'accès au crédit par la participante.  | Pourquoi voulez-vous devenir membre? Comment votre mari a été impliqué dans la décision?   |
| - Type de choix (stratégiques vs pratiques)                       | 21. À quel type de décision participiez-vous dans votre famille et à quel type de décision ne participiez-vous pas? (présent)<br><br>22. Pour quel type de décision aviez-vous un droit de veto vous dans votre famille et pour quel type de décision n'en aviez-vous pas? (présent) | Évaluer s'il y a un changement dans les choix stratégiques et pratiques dans lesquels la participante est impliquée<br><br>Évaluer s'il y a un changement dans les choix stratégiques et pratiques dans lesquels la participante a un droit de veto. | Pouvez-vous me donner des exemples? Quels sont les décisions du chef de famille, de vous-même...pourquoi?<br><br>Pourquoi? Pouvez-vous me donner des exemples? |
| - Manière de prendre la décision (indirect, direct, non-décision) | 23. Qu'est-ce que vous pouviez faire lorsque votre mari décidait quelque chose que vous ne vouliez pas? (présent)  | Évaluer si la participante a recours à différents types d'agence (direct ou indirect) et comment elle s'y prend.   | Pourquoi? Pourquoi n'y en a-t-il pas? Comment vous y prenez-vous?  |
| - Définition de ses objectifs et sens donné à l'action du choix   | 24. Quelles étaient vos raisons pour devenir membre de la caisse?  | Évaluer le sentiment d'agence individuel par rapport à l'implication dans la caisse.   | Pourquoi avoir pris le prêt?   |
| - Motivation à la participation au programme de microfinance      | 25. Quelles étaient vos attentes en devenant membre?   | Évaluer le sentiment d'agence individuel par rapport à l'implication dans la caisse.   | Pourquoi avoir pris le prêt?   |
| - Attentes suite à la participation au programme de microfinance  |  |  |  |
| - Objectifs de vie  | 26. Quels étaient les rêves et les objectifs   | Évaluer l'ambition, la présence de   | Vos objectifs ont-ils changé?  |

|  |   |  |   |
|--|---|--|---|
| <b>Mobilité :</b><br>Gestion du temps et de l'espace | de votre vie? (présent)<br><br>27. Pouvez-vous décider de l'usage de votre temps...de votre espace? (présent) | rêves et les visions du futur de la participante et les changements survenus à ce niveau.<br><br>Évaluer s'il y a un changement dans les choix stratégiques de mobilité de la femme. | Pourquoi aviez-vous ces objectifs?<br><br>Est-ce que vous pouvez décider de l'heure à laquelle vous rentrez? Est-ce que vous pouvez décider des endroits où vous allez? |
|--|---|--|---|

#### Thème 4 : Fonction d'agent actif dans le choix\_ Sphère publique

| Sous-thème  | Question Catégorielle   | Objectif   | Question de Clarification   |
|---|---|--|---|
| <b>Mobilisation des femmes :</b><br>- Groupe de solidarité dans la prise de décision de la communauté<br><br>- Groupe des femmes dans la prise de décision de la communauté | 28. Est-ce que l'association de crédit ou le groupe CEFA sont parfois consultés dans des prises de décision au sein de la communauté?<br><br>29. Depuis les trois dernières années, y a-t-il une plus grande participation des femmes dans les prises de décision dans la communauté? | Déterminer si le groupe de solidarité est actif au sein de la communauté, à quel niveau et s'il représente un regroupement effectif de femmes.<br><br>Déterminer si les femmes participent plus activement aux décisions de la communauté. | Pourquoi, quel type de décisions? Pourquoi croyez-vous qu'on fait appel au groupe? Qui fait appel?<br><br>Pourquoi? |

#### Thème 5 : Implication dans la coopérative et CEE-CEFA

| Sous-thème                                      | Question Catégorielle   | Objectif   | Question de Clarification |
|---|---|--|---------------------------|
| <b>Coopérative :</b><br>Perception de propriété | 30. À qui appartient la caisse et l'argent qui s'y trouve selon vous? | Déterminer si la participante se considère comme propriétaire. |                           |

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation</li> <br/> <b>CEE-CEFA :</b> <li>- Participation dans l'association de crédit</li> <br/> <li>- Changements de programme</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>31. Allez-vous aux assemblées générales de la caisse?</li> <br/> <li>32. Quel est votre rôle dans l'association de crédit?</li> <br/> <li>33. Pourquoi avez-vous décidé de faire partie de CEFA? Pourquoi non?</li> <br/> <li>34. Est-ce que le fait d'être avec CEFA a apporté des changements selon vous?</li> <br/> <li>35. Quels sont, selon vous, les changements qui sont arrivés dans votre vie suite à votre adhésion au programme?</li> </ul> | <p>Déterminer si la participante perçoit qu'elle peut participer à la gestion de la caisse, son degré de participation et les raisons.</p> <p>Déterminer le rôle que la participante perçoit avoir au sein du groupe de solidarité</p> | <p>Pourquoi? Qu'est-ce que vous y faites?</p> <p>Pourquoi vouliez-vous avoir un poste ou ne pas en avoir?</p> |
|---|---|--|---|

## Bibliographie

- ACDI (2001), *Culture, égalité entre les sexes et coopération au développement : des questions soulevées*, Hull, 14 p.
- ACDI (1997), *Guide des Indicateurs tenant compte des Écarts entre les hommes et les femmes*, Hull, 103 p.
- Ackerly, B. A. (1995), « Testing the Tools of Development: Credit Programmes, Loan Involvement, and Women's Empowerment », *IDS Bulletin*, vol. 26, no. 3, pp. 56-68.
- Banque Mondiale (2002), *Integrating Gender into the World Bank's work : a strategy for action*, Washington, 72 p.
- Banque Mondiale (1998), *Outreach and sustainability of savings-first vs credit-first financial institutions : A comparative analysis of eight microfinance institutions in Africa*, Case studies in microfinance, Washington, 24 p.
- Barnes, C. et J. Sebstad (2000). *Guidelines for Microfinance Impact Assessments*, AIMS/USAID, Washington, 75 p.
- Beneria, L. et S. Bisnath (1996), *Gender and Poverty : an analysis for action*, UNDP, Gender in Development, Monographie #2, 20 p.
- Béroff, R. C. (1999), *Self-reliant village banks, Mali*, Case study, Consultative Group to assist the poorest (CGAP), Working group on savings mobilization, Eschborn, 46 p.
- Bisnath, S. et D. Elson (1999). *Women's Empowerment Revisited*, Background paper, Progress of the World's Women, UNIFEM, [en ligne], (mars 2003). [<http://www.unifem.undp.org/progressww/empower.html>].
- Blackden, C. et M. C. Bhanu (1999), *Gender, growth and poverty reduction : special programm assistance for Africa. 1998 status report on poverty in sub-sahara Africa*, Document technique no. 428, Banque Mondiale, Réduction de la pauvreté et développement, Washington, 66 p.
- Bouchard, M., Fontan, J.-M., Lachance, É. et L. Fraisse (2003), *L'évaluation de l'économie sociale, quelques enjeux de conceptualisation et de méthodologie*, Montréal/Paris, Centre de recherche sur les innovations sociales/ Laboratoire de sociologie du changements des institutions, Document de travail, no. I-03-01, [en ligne], [<http://www.crisis.uquam.ca/cahiers/2003/I-03-01.pdf>].

- Bouchard, M., Bourque, G., Lévesque B. et É. Desjardins (2000), « L'évaluation de l'économie sociale dans la perspective des nouvelles formes de régulation socio-économique de l'intérêt général », *Working papers sociologique*, vol. 35, pp. 31-53.
- Boily, M.- H., Larivière, S., Martin, F., Traoré, L. et M. W. Cissé (2000), *Méthodologie de l'étude qualitative des impacts des services financiers du Réseau – Évaluation d'impact de la microfinance: Le cas du Réseau Nyèsigiso au Mali*, Université Laval, Chaire en développement international, Série Recherche 0100, 61 p.
- Cauberg, L. (2002), *Genre et empowerment*, Genre en Action, [en ligne], [[www.genreenaction.net/article.php3?id\\_article=3237](http://www.genreenaction.net/article.php3?id_article=3237)].
- Côté, D. (2004), *Gestion de l'équilibre coopératif: Cadre théorique*, Texte non publié, HEC, Montréal, 35 p.
- Cheston, S. et L. Kuhn (2002), *Empowering women through microfinance*, Document de travail, Women's Opportunity Fund, UNIFEM, 65 p.
- Dagenais, H. (1994), « Méthodologie féministe pour les femmes et le développement », dans Labrecque, M. F. (ed.), *L'égalité devant soi, sexes, rapports sociaux et développement*, CRDI, Ottawa, pp. 258-313.
- Dagenais, H. et D. Piché (1994), « Introduction » dans Dagenais, H. et D. Piché (éds.), *Femmes, féminisme et Développement*, McGill-Queens University, Montréal, pp.1-15.
- Dawson, E. L. (1998), « Assessing the impact : NGOs and Empowerment » dans Afshar, H. (ed.), *Women and Empowerment : Illustration from the Third World*, Macmillan Press, Londre, pp. 189-209.
- DAW (1999), *World survey on the role of women in development, globalization, gender and work*, Nations Unies, New York, 76 p.
- Defourny, J. et P. Develtere (1999), « Origines et contours de l'économie sociale au Nord et au Sud », dans Defourny, J., Develtere, P. et B. Fonteneau (éds.), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, De Boeck Université, Bruxelles, pp.25-56.
- Develtere, P. et B. Fonteneau (2003), « Mouvement social et économie sociale et solidaire : l'économie sociale, conçue au Nord, pertinente au Sud? », *Économie et Solidarité*, hors série, pp.31-53.

- DFID (2000), *Poverty Elimination and the Empowerment of Women: Strategies for Achieving the International Development Targets*, DFID, London, 44 p.
- Doligez, F. (2002), « Dix ans d'études de l'impact de la microfinance : synthèse de quelques observations de terrain », dans Servet, J.-M. et I. Guérin (eds.), *Exclusion et liens financiers*, Rapport du centre Walras, Éd. Économica, Paris, pp. 87-112.
- Dumestre, G. et S. Touré (1998), *Chroniques amoureuses au Mali*, Éd. Karthala, Bamako, 312 p.
- Dunford, C. et V. Denman (1996), *Credit with education : a promising title II microfinance strategy*, Freedom from Hunger, Food and Nutrition technical assistance projet, [en ligne], [www.pronutrition.org/files/CreditwithEducation.pdf]
- Fall, A. S. et C. Guèye (2003), « Mouvements sociaux et économie sociale en Afrique : l'économie sociale, une notion rassembleuse? », *Économie et solidarité*, Hors série, pp. 53-71.
- Fournier, Y. et L. Ouedraogo (1996), « Les coopératives d'épargne et de crédit en Afrique », *Revue Tiers Monde*, vol. 37, no. 145, pp. 67-83.
- Frankel, L., Almeyda, G., Ashe, J., et J. K. Dettweiler (1999), *Bridging the gap : Cooperative development organizations and private and voluntary organizations in microfinance*, USAID, Washington, 120 p.
- Gentil, D. (2002), « Au bord du gouffre », dans Servet, J.-M. et I. Guérin (eds.), *Exclusion et liens financiers*, Rapport du centre Walras, Éd. Économica, Paris, pp. 40-66.
- Gentil, D. et J.-M. Servet (2002), « Microfinance : petites sommes, grands effets? », *Revue Tiers-Monde*, vol. 43, no. 172, pp. 729-735.
- Goetz, A.-M., et R. S. Gupta (1996). « Who Takes the Credit? Gender, Power, and Control over Loan use in Rural Credit Programs in Bangladesh », *World Development*, vol. 24, no. 1, pp. 45-63.
- Guérin, I. (2002), « Introduction de la première partie », dans Servet, J.-M. et I. Guérin (eds.), *Exclusion et liens financiers*, Rapport du centre Walras, Éd. Économica, Paris, pp. 33-39.
- Guérin, I. (2001), *Microfinance et Autonomie féminine*, Organisation internationale du Travail, Programme finance et Solidarité, Genève, 70 p.

- Greig, A., Kimmel, M. et J. Lang (2000), *Men, Masculinities & Development: Broadening our work towards gender equality*, UNDP, Gender in Developement, Monographie #10, 28 p.
- Hashemi, S. M., Schuler, S. R. et A. P. Riley (1996). « Rural Credit Programs and Women's Empowerment in Bangladesh », *World Development*, vol. 24, no. 4, pp. 635-653.
- Hulme, D. (2000), « Impact Assessment Methodologies for Microfinance : Theory, Experrience and Better Practice », *World Development*, vol. 28, no.1, pp. 79-98.
- Hulme, D. (1997), *Impact Assessment Methodologies for Microfinance : A Review*, AIMS/USAID, Washington, 39 p.
- Jacquier, C. (1999), « L'épargne et le crédit solidaire dans les pays en développement », dans Defourny, J., Develtere, P. et B. Fonteneau (éds.), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, De Boeck Université, Bruxelles, pp.59-82.
- Kabeer, N. (1999), *The conditions and consequences of choice : Reflections on the Measurement of Women's Empowerment*, Discussion Paper no. 108, United Nations Research Institute for Social Developement (UNRISD), Genève, 42 p.
- Kabeer, N. (2001a), « Reflections on the Measurement of Women's Empowerment » dans *Discussing Women's Empowerment-Theory and Practice*. Sida Studies No. 3., Stockholm, pp. 17-57.
- Kabeer, N. (2001b), « Conflict Over Credit : Re-Evaluationong the Empowerment potential of loans to Women in Rural Bangladesh », *World Development*, vol. 29, no.1, pp. 63-84.
- Keïta, N. (1998), *Vers une anthropologie des mécanismes sociologiques de construction des lieux de légitimation de la domination et de l'inégalité des sexes en Afrique de l'Ouest : les sociétés Bambara, Songhay et Touareg*, Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique, [en ligne], [[www.codesria.org/Links/conferences/gender/NAFFET.pdf](http://www.codesria.org/Links/conferences/gender/NAFFET.pdf)]
- Koné, M. M. (2000), *L'échec du développement en Afrique, une responsabilité à partager, le cas du Mali (1960 – 1997)*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 170 p.
- Labrecque, M. F. (1994), « De l'intégration des femmes au développement à l'étude des rapports sociaux de sexe », dans Labrecque, M. F. (éd.), *L'égalité devant soi. Sexes, rapports sociaux et développement international*, Centre de recherche pour le développement international (CRDI), Ottawa, pp.2-15.

- Labrecque, M. F. (1991), « Les femmes et le développement, de qui parle-t-on au juste? », *Recherches Féministes*, vol. 4, no. 2, pp. 9-24.
- Larocque, P. (1997), *La microfinance et développement International Desjardins*, Cahier 13, Développement International Desjardins, Lévis, 24 p.
- Malhotra, A., Schuler, S. R. et C. Boender (2002), *Measuring Women's Empowerment as a variable in International Developement*, World Bank's Social Development Group, 57 p.
- Mayoux, L. (2000), *Microfinance and the Empowerment of Women – A review of the key issues*, Organisation Internationale du travail, [en ligne], (février 2003). [[http://www.Ilo\\_data/public/english/empoyment/finance/download/wp23.wpd](http://www.Ilo_data/public/english/empoyment/finance/download/wp23.wpd)].
- Mayoux, L. (1999), « Questionning virtuous spirales : Micrfinance and Women's empowerment in Africa », *Journal of international Development*, vol. 11, no. 7, pp. 957-984.
- Miller, C. et S. Razavi (1998), *Gender analysis : Alternative paradigms*, UNDP, Gender in Developement, Monographie #6, 49 p.
- MISELI (1998), *Citadine, vies et regards des femmes de Bamako*, Éd. MISELI, Bamako, 210 p.
- MkNelly, B. et M. McCord (2001), *Credit with Education Impact, Review No.1 : Women's Empowerment*, Freedom from Hunger, 22 p.
- MkNelly, B., Lippold, K., Foly, A. et R. Kipke (1998), *Évaluation d'impact menée par le praticien : un test au Mali*, USAID, AIMS, Washington, 114 p.
- Moreels, R. (1999), « Économie sociale et coopération internationale », dans Defourny, J., Develtere, P. et B. Fonteneau (éds.), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, De Boeck Université, Bruxelles, pp.257-263.
- Narayan, D. (Ed.). (2002), *Empowerment and Poverty Reduction: A Sourcebook*. World Bank, Washington, 70 p.
- N'Dior, P. A. et N. Traore (2000), *Étude sur les programmes d'épargne et de crédit au Mali*, Groupe de Coordination des Zones Arides, Rapport no. 11, 36 p.
- Nelson, C., MkNelly, B., Edgcomb, E., Gaile, G., Garber, C., Horn, N. et K., Lippold (2001), *Connaître la clientèle des IMF : Outils d'analyse pour les praticiens de la microfinance*, Document de travail, USAID, Washington, 375 p.

- Nteziyaremye, A. et B. MkNelly (2001), *Étude de la portée de la pauvreté des programmes du Crédit Épargne avec Éducation de Kafo Jiginew et Nyèsigiso*, Freedom from Hunger, Article de recherche no. 7, Davis, 99 p.
- Nteziyaremye, A., Larivière, S., Martin, F. et P. Larocque (1996), *Les pratiques de microcrédit dans les pays en développement*, Revue de littérature, Série recherche, no.2, 96 p.
- Nyèsigiso (2003), *Cartable du Réseau d'épargne et de crédit du Mali*, Documentation interne non-publiée, 32 p.
- Oxaal, Z. et S. Baden (1997), *Gender and empowerment: Definitions, Approaches and Implications for Policy*. Bridge Report, No. 40, Institute of Development Studies, Sussex, 38 p.
- Perret, B. (2003), « Indicateurs sociaux et théories sociale. L'introuvable fondement de l'évaluation du bien-être social », *L'alter-économie. Quelle « autre » mondialisation*, Recherche Revue du MAUSS, no. 21, premier semestre 2003, pp. 261-275.
- PNUD (2002), *Rapport sur la situation économique et sociale du Mali*, Nations Unies, New York, 11 p.
- PNUD (2000), *Rapport Mondial sur le Développement Humain*, Nations Unies, New York, 290 p.
- Rathgeber, E. M. (1994), « WID, WAD, GAD. Tendances de la recherche et de la pratique dans le champ du développement », dans Dagenais, H. et D. Piché (eds.), *Femmes, féminisme et développement*, McGill-Queens University, Montréal, pp.77-95.
- Reeves, H. et S. Baden (2000), *Gender and Development: Concepts and Definitions*. BRIDGE Development-Gender, Report No. 55, Institute of Development Studies, Sussex, 40 p.
- Rondot, S. et M. Bouchard (2003), *L'évaluation en économie sociale. Petit aide-mémoire*, Alliance de recherche université-communautés (ARUC) en économie sociale, Collection recherche, no. R-03-2003-09-15, [en ligne], [[http://www.aruc-es-uquam.ca/aruces/publications / R-03-2003.pdf](http://www.aruc-es-uquam.ca/aruces/publications/R-03-2003.pdf)].
- Rose, D. (2001), *Retour sur les méthodologies de recherche féministes*, Document de travail, Condition féminine Canada, Direction de la recherche, 55 p.
- Rowlands, J. (1998), « A word of the times, but what does it mean? Empowerment in the discourse and practice of development » dans Afshar, H. (ed.), *Women*

- and Empowerment : Illustration from the Third World*, Macmillan Press, Londre, pp. 11-34.
- Ryckmans, H. (1995), « L'impact des projets de développement sur les rôles de production et de reproduction des femmes africaines », *Recherche Féministes*, vol. 8, no. 1, pp. 51-74.
- Sarr, F. (1998), *L'entrepreneuriat féminin au Sénégal. La transformation des rapports de pouvoirs*, Harmattan, Paris, 301 p.
- Schuler, S. R., Hashemi, S. M. et A. P. Riley (1997), « The Influence of Changing Roles and Status in Bangladesh's Fertility Transition: Evidence from a Study of Credit Programs and Contraceptive use », *World Development*, vol. 25, no. 4, pp. 562-573.
- Sen, A. (2001), *Éthique et Économie*, Quadrige/PUF, Paris, 364 p.
- Sen, A. (2000), *Un nouveau développement économique. Développement, justice, liberté*, Éditions Odile Jacob, Paris, 356 p.
- Simanowitz *et al.* (2000), *How Can IA Be Made More Participatory ?*, Briefing paper no.2, Improving the Impact of Microfinance on Poverty (IMPACT), University of Sussex, Institute of Development Studies, Brighton, 8 p.
- Sow, F. (1999), « La recherche féministe africaine et les défis de l'Afrique du XXI<sup>e</sup> siècle », dans Dagenais, H. (ed.), *Pluralité et convergences*, Éd. Remue-ménage, Montréal, pp. 423-448.
- UN (2001), *Empowerment of Women Throughout the Life Cycle as a Transformative Strategy for Poverty Eradication*, Report of the Expert Group Meeting, 26-29 November. New Delhi, India, Organisation des Nations Unies, Division for the Advancement of Women (UNDAW), Department of Economic and Social Affairs, 53 p.
- UN (1996), *Étude sur la responsabilisation économique des femmes et leur rôle dans le développement socio-économique de l'Afrique*, Organisation des Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique, Addis Abeba, 122 p.
- UNIFEM (2000), *Le progrès des femmes à travers le monde*, Rapport Biennal, New York, 85 p.
- Wilde, V. L. (1997), *Outils d'application de l'approche ASEG (MARP)*, Guide de terrain, Version provisoire, FAO, Nations Unies, 35 p.

WWB et UNCDF (2001), *Innovating from experience-Gender initiatives in microfinance*, Roundtable proceedings, New York, 14 p.

Zwahlen, A. (1997), « Vers un autre genre de développement », dans Preiswerk, Y. et M. Thorndahl (eds.), *Créativité, femmes et développement*, Commission nationale Suisse pour l'UNESCO, Genève, 265 p.